

**Master deuxième année
« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de
la formation »**

Parcours « sciences et techniques culinaires »

MÉMOIRE

**L'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ...
UN ÉLÈVE, UN PARCOURS, UN
PROJET, EN FILIÈRE
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL
CUISINE**

Présenté par :

Olivier LE BIHAN

**Master deuxième année
« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de
la formation »**

Parcours « sciences et techniques culinaires »

MÉMOIRE

**L'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ...
UN ÉLÈVE, UN PARCOURS, UN
PROJET, EN FILIÈRE
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL
CUISINE**

Présenté par :
Olivier LE BIHAN

ÉVALUATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Nom et prénom : LE BIHAN Olivier

Date de la soutenance : 23 juin 2015

TITRE	L'accompagnement personnalisé... Un élève, un projet, un parcours en filière baccalauréat professionnel cuisine
DIRECTEUR DE MÉMOIRE	Monsieur Yannick MASSON

ÉVALUATION DU DOSSIER /10

QUALITÉ DE LA DÉMARCHÉ : <i>Clarté de la problématique – champ d'étude – cohérence globale</i>	
QUALITÉ DES SOURCES : <i>Intérêt – qualité – quantité – variété</i>	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE : <i>Logique et formulation des hypothèses – qualité des outils d'analyse – qualité de la synthèse</i>	
CLARTÉ DE LA DÉMONSTRATION : <i>Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu – accessibilité.</i>	
ESPRIT CRITIQUE : <i>Prise de recul – qualité de l'analyse – prise en compte de la difficulté</i>	
FORME : <i>Organisation – mise en page – clarté de l'expression – respect des règles d'expression et d'organisation du document.</i>	

SOUTENANCE ORALE /10

LANGAGES : <i>Élocution – regard – postures – aisance</i>	
SUPPORT INFORMATIQUE : <i>Qualité du diaporama – maîtrise du vidéoprojecteur</i>	
STRUCTURE : <i>Accroche et conclusion soignées – pas de résumé du mémoire – clarté – originalité – argumentation</i>	
RÉPONSE AUX QUESTIONS : <i>Écoute – clarté – honnêteté – réactivité</i>	

ATTEINTE DES OBJECTIFS	
ÉVALUATION GLOBALE	TS S I TI Note :

MEMBRES DU JURY

NOM			
SIGNATURE			

«...On se fait une grande affaire de chercher les meilleures méthodes d'apprendre, un moyen plus sûr, & celui qu'on oublie toujours, est le désir d'apprendre. Donnez à l'enfant ce desir, toute méthode lui fera bonne...»

(Jean-Jacques Rousseau, 1762)

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, j'exprime toute ma gratitude aux personnes dont les conseils, l'aide et le soutien ont contribué à l'accomplissement de mon projet et de cet ouvrage, sans lesquelles ma démarche n'aurait pu aboutir.

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de mémoire, monsieur Yannick Masson, responsable du département hôtellerie restauration à l'ESPE de Toulouse, de m'avoir « accompagné » dans la réalisation de ce mémoire, en m'apportant ses conseils avisés et sa grande disponibilité.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe pédagogique du département hôtellerie-restauration, pour leur disponibilité et leurs réponses face à mes questionnements, de m'avoir donné l'occasion de découvrir et d'approfondir des connaissances extrinsèques. Je pense notamment à :

- M. Yves Cinotti, pour ses formations qualitatives en informatique et en méthodologie de recherche ;
- M. Benoît Jeunier, pour la qualité et la précision de ses cours en méthodologie de recherche ;
- M. Adrien Melendez, pour sa connaissance des produits et ses applications enrichissantes sur la cuisine moléculaire ;
- M. Paul Gérony, pour sa formation sur la connaissance du système éducatif.

Je tiens aussi à remercier les experts, membres du corps d'inspection pour leur aide si précieuse, la richesse de leurs apports méthodologiques et de leur soutien pédagogique.

Un grand merci également à tous mes collègues de métropole et des DOM-TOM, les chefs d'établissements et chefs de travaux pour leur relais, ainsi que M. Jean-François Lapoulvereyrie, qui ont su m'apporter leur soutien et professionnalisme pour ce travail, et aux élèves pour leur contribution anonyme.

Enfin, je ne voulais pas terminer ces quelques lignes sans remercier, mon épouse Valérie et mes deux enfants, Bénédicte et Géraldine, pour leur grande patience, leur générosité, et le soutien qu'elles ont pu m'apporter tout au long de cette expérience.

À mes parents.

AVANT PROPOS

- Issu de la massification du collège unique des années 70 ;
- deux années de formation en BEP et CAP de cuisine ;
- un an au service de l'État dans les cuisines d'un cercle des officiers ;
- un brevet professionnel cuisine et un BTS option B passés en candidat libre ;
- neuf années de pratique dans le monde professionnel ;
- deux années comme formateur cuisine dans un centre de formation pour apprentis ;
- deux concours passés au sein de l'Éducation nationale ;
- vingt ans d'exercice comme professeur de cuisine à l'Éducation nationale ;
- et maintenant en formation de master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en hôtellerie-restauration.

Ces quelques lignes énumérées résument mes trente et une années passées dans la filière de l'hôtellerie-restauration. Depuis très tôt, j'avais cette envie de devenir cuisinier, cette orientation professionnelle m'a hanté dès l'âge de 12 ans en sixième en regardant maman cuisiner alors que j'effectuais mes devoirs sur la table de la cuisine. À cette époque, nous étions peu soucieux car le système éducatif qui s'offrait à nous était très simplifié, les filières existantes pour s'orienter étaient toutes tracées et l'insertion économique et sociale y était relativement aisée.

Je suis fier de cette évolution sociale et professionnelle que j'ai bâtie petit à petit, et à chaque moment de cette évolution j'ai toujours trouvé l'ombre d'une personne pour m'aider ou me soutenir dans mes projets. C'est la formation tout au long de la vie !

Maintenant, je voudrais transmettre cette vision d'aide, de soutien, de « compagnon de route » dans mon monde éducatif et professionnel, et partager cela avec mes élèves à travers ce nouvel outil pédagogique : l'accompagnement personnalisé.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	11
AVANT PROPOS.....	13
SOMMAIRE.....	15
INTRODUCTION.....	17
PARTIE 1 - REVUE DE LITTÉRATURE ET CADRAGE THÉORIQUE.....	21
<i>Chapitre 1 : L'accompagnement dans le système éducatif.....</i>	<i>23</i>
<i>Chapitre 2 : L'accompagnement personnalisé.....</i>	<i>33</i>
<i>Chapitre 3 : L'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel cuisine.....</i>	<i>71</i>
CONCLUSION DE LA REVUE DE LITTÉRATURE.....	77
<i>Chapitre 4 : Problématisation et hypothèses.....</i>	<i>79</i>
PARTIE 2 - PROTOCOLE DE RECHERCHE, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	81
<i>Chapitre 1 : Méthodologie de recherche.....</i>	<i>83</i>
<i>Chapitre 2 : Présentation des résultats.....</i>	<i>86</i>
<i>Chapitre 3 : Entretien semi-directif.....</i>	<i>110</i>
<i>Chapitre 4 : Analyse, interprétation et discussion des résultats au regard de la littérature.....</i>	<i>118</i>
CONCLUSION DE LA RECHERCHE.....	127
PARTIE 3 - PRÉCONISATIONS ET EXTENSIONS PÉDAGOGIQUES.....	131
<i>Chapitre 1 : Préconisations.....</i>	<i>133</i>
<i>Chapitre 2 : Mémento action : Comment mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé ?.....</i>	<i>146</i>
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	167
BIBLIOGRAPHIE.....	171
ANNEXES.....	175
TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	257
INDEX DES AUTEURS.....	259
TABLE DES FIGURES, LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES PHOTOS.....	261
TABLE DES MATIÈRES.....	265

INTRODUCTION

A PRÈS VINGT ANNÉES d'enseignement dans les métiers de l'hôtellerie-restauration, il ne s'est pas passé une période sans que je puisse accompagner un élève, le conseiller, le guider, l'amener à construire petit à petit son insertion professionnelle. Quelquefois, des anciens élèves viennent me rendre visite ou me contactent pour me donner de leurs nouvelles, pour échanger sur leurs parcours. Et, ma plus grande satisfaction est de constater leur réussite professionnelle et leur intégration sociale.

Mais durant ces vingt années, j'ai pu m'apercevoir que les élèves avaient changé, ce n'est plus tout à fait le même public que j'ai en « face de moi ». Un public plus hétérogène, ayant plus de difficulté à se situer dans un contexte professionnel à définir, demandant que l'on soit plus attentif à ses attentes, moins concentré mais ayant de grandes capacités d'adaptation et d'autres compétences. Nous avons en effet devant nous la fin de la génération Y, « *la digital natives ou net generation* »¹ et maintenant la génération Z, « *la génération silencieuse ou génération alpha* »².

Un des premiers enjeux que s'est fixé l'Éducation nationale, est d'assurer une réussite scolaire pour tous, afin « *que chacun, quelle que soit son origine sociale et géographique, puisse accéder au niveau de qualification le plus élevé possible dans la voie qu'il a choisie* »³. Et effectivement, depuis un peu plus de deux siècles (Constitution de l'An I – 1^{er} République du 24 juin 1793 – articles 22 et 122), l'éducation est une des priorités majeures du système éducatif français.

Les gouvernements successifs ont apporté leur soutien à l'amélioration de ce système, mais il faudra attendre les années quatre-vingt et un changement majeur dans la politique de la ville afin de réduire une « fracture sociale » qui se dessine, pour que l'éducation devienne une priorité nationale. Et en 1989, monsieur Lionel JOSPIN, ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, rénove le cadre législatif de l'éducation par la loi du 10 juillet 1989 parue au JORF du 14 juillet 1989, dite loi Jospin. Cela aura été le point de départ des changements éducatifs d'aujourd'hui.

¹ Wikipédia. *Génération Y* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/Ezux>. (Consulté le 10-05-2015)

² Wikipédia. *Génération Z* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/LwWBjf>. (Consulté le 10-05-2015).

³ Ministère de l'Éducation nationale. Refondons l'école de la République, La réussite scolaire pour tous [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/hUaAZn>. (Consulté le 10-05-2015).

Néanmoins, les formations professionnelles restent souvent vécues comme « l'école de la dernière chance » pour certains élèves, et souvent, pour les élèves les plus en difficulté, elles sont vécues comme une « issue de secours ». Mais la rénovation de la voie professionnelle engagée en 2009 par monsieur Xavier DARCOS pour rétablir son prestige et en faire une voie d'excellence, va permettre à tout le système scolaire de bénéficier d'un dispositif novateur dans le milieu scolaire : l'accompagnement personnalisé.

Partant de ce constat, et enseignant à ces élèves de la voie professionnelle, c'est tout naturellement que nous avons défini notre thème de recherche sur l'accompagnement personnalisé dans le système éducatif français. Cette thématique a d'abord suscité une phase interrogative, et c'est spontanément que nous avons dégagé une question de départ, comme fil conducteur de notre recherche : quels sont les enjeux de l'accompagnement personnalisé ?

À la suite de cette question de départ, nous avons exploré de nombreuses pistes de recherche pouvant étayer notre travail. En effet, nous nous sommes peu à peu imprégnés de notre sujet qui sous-entend plusieurs notions à aborder. Quel rôle représentatif l'accompagnement personnalisé occupe-t-il au sein du système éducatif ? Que signifie ce terme d'accompagnement ? Qu'est-ce que c'est ? Quel est son cadrage théorique et officiel ? Quels sont les différents dispositifs mis en place ? À qui cela s'adresse-t-il ? Quels sont les acteurs et quels rôles occupent-ils ? Quelles aides apportent-ils aux élèves pour poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles ? Pourquoi est-ce si important ? Quels en sont les intérêts et les enjeux pour le système, pour l'élève ?

Au-delà de toutes ces interrogations, nous constatons que bon nombre d'élèves quittent prématurément le système scolaire sans qualification⁴, ne maîtrisent pas toutes les bases fondamentales du socle commun avant leur entrée au lycée, ou bien, manquent de confiance en eux et d'autonomie pour fixer leurs choix personnels et professionnels. L'accompagnement personnalisé serait-il le dispositif permettant de résoudre toutes ces difficultés ? C'est le travail que nous allons mettre en évidence dans la première partie de ce mémoire.

Notre thème abordant le système éducatif français, nous présenterons sommairement celui-ci et démontrerons que différents dispositifs d'accompagnement sont opérationnels dans

⁴ Ministère de l'Éducation nationale. *Les objectifs fixés par le projet de loi* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/QiZ2n>. (Consulté le 26-11-2013).

notre système d'éducation, et ferons un point sur la situation éducative française en précisant les constats et les objectifs à atteindre pour améliorer la tendance actuelle.

Nous analyserons également toute la polymorphie spécifique à l'accompagnement personnalisé, son contexte théorique, en partant du cadre officiel pour développer ensuite tous les moyens mis en œuvre pour favoriser la réussite scolaire de tous les élèves, ses moyens organisationnels, ses enjeux, ses objectifs, et bien entendu cette nouvelle approche et démarche pédagogique. Nous ne manquerons pas aussi d'élargir cette analyse en présentant deux aspects complémentaires à l'accompagnement personnalisé, que sont le tutorat et le volet orientation, qui contribuent à développer le projet personnel de l'élève.

Poursuivant notre étude sur le concept de l'accompagnement personnalisé, nous tenterons aussi de mettre en évidence le lien pouvant exister entre l'accompagnement personnalisé et l'acquisition des apprentissages au travers de « l'apprendre à apprendre », ainsi que le développement de l'autonomie des élèves participant à ces séances.

Cette revue de littérature nous amènera à déterminer une lacune qui nous orientera à mener une recherche liée aux concepts de « l'apprendre à apprendre », de l'autonomie et de l'orientation dans l'AP. Cette recherche sera conduite par un questionnaire auto-administré s'adressant aux enseignants en baccalauréat professionnel de France métropolitaine et des DOM-TOM, et d'un entretien semi-directif mené auprès d'experts, membres du corps d'inspection.

Aux résultats obtenus du questionnaire et de notre enquête, nous serons en mesure de répondre aux différentes hypothèses que nous avons émises et ainsi, de les valider ou invalider toutes, ou en partie. Enfin, nous n'oublierons pas d'évoquer certaines limites à notre travail de recherche. Après tout ce travail d'exploration et de recherche achevé, nous proposerons en dernière partie de ce mémoire, quelques préconisations et extensions pédagogiques relatives à notre thématique de départ.

La première préconisation présentera un atelier sur le positionnement des élèves entrant en seconde, nous exploiterons par la même occasion un travail sur le savoir-vivre et le savoir-être ainsi que les qualités requises dans la profession envisagée.

Notre deuxième préconisation concernera un atelier sur la vie active. Elle s'adressera aux élèves de première pour les aider à concevoir leurs premiers documents personnels de recherche d'emploi, en l'occurrence l'élaboration d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Et l'ultime préconisation aura pour thème l'atelier « création, dressage et décor à l'assiette », s'adressant aux élèves de terminale. Il aura pour but de développer leur sens critique et créatif au travers de divers exemples de dressage. Ce sera aussi l'atelier permettant de réviser pour l'examen final et donner ainsi des idées de dressage ou de décor. Enfin, il approfondira les compétences en réalisation technique pour des bacheliers voulant poursuivre leurs études en BTS hôtellerie-restauration.

Puis, pour terminer cette troisième partie, nous proposerons un mémento action sur la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pluriannuel s'adressant au cursus de baccalauréat professionnel cuisine. Ceci permettra entre autres pour les enseignants désirant mettre en place un dispositif d'AP ou voulant s'informer sur le contenu de ses séances, de prendre certains exemples pour affiner leur travail.

Ce mémoire de recherche a donc pour mission de nous éclairer sur les relations dépendantes ou interdépendantes entre l'accompagnement personnalisé, « l'apprendre à apprendre », l'autonomie et l'acquisition des apprentissages. Nous tenterons tout au long de ce mémoire de résoudre l'ensemble de toutes les interrogations que nous nous sommes posées au tout début de cette ébauche.

**PARTIE 1 - REVUE DE
LITTÉRATURE ET
CADRAGE THÉORIQUE**

LES INTENTIONS fixées par l'État au travers de différents projets de loi sont fondamentales : « Une École juste pour tous et exigeante pour chacun »⁵. Quelques passages du code de l'Éducation seront énoncés pour positionner l'objectif que s'est fixé le système éducatif français.

Article L111-1 (modifié par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 2) : « L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. L'école garantit à tous les élèves l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique ».

L'article L111-2 illustre aussi le fait que l'instruction scolaire contribue à l'éducation de chaque élève en consolidant son épanouissement tout en poursuivant l'acquisition de savoirs, afin de construire avec autonomie son avenir professionnel en tant qu'homme et citoyen responsable, tout en devenant autonome dans ses choix, et ce, tout au long de la vie. Dans ce premier chapitre, nous nous attacherons à présenter le système éducatif français dans sa globalité et l'accompagnement sous une forme généraliste.

Chapitre 1 : L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

1. PRÉSENTATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

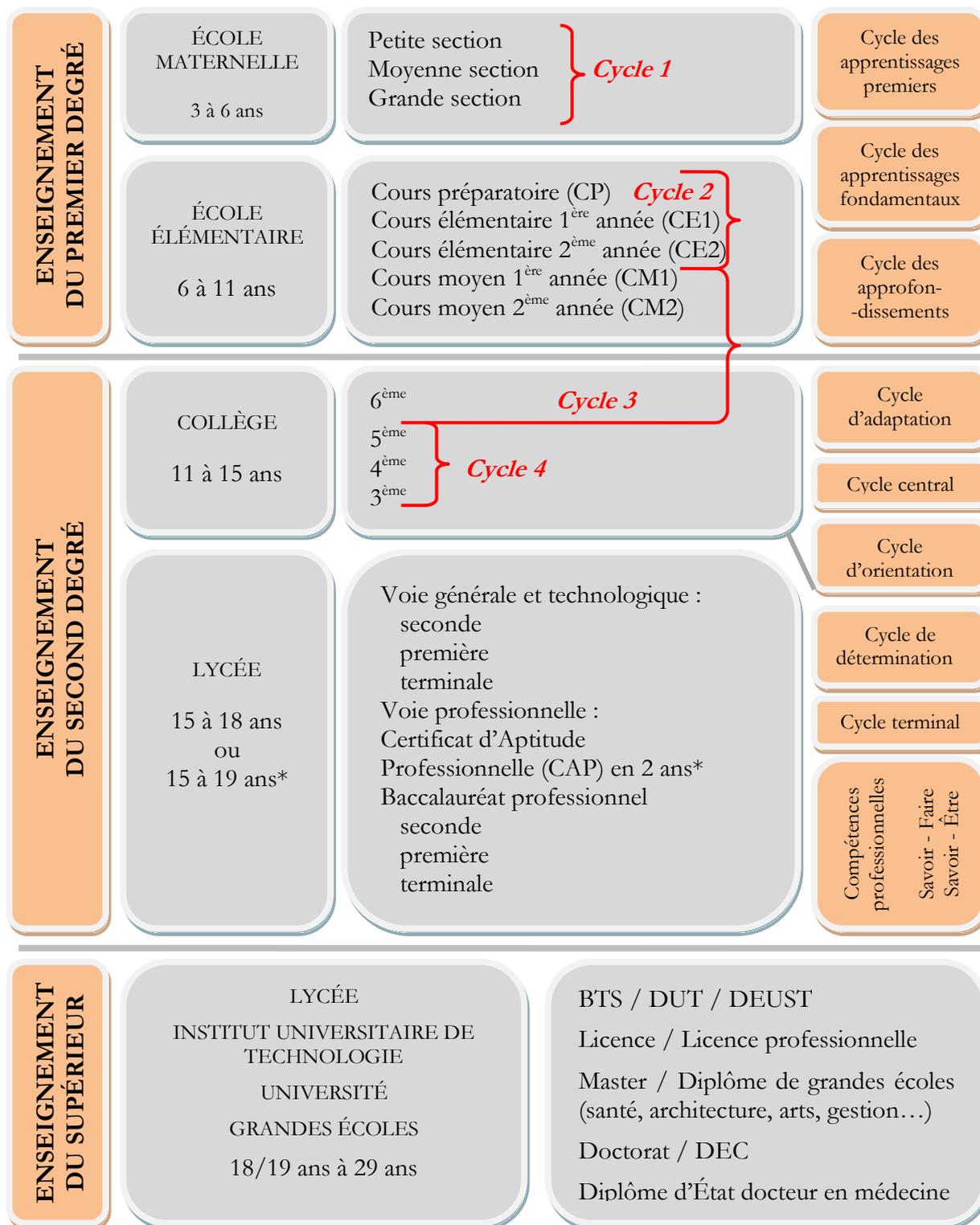
L'instruction est obligatoire pour tous les enfants de six ans à seize ans révolus⁷, mais il est possible d'être accueilli dans le système éducatif dès l'âge de deux ans et demi et de quitter celui-ci au alentour de vingt huit ans. Au cours de son cursus scolaire, l'« enfant » devra « franchir » différents paliers qui l'amèneront du premier degré à l'enseignement supérieur.

⁵ opus cité note 4.

⁶ Ministère de l'Éducation nationale. *Code de l'Éducation, Article L111-1* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/RfXM34>. (Consulté le 17-11-2014).

⁷ Service Public.fr. *L'instruction obligatoire* [en ligne]. Disponible sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1898.xhtml>. (Consulté le 17-11-2014).

Figure 1 : Le système éducatif français⁸



Le décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013 organise de nouveaux cycles pour l'école et le collège, avec une mise en place progressive à partir de la rentrée 2014 (*en rouge dans la figure*).

⁸ Dossiers de l'enseignement scolaire. *L'enseignement scolaire en France*, 2012, Éduscol Éducation /Dossiers [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/sjinLK>. (Consulté le 24-11-2014).

2. LE POINT SUR LA SITUATION ÉDUCATIVE FRANÇAISE

2.1. Constats du système éducatif

Nous observons aujourd'hui un manque de motivation de certains jeunes scolarisés, dû à la difficulté du milieu économique et social devenu incertain dans lequel ils n'arrivent plus à se projeter vers un avenir professionnel et social stable. Aussi, face au manque de repères dans un monde économique demandant de plus en plus de technicité, ces jeunes ont tendance à rejeter toute culture de projet, qu'il soit d'orientation, personnel, d'insertion ou de carrière⁹.

Plusieurs caractéristiques sont à prendre en compte sur la réussite scolaire des élèves :

- la massification de l'enseignement scolaire depuis la réforme HABY de 1975, avec l'apparition du collège unique, où tous les élèves étant massés au sein d'une même classe soulève le problème de l'hétérogénéité des niveaux (AUDUC, 2008, p. 30), d'où un apprentissage plus difficile pour certains élèves qui auraient tendance à rejeter le système scolaire ;
- l'origine sociale des élèves ayant un rôle prépondérant dans l'intérêt que ceux-ci portent aux études, un élève d'origine sociale défavorisée rencontre plus d'obstacles qu'un autre ;
- le genre a son importance, les filles réussissent mieux que les garçons, 80 % contre 60 % selon AUDUC (2008, p. 35), et travaillent sur le long terme avec intérêt (DOUILLACH, CINOTTI, MASSON, 2002, p. 16).

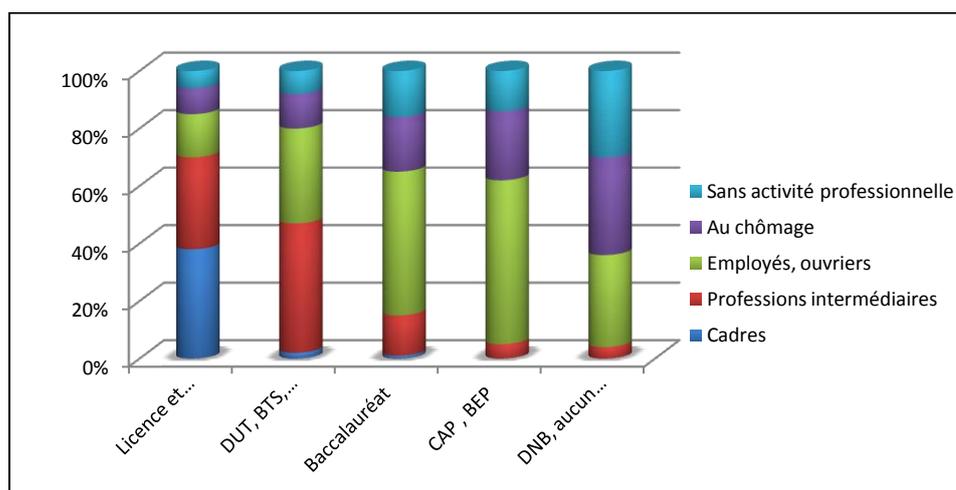
Selon le ministère de l'Éducation nationale :

- 20 % des adolescents ont des difficultés en langue française, soit un élève sur cinq, et ce pourcentage est en hausse de 30 % sur 10 ans ;
- la France en moins bonne posture dans les classements PISA, 18^e sur 34 pays de l'OCDE, mais reste dans la moyenne ;
- entre la corrélation des résultats scolaires et l'origine de la catégorie sociale des jeunes, la France occupe le 28^e rang ;
- décalage important de la réussite scolaire selon les zones géographiques où sont situés les établissements scolaires ;
- 12 % des jeunes de 18 à 24 ans ont décroché sans qualification en 2011 ;

⁹ BOUTINET Jean-Pierre. Questionnement anthropologique autour de l'accompagnement. *Éducation permanente*, 2002-4, n° 153, p. 241-250 [en ligne]. Disponible sur <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=14428327>. (Consulté le 14-04-2013).

- les jeunes sans qualification ont deux fois plus de probabilité de se retrouver sans emploi¹⁰.

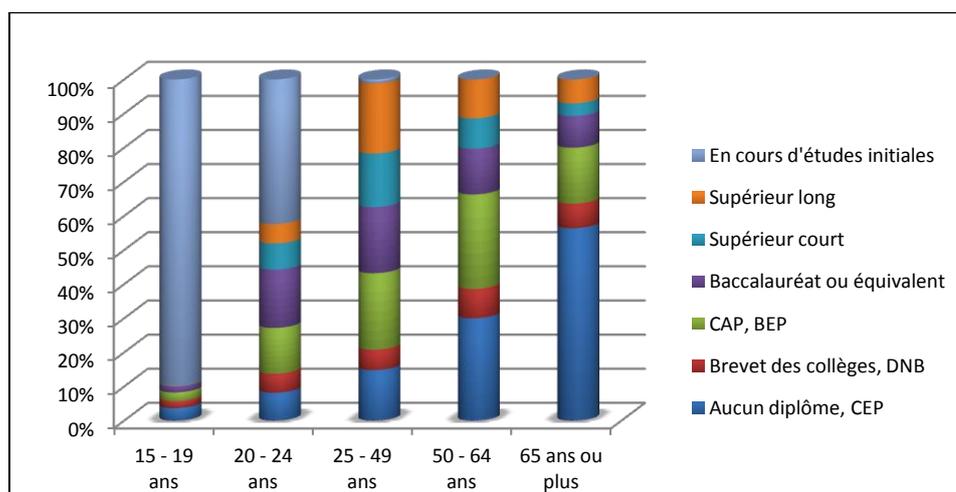
Graphique 1 : Situation professionnelle en 2013 des jeunes sortis depuis un à quatre ans¹¹



Source : Ministère de l'Éducation nationale- Données 2013-2014

Cependant, MÉDIONI (2009) affirme aussi que les baisses enregistrées par les enquêtes PIRLS et PISA sont assez modestes, et selon une analyse faite en 2007 par monsieur Xavier Darcos, notre système arrive à une situation d'ultime réflexion après tant d'années glorifiées de succès (AUDUC, 2008, p. 233). Après la période de l'école pour tous est venue maintenant celle de la qualification des jeunes français (*ibid.*) !

Graphique 2 : Niveau de diplôme selon l'âge en 2012¹²



Source : Insee, enquêtes Emploi - Données 2012-2013

¹⁰ opus cité note 4.

¹¹ L'éducation nationale en chiffres. *Statistiques - publications annuelles - Année scolaire 2013-2014* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid57111/l-education-nationale-en-chiffres.html>. (Consulté le 17-11-2014).

¹² Institut National de la Statistique et des Études Économiques. *Niveau de diplôme selon l'âge en 2012* [en ligne]. Disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF07232. (Consulté le 17-11-2014).

Mais face aux différents constats énumérés et aux graphiques ci-avant, les jeunes d'aujourd'hui ne restent pas moins qualifiés que les générations précédentes. Aussi, selon AUDUC (2008, p. 11), le bilan sur le niveau scolaire des élèves est même meilleur que celui des générations antérieures mais la « donne » n'était pas la même concernant l'école pour tous : « en 1950, 10 % de la classe d'âge entrait au collège, soit 10 % « de joueurs » et 100 % de « gagnants » ; en 1970, 30 % de « joueurs » et toujours 100 % de « gagnants » ; aujourd'hui, en 2007, 100 % de « joueurs » et seulement 65 à 70 % de « gagnants » » (AUDUC, 2008, p. 13).

Donc aujourd'hui nous devons « guider » tous les élèves vers la réussite dans l'épanouissement de leur scolarité et favoriser l'émergence d'un désir par rapport à leur parcours d'orientation afin qu'ils puissent s'intégrer de façon appropriée dans leur vie sociale et professionnelle.

2.2. Objectifs à atteindre

Suite aux constats définis dans les paragraphes précédents, l'Éducation nationale impose des objectifs pédagogiques bien précis pour enrayer ces phénomènes et favoriser une éducation d'excellence pour tous les jeunes. Qu'ils soient didactiques, éducatifs ou culturels, ces objectifs ont pour mission :

- de consolider et renforcer la maîtrise des bases fondamentales du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin de leur scolarité¹³ ;
- de diminuer les inégalités sociales de 10 % en matière d'acquisition des connaissances quel que soit l'origine scolaire des élèves ;
- de réduire de moitié le nombre d'élèves quittant le cycle scolaire sans avoir de qualification ;
- d'amener 100 % d'une génération à une qualification professionnelle de base (niveau V), 80 % au baccalauréat et 50 % vers le supérieur (BTS, licence...) *ibid.*

Nous comprendrons bien que le rôle de l'école d'aujourd'hui est d'accompagner les élèves pour les soutenir dans l'acquisition de compétences et savoir-faire en mobilisant toutes leurs aptitudes intrinsèques, et de les conduire vers une perspective d'intégration sociale (AUDUC, 2008, p. 12). Ces propos répondent aussi à une démarche politique, comme dans toute société libérale, dans le changement des fonctions de l'école pour réconcilier l'élève

¹³ Ministère de l'Éducation nationale. *Parcours de découverte des métiers et des formations, Circulaire n° 2008-092 du 11-7-2008* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/29/MENE0800552C.htm>. (Consulté le 23-11-2013).

avec la société¹⁴ et répondre au principe égalitaire de la formation pour tous d'une population de plus en plus hétérogène¹⁵. L'apparition de l'accompagnement personnalisé vient répondre en partie à ces objectifs et il se généralise à tous les cursus (du baccalauréat général et technologique depuis la rentrée 2010¹⁶ au collège depuis la rentrée 2011¹⁷).

Avant de poursuivre notre investigation sur le thème de l'accompagnement, il convient de définir l'interprétation sémantique des termes relatifs à l'accompagnement : accompagner, accompagnement, accompagnateur...

3. DÉFINITION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les termes d'accompagnement, accompagner, accompagnateur apparaissent dans la représentation originelle du compagnonnage.

Selon le dictionnaire LAROUSSE, l'accompagnement est « l'action d'accompagner », et la terminologie du verbe est définie comme suit : « *aller quelque part avec quelqu'un, escorter ou conduire ; mettre en place des mesures visant à atténuer les effets négatifs, assister, aider* ». Cette action est accomplie par un accompagnateur qui, selon toujours le même ouvrage, définit cette notion comme « *personne qui accompagne et guide un groupe ou une autre personne* ». L'accompagnement représente la démarche d'accompagner.

Pour GUÉRIN (2009), la vision qu'il porte à l'accompagnement s'appuie sur la même définition dans laquelle il ajoute la notion de « *conseil et d'aide* ». Il souligne aussi qu'accompagner se rapporte au compagnonnage dans une idée de contribution égalitaire entre différents individus « *la vie, le pain, les activités...* » dans un souci d'intérêt commun « *la solidarité* ».

PAUL (2009) nous en apprend un peu plus sur l'origine du verbe accompagner dont l'étymologie renvoie à « *ac-cum-pagnis, ac (vers), cum (avec), pagnis (pain)* »¹⁸. Pour cette auteure il s'appuie sur deux aspects, « *la relation et le cheminement* »^{ibid.}, et apparente l'accompagnement à une forme de « *coaching et d'entraînement* »^{ibid.} comme dans le monde du travail. Elle nous

¹⁴ CAUTERMAN Marie-Michèle et DAUNAY Bertrand. « La jungle des dispositifs ». *Recherches, Programmes, programmation*, 2010-1, n° 52, p. 9-23 [en ligne]. Disponible sur http://www.recherches.lautre.net/iso_album/009-023_cauterman-daunay.pdf. (Consulté le 30-11-2013).

¹⁵ SUCHAUT Bruno. L'aide aux élèves : diversité des formes et des effets des dispositifs, *Communication aux 2^{èmes} rencontres nationales sur l'accompagnement*, Apr 2009, St-Denis, France [en ligne]. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00376762/document>. (Consulté le 24-11-2013).

¹⁶ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010, Circulaire n° 2010-013 du 29-1-2010* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html>. (Consulté le 12-11-2013).

¹⁷ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin officiel n° 31 du 1^{er} septembre 2011, Circulaire n°2011-118 du 27-7-2011, Classe de sixième, Accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/nxcSCq>. (Consulté le 23-11-2013).

¹⁸ PAUL Maela. *Accompagnement. Recherche & formation*, 2009, n° 62, p. 91-107 [en ligne]. Disponible sur <http://rechercheformation.revues.org/435>. (Consulté le 01-12-2013).

signale aussi que l'accompagnement est une situation égalitaire d'un point de vue relationnel fort réunissant deux individus à statut social différent dont l'activité de l'un est de favoriser l'apprentissage de l'autre. Une seconde approche sur la définition de l'accompagnement nous est présentée par PAUL (2009).

En effet, l'accompagnant est une personne essentielle car en son absence il n'y aurait pas d'accompagnement. Ses objectifs sont « *d'aider, soutenir et valoriser* »¹⁹ l'élève sans pour autant faire le travail à sa place, il tient juste un rôle de « second ». Cet accompagnement est apparenté comme un chemin dissocié de périodes ou étapes différentes :

- observer et identifier le problème ;
- rechercher des solutions ;
- mettre en action l'aide ou le soutien.

L'accompagnement est donc bien une action et une relation entre deux personnes (l'accompagnant et l'accompagné) durant toutes les étapes du processus qui reste temporel jusqu'à ce que l'élève puisse se prendre en charge seul. Et KAYSER (2009) ajoute que l'élève doit s'émanciper, s'intégrer, pour partager un « *vivre ensemble en société* ».

Enfin, « accompagner » est décrit comme « *aller avec : l'accompagnateur ne précède pas, il ne corrige pas, il n'est pas le maître, il est compagnon de route* » (VIAL, CAPARROS-MENCACCI, 2007¹⁹).

4. GENÈSE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le point de départ de la volonté de l'État pour améliorer et élever le niveau des jeunes est apparu lors de la promulgation de la loi du 10 juillet 1989 : « *La Nation se fixe comme objectif de conduire d'ici dix ans l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou du brevet d'études professionnelles (BEP) et 80 p. 100 au niveau du baccalauréat* »²⁰, elle favorise aussi l'éducation tout au long de la vie pour tous et de façon égalitaire.

Depuis 26 ans, et après plusieurs lois et décrets, cette valorisation du système scolaire nous a mené vers le chemin de la rénovation de la voie professionnelle par la réforme du baccalauréat professionnel en cycle de trois ans voulue par monsieur Xavier DARCOS, ministre de l'Éducation nationale, en septembre 2008. Cette réforme doit :

- permettre un niveau de qualification pour tous les élèves ;

¹⁹ cité par LAUNAY (2009)

²⁰ Legifrance. *Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/roX3Gd>. (Consulté le 10-12-2012).

- faciliter la poursuite d'études vers l'enseignement supérieur ;
- favoriser la personnalisation des parcours de formation (les passerelles) ;
- assurer aux élèves la poursuite d'un parcours de formation du CAP au BTS en lycée professionnel²¹.

Et depuis peu, la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République « *concrétise l'engagement de faire de la jeunesse et de l'éducation la priorité de la Nation* »²². Donc la volonté de l'État, d'assurer une réussite éducative et de favoriser l'insertion économique et sociale, est clairement fixée. Nous devons aussi tenir compte des différences entre les jeunes, et pour répondre à leur projet de réussite éducative, la mise en œuvre de diverses dispositions dans chaque établissement scolaire doit permettre à ceux-ci de :

- se cultiver et renforcer leur apport de connaissances, qu'il soit dans le cadre du socle commun ou disciplinaire ;
- se voir offrir une aide méthodologique pour étudier plus efficacement dans chaque champ disciplinaire ;
- se préparer à un métier dans le cadre du projet d'orientation pour s'insérer avec efficacité et cohérence dans la vie économique et professionnelle ;
- s'insérer socialement dans la vie quotidienne en assumant ses responsabilités de citoyen ;
- se révéler personnellement et professionnellement pour réussir leur avenir en société²³.

Cette pluralité de conditions doit permettre à tous d'accéder à une formation professionnelle à l'issue de son parcours scolaire ou durant toute sa vie professionnelle, par l'application d'une éducation permanente, dans le but de réduire « *les inégalités et les risques d'exclusion sociale et économique* » selon l'article D122-4 du Code de l'Éducation.

Aussi, chaque élève doit maîtriser le socle commun à l'issue de sa scolarité obligatoire pour lui permettre de construire son projet, réussir sa vie professionnelle et de citoyen, et

²¹ Ministère de l'Éducation nationale. *Lettre du ministre de l'Éducation nationale, monsieur Xavier Darcos aux chefs d'établissement de lycées professionnels* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/pvdO0s>. (Consulté le 04-03-2013).

²² Ministère de l'Éducation nationale. *La refondation de l'École de la République* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/pid29462/la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>. (Consulté le 26-04-2015).

²³ Legifrance. *Code de l'Éducation, Partie législative* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/npUz94>. (Consulté le 10-11-2013).

poursuivre ses études : « *le socle commun est le ciment de la Nation* »²⁴. De même, il doit permettre à chaque élève la maîtrise de « *compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie* »^{ibid.} définies par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne :

- la communication dans la langue maternelle ;
- la communication en langues étrangères ;
- la compétence en mathématiques et les compétences de base en sciences et technologies ;
- la compétence numérique ;
- apprendre à apprendre ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'esprit d'initiative et d'entreprise ;
- la sensibilité et l'expression culturelles²⁵.

5. L'ACCOMPAGNEMENT STRUCTUREL

5.1. Différentes formes d'accompagnement

CLERC (2009) en dénombre quatre dans notre système éducatif, celles :

- « *visant à favoriser ou à compléter les apprentissages ;*
- *accompagnant les parcours individuels de formation ;*
- *initiant à des pratiques culturelles, artistiques ou sportives ;*
- *facilitant la socialisation des enfants et ados présentant des handicaps moteurs, des déficits sensoriels ou des troubles du développement ».*

Nous présentons les différents dispositifs du système éducatif (annexe A, page 177) mis en place pour l'accompagnement des élèves du primaire et du secondaire.

5.2. Différentes caractéristiques dans la relation accompagnatrice

Dans un échange permanent entre accompagnant et accompagné, l'accompagnement instaure l'écoute et un travail commun dans une entente réciproque. Cinq caractéristiques sont mises en évidence par FOUART (2005) dans la relation d'accompagnement²⁶ :

²⁴ Ministère de l'Éducation nationale. Bulletin officiel n° 29 du 20-07-2006, Socle commun de connaissances et de compétences [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/cWzWHJ>. (Consulté le 10-11-2013).

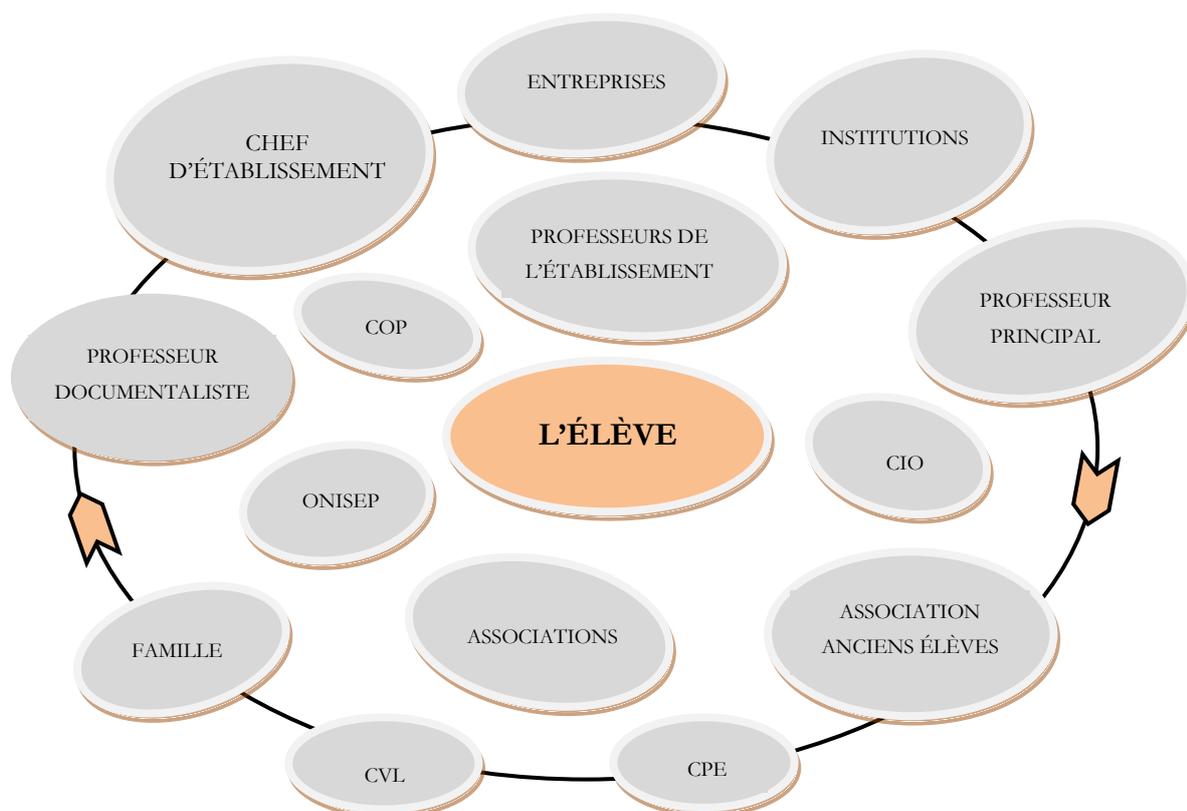
²⁵ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne. Journal officiel L 394 du 30.12.2006. *Recommandation 2006/962/CE du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/o9tXZF>. (Consulté le 30-12-2013).

²⁶ FOUART Jean. « Relation d'aide, fluidité sociale et enjeux symbolico-identitaires » Du paradigme réparateur au paradigme de l'accompagnement. *De Boeck Supérieur / Pensée plurielle*, 2005/2, n° 10, p. 97-117 [en ligne]. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-2-page-97.htm>. (Consulté le 08-10-2014).

- asymétrique : associe au minimum deux personnes de statut égalitaire différent ;
- contractualisée : réunie ces personnes vers un but commun sous forme de contrat ;
- circonstancielle : répond à des objectifs précis pour arriver au but fixé par le contexte ;
- temporisée : est limitée dans le temps et séquencée ;
- co-mobilisatrice : car ce sont deux personnes (accompagnant / accompagné) allant ensemble dans le même sens^{ibid.}.

5.3. Acteurs de l'accompagnement

Figure 2 : Intervenants de l'accompagnement en lycée professionnel



Cette figure démontre la pluralité et les liens entre les différents acteurs de l'accompagnement personnalisé qui gravitent tels des « satellites » autour d'un « noyau central », l'élève, afin de mobiliser toutes les ressources utiles pour la réussite de celui-ci. L'accompagnement s'inscrit dans une logique de projet d'établissement : « *il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves* »²⁷. Il met en relation divers intervenants décidant tous ensemble du meilleur procédé pour la mise en place de celui-ci dans l'établissement scolaire.

²⁷ Legifrance. Code de l'Éducation, Les établissements d'enseignement scolaire, Dispositions communes [en ligne]. Disponible sur <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2000/special7/vol1/volume1.pdf>. (Consulté le 10-11-2013).

Chapitre 2 : L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Après avoir exploré les aspects généralistes de l'accompagnement, nous allons donc à partir de ce point, recentrer notre réflexion sur l'accompagnement personnalisé proprement dit : la situation du contexte, les dispositifs, les objectifs et enjeux...

1. CONTEXTE THÉORIQUE

1.1. Cadre législatif

L'accompagnement personnalisé est le dispositif innovant de la rénovation de la voie professionnelle²⁸. Sa structure juridique et organisationnelle est affirmée par différents textes législatifs (annexe B, page 181), qui sont à leur tour interprétés dans le Code de l'Éducation, document de référence législatif. Citons en exemple :

- **l'article D.333-2 du Code de l'éducation modifié par Décret n°2010-100 du 27 janvier 2010 - art. 11 ;**
- **l'article 4 de l'arrêté du 10 février 2009 ;**
- **la circulaire n°2009-068 du 20 mai 2009 parue au BO n°21 du 21 mai 2009 ;**
- **le bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010.**

1.2. Positionnement de l'accompagnement personnalisé

L'Éducation nationale met tout en œuvre pour valoriser la voie professionnelle et en faire un cursus d'excellence trop longtemps décrié. Auparavant, les formations professionnelles étaient perçues comme des « voies de garage » pour des élèves en difficulté ou ne pouvant poursuivre en voie générale.

Depuis 2009, « *la rénovation de la voie professionnelle a pour objectif premier d'augmenter le niveau de qualification des jeunes sortants du système de formation.* »²⁹ L'accompagnement personnalisé est le dispositif pédagogique novateur permettant cela (HAZAN, 2009). Il apporte des solutions selon des besoins identifiés pour chaque élève ; tout en restant dans la démarche collective pour réconcilier l'école et la société au travers « des crises » qu'elles rencontrent selon KAYSER (2009).

²⁸ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin Officiel spécial n° 2 du 19 février 2009, Mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle à la rentrée 2009* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid23850/mene0900147c.html>. (Consulté le 11-11-2013).

²⁹ *ibid.*

1.3. Moyens organisationnels

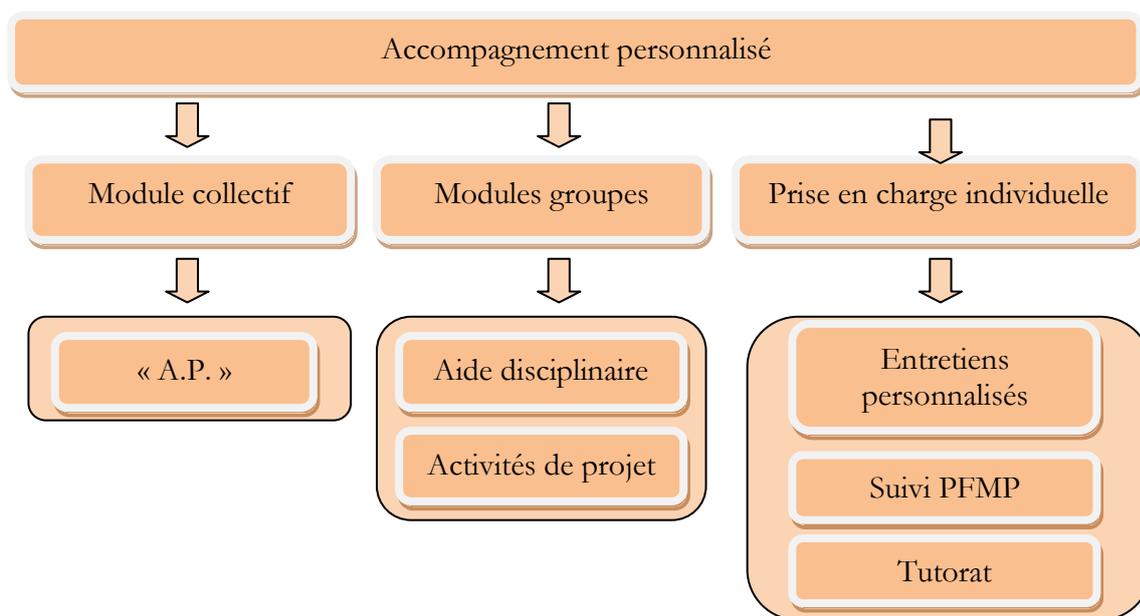
L'AP n'est pas une discipline mais une pratique pédagogique³⁰. Il répond à des besoins spécifiques pour chacun et tous les élèves sont concernés, qu'il s'agisse d'élèves présentant des difficultés ou étant en réussite scolaire, ou désirant affiner leur parcours professionnel et d'orientation (LASSEIGNE, 2009).

Toute l'équipe pédagogique est concernée par l'AP, le professeur principal en est le coordonnateur, et peuvent intervenir d'autres personnes, telles que le CPE, COP, documentaliste... Son contenu est coordonné puis validé par le conseil pédagogique et le chef d'établissement, il est laissé à l'initiative des équipes pédagogiques et des établissements pour son organisation.

Il favorise le travail des équipes en interdisciplinarité et plus particulièrement les matières d'enseignement général pour le renforcement des bases fondamentales. Enfin, les heures d'AP sont bien distinctes dans l'emploi du temps des élèves, d'une durée de 70 h /an soit 2,5 h /semaine, aménagées par séquences ou annualisées selon les besoins.

1.4. Des dispositifs différenciés

Figure 3 : Des dispositifs différenciés



Source : Accompagnement éducatif et pédagogique en lycée professionnel (LASSEIGNE, 2009)

Un bilan-diagnostic de chaque élève est réalisé au début de l'année scolaire par le biais d'entretiens personnalisés pour permettre de positionner l'élève face à ses besoins. Selon le

³⁰ Éduscol. *Questions-réponses sur la voie professionnelle, Accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur <http://eduscol.education.fr/pid26230/questions-reponses-sur-la-voie-professionnelle.html>. (Consulté le 12-11-2014).

repérage des acquis, des compétences et des motivations de chaque élève³¹, différents dispositifs seront mis en place au cours de l'année scolaire. Ceux-ci peuvent être organisés sous forme de modules, de groupes à effectif réduit, en classe entière ou de classe différente, en aide individualisée^{ibid.}, avec en parallèle d'autres soutiens : comme le tutorat pour favoriser une orientation active avec l'élaboration d'un parcours de formation et d'orientation³², les stages passerelles pour une réorientation éventuelle, les stages de remise à niveau et les stages de langues vivantes pour le renforcement des bases fondamentales.

Enfin, des entretiens « diagnostics » sont organisés à chaque trimestre pour positionner l'élève vis-à-vis de ses acquis, de sa formation et de son orientation (LASSEIGNE, 2009).

1.5. Rôle des acteurs de l'accompagnement personnalisé

Tableau 1 : Rôle des différents acteurs dans l'AP³³

ACTEURS	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	TUTORAT	STAGES	
			DE REMISE À NIVEAU	PASSERELLES
Équipe pédagogique	<i>élabore CDI mobilisé pour la mise en œuvre</i>			
Professeur principal	<i>élabore coordonne la mise en œuvre</i>			
CPE / COP	<i>sont en soutien dans la mise en œuvre</i>			
Conseil pédagogique	<i>formalise le projet contribue à l'évaluation en fin d'année</i>	<i>est consulté (nombre maximum d'élèves/ tuteur (enseignants dont documentaliste ou CPE))</i>	<i>les examine</i>	<i>les examine</i>
CVL	<i>est consulté</i>	<i>est consulté</i>		
Conseil d'administration	<i>approuve le projet</i>	<i>approuve le projet d'établissement</i>	<i>les examine</i>	<i>les examine</i>

³¹ *ibid.*

³² opus cité note 16.

³³ Académie de Rouen. *Réforme du lycée, accompagnement personnalisé, avril 2010* [en ligne]. Disponible sur http://www.ac-rouen.fr:ervlet.com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1260747749251. (Consulté le 08-01-2014).

ACTEURS	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	TUTORAT	STAGES	
Chef d'établissement	<i>soumet le projet au CA met en œuvre le projet retenu</i>	<i>décide, intègre au projet d'établissement et soumet au CA, met en œuvre et évalue</i>	<i>les arrête et les intègre au projet d'établissement</i>	<i>les arrête et les intègre au projet d'établissement</i>
Académie			<i>évalue</i>	<i>évalue</i>
Ministère			<i>évalue</i>	<i>évalue</i>

1.6. Objectifs de l'accompagnement personnalisé

Les objectifs de l'AP sont multiples et personnalisent chaque parcours éducatif. Ils dépendent de plusieurs facteurs, qu'ils soient : didactiques, économiques, sociaux... Ces objectifs permettent de « *renouer avec la promesse républicaine de la réussite pour tous* » voulue par la politique de la refondation de l'École de la République³⁴, et ont pour rôle de :

- lutter contre le décrochage scolaire ;
- agir contre le chômage et l'exclusion ;
- répondre à l'hétérogénéité du public scolaire ;
- contribuer à une meilleure insertion professionnelle et sociale ;
- améliorer les résultats scolaires et augmenter le niveau de qualification des jeunes ;
- augmenter et faciliter les poursuites d'études vers le supérieur ;
- préparer une orientation active et construire le projet personnel ;
- apporter aux élèves de meilleures méthodes de travail (aide méthodologique) ;
- apprendre à se situer, définir ses forces et faiblesses, percevoir une image positive de soi-même ;
- développer le désir d'apprendre.

L'AP permet aussi de cibler les carences en apprentissage lors du parcours scolaire, et de familiariser l'élève à l'entrée au lycée par un modèle de socialisation selon CLERC (2009).

1.7. Enjeux de l'AP

Pour GUÉRIN (2009), l'enjeu premier est de développer l'autonomie des élèves en les laissant construire leur projet professionnel et leur capacité d'initiative pour faire les bons

³⁴ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin Officiel n° 15 du 11 avril 2013, circulaire n° 2013-060 du 10-4-2013* [en ligne]. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71409. (Consulté le 09-02-2015).

choix. Et CLERC (2009) précise que ce sont des enjeux cognitifs majeurs pour faciliter l'autonomie des élèves en terme de compétences, pour trouver les ressources ou les outils nécessaires à leur réflexion afin d'analyser et résoudre leurs exercices d'apprentissage.

L'institution scolaire doit permettre de venir en aide à ceux n'ayant pas acquis cette démarche. Cette auteure exprime aussi : « *Il ne suffit pas en effet, de savoir, ni de savoir faire, encore faut-il savoir comment on a agi et à quoi se reconnaît une action réussie dans sa forme et ses résultats* » ^{ibid.}. Aussi, GUÉRIN (2009) expose un enjeu relationnel entre les savoirs sociaux et personnels pour se rassurer vers un avenir que l'élève ne maîtrise pas. Il précise que l'élève devra savoir :

- s'adapter et s'orienter ;
- être mobile et communiquer ;
- organiser son travail, ses activités et se perfectionner ;
- penser et maîtriser le développement économique et social.

BLANCHAR (2009) nous indique que l'accompagnement personnalisé symbolise à lui seul diverses possibilités pédagogiques infinies qu'il suffit de créer ; et que celui-ci doit répondre « *à l'hétérogénéité des groupes, des niveaux, des profils, et à la variabilité des besoins des élèves* » ^{ibid.}. Le succès de la mise en place de l'accompagnement personnalisé demeure dans la personnalisation de celui-ci. Il permettra « *un regain de motivation chez nos élèves ; de redonner du sens à leur présence dans l'établissement scolaire ; et notre propre plaisir à enseigner* » ^{ibid.}.

Pour GLASMAN (2001, p. 297), l'accompagnement aurait une relation importante entre la socialisation des jeunes et la scolarité. Ils reprennent confiance en leur personnalité, leur comportement est plus studieux face au travail, leur attitude en classe est plus disciplinée. Il aurait aussi une conséquence positive sur les résultats scolaires selon GLASMAN (2001, p. 288-289).

1.8. Finalités de l'AP

Pour synthétiser, l'accompagnement personnalisé est d'aider un élève à :

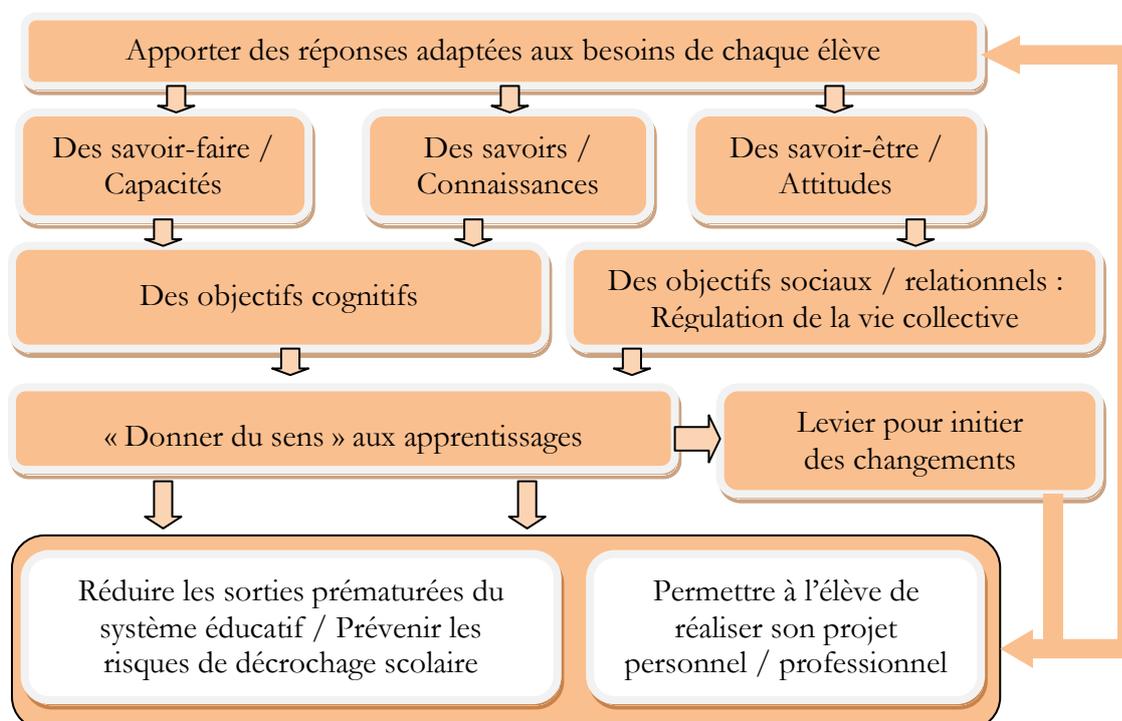
- devenir autonome dans ses choix ;
- « apprendre à apprendre » ;
- résoudre ses difficultés en enseignement général, acquérir les compétences nécessaires à sa formation ;
- approfondir les enseignements spécifiques de la discipline choisie ;
- s'exprimer correctement, se présenter, avoir une estime de soi ;

- adhérer à la vie citoyenne ;
- construire son passage vers l'enseignement post-bac ;
- concevoir son projet personnel et professionnel en prévoyant son avenir.

« Accompagner l'élève, c'est donc l'aider à réussir dans son projet d'élève comme dans son projet de citoyen, et éviter ou pour le moins tenter de minimiser l'échec » (LASSEIGNE, 2009). Et LASSEIGNE (2009) estime que le projet d'établissement doit être un axe majeur pour résoudre les problèmes fréquents souvent affectés à la voie professionnelle mais pas uniquement, « tels que le manque d'implication et de motivation de certains élèves, résultat pour partie d'une orientation par défaut vers la voie professionnelle », d'où un décrochage scolaire qui en est souvent l'issue.

Aussi, HAZAN (2009) nous décrit l'accompagnement personnalisé comme de « l'apprendre à apprendre » dans une évolution identitaire permettant aux élèves d'acquérir les outils nécessaires dans la réalisation de leur apprentissage. Il ajoute aussi l'importance de l'interdisciplinarité et de l'élaboration du projet d'orientation et professionnel dans le dispositif de l'AP dans toutes ses composantes.

Figure 4 : Finalités de l'accompagnement personnalisé



Source : Accompagnement éducatif et pédagogique en lycée professionnel (LASSEIGNE , 2009)

Puis, GLASMAN (2007, p. 76) nous parle aussi de réussite éducative quand l'adolescent vit avec sérénité sa scolarité ; lorsqu'il s'ouvre vers des connaissances culturelles multiples ;

lorsqu'il prend le temps d'apprendre et d'entreprendre ; lorsqu'il se sociabilise avec l'école et ses camarades³⁵. N'est-ce pas là l'état de réussite pour l'AP ?

2. APPROCHE ET DÉMARCHÉ SPÉCIFIQUE

Nous devons adopter une posture pédagogique distincte de celle des décennies passées pour nous appuyer sur la notion du « *comment comprendre ?* » (LANGANAY, 2009), être plus à l'écoute des élèves face à leurs besoins en favorisant « le côté à côté » (LASSEIGNE, 2009) ; car la société d'aujourd'hui attache beaucoup plus d'importance à l'individu devenant acteur de sa destinée scolaire et professionnelle (LANGANAY, 2009).

D'où l'importance de savoir faire des choix au moment opportun tout au long de sa vie, mais pour cela, l'élève doit acquérir l'autonomie nécessaire^{ibid.}. « *Il faut savoir prendre la main d'un enfant pour mieux la lui lâcher* »^{ibid.}, et HAZAN (2009) utilise même le terme d'autonomie intellectuelle.

2.1. Approche relationnelle

2.1.1. Relation élève / professeur

Dans la relation accompagnante pour HAZAN (2009), le professeur sert de « guide », il conseille, il explique, en aucun cas il prend les décisions. Il doit laisser l'élève réaliser ses choix, puiser dans ses ressources pour rechercher les solutions adéquates. Tout repose sur un « pacte » de confiance mutuelle³⁶, nous devons laisser s'émanciper ces adolescents vers l'âge adulte, qu'ils deviennent responsables de leur devenir sans pour autant rester dans « *la théorie de l'enfant roi* » (HAZAN, 2009), juste « *d'être en règle avec les attentes de l'école* » (GLASMAN, 2001, p. 284). Même si cela ne prend pas le chemin espéré par le « guide » et passe par des « méandres ».

Pour cela, nous devons reconsidérer notre façon d'enseigner afin de nous adapter à cette nouvelle posture d'enseignement (accompagner) et non pas de rester sur le transmissible ou le frontal³⁷. Pour LE BOUËDEC (2001) l'accompagnement conduit l'enseignant et l'élève dans une posture relationnelle centrée sur trois « situation- questions » :

³⁵ GLASMAN Dominique. « Il n'y a pas que la réussite scolaire ! » Le sens du programme de réussite éducative, *Informations sociales*, 2007/5 n° 141, p. 74-85 [en ligne]. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-5-page-74.htm>. (Consulté le 03-03-2015).

³⁶ MUNIGLIA Virginie *et al.* Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide, *Agora débats/jeunesse*, 2012/3 n° 62, p. 97-110 [en ligne]. Disponible sur <http://cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-3-page-97.htm>. (Consulté le 16-04-2014).

³⁷ BOURREAU Jean-Pierre et SANCHEZ Michèle. Accompagner les élèves en difficultés : réflexions à partir d'une pratique périphérique et exploratoire, *Colloque international INRP*, mars 2011 [en ligne]. Disponible sur <http://www.inrp.fr/archives/colloques/travail-enseignant/contrib/28.pdf>. (Consulté le 14-04-2013)).

- l'accompagné est en rupture totale avec toute forme de vie, donc « *que faire pour que l'autre retrouve une espérance ?* »^{ibid.} ;
- l'accompagné n'ayant plus de repères pour surmonter ses difficultés, donc « *que faire pour que l'autre retrouve un sens, une direction, un orient ?* »^{ibid.} ;
- l'accompagné étant en conflit avec ses propres choix d'évolution intrinsèque, donc « *que faire pour aider l'autre à mobiliser ses ressources propres de lucidité et de volonté ?* »^{ibid.}.

Ainsi que trois fonctions indispensables que doit relever l'accompagnant (LE BOUËDEC, 2001) :

- être disponible, écouter, accueillir, ajuster (utilité des entretiens personnalisés) ;
- participer à l'épanouissement de l'accompagné, de laisser apparaître ce qu'il veut vivre ou développer ;
- marcher à côté de lui pour développer ses capacités dans son engagement personnel, pour lui donner de l'assurance.

2.1.2. Relation élève / scolarité

L'institution scolaire assure l'intégration sociale des élèves pour une meilleure insertion dans la vie active, d'où l'importance de leur faire comprendre que la scolarité est importante (GLASMAN, 2001, p. 99). Aussi, toutes les formes d'accompagnement les obligent à s'engager personnellement dans leur scolarité (GLASMAN, 2001, p. 51), pour une familiarisation avec l'apprentissage scolaire et un accès à la culture (GLASMAN, 2001, p. 100). En somme, nous demandons à l'élève de faire son « *métier d'élève* »³⁸ et « *d'être en règle avec les attentes implicites ou les exigences explicites de l'École* » (GLASMAN, 2001, p. 100), c'est-à-dire :

- savoir travailler avec efficacité ;
- savoir appréhender les attentes de l'école ;
- savoir gérer son temps et s'organiser ;
- penser que le travail scolaire est le meilleur moyen de réussite.

2.1.3. Relation élève / famille

L'évolution familiale et les perspectives mouvantes (COSTA-LASCOUX, 2009) des dernières décennies ont modifié les relations entre les parents et l'institution. L'engagement de la femme au travail^{ibid.} n'a fait qu'amplifier ces nouvelles tendances. Les deux parents étant

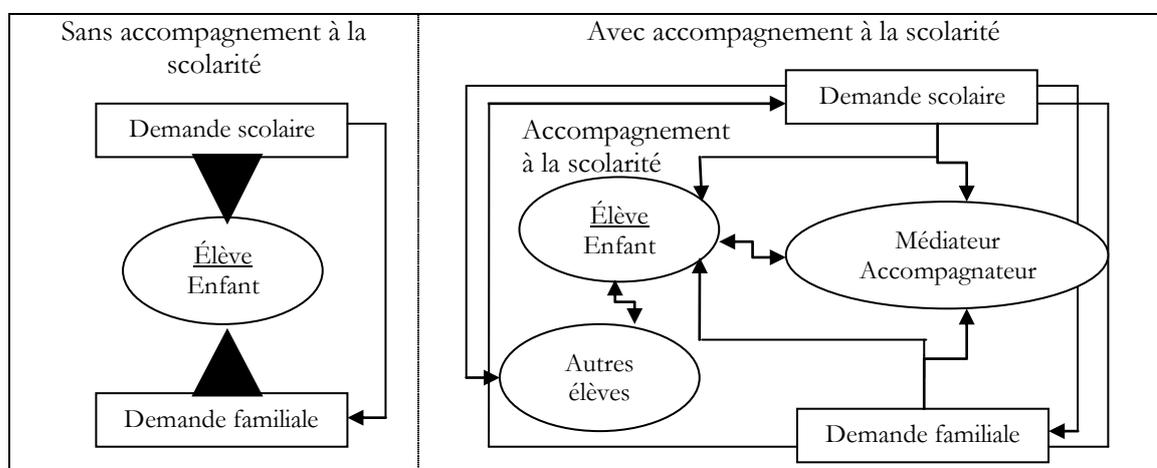
³⁸ GLASMAN Dominique. Le rôle préventif des dispositifs d'aide aux élèves en dehors de l'école, *Informations sociales*, 2010/5 n° 161, p. 58-65 [en ligne]. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-5-page-58.htm>. (Consulté le 12-12-2014).

souvent absents³⁹ pour raisons professionnelles, les élèves sont de plus en plus souvent livrés à eux-mêmes pour le travail et cela génère des conséquences néfastes sur la réussite scolaire^{ibid.}. Une psychologue nous démontre qu'une ouverture de dialogue au sein des familles favoriserait la réussite scolaire (VAN VOOHRIS, 2007⁴⁰).

Selon COSTA-LASCOUX (2009), certaines familles sont en difficulté avec leurs enfants dans le suivi scolaire. Ces difficultés sont de deux ordres^{ibid.} :

- **Ordre relationnel** : parents et enfants souvent en conflit, contrôle parental insuffisant, manque d'implication pour le scolaire ne pouvant donc dissocier le travail et le loisir ;
- **Ordre technique** : face à l'hétérogénéité du niveau d'enseignement des familles et à la formation scolaire devenant de plus en plus technique, certains parents sont dépassés pour aider leurs enfants.

Figure 5 : L'élève face aux demandes scolaires et familiales



Source : L'accompagnement à la scolarité (LE BAIL, 2007, p. 47)

L'accompagnement personnalisé répond donc aux attentes éducatives des familles (COSTA-LASCOUX, 2009), il permet aussi de les réconcilier avec l'institution scolaire^{ibid.}, dans un souci de réussite sociale pour leur enfant.

2.2. Nouvelle démarche d'apprentissage

La démarche globale de la formation scolaire française change peu à peu pour se rapprocher d'une évidence réelle sur la formation tout au long de la vie. Notre système a longtemps valorisé les formations initiales où les élèves étaient « formatés » pour une

³⁹ DO CÉO CUNHA Maria. Les parents et l'accompagnement scolaire : une si grande attente..., *Ville-école-Intégration*, 1998 n° 114, p. 180-200 [en ligne]. Disponible sur <http://www2.cndp.fr/revueVEI/cunha114.pdf>. (Consulté le 20-11-2014).

⁴⁰ cité par LE BAIL (2007).

insertion professionnelle dictée à l'avance⁴¹, une situation longtemps défendue par une volonté politique de solidarité familiale⁴².

Mais, les individus d'aujourd'hui renouvellent sans cesse leur projet professionnel qui évoluera lui aussi tout au long de sa carrière professionnelle (LANGANAY, 2009), cela induit donc un apprentissage vers l'autonomie.

2.2.1. Apprentissage et autonomie

Selon LANGANAY (2009), l'autonomie s'acquiert au fil du temps et requiert un apprentissage. L'AP est un moment favorisant l'autonomie de l'élève dans sa scolarité (CLERC, 2009), et le soutien parental joue aussi un rôle dans l'autonomie, plus les élèves sont suivis et plus ils seront autonomes rapidement⁴³.

Donner une opportunité d'autonomie, c'est aussi « lâcher un peu de lest » de son emprise sur l'élève (DE VECCHI, 2010, p. 230). De même que la réalisation d'un travail personnel mobilise certaines compétences d'adaptation permettant d'occasionner une autonomie grandissante (MANSUY et ZAKHARTCHOUK, 2009, p. 32), qui selon MANSUY et ZAKHARTCHOUK (2009, p. 34), renvoie vers la prise de responsabilité quand l'élève devient apte à travailler seul, le but est « *bien d'aider à se passer d'aide* »^{ibid.}.

2.2.1.1. Repère institutionnel

Selon le pilier sept du socle commun : « *L'autonomie est le complément des droits de l'homme. L'autonomie est aussi une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie personnelle, professionnelle et sociale* »⁴⁴.

2.2.1.2. Capacités attendues

En se limitant à un aspect purement scolaire, un élève autonome est un élève attentif au désir d'apprendre, ayant acquis des méthodes de travail, sachant raisonner et faire des choix, maîtrisant l'apprendre à apprendre, persévérant dans sa démarche d'analyse suivant les consignes données^{ibid.}. Pour DE VECCHI (2010, p. 230), c'est aussi la possibilité pour l'élève de réaliser et concrétiser ses projets personnels. BLANCHARD (2009) renforce cette notion d'autonomie si l'élève satisfait trois conditions :

- discernement et compréhension des consignes données par le professeur ;

⁴¹ CALLU Elisabeth et FRECHON Isabelle. De la prise en charge à l'autonomie..., difficiles parcours de jeunesse, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, Automne 2009 n° 8 [En ligne]. Disponible sur <http://sejed.revues.org/6447>. (Consulté le 17-03-2013).

⁴² *ibid.*

⁴³ *ibid.*

⁴⁴ Legifrance. *Article D.122-2 du code de l'Éducation, décret n°2006-830 du 11 juillet 2006* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/13XSSM>. (Consulté le 15-03-2015).

- reconnaissance et évaluation de ses facultés et méthodes pour réaliser le travail, définir sa capacité à refaire sans être aidé « *capacité de transfert* » ;
- réalisation du travail par l'élève seul.

2.2.1.3. Attitudes développées

Selon LANGANAY (2009), devenir un élève responsable et autonome relève d'une exigence dans l'acte pédagogique de l'enseignant, permettant de développer une aptitude à choisir son orientation, définir ses méthodes d'apprentissage utiles à son évolution citoyenne^{ibid.}.

Par autonomie, nous pouvons aussi élargir d'autres attitudes à développer par l'élève comme « *la motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser* »⁴⁵ ; en mettant en valeur ses connaissances, en s'engageant, en s'investissant, en échangeant ses idées, en ayant une ouverture d'esprit sur tous les aspects environnementaux, tout en sachant se prendre en charge personnellement^{ibid.}.

2.2.1.4. Indicateurs de performance

Certaines situations d'AP sont propices pour contrôler le degré d'autonomie. Les projets pluridisciplinaires, accroissant la motivation et incitant à l'émergence d'un projet professionnel (AUDUC, 2008, p. 172), par ses évaluations formatives, entrent dans ce contexte (BERGÉ et VUILLEQUEZ, 2003, p. 108). De même que l'accompagnement peut « *s'inscrire dans une pédagogie de contrat* »⁴⁶ avec l'élaboration de contrat de formation (DOUILLACH, CINOTTI, MASSON, 2002, p. 28) où le degré d'autonomie peut être évalué dans les conditions de réalisation (annexe C, page 182). La pédagogie de contrat éveille donc l'élève « *à l'autonomie et à la prise de responsabilité* »^{ibid.}.

2.2.1.5. Autonomie et source de motivation

Selon DE VECCHI (2010, p. 231), l'autonomie et la motivation intègrent la même composante. En effet, l'enseignant doit prendre en considération l'existence de l'élève, le reconnaître comme tel, qu'il soit « *partie prenante* » à tous les stades d'un projet, de la conception à l'évaluation finale, en évoluant dans une relation de confiance enseignant/élève^{ibid.}.

2.2.1.6. Différents degrés d'autonomie

Selon BOUTINET (2001), trois degrés d'autonomie sont associés à l'accompagnement :

⁴⁵ opus cité note 44.

⁴⁶ Académie de Rennes. *Approche pédagogique de l'accompagnement personnalisé, Accompagner, une posture professionnelle nouvelle ?* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/2KwtKH>. (Consulté le 18-03-2015).

- le degré le plus faible, « *la guidance* »^{ibid.} : accompagnement dirigé par le guide (professeur) ;
- le degré moyen, « *le côté à côté* »^{ibid.} : démarche où accompagnant et accompagné sont et vont vers la même perspective ;
- le degré le plus élevé : définit par une action de suivi de l'accompagnant sur l'accompagné.

2.2.2. Apprentissage et pédagogie de contrat

La pédagogie de contrat développe un apprentissage de l'autonomie (DE VECCHI, 2010, p. 245). Cette pédagogie se révèle assez positive pour réconcilier les élèves dans leurs études. Ils s'impliquent davantage et reprennent goût à ce qu'ils font. DE VECCHI (2010, p. 246) énonce deux types de contrats :

- le contrat imposé : tâches et devoirs attribués aux élèves par l'enseignant qui impose ;
- le contrat négocié : à partir d'une exigence fixée par les parties prenantes, les droits et devoirs de tous sont négociés pour atteindre une finalité^{ibid.}.

Tableau 2 : Étapes d'élaboration d'un contrat

EXEMPLE D'ÉTAPES PERMETTANT D'ÉLABORER UN CONTRAT	
<i>Discussion et négociation sur les points suivants</i>	
1. Pourquoi (analyse d'un ou des besoins) ?	<ul style="list-style-type: none"> - constat, - problématique, - diagnostic (pédagogie de projet) ;
2. Quoi et jusqu'où (domaine abordé et mode d'évaluation) ?	<ul style="list-style-type: none"> - objectifs spécifiques visés, - production envisagée, - indicateurs de réussite, - conséquences ;
3. Comment, avec quoi, quand et, accessoirement, où (modalités de réalisation) ?	<ul style="list-style-type: none"> - type de démarche à suivre, - besoins de l'élève (ou des élèves), - aide apportée, - échéancier, - lieu(x) d'activités.

EXEMPLE D'ÉTAPES PERMETTANT D'ÉLABORER UN CONTRAT

Discussion et négociation sur les points suivants

4. Prise de décision (après discussion éventuelle sur les derniers détails) :

- accord bilatéral,
- signatures éventuelles.

Les points 2 et 3 peuvent être abordés en même temps.

Source : Aider les élèves à apprendre (DE VECCHI, 2010, p. 246-247)

Et selon CHARPENTIER, COLLIN et SCHEURER (1993, p. 19), « *la pédagogie de contrat devrait permettre à chaque élève de définir, au vu de bilan initial et des progrès réalisés, son projet personnel de formation et d'orientation* ».

2.2.3. Nouvelles pratiques d'apprentissage

Selon MARLOT, YOUNÈS et SERRES (2010, p. 48), les professeurs d'enseignement professionnel éprouvent une dévalorisation de leur travail vis-à-vis de leurs collègues d'enseignement général, ce qui les incite à adopter deux attitudes :

- l'une en tant que « *sauveur, un défi pour sauver les élèves, le lycée professionnel devenant l'école de la deuxième chance* » (*ibid.*) ;
- l'autre comme « *une survie, une crainte assimilée à l'échec* » (*ibid.*).

La nouveauté du dispositif autorise une posture intermédiaire, une évolution des « *compétences communicationnelles* » liées à l'organisation relationnelle de ce dispositif. C'est l'échange permanent entre les professeurs et les élèves dans cette relation pédagogique qui va réduire le décalage entre ces deux attitudes (*ibid.*).

Toujours selon MARLOT, YOUNÈS et SERRES (2010, p. 49), la difficulté « *organisationnelle et pédagogique* » va résider dans le souci de répondre à l'hétérogénéité du niveau de tous les élèves, « *en difficulté, les intermédiaires, les bons* », d'unir l'ensemble de l'équipe (c'est-à-dire l'établissement) à positionner le projet, et enfin de coordonner de façon cohérente le dispositif vis-à-vis de l'évolution des besoins des élèves. Ce processus permet d'agir « *sur la motivation et sur la structuration des apprentissages* » (*ibid.*).

Tableau 3 : AP et processus d'apprentissage

ARTICULATIONS DANS LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Avoir confiance dans les possibilités et le potentiel de l'élève : positiver, ne pas voir le négatif en premier (cité p. 60)

ARTICULATIONS DANS LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Travailler sur le sens des savoirs : à quoi cela va-t-il servir à l'élève, et pourquoi ?

Travailler sur les contenus et les méthodes : utilité de l'aide méthodologique, sur tout à l'entrée en seconde.

Structurer les apprentissages : découvrir, structurer, mémoriser, s'entraîner, approfondir et réutiliser les savoirs.

Source : Nouvelles prescriptions, nouvelles pratiques (MARLOT, YOUNÈS, SERRES, 2010)

3. DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

3.1. Étapes successives de l'AP

Selon BLANCHAR (2009), plusieurs étapes permettent d'organiser l'accompagnement personnalisé sur l'ensemble d'une année scolaire.

3.1.1. Accueil

Cette phase réalisée en début d'année scolaire suscite deux fonctions vis-à-vis de l'élève :

- donner confiance, apaiser ses émotions ;
- expliquer et clarifier les attentes de l'équipe pédagogique.

En matière d'attentes et d'exigences, nous conviendrons de bien mettre en évidence celles relevant :

- de la vie scolaire : « *gestion des retards, absences, comportement...* »^{ibid.} ;
- des disciplines : « *attentes de chaque discipline en terme de travail, travail personnel et nature des travaux à réaliser* »^{ibid.}.

Cette prise de contact peut être organisée collectivement, ou en entretiens personnalisés, avec comme intervenants, le professeur principal aidé d'autres professeurs, le CPE et éventuellement les parents.

3.1.2. Repérage

Ce stade permet d'assurer la réussite du dispositif. Nous procédons au repérage « *des élèves en difficulté, et des difficultés des élèves en difficulté* »^{ibid.}. Nous entendons par difficultés des élèves, les méthodes de travail et les relations avec l'apprentissage.

3.1.2.1. *Quand le faire ?*

Il est assez difficile de se prononcer mais procéder au repérage avant les vacances de la Toussaint nous semble le plus pertinent. Celui-ci n'est pas figé dans le temps, il évoluera et il sera affiné au fil du temps.

3.1.2.2. *Quels outils ?*

Pour le repérage, nous bénéficions de plusieurs sources différentes, entre autres :

- les copies des élèves ;
- les propos des élèves ;
- les comportements scolaires ;
- les propos des collègues (*ibid.*).

3.1.2.3. *Qui repère ?*

Tous les acteurs de l'établissement scolaire sont concernés (chef d'établissement, professeurs, professeur principal, CPE...). Ce travail collectif est réalisé durant des réunions déterminées en amont afin de cibler et d'ajuster les besoins pour chaque élève. Cette tâche nous permet de mettre en évidence l'importance de la transversalité des disciplines.

3.1.2.4. *Face à face élève / repérage*

Nous devons faire prendre conscience à l'élève des difficultés qu'il rencontre, à l'inverse, nous mettrons aussi l'accent sur ses capacités de progrès. De même, si l'élève « s'auto-diagnostique », l'engagement de celui-ci en sera favorisé et il acceptera plus facilement la notion d'aide (*ibid.*).

3.1.3. Mise en œuvre

La mise en œuvre requiert de la souplesse dans la contextualisation au sein de l'établissement, et de la rigidité dans le résultat des objectifs à atteindre. L'AP doit être transversal et animé de sens. Dans ce contexte, nous devons laisser la priorité aux choix fixés par l'élève sans oublier l'atteinte des objectifs, à court ou long terme.

Pour l'organisation annuelle, en module collectif ou individuel, nous tiendrons compte des différentes assemblées ou forums de l'établissement :

- bilans d'étape ;
- conseils de classe ;
- rencontres parents/professeurs ;
- module orientation...

3.1.4. Évaluation

Les réunions de professeurs sont essentielles pour faire le point, examiner d'autres actions à mettre en place. Nous nommerons ces réunions de bilans étape. Et pour que l'AP garde toute sa notion d'efficacité, nous devons donner à l'élève l'opportunité de s'auto-évaluer (porte folio).

3.1.5. Dés-étayage

Même si l'aide vient après, nous devons anticiper ce moment où l'élève sera capable de prendre des initiatives en étant plus autonome, « *moment sensible du retrait de la béquille* » (*ibid.*). Sans oublier que le travail d'accompagnement s'inscrit dans le temps pour favoriser la relation élève et apprentissage, et renforcer des compétences.

Ce travail perdra en intensité au moment où l'élève possèdera des aptitudes, « *confiance en soi, prise de risques, relève de défis* » (*ibid.*), pour se prendre en charge seul, face aux apprentissages. Cette situation pourra ensuite conduire à un élève aidant d'autres camarades de classe pour surmonter leurs difficultés d'ordre scolaire.

3.2. Points clés d'un accompagnement personnalisé réussi

CIFALI (2001) nous éclaire sur certains points importants de l'accompagnement. En effet l'auteure met en évidence certaines valeurs significatives :

- la reconnaissance de capacité de projet, d'initiative ;
- ne pas se reconnaître comme étant « souffre-douleur » ou en postulat de réparation.

Mais nous devons reconnaître l'élève comme compétent pour assumer et surmonter ses difficultés en puisant dans ses propres moyens^{ibid.}. Pour LEPINE et CASTELLAN (2001), la performance d'un accompagnement réussi réside sur neuf points.

Tableau 4 : Points clés d'un AP réussi

NEUF POINTS CLÉS D'UN AP RÉUSSI	
1	Implication du chef d'établissement, et orientation prioritaire.
2	Définition et cadrage du projet et des objectifs, dispositif intégré au projet d'établissement.
3	Volontariat d'enseignants pluridisciplinaires formés.
4	Nomination d'un référent pour la bonne marche du dispositif (professeur principal généralement).

NEUF POINTS CLÉS D'UN AP RÉUSSI	
5	Heures figées dans les emplois du temps élèves sur l'ensemble du cursus de formation
6	Bonne connaissance et relation avec le bassin professionnel selon la situation géographique de l'établissement.
7	Objectifs bien expliqués et acceptés par les élèves, participation active de leur part.
8	Moyens matériels et financiers pour subvenir aux différentes actions ou interventions.
9	Constitution d'un réseau dynamique pour le recrutement : professionnels, anciens élèves...

Source : La maturation des choix professionnels (LEPINE et CASTELLAN, 2001)

4. L'AIDE AUX ÉLÈVES, UNE ÉVIDENCE !

En premier lieu, nous pouvons en définir qu'aider relève de la remédiation et permet de surmonter toute épreuve⁴⁷. La remédiation est un remède, pourrions nous dire ! Selon RAYNAL et RIEUNIER, elle se situe dans l'action et agit pour corriger ou réguler des lacunes en apprentissage⁴⁸. Pour remédier à celles-ci, nous devons soumettre diverses activités d'apprentissage aux élèves pour différencier notre pédagogie⁴⁹. La remédiation est donc intimement liée à la pédagogie différenciée^{ibid.}.

4.1. Pourquoi aider l'élève ?

Aider les élèves, c'est permettre à ceux-ci de pouvoir assimiler les méthodes de l'apprentissage et de savoir les restituer au moment opportun (LE BAIL, 2007, p. 35). C'est leurs permettre de mieux s'organiser et de réfléchir sur leur projet d'éducation et d'orientation^{ibid.}.

C'est aussi un moyen de les remettre sur la bonne voie car ils sont souvent stigmatisés par l'échec et démotivés à l'entrée en seconde, « à quoi ça sert de travailler, je suis nul ! » (ROUX, 2010) ; et ces mêmes élèves pensent que cela est toujours de leur faute et ne veulent plus réussir (LIEURY et FENOUILLET, 2006, p. 37), sources de décrochage scolaire ou de difficultés qui s'accumulent.

⁴⁷ Ministère de l'éducation nationale, Académie de Clermont-Ferrand. L'accompagnement personnalisé en lycée professionnel [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/HIQ8Dx>. (Consulté le 16-03-2015).

⁴⁸ CEPEC International. L'éducation pour le développement [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/dqNSgN>. (Consulté le 07-05-2015).

⁴⁹ *ibid.*

4.1.1. Principales causes du décrochage scolaire

L'enseignement professionnel est le cursus le plus durement touché par le décrochage scolaire⁵⁰. La mise en place de l'AP dans la rénovation de la voie professionnelle est un des premiers moyens de lutte contre celui-ci. Mais pourquoi les élèves de la voie professionnelle sont-ils le plus soumis à cette tendance ? Plusieurs raisons peuvent l'expliquer :

- une orientation subie pour la plupart, cause d'abandon précoce ;
- des difficultés scolaires, souvent en rupture avec le système éducatif ;
- des problèmes d'ordre social et familial ;
- une relation négative avec l'École et le travail.

Nous nous apercevons aussi que le décrochage scolaire est souvent intimement lié avec la représentation négative incarnée par la difficulté scolaire. Et les lacunes accumulées au fil du temps n'ont fait que renforcer cette fatalité obsessionnelle chez l'élève, et « *pour le mauvais élève* », oser évoluer n'est pas chose aisée (MANSUY et ZAKHARTCHOUK, 2009, p. 130).

4.1.2. Représentation de la difficulté scolaire

La difficulté scolaire est un terme qui ne nous traduit pas les causes exactes ni son intensité. Souvent nous manifestons le fait qu'un élève est en difficulté quand « *il n'atteint pas le niveau requis dans la norme* » (BLANCHARD, 2009), mais comment définir la réussite ? C'est aussi un non sens, car tout élève bien accompagné est capable de progresser.

Tout pédagogue doit prendre en compte la « *notion de perfectibilité* »^{ibid.}. Selon MANSUY et ZAKHARTCHOUK (2009, p. 62), cette notion de difficulté scolaire serait aussi due aux conséquences de difficultés personnelles qui ne permettent pas un apprentissage dans des conditions favorables. Selon BLANCHARD (2009), la difficulté scolaire est définie par deux représentations :

- **La représentation essentialiste** : l'élève a toujours été en difficulté car il pense toujours l'être ou qu'il l'a été, il subsiste toujours cette image fataliste, de « non-retour » à la réussite ;
- **La représentation contingente** : l'élève ne doit pas oublier que l'on apprend toujours dans l'erreur ou la difficulté, cela fait partie des apprentissages.

⁵⁰ Ministère de l'éducation nationale. *La lutte contre le décrochage scolaire de la maternelle au baccalauréat, information du 18-09-2013* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/t11THG>. (Consulté le 11-11-2013).

4.2. Différents types d'aide

CLERC (2005) nous apporte un éclairage supplémentaire sur les différentes situations d'aide accordés aux élèves ; elle en dénombre six :

- aide pour les élèves ayant une déficience intellectuelle et adaptatrice ;
- aide préventive pour améliorer une intégration socioculturelle et économique ;
- aide pour les élèves en retard scolaire et en difficulté (situation du soutien) ;
- aide pour gérer l'hétérogénéité des élèves (situation de l'AP) ;
- aide pluridisciplinaire (situation des TPE, PPCP) ;
- aide « plurielle » pour les élèves présentant des handicaps, ou autres déficits, ou migrants, ou décrocheurs...

Et selon le discours recueilli par CASTINCAUD (2005), les bons élèves doivent aussi être aidés pour anticiper sur l'hétérogénéité des classes et la réussite de tous, une prise en charge précoce sur l'orientation évite l'isolement et permet une meilleure émulation du groupe classe.

4.3. Méthodes préconisées pour une aide efficace

D'après BLANCHAR (2009), certaines méthodes permettent d'être plus efficace dans la posture de « l'enseignant-aidant », nous devons préférer une position de retrait, apprendre à ne pas donner des solutions « toutes faites », laisser l'élève chercher par lui-même. Nous devons aussi anticiper ses besoins, prévoir des supports et outils de travail qui seront transférables à d'autres disciplines (la transversalité) pour permettre à l'élève de travailler seul, et le positionner face à ses capacités d'apprentissage (la métacognition), lui laisser la faculté de reconnaître ses modes, démarches et attitudes d'apprentissage (*ibid.*).

Selon MANSUY et ZAKHARTCHOUK (2009, p. 51), pour que l'aide soit efficace, nous devons soutenir l'élève à entrer avec ses propres moyens dans une démarche de travail en mettant en avant sa motivation et sa persévérance, et en introduisant un certain degré d'auto évaluation puis de responsabilité dans sa démarche.

4.4. Dérives de l'aide

Nous devons nous attacher à ne pas dériver vers le contraire de la posture aidante car l'aide change souvent la relation pédagogique que nous avons avec les élèves, les plus en difficulté s'accommodent très bien de notre présence pour travailler de moins en moins (MÉDIONI, 2009). Dans cette démarche, CHAUVEAU (2005) nous expose les risques à éviter afin de rendre l'aide plus efficace, il en dénombre dix :

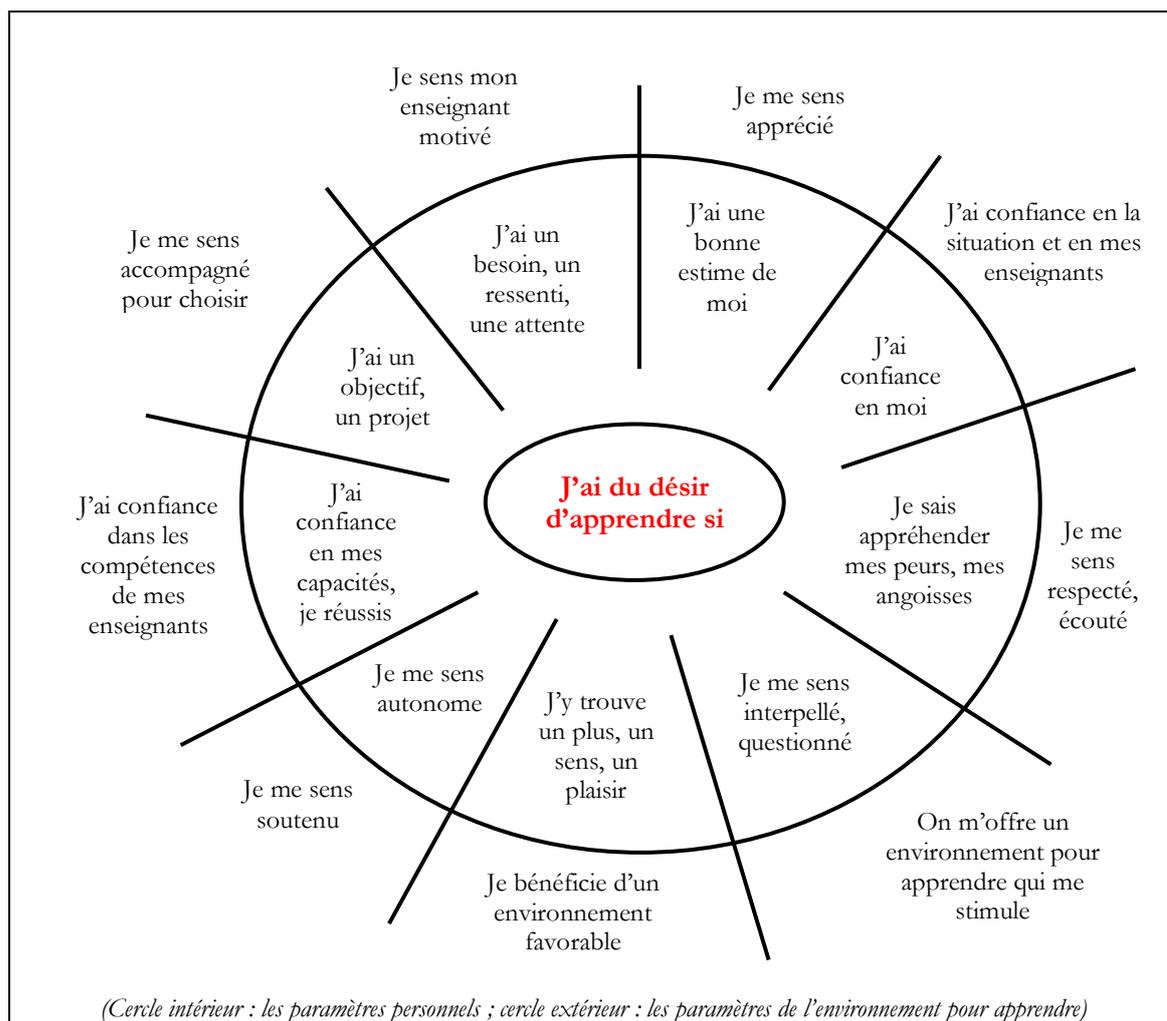
- le « *saupoudrage* » : une aide fractionnée et réalisée de temps en temps en ne donnant pas assez d'importance au sujet devant être aidé ;
- la « *substitution* » : le fait de remplacer certaines aides en enseignement général (français, mathématiques) par d'autres domaines (comportementaux par exemple) ;
- la « *diversion* » : détournement ou éloignement des difficultés à traiter par une autre activité ;
- la « *sous-stimulation* » : situation permettant de penser que les élèves en difficulté ne sont pas égaux vis-à-vis des bons élèves concernant les connaissances intellectuelles à acquérir ;
- la « *dépendance* » : situation où le sujet aidé s'habitue et entre dans une relation « d'assistantat », une condition de dépendance s'installe et l'autonomie s'en éloigne ;
- le « *désengagement* » : situation où les intervenants deviennent moins responsables dans l'action d'aide, se relâchent dans l'activité pour laisser les spécialistes s'en occuper ;
- la « *ségrégation* » : disposition visant à toujours vouloir séparer les élèves en difficulté dans des structures « spécialisées », d'où une mise à l'écart et une dévalorisation de ces élèves ;
- la « *stigmatisation* » : « *montrer du doigt* » (*ibid.*), représentation négative de l'élève aidé par une certaine « mise à l'écart » du groupe classe ;
- la « *pathologisation* » : fait de souvent mettre en avant le négatif avant de donner la priorité aux points forts pour valoriser et provoquer une dynamique ;
- l'« *ambivalence* » : enseignant revendiquant ou rejetant les demandes d'aides dans la façon de percevoir les élèves demandeurs, « aptes ou incapables ».

5. LE DÉSIR D'APPRENDRE

Le désir d'apprendre se dévoile par la curiosité et la motivation émises par l'apprenant, très présent chez le jeune enfant pour disparaître progressivement au cours du cursus scolaire et s'éteindre à la fin du cycle scolaire. Ce constat est identique chez les élèves en réussite scolaire.

Et ce désir d'apprendre induit un désir de comprendre qui permet à chaque élève de moins s'ennuyer à l'école et d'accéder à la réussite en réalisant son projet. Le désir d'apprendre génère une satisfaction personnelle qui d'après GIORDAN et SALTET (2011, p. 25) trouve ses résurgences selon « des paramètres personnels liés à l'élève et des paramètres environnementaux », les premiers étant souvent associés par une bonne estime de soi.

Figure 6 : Paramètres facilitant le désir d'apprendre



Source : Apprendre à apprendre (GIORDAN et SALTET, 2011, p. 25)

Aucune institution, quelle qu'elle soit ne peut susciter ce désir d'apprendre, elle ne peut que l'encourager, c'est à chacun d'entretenir ce désir d'apprendre mais l'enseignant a aussi la charge de créer chez l'élève cette « énigme », « faire du savoir une énigme » (MEIRIEU, 1989, p. 92). Aussi, selon les auteurs GIORDAN et SALTET (2011, p. 27) si l'apprenant ne découvre pas celle-ci, un appui extérieur par des situations éducatives peuvent l'aider à retrouver ce désir si :

- elles manifestent de l'innovation plutôt que de l'habitude ;
- elles transmettent l'opportunité d'établir des choix ;
- elles mènent à des interrogations plutôt qu'à des réponses ;
- la personne se perçoit amplement autonome.

Aussi, quand l'apprenant a identifié sa motivation, il est à même de travailler par lui-même, de s'investir, de s'appropriier des connaissances nouvelles pour son futur, de solliciter les

ressources nécessaires pour réussir, de maîtriser l'exercice... Puis GUÉRIN (2009) affirme aussi que l'accompagnement personnalisé est une source d'émergence du désir car il se démarque par une action d'entreprise individuelle pour atteindre les objectifs personnels fixés par l'élève dans un rapport d'« écoute-dialogue-confiance » avec l'accompagnant.

Et nous pouvons ajouter que ce désir d'apprendre devient de plus en plus présent chez les élèves de la voie professionnelle, et leur motivation est renforcée par l'ouverture aux études supérieures (ROUX, 2010). D'après MEIRIEU (1989, p. 87 et 90), quand l'élève a l'envie de savoir et apprendre « *le pourquoi des choses* », il sait se motiver, s'engager, et cette « *soif* » de vouloir savoir viendra s'ajouter aux connaissances existantes qui alimenteront par la suite d'autres désirs introduisant de nouvelles perspectives éducatives qui viendront étayer le projet de l'élève.

6. APPRENDRE À APPRENDRE

6.1. Pourquoi apprendre à apprendre ?

Le principal but dans toute action pédagogique de l'enseignant est d'apprendre à l'élève les savoir-faire utiles pour son environnement professionnel immédiat ; et le fait d'agir, de comprendre, d'assimiler les différentes techniques propres au champ d'application crée le degré de connaissance supplémentaire (MEIRIEU, 1989, p. 39).

Selon GIORDAN et SALTET (2011, p. 7), apprendre permet à l'élève d'acquérir les outils nécessaires pour réussir sa formation, son examen et de s'insérer dans de bonnes conditions dans la vie professionnelle. GIORDAN et SALTET (2011, p. 7) soulignent aussi que l'apprentissage requiert diverses façons d'aborder la façon d'apprendre afin d'améliorer celui-ci pour une efficacité maximum, comme par exemple :

- renforcer de nouvelles techniques de mémorisation ;
- acquérir une méthodologie d'organisation et gérer son temps ;
- connaître son corps pour évoluer.

6.2. Pourquoi apprendre ?

Pour se projeter dans un contexte futur et incertain, l'élève a besoin d'élargir son esprit critique, d'introduire de nouvelles démarches pour clarifier les situations-problèmes et rechercher les solutions optimales : « *La mondialisation, les nouvelles technologies, les défis planétaires, les nouveaux modes de communication sont des enjeux quotidiens qui imposent d'apprendre en permanence, si on ne s'informe pas, si on n'apprend pas, le monde nous échappe.* » (GIORDAN et SALTET, 2011, p. 11).

C'est aussi reproduire ce que nous savons faire par la compréhension et la transformation des actions apprises⁵¹. Apprendre, c'est aussi apprendre le contexte scolaire, en maîtriser les automatismes comme être à l'heure, prévoir ses affaires ou organiser ses activités (AUDUC, 2008, p. 243).

6.3. Apprendre et apprentissages

Selon GIORDAN et SALTET (2011, p. 96), nous pouvons affirmer qu'apprendre mobilise deux éléments importants dans la représentation individuelle entraînant une « *motivation à apprendre* », « *et sans motivation, impossible de progresser* » (*ibid.*), cela sollicite :

- une solide « confiance en soi », pour ne pas douter de ses capacités, d'avoir peur de « rater » un devoir, de savoir recevoir des critiques pour mieux rebondir et s'épanouir ;
- une indéfectible « estime de soi », pour renforcer « son capital » confiance, maîtriser les difficultés, devenir plus combattif, travailler avec plus de facilité, faire preuve d'adaptabilité et de responsabilité, se fixer des objectifs de réussite.

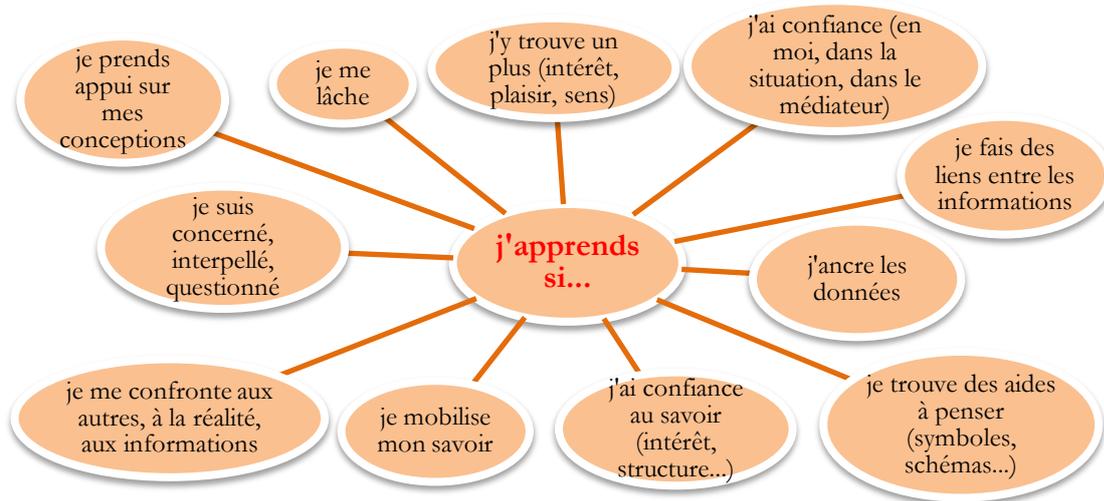
Et GIORDAN et SALTET (2011, p. 17) nous indiquent que dans l'apprentissage des savoirs, l'apprenant aborde des stratégies différentes selon des intérêts distincts propres à ses inspirations :

- l'apprentissage par réception : enregistrement direct des informations données par l'enseignant ;
- l'apprentissage béhavioriste : stimulation et entraînement dans une situation donnée qui va répondre à une attitude, si réussite il y a récompense, si échec cela va générer une nouvelle situation pour une remédiation ou un renforcement ;
- l'apprentissage par construction : élaboration d'un projet de façon autonome selon les aspirations individuelles de l'élève ;
- l'apprentissage par allostérie : juxtaposition de nouvelles connaissances sur des savoirs étudiés pour disposer de nouvelles notions.

Pour FAVRE (2001), apprendre permet aussi de renouveler les visions de voir les choses, de faire évoluer les idées déjà fondées, réorienter une situation pour la faire évoluer, pour procurer ensuite une source de motivation extrinsèque permettant de satisfaire un besoin personnel : « *le sentiment d'être reconnu dans sa manière d'exister et de penser* ».

⁵¹ CLÉNET Jean. Renouveler le sens et les modes d'interventions en formation, *Les sciences de l'éducation-Pour l'Ère nouvelle*, 2006/1 Vol.39, p. 17-32 [en ligne]. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2006-1-page-17.htm>. (Consulté le 30-11-2013).

Figure 7 : Apprendre c'est



Source : Apprendre à apprendre (GIORDAN et SALTET, 2011, p. 19)

C'est aussi faire une liaison entre différents concepts en renforçant ses connaissances existantes (MANSUY et ZAKHARTCHOUK, 2009, p. 107). Enfin, « *La valorisation de soi, le besoin de s'estimer, l'envie d'aller vers ses désirs sont des éléments fondamentaux durant toute la vie, ces trois éléments sont « un passeport pour apprendre ». Renforcer l'estime de soi, la confiance en soi, prendre en compte ses désirs seraient donc bien une démarche d'éducation à investir* » (GIORDAN et SALTET, 2011, p. 108).

6.4. Processus d'apprentissage dans l'apprendre

L'élève adopte une attitude d'apprentissage dans une action « *d'identification / utilisation* » (MEIRIEU, 1989, p. 55) qui amènera par la suite une acquisition des savoirs par induction pour créer une « *interaction* » (*ibid.*) où tous les outils utilisables par l'élève devront être assimilés.

L'important dans le processus d'apprentissage est que l'élève doit d'abord avoir assimilé les bases fondamentales pour que de nouveaux savoir-faire viennent s'y ajouter et enrichir les connaissances et compétences déjà intégrées, et ce, dans un renouvellement continu d'acquisition personnelle (MEIRIEU, 1989, p. 129).

Et selon MEIRIEU (1989, p. 139-140), nous devons interagir ou varier nos enseignements dans notre démarche didactique afin de s'harmoniser à l'apprentissage des élèves, et de cette adaptation, nous pourrions apporter des modifications, des ajustements, des conseils aux élèves et adopter une aide individualisée (*ibid.*). « *La définition des attitudes didactiques fondatrices de la différenciation pédagogique sont : le maître propose, observe et régule les activités des élèves* » (*ibid.*).

6.5. Étapes et outils pour un apprentissage efficace

6.5.1. Le dégrossissage

Cette étape permet de rechercher les points d'appui afin de pouvoir apporter aux élèves de nouveaux savoirs.

Tableau 5 : Les points d'appui du dégrossissage⁵²

Situation et l'environnement de l'élève	Renseignements sur lui-même, ses sources d'intérêt, ses événements marquants.
Domaine sensori-moteur	Reconnaître ses capacités sensorielles, motrices, expressives, organisationnelles.
Domaine cognitif	En référence sur ses acquis scolaires, personnels et sociaux.
Domaine affectif	Reconnaître ses centres intérêts pour les prendre en compte dans son apprentissage et travailler sur son projet personnel.

6.5.2. La mise en forme

Ces outils nous permettent de réfléchir sur l'utilité de nos ressources, sur notre façon d'enseigner, sur le contexte et le contenu de nos intentions pédagogiques. Cet outil de réflexion nous permet de cibler et d'associer ce qu'est l'apprentissage et comment faire pour en faciliter l'accès ?

Tableau 6 : Les situations/outils de la mise en forme⁵³

Parce que l'apprentissage, c'est...	Pour en faciliter la réalisation, je dois...
Des représentations et des informations que l'apprenant va mobiliser pour les utiliser et se projeter dans un avenir proche.	Me questionner sur quels matériaux et quelles consignes abordés ? Les envisager pour provoquer une interaction à construire les savoirs.
Une reconstruction permanente des savoirs et savoir-faire déjà acquis pour étayer de nouvelles connaissances venant enrichir la capacité de l'élève.	Faire ressurgir les connaissances existantes pour approfondir et restructurer celles-ci afin de les mobiliser vers un niveau supérieur plus complexe.
Une réflexion à surmonter des « situations-problèmes » pour entrevoir un résultat positif à la fin de l'action d'apprentissage.	Mettre l'élève dans une « situation-problème » pour qu'il se mobilise et se mette en situation d'apprentissage en lui apportant l'aide pour repérer et bâtir ses nouveaux acquis.
L'opposé d'une situation réduite au minima et une accumulation de difficultés ou d'échec.	Intensifier le dispositif avec un élève en difficulté. Rechercher de nouvelles solutions et points d'appui avec un élève en échec.

⁵² MEIRIEU Philippe. *Apprendre oui, mais comment*. 4ème édition. Paris : Éditions ESF, 1989, p. 45-46.

⁵³ MEIRIEU Philippe. *Apprendre oui, mais comment*. 4ème édition. Paris : Éditions ESF, 1989, p. 67-68.

6.5.3. Le repérage

Les indicateurs du repérage nous permettent de cibler les élèves qui seraient en échec ou en difficulté. Pour les premiers, un autre choix pédagogique s'impose, pour les seconds, un travail plus approfondi est suffisant. Ce double constat pouvant être complémentaire nous permettra d'engager une meilleure observation dans les apprentissages et d'exposer des remédiations adaptées.

Nous nous permettons d'ajouter qu'un élève en difficulté peut trouver une aide, un point d'appui positif, lorsque l'enseignant change de méthode pédagogique alors qu'un élève en échec restera bloqué, si l'enseignant ne renouvelle pas ses intentions pédagogiques (MEIRIEU, 1989, p. 69).

Tableau 7 : Les indicateurs du repérage⁵⁴

À l'occasion d'un apprentissage déterminé...	
...il y a plutôt « difficulté » si :	...il y a plutôt « échec » si :
Travail incomplet mais démarche satisfaisante.	Travail incohérent ne répondant pas aux attentes.
Inquiétudes et sollicitation d'aide durant le travail, précision sur des points définis.	Élève angoissé, découragé avant de travailler, aucune sollicitation d'aide.
Manque de temps.	Temps proposé inutilisé.
Après correction d'un devoir, l'élève peut refaire en améliorant ses performances.	Aucune intégration des remarques, aucune amélioration après correction du devoir.
Élève reconnaissant ses erreurs et parvenant à les corriger.	Élève ne sachant se reconnaître que dans l'erreur.
Élève ne sachant pas retenir une leçon mais pouvant donner des exemples et les appliquer.	Aucune implication, ni connaissance du sujet ni exemple à donner.
Élève ralentissant le cours pour poser des questions, demander des précisions.	Désir d'aller plus vite, d'écourter la séance de cours.
Élève donnant des exemples différents, manifestant des objections pour mieux comprendre.	Intervention systématique en changeant de sujet sans rapport avec le cours étudié.
	
Pour surmonter une difficulté, il est possible de poursuivre et d'approfondir la méthode utilisée.	Pour dépasser un échec, il est indispensable de proposer une alternative en cherchant de nouveaux points d'appui ou en élaborant de nouvelles méthodes.

⁵⁴ MEIRIEU Philippe. *Apprendre oui, mais comment*. 4ème édition. Paris : Éditions ESF, 1989, p. 69-70.

6.5.4. La mise en relation

Cet outil permet à l'enseignant de concevoir avec plus de précision les attitudes et le comportement relationnel des élèves face aux apprentissages. Des réajustements pourront être envisagés après l'observation de cette problématique. Trois points sont développés dans cette mise en relation :

- **partir d'un savoir énigmatique** : concevoir une « situation-problème » en fixant des points faciles ou difficiles à aborder que l'élève résoudra avec le temps ;
- **moduler la variable relationnelle avec l'élève** : avoir de la satisfaction personnelle vis-à-vis de notre enseignement, proposer une position distante pour susciter chez l'élève la reconnaissance ou la définir comme possible par la proximité ;
- **être l'intermédiaire de la transmission** : porter une attention à l'organisation des séances scolaires (mise en place du poste, organisation du temps, respect des règles de sécurité), élaborer des projets, réaliser des évaluations pour contrôler les compétences.

6.5.5. Opérationnalisation

Cet outil met en évidence la démarche d'apprentissage des apprenants qui selon MEIRIEU (1989, p. 123), est organisée sous différents dispositifs selon trois types de situations :

- situation collective dialoguée ;
- situation individualisée programmée ;
- situation interactive en petits groupes (*ibid.*).

Lors de ces situations, l'apprenant développera diverses « opérations mentales » pour atteindre les objectifs fixés (*ibid.*) :

- déduire : définir et évaluer les propositions, se mettre en position hypothético-déductive ;
- induire : valider la démarche par confrontation des contenus ;
- dialectiser : comprendre le sens des apprentissages ;
- diverger : mettre en relation des contenus différents, faire de nouvelles associations (*ibid.*).

6.5.6. Planification

Dans le processus d'apprentissage des apprenants nous retiendrons l'exemple de planification donné par MEIRIEU (1989, p. 125) :

- déterminer un projet prévisionnel de formation selon le niveau représentatif de l'élève pour le faire progresser ;
- fixer les objectifs de réalisation du travail : aptitudes et compétences attendues, respect des consignes, atteinte des objectifs ;
- développer des activités pour finaliser un travail et amener l'élève à rechercher ses propres stratégies pour une meilleure acquisition ;
- mentalisation et évaluation (*ibid.*) : synthèse personnelle de l'élève sur ses acquis et reformulation des acquis pour une prochaine application.

7. AIDE MÉTHODOLOGIQUE EN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé permet de travailler sur une aide méthodologique qui doit permettre à l'élève de se construire, d'acquérir les bonnes méthodes, de se remettre en confiance face aux exigences du lycée en mettant en avant des compétences disciplinaires transversales⁵⁵. Une note explicative (annexe D, page 183) reprend des thématiques sous forme de synthèse pour nous éclairer sur les points essentiels de l'aide méthodologique.

8. TUTORAT, UN DISPOSITIF DE L'AP

Apparu au début des années 60 aux États-Unis⁵⁶ de le but de solutionner les difficultés scolaires de jeunes issus de l'immigration (BAUDRIT, 2007, p. 5), ce dispositif est réapparu depuis quelques décennies dans notre système éducatif (*ibid.*).

8.1. Cadre officiel

Le tutorat s'adresse à tous les élèves de lycée (général, technologique, professionnel) sur leur cycle de trois ans. Ce dispositif basé sur le volontariat fait partie intégrante du projet d'établissement et permet aussi de lutter contre le décrochage scolaire⁵⁷. Tous les acteurs pédagogiques de l'établissement sont mobilisés (professeurs, documentaliste, CPE)^{*ibid.*}, il entre dans le cadre de l'accompagnement personnalisé car son but est bien d'accompagner des élèves, individuellement ou en groupe restreint, par un tuteur unique et sur l'ensemble de leur scolarité⁵⁸. Et HAZAN (2009) renforce cette perspective en affirmant qu'« *un tuteur accompagne l'élève dans ses choix sur une période qui dépasse l'année scolaire* ».

⁵⁵ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource pour l'accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/z92rlM>. (Consulté le 23-03-2015).

⁵⁶ BAUDRIT Alain, « Le tutorat à l'école. » Que peuvent faire les élèves tuteurs ?, *Carrefour de l'éducation*, 2003/1 n° 15, p. 118-134 [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/naZ8kh>. (Consulté le 09-11-2013).

⁵⁷ Ministère de l'Éducation nationale. *La lutte contre le décrochage scolaire de la maternelle au baccalauréat*, *Information du 18-09-2013* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/mbk9i>. (Consulté le 11-11-2013).

⁵⁸ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin Officiel spécial n°1 du 4-2-2010, Le tutorat au lycée, Circulaire n° 2010-011 du 29-1-2010* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/2q0K4>. (Consulté le 13-11-2012).

8.2. Contenus

Le dispositif prend appui sur l'accompagnement personnalisé et sur les acquis personnels des élèves. Il est complémentaire à l'orientation par le biais du PDMF et des différents stages proposés aux élèves : stages de remise à niveau et les passerelles^{ibid.} (cf. page. 70). Pour soutenir cette démarche, nous pouvons nous appuyer sur les différentes ressources disponibles sur les sites officiels (Éduscol, Onisep)^{ibid.}.

8.3. Rôle du tuteur

Pour LAUNAY (2009), l'interprétation donnée au terme de tuteur est traduite par le dictionnaire ROBERT de la façon suivante : « *Enseignant pratiquant des méthodes d'éducation stimulant l'initiative de l'élève ; enseignant choisi par un élève parmi ses professeurs et acceptant ce choix, pour le conseiller et le suivre dans ses études* ».

Notre rôle, en tant que tuteur, est d'accompagner et de suivre les élèves dans « *l'élaboration de leur parcours de formation et d'orientation* »^{ibid.} durant toute leur scolarité au lycée. Nous l'assistons aussi sur la recherche de toutes « *les ressources disponibles* »^{ibid.} nécessaires à son parcours d'orientation ou de « *poursuite d'études* »^{ibid.} éventuel.

8.4. Démarche pédagogique et éducative

Le tutorat ne peut subsister qu'avec le soutien de toute l'équipe pédagogique (DE VECCHI, 2010, p. 34). Il doit être vécu comme un compromis intéressant entre les élèves et les professeurs dans une démarche de projet (*ibid.*). Et cette réciprocité s'inscrit dans un contexte « *de confiance et de respect mutuel* » (*ibid.*) où le dispositif finit par s'inscrire dans une « *pédagogie de la réussite ou une pédagogie de contrat* » (*ibid.*), mais les élèves étant tous différents, le tuteur devra s'adapter à ceux-ci dans l'apport pédagogique (DE VECCHI, 2010, p. 33).

Tableau 8 : Être tuteur...⁵⁹

- Ce que le tuteur ne devrait pas être pour l'élève :

Un **directeur de conscience**
Un **dispenseur de soutien disciplinaire**
Un **protecteur**
Un **surveillant**
Un **super professeur principal**
Un **avocat**
Un **psychologue**

⁵⁹ DE VECCHI Gérard. *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Éditions Hachette Éducation, Collection profession enseignante, 2010, p. 33.

- Ce que le tuteur pourrait être :

▪ *sur le plan pédagogique*

Un *catalyseur* (« boostant » les capacités de chacun)
Un *conseiller méthodologique* (apportant des solutions en méthode de travail)
Un *révélateur* (favorisant l'intérêt interdisciplinaire)
Un *relais* (donnant les informations au moment opportun)
Une *aide à l'orientation*
Une *personne ressource* pour le terme générique

▪ *sur le plan éducatif*

Un *facilitateur d'insertion* (vie collective et professionnelle)
Un *recours, une référence* (pour surmonter les difficultés scolaires)
Un *régulateur* (gérant les situations conflictuelles)

8.5. Trois formes pédagogiques différentes du tutorat

8.5.1. Le monitorat⁶⁰

Ce procédé permet de créer des binômes d'élève, « un élève tuteur avec un élève tutoré »⁶¹. Les facilités scolaires de l'un contribuent à la réussite de l'autre^{ibid.}. Cela permet aussi de favoriser une confiance en soi réciproque dans un soutien collectif, car l'âge des élèves est sensiblement proche. (BEST, 1996, p. 69).

En aidant ses camarades de classe, un élève « *apprend mieux et plus* » (MÉDIONI, 2009), et le travail réalisé par l'élève-tuteur venant en aide lui permet de se replier sur ses acquis pour les retransmettre à son tour et ainsi tirer profit de cette situation en terme de connaissances (*ibid.*), mais quelquefois les élèves aidants sont débordés par la charge de l'exercice et ne peuvent plus répondre aux besoins des tutorés⁶². Le monitorat le plus efficace est l'aide apportée par des élèves volontaires plus âgés pour aider les plus jeunes, et par la même occasion, ils interpréteront le ressenti des professeurs sur la difficulté « *d'aider et de motiver* » (MANSUY et ZAKHARTCHOUK, 2009, p. 82).

8.5.2. La congruence cognitive

Cette configuration de tutorat, animée par des tuteurs, consiste à suivre un groupe d'élèves dans leur travail (BAUDRIT, 2007, p. 24). L'activité des tuteurs guidant ce groupe se résume à écouter, informer, questionner, et synthétiser des idées utiles au soutien des tutorés (*ibid.*). Cette démarche permet un enrichissement cognitif mutuel et des ajustements parfaits entre ces deux composantes cognitives que sont les tuteurs et les tutorés.

⁶⁰ DE VECCHI Gérard. *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Éditions Hachette Éducation, Collection profession enseignante, 2010, p. 34.

⁶¹ BAUDRIT Alain, « Le tutorat à l'école. » Que peuvent faire les élèves tuteurs ?, *Carrefour de l'éducation*, 2003/1 n° 15, p. 118-134 [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/naZ8kh>. (Consulté le 09-11-2013).

⁶² *ibid.*

8.5.3. Le tutorat interculturel

Selon BAUDRIT (2007, p. 74), ce dispositif permet de suivre des élèves d'origine étrangère par des « *tuteurs originaires du pays d'accueil* » pour en faciliter leur intégration. Cette forme de tutorat est de plus en plus d'actualité dans notre société selon les origines géographiques.

8.6. Aspect organisationnel

Ce dispositif d'une grande souplesse prend appui sur des entretiens successifs entre le tuteur et l'élève à la suite « *d'une phase de diagnostic et de concertation* » (LASSEIGNE, 2009). D'une durée variable, il peut être sollicité par tous les acteurs (professeurs ou élèves). Après ciblage des élèves « *en difficulté ou décrocheurs potentiels* » (*ibid.*), le professeur principal reçoit en entretiens individuel ces élèves pour soulever leurs difficultés et solutionner le suivi.

L'élève plébiscite ensuite un tuteur volontaire pour déterminer ensemble des modes organisationnels souhaités. Une fiche de suivi ou de parcours (annexe E, page 194) est mise en place pour permettre d'identifier « *les forces et faiblesse de l'élève* », déterminer « *ses objectifs de progression et son projet professionnel* » (LAVILLE-BIDADANURE, 2010, p. 17).

Tableau 9 : Organisation annuelle des entretiens⁶³

Périodes	Points abordés	Contrat : tuteur-élève
ENTRETIEN 1 Septembre : accueil	Scolarité antérieure. Projet professionnel, retour sur l'orientation et l'affectation. Regard sur le travail scolaire. Expériences personnelles.	Objectifs à atteindre au niveau des compétences transversales.
ENTRETIEN 2 Fin octobre : bilan de mi-trimestre	Identification des forces et faiblesses. Point sur les compétences transversales.	Objectifs de progression dans les enseignements disciplinaires. Nouveaux objectifs à atteindre au niveau des compétences transversales.
Décembre	Réunion parents-professeurs : dialogue avec l'élève et la famille à partir du bulletin et du livret de compétences.	
ENTRETIEN 3 Fin décembre	Point / Conseil de classe	Objectifs de progression dans les enseignements disciplinaires. Nouveaux objectifs à atteindre au niveau des compétences transversales.
ENTRETIEN 4 Mars : après le conseil de classe	Point sur les progrès réalisés, les acquis, les difficultés.	Nouveaux objectifs à atteindre. Évolution du projet professionnel.
Mars	Réunion parents-professeurs : dialogue avec l'élève et la famille à partir du bulletin et du livret de compétences.	

⁶³ LAVILLE-BIDADANURE, *Rénover la voie professionnelle, actions et projets pour la réussite de tous les élèves*. Rennes : SCÉRÉN, CRDP Bretagne, 2010, p. 18.

Périodes	Points abordés	Contrat : tuteur-élève
<i>ENTRETIEN 5</i> <i>Mai : bilan</i>	Bilan de l'année, point sur les acquis, les difficultés.	Évolution du projet professionnel, du parcours de formation

9. L'ORIENTATION, UN AXE IMPORTANT DANS L'AP

9.1. Propos liminaires

Le moment le plus important de l'orientation d'un élève se situe en troisième au collège et à l'entrée en seconde au lycée (BEST, 1996, p. 105). C'est là que se dessine « *l'avenir scolaire et social de l'élève* » (*ibid.*). Et BOUTINET (2001) nous affirme que dans des parcours professionnels de plus en plus morcelés, l'aide à l'orientation les rend plus flexibles et accessibles à tous, tout en permettant l'ajustement et la modification de sa formation.

S'orienter, c'est apprendre à s'adapter dans un environnement professionnel évolutif, en recueillant les informations qui permettront une évolution personnelle (PAUL, 2001), et tout sujet s'orientant efficacement est actif dans son projet (PAUL, 2001).

9.2. Cadre officiel

Suivre l'orientation des élèves est primordial dans le sens où cela contribue à la « *réussite éducative* » et incite les élèves à s'engager dans leur parcours de formation et professionnel⁶⁴. « *L'orientation est le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités. La consultation de l'élève garantit le caractère personnel de son projet* »⁶⁵. Ce « *processus* » est réalisé en étroite collaboration entre la communauté éducative de l'établissement, la famille, les professionnels de l'orientation et des intervenants extérieurs^{*ibid.*} et il s'organise en différentes étapes : « *observation de l'élève, évaluation de sa progression, information et dialogue* »^{*ibid.*}.

Ce « *parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel est proposé à chaque élève, aux différentes étapes de sa scolarité du second degré* »⁶⁶ en prenant en compte l'équilibre des genres dans chaque filière.

Enfin, le projet d'orientation tient compte bien sûr des affinités professionnelles des élèves et de leurs capacités mais aussi des « *besoins prévisibles de la société, de l'économie et de*

⁶⁴ Ministère de l'Éducation nationale. *La lutte contre le décrochage scolaire de la maternelle au baccalauréat, Information du 18-09-2013* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/tI1THG> (Consulté le 15-11-2013).

⁶⁵ Legifrance. *Code de l'éducation, Article D331-23* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/u8U8u8>. (Consulté le 25-04-2015).

⁶⁶ Legifrance. *Code de l'éducation, Article L331-7* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/9mNCiO>. (Consulté le 25-04-2015).

l'aménagement du territoire »⁶⁷. De même que le Conseil de l'Union européenne préconise aux États membres de développer « *l'orientation et la formation tout au long de la vie* »⁶⁸ autour de quatre axes :

- « *favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie ;*
- *faciliter l'accès de tous les citoyens aux services d'orientation ;*
- *développer l'assurance qualité dans les services d'orientation ;*
- *encourager la coordination et la coopération des différents acteurs aux niveaux national, régional et local* »⁶⁹.

9.3. Objectifs de l'axe orientation

CLERC (2009) précise que l'orientation d'aujourd'hui s'appuie sur une « *organisation modulaire* », c'est laisser la liberté nécessaire pour que l'élève reste maître de son parcours en parallèle des objectifs mis en œuvre pour atteindre le but recherché, et en s'inscrivant aussi « *dans une logique de validation des acquis de l'expérience* » (*ibid.*).

Tableau 10 : Développement des compétences en orientation⁷⁰

Pour le lycéen	
<p style="text-align: center;"><u><i>Développer des compétences :</i></u></p> <p>Développer la connaissance et l'estime de soi, la connaissance des voies de formation, la connaissance des débouchés professionnels des voies souhaitées, une attitude réflexive sur son propre parcours, sa capacité à verbaliser et ajuster ses représentations.</p>	<p style="text-align: center;"><u><i>Développer des compétences méthodologiques transversales :</i></u></p> <p>S'informer de manière autonome et critique, exprimer et motiver ses choix, s'adapter au changement et aborder l'inconnu.</p>
Pour l'adulte accompagnant	
<p style="text-align: center;"><u><i>Développer des compétences :</i></u></p> <p>Rendre l'élève conscient de ses besoins et de ses représentations, l'aider à les verbaliser et à les réajuster, faire éclore et encourager l'attitude réflexive du lycéen sur sa scolarité et son rapport à l'apprentissage et à l'évaluation, favoriser l'autonomie et faire confiance aux capacités du lycéen.</p>	<p style="text-align: center;"><u><i>Développer des compétences méthodologiques transversales :</i></u></p> <p>D'observation, de recueil et de croisement d'indices, de travail dans la collégialité et la complémentarité, de réflexion sur sa propre perception des apprentissages et de leur évaluation, travailler la posture bienveillante non évaluative.</p>

⁶⁷ *ibid.*

⁶⁸ Journal officiel de l'Union européenne. *Résolution du Conseil du 21-11-2008 sur « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie »* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/UhnQKM>. (Consulté le 25-04-2015).

⁶⁹ *ibid.*

⁷⁰ SAIO de l'Académie de Lille. *Accompagner, 14 fiches à destination des équipes des lycées généraux et technologiques*, janvier 2012 [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/38QJCK>. (Consulté le 25-04-2015).

9.4. Un besoin informatif en amont

Les élèves fréquentant nos lycées d'enseignement professionnel sont de deux ordres (COSTE et ZAMBON, 2010) ; ceux qui savent, « pourquoi ils sont là », faisant preuve de motivation et d'envie de s'insérer dans cette voie professionnelle ; et ceux qui ne savent pas, qui doutent, faute de quoi ils n'ont pu choisir qu'une « *orientation subie et prise dans l'urgence* » (*ibid.*).

Pour remédier à cette déficience, lors des visites ou des journées d'intégration dans les établissements de formation, les professeurs d'enseignements professionnels de lycée se doivent de présenter aux collégiens les spécialités, les cursus de formation et les débouchés professionnels de nos métiers (*ibid.*). Le schéma des formations proposées en hôtellerie-restauration (annexe F, page 195) illustre les passerelles et les formations possibles en hôtellerie-restauration.

9.5. Vers une démarche de projet

Selon ETIENNE et BENEDETTO (1992), le projet personnel de l'élève s'identifie à la « *pédagogie de projet* » où l'élève perçoit une motivation et un épanouissement dans ses choix d'orientation professionnelle, ce projet élaboré en strates successives et interactives est l'élément « *moteur* » du projet : « *projet professionnel et projet d'orientation, projet d'apprendre et projet de réussite scolaire, projet social et projet individuel* » (ETIENNE et BENEDETTO, 1992). Et nous pouvons préciser qu'avoir un projet ne se résume pas uniquement à « virer de cap » mais propose d'évoluer professionnellement (PEYRAUT, 2001, p. 28). CHARPENTIER, COLLIN et SCHEURER (1993, p. 35-36) nous indiquent deux intentions de projet : « *le projet de formation et le projet d'orientation* ».

Le premier met en relation les enseignements suivis et les parcours empruntés, le second est une relation entre le « *projet professionnel et le projet de formation* », définis par des choix et des décisions prises pour s'orienter (*ibid.*). Ce projet pris en autonomie permet de sécuriser dans la mesure du possible un futur restant abstrait, et « *mieux se connaître et mieux connaître le monde du travail et de la formation, doit permettre aux sujets de faire des choix raisonnés* » (CHARPENTIER, COLLIN et SCHEURER, 1993, p. 38).

9.6. Ressources pour l'orientation

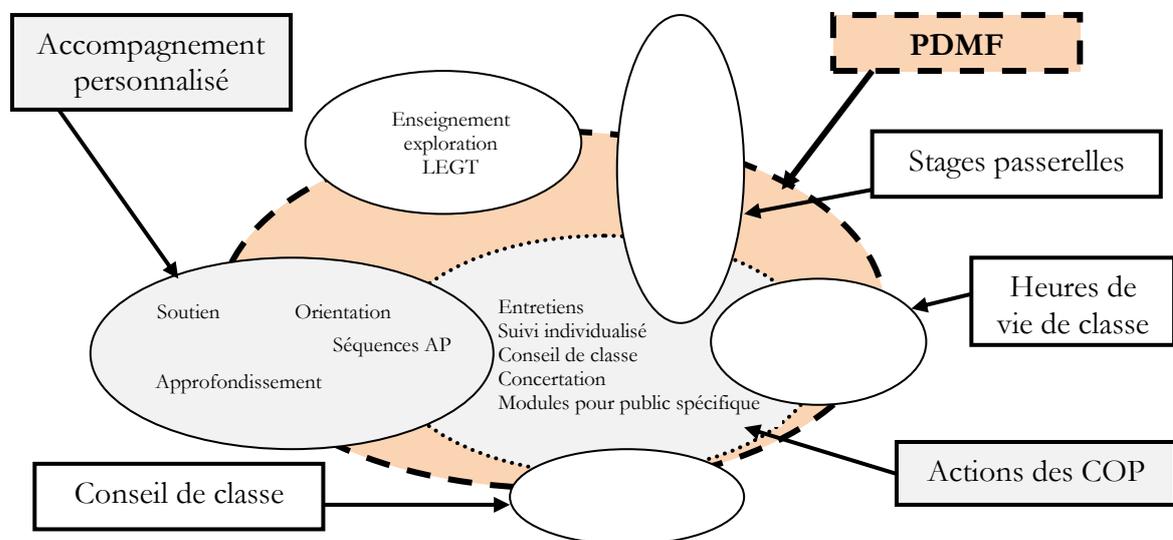
L'axe « orientation » intégré au dispositif de l'accompagnement personnalisé est associé aux stages passerelles, aux stages de remise à niveau et au tutorat qui en sont ses

compléments⁷¹. D'autres dispositifs viennent s'y ajouter afin que les élèves trouvent les ambitions nécessaires à leur bonne orientation : les enseignements d'exploration en LEGT, les entretiens personnalisés d'orientation, les conseils de classe, les actions de divers intervenants, le conseil pédagogique, etc⁷².

Tous ces dispositifs réunis participent à la mise en œuvre du PDMF⁷³, qui adhère au « projet d'établissement sous la responsabilité du chef d'établissement » (COUSSOUT, 2013). Ce parcours permet aux élèves de faire leurs choix en matière d'orientation professionnelle, en toute liberté et selon leurs affinités (*ibid.*), et de « se familiariser avec l'environnement économique, connaître les systèmes d'éducation, savoir s'auto-évaluer [...] »⁷³.

Enfin, toutes ces ressources permettent de conduire les élèves vers une « orientation anticipée et une orientation active »⁷⁴ qui amènent les élèves à se documenter, demander des conseils, prévoir son orientation future, dès la classe de première⁷⁵.

Figure 8 : Ressources mobilisées du PDMF⁷⁵



D'autres ressources sont utilisables dans le « volet » orientation et le « bassin de formation économique et social » offre une multitude de « ressources et d'opportunités » (BRUNEL, 2008), et à l'heure où les parcours scolaires sont de plus en plus confus pour s'orienter, « complexité des

⁷¹ Académie de Rouen. *Réforme du lycée, Accompagnement personnalisé, Avril 2010* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/nZxAyH>. (Consulté le 26-04-2015).

⁷² Académie de Nancy-Metz. *L'accompagnement personnalisé en LEGT et en LP et l'orientation* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/Znflrd>. (Consulté le 26-04-2015).

⁷³ *ibid.*

⁷⁴ Ministère de l'Éducation nationale. *Orientation au lycée, Orientation active : une aide individualisée pour les lycéens* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/3u6bxl>. (Consulté le 27-04-2015).

⁷⁵ Académie de Nancy-Metz. *L'accompagnement personnalisé en LEGT et en LP et l'orientation* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/Znflrd>. (Consulté le 26-04-2015).

jeux d'option, démocratisation massive du système éducatif » (ODRY, 2008), les parents d'élèves sont beaucoup plus attentifs aux informations reçues (*ibid.*).

D'où l'importance du rôle que peut occuper chaque ressource dans l'orientation des élèves, quelle soit « *disponible en interne ou en externe à l'établissement* »⁷⁶. Nous citerons quelques ressources disponibles dans le tableau suivant :

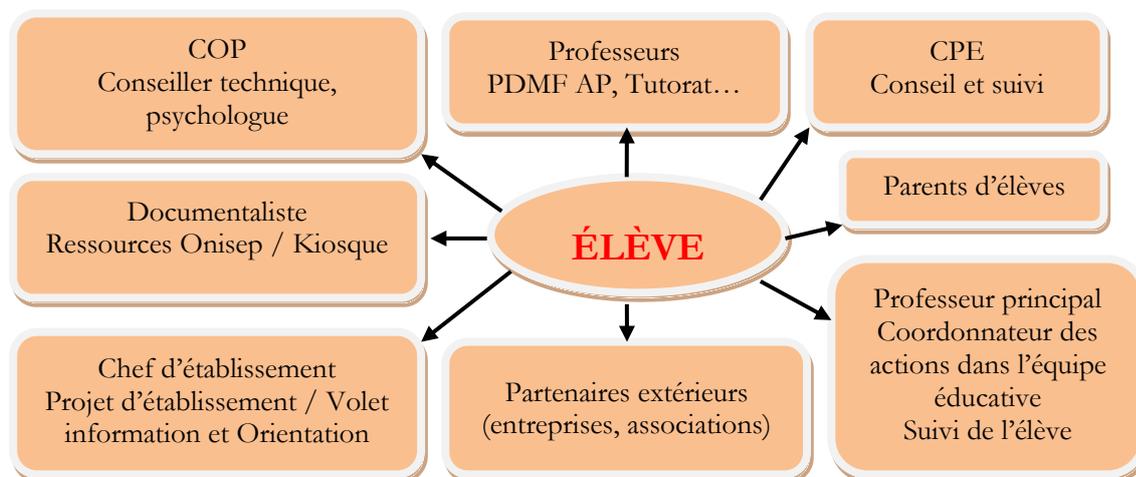
Tableau 11 : Ressources pour l'orientation

Ressources internes à l'établissement	Ressources externes à l'établissement
<ul style="list-style-type: none"> - CDI et kiosque Onisep - Documentaliste - Chef d'établissement - CPE - Professeur principal - Équipe éducative - Sites internet (Éduscol, Onisep, Académie...) - Admission post-bac - Banque de stages - Webclasseur Passeport Orientation 	<ul style="list-style-type: none"> - CIO - ONISEP et DRONISEP - SAIO académiques - SCUIO-IP - COP - Missions locales - Service public de l'emploi (Pole emploi) - Fédérations professionnelles - Représentants du monde professionnel - Sites internet - Admission post-bac - Webclasseur Passeport Orientation

9.7. Coordination et complémentarité des acteurs de l'orientation

L'orientation sollicite une participation active de tous les acteurs pour rendre « *l'élève acteur sur le terrain du projet* » (CHARPENTIER, COLLIN et SCHEURER, 1993, p. 17). La figure ci-dessous démontre bien que l'orientation est « *un enjeu pour tous* »⁷⁷.

Figure 9 : Complémentarité des acteurs de l'orientation⁷⁸



⁷⁶ Ministère de l'Éducation nationale. Orientation, Parcours de découverte des métiers et des formations, Circulaire n° 2008-092 du 11-7-2008 [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/kEXcBy>. (Consulté le 23-11-2013).

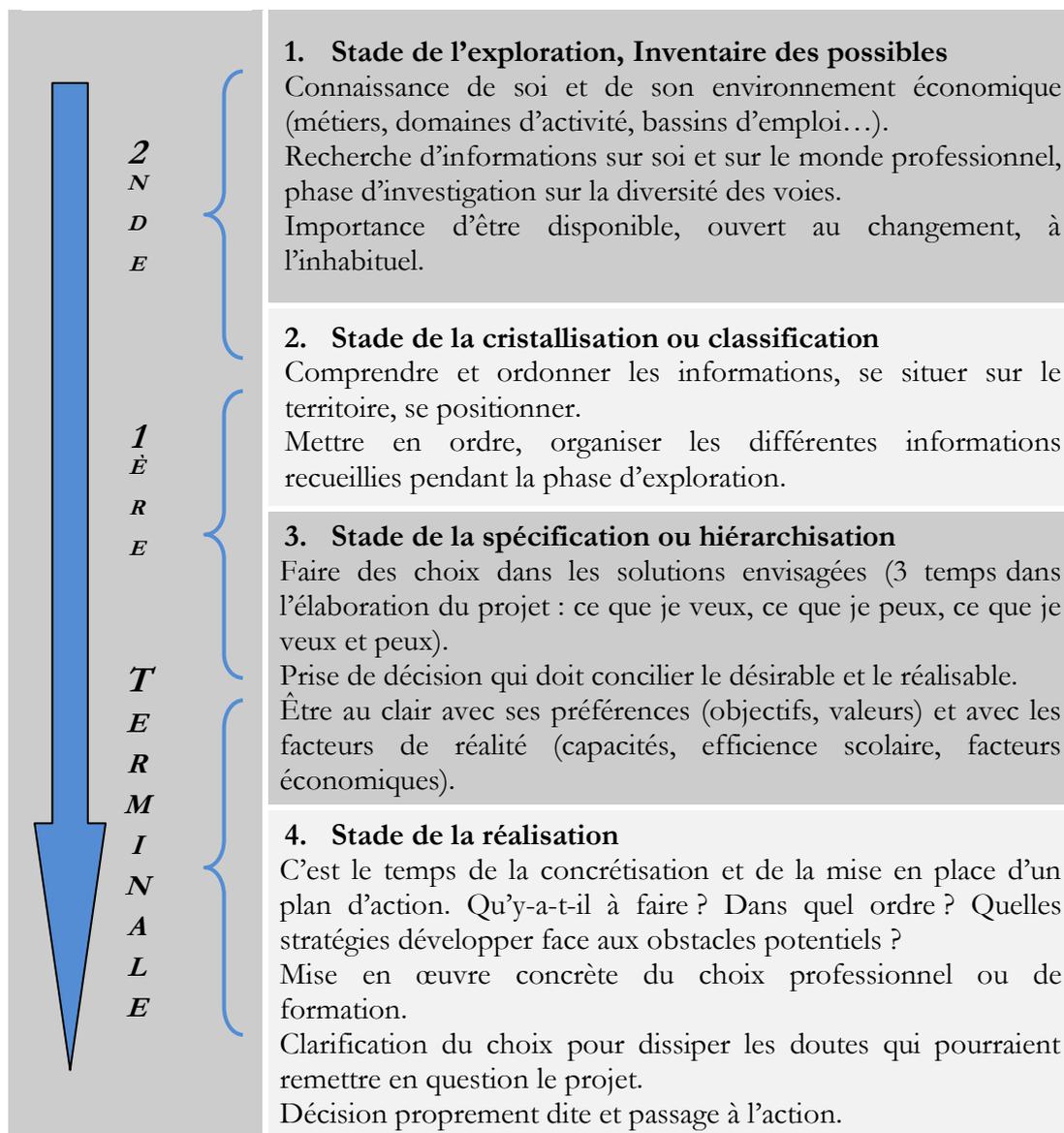
⁷⁷ opus cité note 75.

⁷⁸ *ibid.*

9.8. Étapes dans la construction du « parcours »

Avant de développer les « étapes de la construction d'un projet »⁷⁹, nous devons aborder la différence faite entre « projet personnel et choix d'orientation » (CHARPENTIER, COLLIN et SCHEURER, 1993, p. 48).

Tableau 12 : Étapes du projet d'orientation⁸⁰



En effet, le choix d'orientation se formule généralement en fin d'année dans un laps de temps très réduit alors que le projet personnel s'exprime dans la durée et n'est jamais « figé » dans le temps, il est constamment reconsidéré (*ibid.*). Nous ne devons pas imposer à l'élève un choix de projet « *qu'il n'a pas* » (*ibid.*), mais rester à l'écoute et conseiller.

⁷⁹ *ibid.*

⁸⁰ *ibid.*

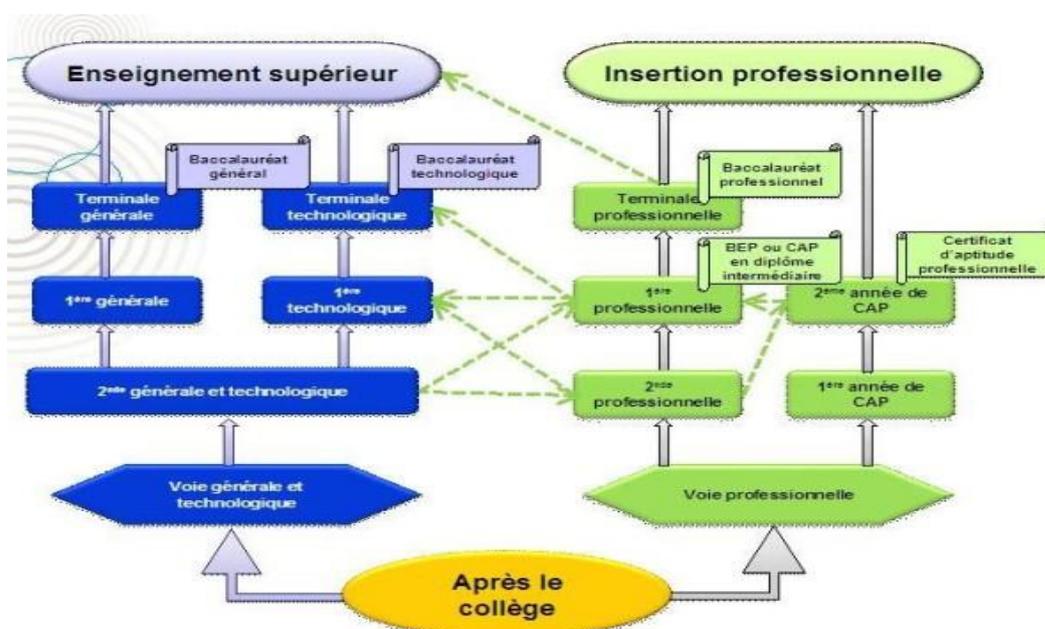
Accompagner l'élève dans son parcours c'est construire son projet en franchissant différents stades de son cycle de formation : « *exploration, classification, hiérarchisation, réalisation* »⁸¹.

9.9. Les passerelles

Des transitions sont favorisées pour permettre une réversibilité entre les différents parcours de formation par le biais des passerelles. Elles sont définies par la circulaire du 29 janvier 2010 et selon les articles D333-18 & D333-18-1 du Code de l'Éducation :

- allant du baccalauréat général et technologique vers l'enseignement professionnel ;
- ou de l'enseignement professionnel vers l'enseignement général et technologique⁸².

Figure 10 : Dispositif passerelle enseignement général et professionnel⁸³



Après avoir défini avec plus de précision ce qu'était l'accompagnement personnalisé, ses objectifs, ses enjeux, son organisation..., ainsi que les changements pédagogiques et les différentes ressources mises à disposition des élèves pour qu'ils puissent vivre idéalement leur scolarité, ce sont tous ces aspects que nous avons essayé d'explicitier au mieux. Nous allons maintenant nous rapprocher de notre terrain d'étude, mais avant toute chose, présenter les compétences d'un bachelier professionnel et ce que pourrait être l'AP en baccalauréat professionnel cuisine.

⁸¹ *ibid.*

⁸² opus cité note 16.

⁸³ Lycée des Métiers Pasteur de Nice. *Dispositif passerelle enseignement général/professionnel* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/WYi6U1>. (Consulté le 02-01-2014).

Chapitre 3 : L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CUISINE

Les points suivants vont nous permettre de présenter le champ d'activité du baccalauréat professionnel cuisine, notre terrain d'étude ultérieur, et comment pourrions nous gérer l'AP sur les trois années de formation pour la spécialité cuisine.

1. PRÉSENTATION DU CHAMP D'ACTIVITÉ DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CUISINE

Le candidat titulaire de ce diplôme est un ouvrier qualifié ayant les compétences pour se familiariser à toutes les formes de restauration, tout en étant capable d'animer une équipe, que soit sur le territoire national comme à l'étranger.

Pour cela il doit maîtriser les bases fondamentales en enseignement général et linguistique, sans négliger l'apport des enseignements professionnels qui lui permettront d'exercer sa profession dans les meilleures conditions « *en respectant l'environnement, le développement durable, les règles d'hygiène, de santé et de sécurité, les impératifs de gestion et en valorisant les dimensions de nutrition, de plaisir et de bien-être* »⁸⁴.

Les activités professionnelles sont représentées par cinq pôles, où chaque compétence opérationnelle est certifiée par une ou plusieurs unités constitutives, composées elles-mêmes de plusieurs matières d'enseignement. Ce qui signifie que l'élève doit rester « performant » dans plusieurs domaines et l'AP permet de proposer aux élèves les outils nécessaires à cette transversalité.

2. RÔLE DES PFMP

Les périodes de formation en entreprise ont un rôle important à jouer dans l'accompagnement du jeune durant sa scolarité. Certes, nous pouvons prendre appui sur les grilles d'évaluation du diplôme intermédiaire et du diplôme de baccalauréat professionnel qui positionne et évalue les compétences de l'élève en savoir-faire et savoir-être, mais un dialogue formateur doit être mis en place entre le tuteur de l'entreprise, les professeurs réalisant les visites et l'élève.

Cette découverte du monde professionnel permet aux élèves de se confronter aux mesures réalistes que demande le monde du travail (BERGÉ et VUILLEQUEZ, 2003, p. 40). Elle leur permet aussi de mesurer leurs acquisitions ou lacunes théoriques qui rendront possible leur

⁸⁴ Référentiel du Baccalauréat professionnel restauration spécialité cuisine, publié au BO n° 28 du 14-07-2011 [en ligne]. Disponible sur : http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Referentiel_Bac_Pro_Cuisine.pdf. (Consulté le 09-02-2015).

choix professionnel (*ibid.*). C'est dans ces « situations réelles et concrètes » que l'élève va conforter une connaissance de soi en apprenant à gérer ses échanges collectifs et individuels (BERGÉ et VUILLEQUEZ, 2003, p. 41). Ces périodes de formation transmettront à l'élève l'opportunité de :

- découvrir son identité professionnelle ;
- accéder au monde des adultes ;
- transférer (ou perfectionner) ses savoir-être et savoir-faire professionnels acquis en lycée ;
- construire son intégration sociale (BERGÉ et VUILLEQUEZ, 2003, p. 37).

Tableau 13 : Fonction tutorale en PFMP⁸⁵

<i>Missions</i>	<i>Tâches</i>	
Accueillir et intégrer le jeune dans l'entreprise.	Présentation de l'établissement et du jeune.	Présentation de l'entreprise et des personnels. Favoriser l'acquisition de la culture d'entreprise.
Organiser le parcours de formation.	Repérer les ressources et les contraintes.	Décrire le métier et son environnement en termes d'activités et de compétences. Déterminer et planifier les étapes et les séquences de travail.
Transmettre des savoirs, savoir-faire, savoir-être en situation de travail.	Repérer les acquis. Repérer les savoirs, savoir-faire, savoir-être à acquérir ou à développer.	
Suivre et évaluer la progression en lien avec le professeur chargé du suivi. Valider le parcours.	Faire le point sur les acquisitions et l'intégration dans l'entreprise. Mesurer les écarts par rapport aux objectifs. Trouver des solutions.	

⁸⁵ BERGÉ Elisabeth, VUILLEQUEZ Françoise. *Accompagner les PPCP*. Amiens : SCÉRÉN, CRDP Amiens, Collection repères pour agir second degré, Série « Dispositifs », CRAP-cahiers pédagogiques, 2003, p. 40.

3. GRILLE HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS

Durée du cycle : 84 semaines auxquelles s'ajoutent une PFMP de 22 semaines
et 2 semaines d'examen

Tableau 14 : Grille horaire baccalauréat professionnel cuisine⁸⁶

Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
I - Enseignements obligatoires incluant les activités de projet		
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité		
Enseignements professionnels	1152	384
Économie - gestion	84	28
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	152	50
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques et sciences appliquées	349	116
Langue vivante	181	60
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75 (1)
Total	2690	896
II- Accompagnement personnalisé	210	70

(1)56 heures en moyenne en seconde et 84 heures en moyenne en première et en terminale

4. GESTION DE L'AP EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SPÉCIALITÉ CUISINE

Sur l'ensemble des trois années de formation, le tutorat et le soutien doivent figurer dans les modules d'AP⁸⁷. Un suivi de chaque élève par le tutorat nous permet de mieux suivre et orienter les élèves en baccalauréat professionnel, ou favoriser une meilleure insertion professionnelle. Le soutien doit permettre de travailler avec les élèves en difficulté sur l'acquisition des bases fondamentales, surtout en enseignement général (français, mathématiques, langues vivantes). Ensuite, l'AP nous permet d'approfondir des champs propices au développement personnel de l'élève en travaillant sur certains thèmes organisés en modules sur une ou plusieurs séances (cité p. 34).

⁸⁶ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009, Arrêté du 10-2-2009* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid23841/mene0900061a.html>. (Consulté le 09-02-2015).

⁸⁷ MASSON Yannick. *Module de didactique disciplinaire, Évolution des praxis d'enseignement*. Cours de master 2 MEEFHR, ESPE, Université de Toulouse Jean Jaurès, 2012.

4.1. L'AP en début de formation

Dès l'entrée en seconde nous devons rendre les élèves acteurs de leur formation⁸⁸. La première semaine doit être consacrée à l'intégration des élèves au sein de l'établissement, une semaine d'accueil avec :

- visite de l'établissement scolaire ;
- présentation des différentes disciplines, interdisciplinarité avec le référentiel ;
- présentation des différentes filières des métiers de l'hôtellerie restauration, les métiers possibles et les moyens d'y parvenir ;
- découverte d'établissements d'hôtellerie restauration du bassin économique (traditionnel, gastronomique, collectivité...) ;
- découverte de prestataires « annexes » (équipementiers, fournisseurs...) ;
- entretien personnalisé (binôme E.général/E.professionnel), évaluation-diagnostic, positionnement de l'élève.

4.2. Thèmes d'AP possibles en baccalauréat professionnel cuisine

Les différents thèmes abordés dans le cadre de l'AP sont transférables d'une discipline à une autre. Certains sont même réalisés en interdisciplinarité et permettent aux élèves d'appréhender l'importance des liens disciplinaires.

Tableau 15 : L'AP en seconde professionnelle cuisine⁸⁹

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN 2 ^{NDE}	
Construction de l'identité professionnelle et développement de la motivation	Découverte des métiers (semaine d'intégration), Découverte de la PFMP, Journée rencontre avec des professionnels, Intervention de professionnels (présentation de produits, concepts, savoir-faire...), Recherche d'entreprises d'hôtellerie-restauration sur le bassin économique.
Maîtrise des apprentissages	Travail sur l'acquisition du socle commun, Travail sur la connaissance d'une LV2, Utilisation de logiciels (Word, Excel...) et logiciels professionnels, Création de fiches techniques, calcul de coûts, Organisation du poste en cuisine, Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.

⁸⁸ *ibid.*

⁸⁹ *ibid.*

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN 2 ^{NDE}	
Aide méthodologique	Savoir gérer son temps, utiliser un planning, Savoir se positionner dans son environnement, Préparer son travail à la maison, Tenir à jour son classeur, ses cahiers... Prendre des notes, Construire des fiches de révision, Utiliser les TICE, Présentation du fonctionnement du CDI.
Connaissance de l'élève	Savoir se positionner, Connaître ses points forts et ses points faibles, Travail sur l'estime de soi, prise de parole, Faire face à ses émotions (relaxation, connaissance de soi), Savoir mettre ses compétences à profit, Travailler son projet professionnel (tutorat et orientation).
Comportement citoyen	Respecter les règles de la vie collective, Respecter un règlement intérieur, Reconnaître les valeurs du métier.

Tableau 16 : L'AP en première professionnelle cuisine⁹⁰

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN 1 ^{ÈRE}	
Approfondissement de l'identité professionnelle et développement de la motivation	Travailler sur le design culinaire, Développer la rigueur professionnelle, Travailler sur l'analyse sensorielle, Développer un processus vers la démarche qualité, Travailler sur le CV et la recherche de PFMP.
Consolidation des apprentissages	Consolider le porte-folio de compétences, Renforcer l'autoévaluation, Favoriser l'insertion des élèves issus de classe passerelle.
Approfondissement des apprentissages	Assurer la réussite du diplôme intermédiaire, Favoriser la poursuite d'études, Consolider ses choix personnels et professionnels (tutorat et orientation), Préparer des concours culinaires (Spigol, Cedus, des métiers...).
Aide méthodologique	Consolider l'aide méthodologique en cas de non acquisition.

⁹⁰ *ibid.*

Tableau 17 : L'AP en terminale professionnelle cuisine⁹¹

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN TERMINALE	
Approfondissement des apprentissages	Maîtrise des compétences nécessaires à la certification terminale, Favoriser la réussite à l'examen du baccalauréat professionnel, Préparer son insertion professionnelle, rencontre avec les professionnels, forum d'embauche.
Orientation	Favoriser la poursuite d'études supérieures, Journées d'intégration dans la classe de BTS, Journée d'échange avec les BTS.

Tous les thèmes abordés dans le cadre de l'AP nous ont donc permis de compléter les différents points développés dans la littérature explorée. Maintenant, nous sommes en mesure d'éclairer notre recherche, de poser clairement notre problématique sur le sujet et d'émettre les hypothèses qui en découlent.

⁹¹ *ibid.*

CONCLUSION DE LA REVUE DE LITTÉRATURE

Accompagner, c'est donc marcher « côte à côte » (LASSEIGNE, 2009), avec une notion de partage dans la posture aidante et de soutien. Nous devenons en quelque sorte des « coach », terme très employé aujourd'hui, qui nous accompagne dans notre vie quotidienne. Et oui ! Le « coaching » est proposé « à toutes les sauces » !

Mais au-delà, nous pourrions comparer l'AP « aux fondations d'un bel édifice » pour asseoir et consolider de bonnes bases afin de mieux se « dresser et s'élever » (GUÉRIN, 2009). Les objectifs de l'État sont pourtant bien clairs : élever le niveau de qualification des jeunes, favoriser une meilleure insertion dans le monde professionnel, lutter contre les décrocheurs quittant prématurément le système éducatif, consolider et favoriser les bases fondamentales.

Notre thématique de départ étant « l'accompagnement personnalisé dans le système éducatif français », cette première partie a été le moyen de rechercher, de synthétiser et de présenter les aspects polymorphes de l'accompagnement personnalisé, dispositif majeur de la rénovation de la voie professionnelle de 2009.

C'est-à-dire que nous nous sommes efforcés d'éclairer notre point de vue sur le sujet en développant tout d'abord des interprétations plus généralistes sur ce thème, pour recentrer ensuite notre réflexion sur l'accompagnement personnalisé et ce qu'il apportait de nouveau dans l'approche pédagogique, conceptuelle, organisationnelle et relationnelle.

De nos recherches, nous avons pu déduire que l'accompagnement personnalisé permettait d'acquérir plus d'autonomie dans son projet éducatif et professionnel, dans la façon d'apprendre et la relation intime qui se dessinait entre l'élève et l'apprendre. L'« apprendre à apprendre » prend une place très importante pour les plus jeunes élèves, cela leur permet de reprendre confiance en eux, de croire à leurs capacités, de faire naître leur envie de savoir. C'est un aspect non négligeable car il conditionne l'élève à mieux s'intégrer socialement et scolairement. Pour affiner ses choix et l'aider dans sa démarche d'insertion professionnelle, deux axes complémentaires viennent renforcer le dispositif : le tutorat et l'orientation.

Ces deux complémentarités permettent de gérer au mieux l'avenir professionnel ou scolaire que se projette l'élève, car il est bien aussi question de projet. Un projet d'orientation, et surtout un projet personnel qui viendra s'affiner tout au long de la vie. La rénovation de la

voie professionnelle a grand ouvert la transition vers cette nouvelle démarche pédagogique permettant de mettre l'élève au cœur du système, afin de lui transmettre les meilleurs atouts, pour réussir au mieux sa scolarité, et les autres cursus suivent le même « chemin ».

Ce travail d'investigation terminé, la problématique nous conduira à formuler un système d'hypothèses.

Chapitre 4 : PROBLÉMATISATION ET HYPOTHÈSES

La revue de littérature nous a présenté les différents concepts liés à la réflexion définie par notre thématique de recherche.

Les objectifs et la finalité de l'accompagnement personnalisé exposent les relations interdépendantes entre l'aide méthodologique, l'apprendre à apprendre, l'orientation et le tutorat afin de rendre les élèves autonomes dans leur formation et leur permettre d'acquérir de meilleures méthodes d'apprentissage.

Cependant, cette revue de littérature demeure assez théorique et ne nous informe pas précisément ou n'expose pas clairement les liens entre l'AP, l'acquisition d'apprentissage et l'autonomie en baccalauréat professionnel cuisine.

Une autre lacune subsiste aussi sur les conséquences réelles de l'AP dans l'acquisition des apprentissages et l'autonomie des élèves en baccalauréat professionnel cuisine. En effet, nous n'avons pas de résultats tangibles démontrant l'efficacité de l'AP en baccalauréat professionnel cuisine.

Cette représentation amène donc à formuler la problématique suivante : *« L'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel cuisine optimise l'autonomie et l'apprentissage des élèves pour réaliser leur projet éducatif ».*

Cette problématique nous éclaire sur l'aspect sémantique qu'elle définit, et pour entrer un peu plus dans la profondeur de ce propos, nous oriente vers les séances d'accompagnement personnalisé permettant aux élèves de baccalauréat professionnel cuisine de gagner en autonomie et de mieux apprendre.

1. LE SYSTÈME D'HYPOTHÈSE

Pour répondre à cette problématique et permettre le travail d'investigation, nous allons déterminer un système d'hypothèses que l'on validera ou pas selon l'analyse des résultats issus de nos enquêtes et au regard de l'interprétation de la revue de littérature.

1.1. Hypothèse générale

 *L'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel cuisine permet aux élèves de devenir autonomes et de faciliter l'acquisition des apprentissages.*

1.2. Hypothèses opérationnelles

- + *L'apprendre à apprendre permet une meilleure acquisition des apprentissages des élèves poursuivant leur formation en baccalauréat professionnel cuisine.*
- + *L'accompagnement personnalisé favorise l'autonomie des élèves poursuivant leur formation en baccalauréat professionnel cuisine.*

**PARTIE 2 - PROTOCOLE
DE RECHERCHE,
ANALYSE ET
INTERPRÉTATION DES
RÉSULTATS**

COMME NOUS l'avons exprimé auparavant, l'essentiel du travail restant à réaliser consiste à rejoindre nos hypothèses émises. Cette démarche s'inscrit dans la logique scientifique. Nous avons commencé par l'étude des concepts liés à notre thématique et les différentes discussions des théoriciens nous ont permis de formuler nos hypothèses de travail.

Chapitre 1 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

1. DÉMARCHE DE L'ANALYSE PROBATOIRE

Maintenant, nous allons devoir rechercher le degré de validité de nos hypothèses. Cette démarche s'affirme dans une analyse « probatoire » définie selon un processus logique. Les différentes phases de cette analyse reposent sur une étude de terrain. À la suite des analyses émanant de nos enquêtes de terrain, de l'interprétation des résultats obtenus et de la confrontation de ceux-ci en rapport à la revue de littérature, nous pourrions terminer notre travail de recherche en validant ou pas nos hypothèses. Ce travail d'investigation nous permettra ensuite de proposer des extensions pédagogiques en relation directe avec notre thématique. En somme, nous allons passer de la théorie à la pratique au cœur du dispositif de l'accompagnement personnalisé.

2. PRÉSENTATION DU TERRAIN D'ÉTUDE

À l'heure où nous avons entrepris ce travail de recherche, l'accompagnement personnalisé concernait uniquement le baccalauréat professionnel dans les voies de formation des métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Avec la réforme du baccalauréat technologique série STHR de 2015, il sera donc généralisé à toutes les formations de bacheliers des métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Mais nous avons concentré notre recherche sur le terrain du baccalauréat professionnel cuisine, en lycée professionnel et en CFA, qu'ils soient publics ou privés sous contrat d'association. Nous avons étendu cette recherche sur tout le territoire national, à savoir en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

3. PRÉSENTATION DES ÉCHANTILLONS

Comme nous l'avons déjà signalé au paragraphe précédent, notre terrain d'étude se positionnant sur la formation en baccalauréat professionnel cuisine, nous avons donc concentré nos enquêtes auprès d'un panel de professeurs enseignant dans diverses disciplines du référentiel. Ces enseignants exercent leur fonction majoritairement en lycées

professionnels publics ou privés sous-contrat et en CFA sur l'ensemble des académies du territoire national.

Pour enrichir ce travail, nous avons aussi réalisé un entretien auprès d'experts, membres du corps d'inspection en charge de notre discipline.

4. DÉFINITION DES OUTILS

Le questionnaire « enseignants » a pour but d'apprécier leurs constatations et leur investissement personnel dans l'accompagnement personnalisé :

- Comment est organisé l'AP dans leur établissement ?
- Quelles méthodes et quels outils utilisent-ils ?
- Quelle est la place de la transversalité dans l'AP ?
- Comment favorisent-ils l'autonomie des élèves dans le cadre de l'AP ?
- Qu'est-ce que l'« apprendre à apprendre », et comment l'enseignent-ils ?
- Comment aident-ils à construire le projet d'orientation et le projet personnel des élèves ?
- Quels sont les objectifs de l'AP ?
- Quelles sont les actions mise en œuvre dans leurs établissements ?

L'entretien semi-directif avec le corps d'inspection devrait apporter une expertise plus détaillée à notre travail de recherche, et nous permettre d'approfondir notre exploration avec plus de précision sur certains points auxquels nous n'avions peut-être pas pensé.

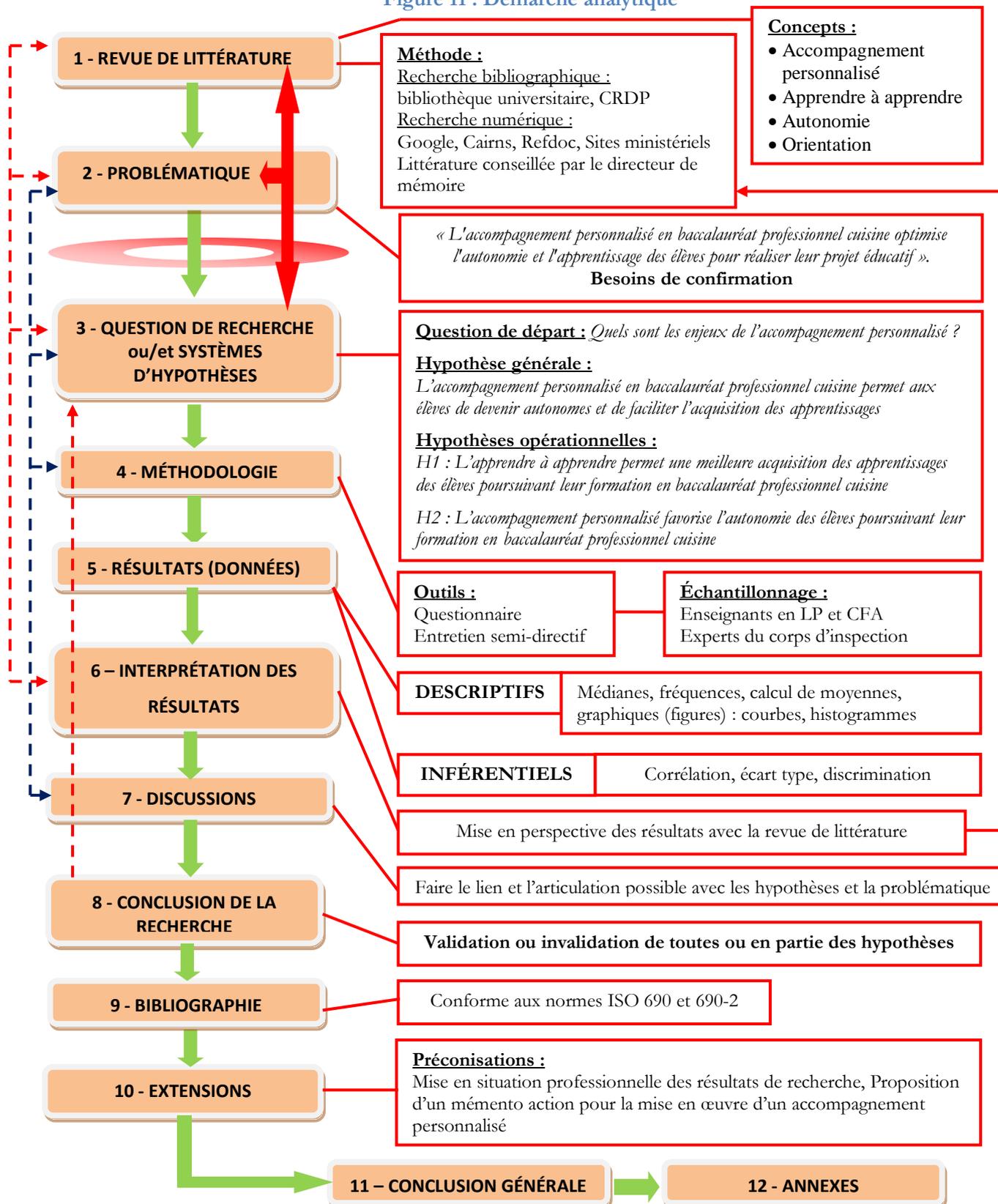
Tableau 18 : Vue synthétique de l'étude de terrain

Outils mis en œuvre	Public prospecté	Nb	Lieu de réalisation	Quand
Questionnaire quantitatif et qualitatif en ligne élaboré avec « Google Forms » via Google Drive	Enseignants de bac. professionnel en lycée professionnel et CFA	83	Établissements d'enseignements et de formation en hôtellerie restauration de métropole et DOM/TOM	Novembre-décembre 2014
Entretien semi-directif	Experts Membres du corps d'inspection	1	Dans un lycée des métiers d'une grande agglomération	Mars 2015

5. LA DÉMARCHE ANALYTIQUE

La démarche analytique présente de manière synthétique l'intégralité du cheminement du mémoire.

Figure 11 : Démarche analytique



Chapitre 2 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

1. QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX ENSEIGNANTS

Le questionnaire (annexe G, page 196) que nous avons administré aux enseignants est constitué de 26 questions qui se décomposent de la façon suivante : 16 questions « fermées » pour 10 questions « ouvertes ». Une majorité de questions « fermées » pour faciliter le traitement des données, et les questions « ouvertes » permettant d'approfondir quelques points que nous trouvions essentiels. Les répondants pouvant ainsi mieux confier leurs opinions. Nous ajoutons que ce questionnaire a été soumis à la correction et validation de M. Yannick Masson, directeur de mémoire, avant d'être mis en ligne sur Google Drive.

Nous avons utilisé deux types d'échelles de mesure dans notre questionnaire, à savoir :

- des échelles nominales → genre, âge, ancienneté, etc. ;
- des échelles d'intervalles → échelle de Likert (Pas du tout d'accord/Tout à fait d'accord).

Ce questionnaire a été adressé par courriel aux établissements membres de l'AFLYHT⁹², de l'ANEPHOT⁹³, à 195 établissements de formation en hôtellerie restauration⁹⁴, aux enseignants formés de Master 2 MEEFHR⁹⁵ des trois dernières années de formation (65 adresses), aux collègues de travail (44 adresses), et à divers collègues de l'enseignement (178 adresses), pour un total de 557 adresses. Nous l'avons aussi mis en ligne sur le site national de ressources d'hôtellerie restauration de l'Éducation nationale et les répondants étaient invités à le diffuser le plus largement possible ce qui induisait donc une méthode d'échantillonnage par effet « boule de neige ».

Pour une recherche pertinente, nous aurions dû avoir un retour de 105 réponses si l'on se réfère au calcul scientifique utilisé pour un questionnaire selon les variables indépendantes :

Nombre de participants = 15 × nombre de modalités de V.I. ayant le plus de modalités

Les variables indépendantes de notre questionnaire sont :

- le sexe des répondants → deux modalités (femme ou homme) ;
- la tranche d'âge → 4 modalités (20-30 ans, 31-40 ans, 41-50 ans, > de 51 ans) ;

⁹² AFLYHT : Association Française des Lycées de l'Hôtellerie et du Tourisme

⁹³ ANEPHOT : Association Nationale des Écoles Privées d'Hôtellerie et de Tourisme

⁹⁴ Journal L'Hôtellerie Restauration. *Écoles hôtelières et formations en hôtellerie restauration* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/2mjoz5>. (consulté le 08-11-2014).

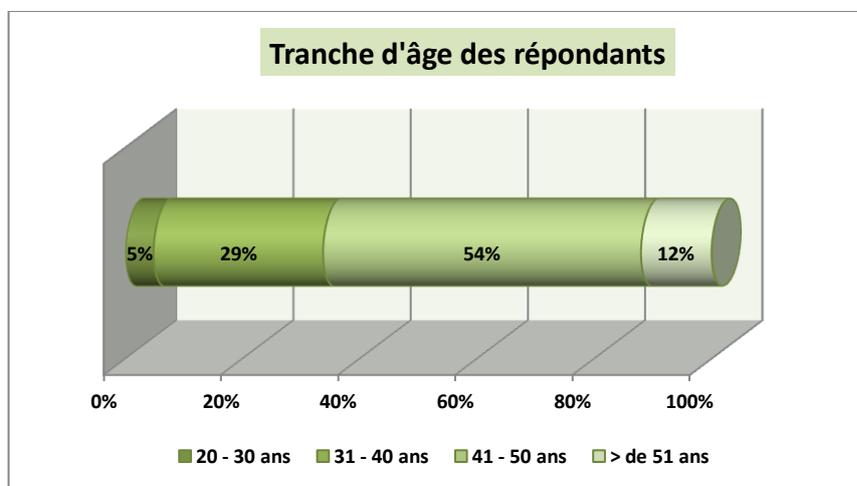
⁹⁵ MEEFHR : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation en Hôtellerie Restauration

- l'ancienneté → trois modalités (< 5 ans, 5 < 15 ans, > 15 ans) ;
- la représentation du corps d'enseignement → quatre modalités (PLP, certifié, maître auxiliaire, autre) ;
- le statut de l'établissement → cinq modalités (CFA, LP, LT, lycée des métiers, autre) ;
- les matières enseignées → sept modalités (français, mathématiques, langues vivantes étrangères, sciences appliquées/PSE, gestion, enseignement professionnel, autre).

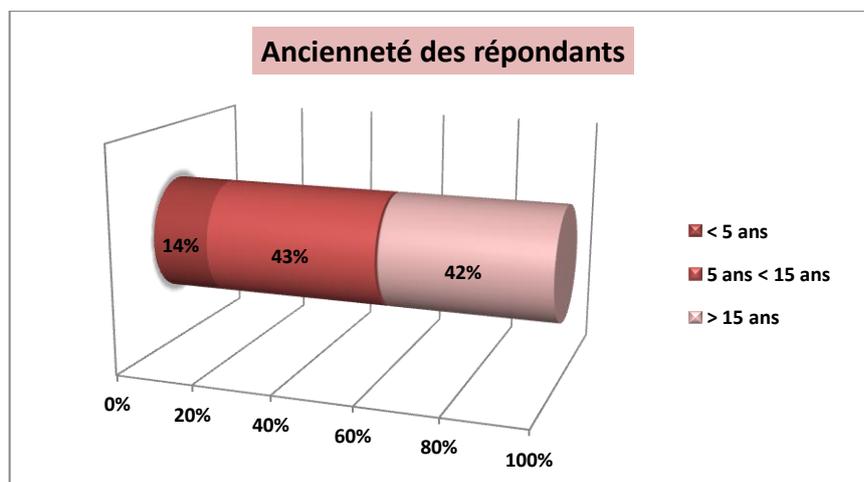
Donc selon le calcul scientifique : $15 \times 7 = 105$.

Malheureusement, nous n'avons eu qu'un retour de 83 réponses, soit 15 % environ de taux de réponses (14,90 % exactement), ce qui est relativement satisfaisant compte tenu des espérances que l'on s'était fixées. L'interprétation que nous pouvons en déduire se situe essentiellement dans l'amplitude du questionnaire et du temps nécessaire pour y répondre.

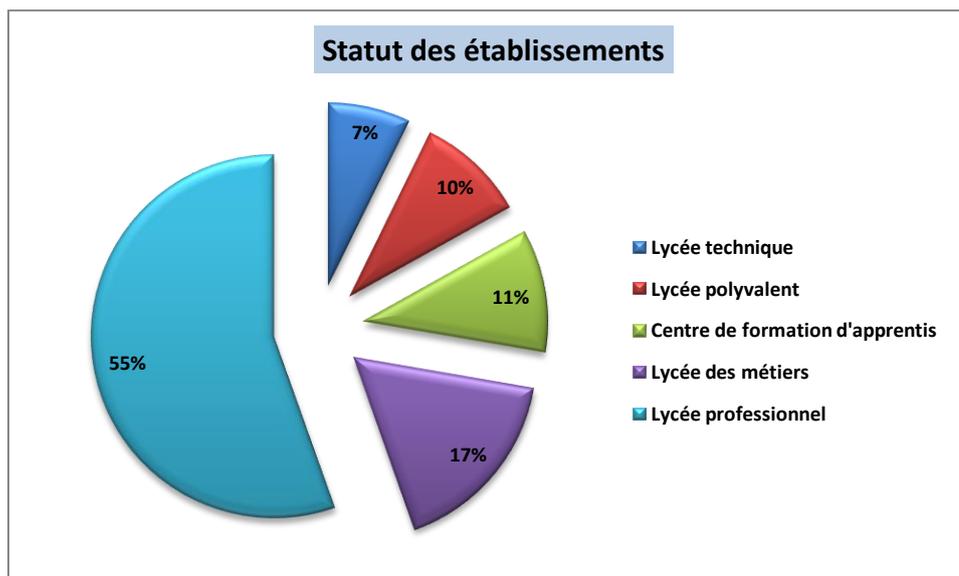
Graphique 3 : Âge des répondants



Graphique 4 : Des enseignants expérimentés

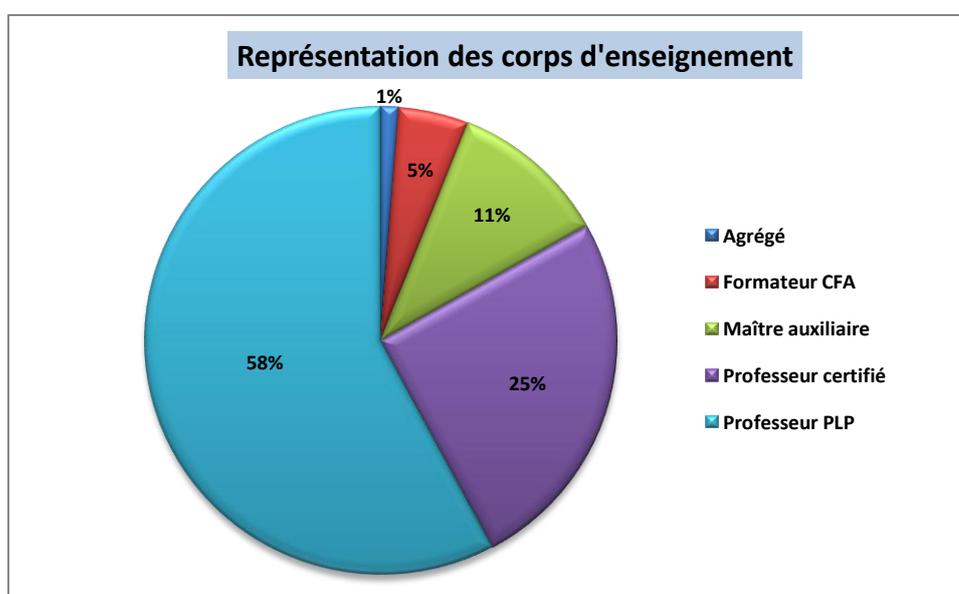


Graphique 5 : Différents lieux d'exercice

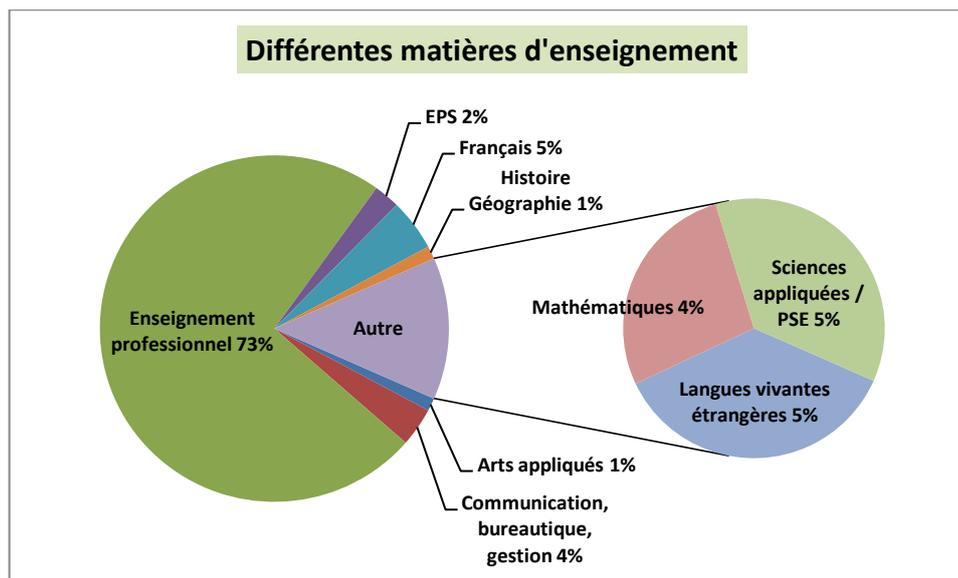


Les répondants sont majoritairement des hommes à 60 % contre 40 % de femmes et l'ensemble des personnes interrogées a une certaine expérience de l'enseignement car la moyenne d'âge se situe dans une tranche d'âge supérieure à 41 ans (66 %), et 42 % ont plus de 15 ans d'ancienneté dans l'enseignement. Leur lieu d'exercice se trouve principalement en lycées professionnels et des métiers, cela est tout à fait normal car la formation des Bac professionnels est particulièrement adaptée à ce type d'établissement. Nous notons aussi que le CFA ne représente que 11 % des réponses.

Graphique 6 : Forte représentation des PLP et des certifiés

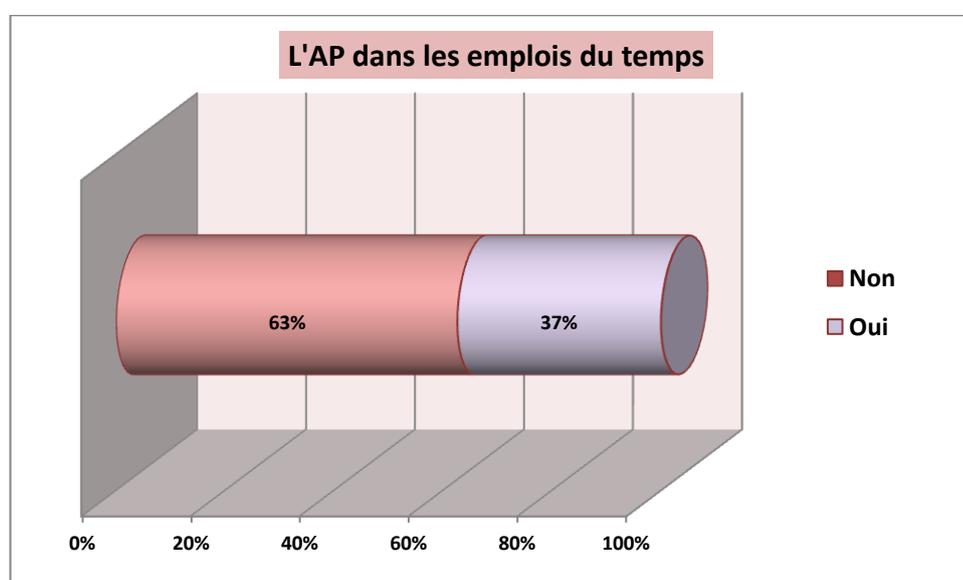


Graphique 7 : Forte mobilisation de l'enseignement professionnel

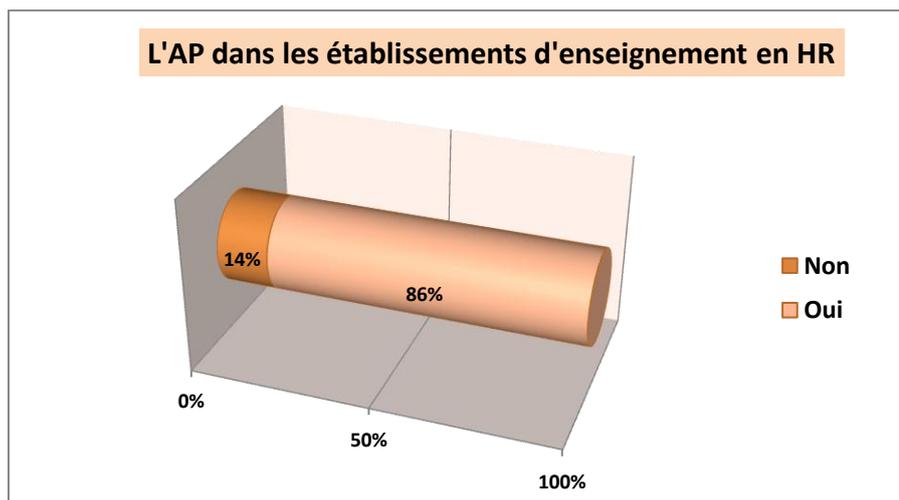


Nous nous apercevons d'une forte représentation des professeurs PLP (58 %) et certifiés (25 %), et une faible participation des formateurs de CFA car ayant peu rempli notre questionnaire. Les maîtres auxiliaires ne représentent que 11 % des réponses, ceci est tout à fait normal si nous prenons en compte l'ancienneté des répondants. Ces statistiques sont uniformes aux données récoltées auparavant (cf. Graphique 5), car les professeurs PLP enseignent majoritairement en lycée professionnel et les professeurs certifiés en lycées technique, polyvalent, et des métiers. Ces chiffres correspondent bien à la forte mobilisation des disciplines d'enseignement professionnel qui représentent 73 % des sondés.

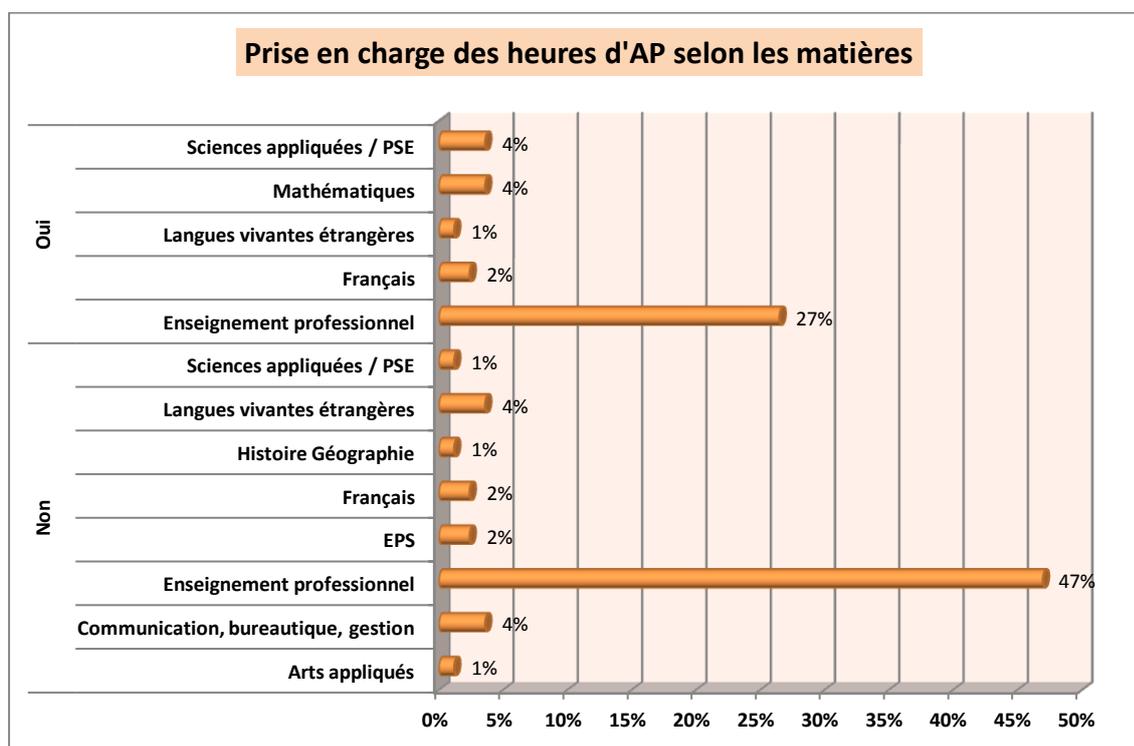
Graphique 8 : AP peu représenté dans les EDT



Graphique 9 : Large suivi de l'AP dans les établissements scolaires



Graphique 10 : Enseignants mobilisés dans l'AP



L'AP est mis en place dans la majorité des établissements d'enseignement en HR car 86 % ont répondu positivement à cette question. Mais nous nous apercevons que 63 % des professeurs interrogés non pas d'AP dans leur emploi du temps, les résultats obtenus devraient être quelque peu similaires si l'AP est fortement mobilisé dans les établissements.

Nous notons aussi un fort « désengagement » des professeurs d'enseignement professionnel qui répondent à 47 % ne pas avoir d'AP contre 27 % ; pour les autres enseignements cela reste assez équilibré, mais signalons tout de même que les matières d'enseignement général sont peu représentées, cela rejoint les résultats du Graphique 7.

Quels constats faites-vous, en général, sur le niveau scolaire de vos élèves aujourd'hui ? Cette question étant ouverte, donc qualitative, nous avons répertorié et synthétisé les réponses formulées par les répondants dans le tableau suivant.

Tableau 19 : Constat sur le niveau scolaire des élèves

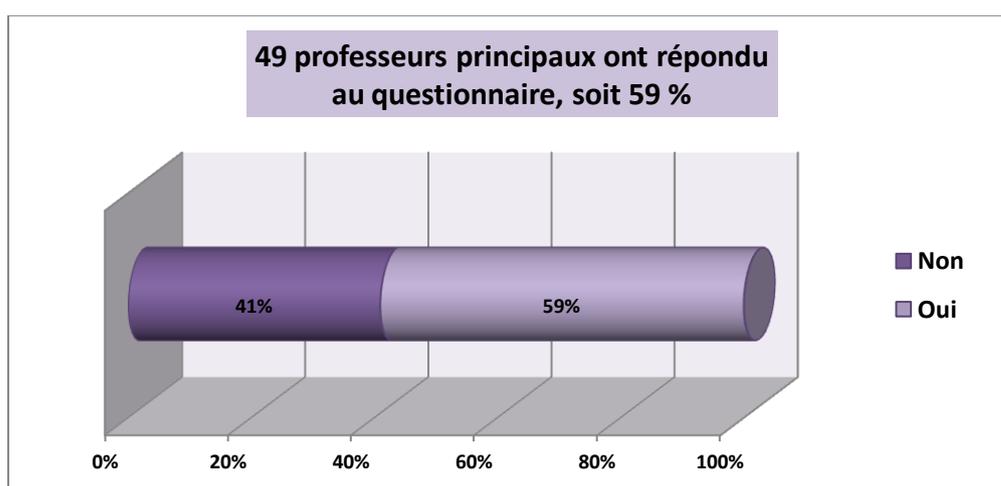
CONSTATATIONS DES ENSEIGNANTS	
<i>Constats négatifs</i>	<i>Constats positifs</i>
Des niveaux assez faibles et en baisse, une acquisition des savoirs plus difficile.	Des élèves en général possédant un peu plus de connaissances « générales » et spécifiques sur leurs centres d'intérêts.
Des élèves en difficultés ne maîtrisant pas les bases fondamentales pour la plupart, les connaissances sensées être acquises au collège ne sont pas assimilées, de nombreuses compétences du socle commun ne sont pas maîtrisées à l'entrée au LP.	Les élèves progressent et ce de manière assez régulière, et pour la plupart, ils sont travailleurs, ils ont plus de connaissances (grâce à la télé, ce qu'ils apprennent à l'école, internet,,), leur réflexion est différente sur les « choses ».
Un ensemble très hétérogène, de réelles facilités pour certains et de très grosses difficultés pour d'autres, cela est bien entendu très variable d'un individu à l'autre et aussi d'une matière à l'autre.	Cela entraîne une différenciation dans les enseignements où l'accompagnement scolaire devient une priorité.
Les élèves d'aujourd'hui sont différents des élèves d'hier, ils ont besoin de méthode, du mal à se concentrer, à mémoriser, ils sont peu curieux.	La participation à l'oral est souvent intéressante, le niveau est conforme au degré d'étude envisagé.
D'importantes carences dans le domaine éducatif par un manque de compréhension des consignes, un manque d'envie d'apprendre, un manque de culture générale, un manque de sens critique, un manque d'autonomie et de motivation, des déficits dans le comportement disciplinaire.	Ils ne sont pas moins « bons », mais ils demandent plus d'attention, ils demandent également à ce que l'on s'occupe plus d'eux, ils ont des capacités et il faut réussir à « détricoter » leurs savoirs et savoir-faire.
Des exigences qui diminuent avec le temps, des élèves qui ne savent plus travailler, qui n'ont plus de goût à l'effort, de moins en moins courageux avec peu de travail personnel à la maison et un manque d'habitude au travail.	Le niveau des élèves est en fonction de leur confiance en eux, il suffit de leur redonner confiance et ils apprennent
Des parents de moins en moins disponibles pour l'éducation scolaire de leurs enfants.	Élèves zappeurs mais motivés avec un niveau correct.

CONSTATATIONS DES ENSEIGNANTS

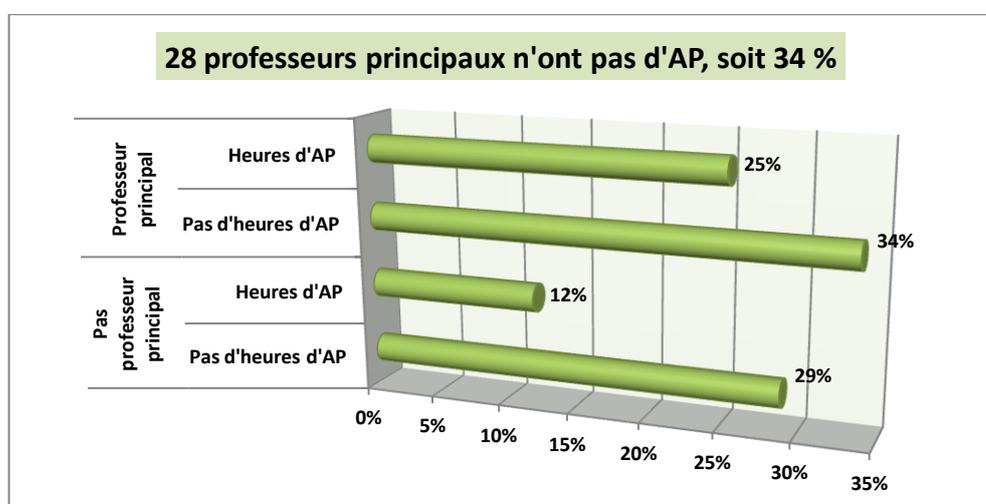
Ce qui change le plus c'est l'engagement personnel, même celui des bons élèves marque une régression.

D'une façon plus directe, nous retiendrons aussi un constat général formulé par différents professeurs interrogés. Nous excuserons bien sûr les quelques approximations de langage : « Pendant leur scolarité au collège, les élèves entendent durant quatre ans qu'ils sont « nuls », qu'ils ne feront « rien », « bref rien de positif », donc obligatoirement le niveau acquis en amont sera moins bon et un manque de motivation et d'investissement des élèves dans leur formation se fera ressentir. De plus, les élèves les plus faibles sont automatiquement dirigés vers la voie professionnelle ».

Graphique 11 : Fort pourcentage de professeurs principaux



Graphique 12 : Répartition des heures d'AP selon le statut de l'enseignant



Le pourcentage de professeurs exerçant la fonction de professeur principal représente plus de la moitié (59 %) et nous constatons que les heures d'AP sont distribuées équitablement. En effet, les professeurs principaux non concernés par les heures d'AP, soit un peu plus de

la moitié, sont dans la même proportion que leurs collègues. Nous noterons aussi qu'ils sont le double par rapport à leurs collègues à avoir des heures d'AP (25 % contre 12 %).

Pour vous, qu'est-ce que l'accompagnement personnalisé ?

Avant de synthétiser toutes les réponses obtenues, nous avons pris le soin d'écartier celles qui nous semblaient peu pertinentes, par exemple : « *je ne sais pas vraiment, j'aimerais avoir plus de renseignements sur le sujet !* », ce qui représente 65 réponses exploitables.

C'est un moment privilégié qu'il ne faut pas négliger pour éviter un décrochage en leur donnant un temps particulier. Il peut être mis en place en petit groupe pour aider l'élève dans ses difficultés, l'aider à se connaître, l'aider à comprendre qu'il peut réussir sa formation professionnelle.

C'est proposer une autre façon d'enseigner, d'adapter des méthodes pour faire réussir les élèves, donner des conseils pour réussir, c'est aussi un accueil personnalisé, une écoute active de l'élève, une aide apportée pour améliorer une situation scolaire sans jamais faire à sa place, des nouveaux moyens pédagogiques mis à disposition. Un AP organisé en modules ou en séances de soutien pour permettre de rattraper les retards ou les lacunes sur les bases fondamentales, pour palier à leurs difficultés scolaires, pour remédier aux difficultés dans certaines matières ou tout simplement remettre à niveau.

Pour d'autres, l'AP est un suivi pédagogique pour construire son parcours selon ses objectifs, concrétiser, finaliser son projet personnel, l'accompagner dans son projet professionnel ou projet d'orientation. Enfin l'AP, c'est répondre aux besoins de l'élève, lui redonner confiance en lui, le remotiver, lui apporter une méthodologie de travail et apprendre à apprendre de façon autonome (organiser son travail, mémoriser, gérer son temps, prendre des notes), travailler avec lui sur les savoir-faire, savoir-être, méthodes disciplinaires et interdisciplinaires.

Pour terminer sur cette question, des réponses ont retenu notre attention sur le fait que les heures d'AP sont souvent dédiées au dédoublement des classes et que ce projet restait « utopique » puisque les moyens pour le faire correctement n'étaient pas à la hauteur des attentes (AP en classe entière à 35 élèves).

Quelles sont les raisons de la mise en place de l'accompagnement personnalisé dans le système éducatif ?

Nous pourrions résumer cette question en confrontant deux positions qui, somme toute, sont bien réelles : « *une façon d'essayer de rattraper des éléments qui n'ont pas été acquis auparavant, et une prise de conscience des difficultés d'apprentissage grandissantes et d'une très grande diversité des profils* ».

Tableau 20 : Pourquoi l'AP ?

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS	NB
Pour palier aux difficultés, soutenir les élèves.	10
Pour apprendre à apprendre, apprendre autrement de façon individualisée, acquérir des compétences.	15
Pour aider à évoluer, à faire des choix pour leur avenir, mieux s'orienter.	10
Pour la réussite de tous les élèves, la réussite sociale, la réussite des parcours de formation, l'égalité des chances.	20
Pour accompagner le jeune dans ses études, l'aider à acquérir de meilleures méthodes d'apprentissages, travailler les PFMP, travailler sur le projet.	7
Pour lutter contre l'échec scolaire et le décrochage scolaire.	5
Pour augmenter le niveau des élèves.	1
Pour favoriser l'insertion économique et sociale des jeunes.	1
Pour différencier et individualiser les parcours, répondre aux parcours individualisés avec les passerelles.	2
Pour mieux adapter les programmes, et agir contre l'hétérogénéité des publics et des classes.	9
Pour faire face au désengagement parental vis-à-vis de la scolarité de leurs enfants.	1
Pour faciliter les remises à niveau et s'intégrer dans le milieu scolaire.	2

(Nb = nombre de réponses sensiblement identiques)

Nous avons vu à la question du Graphique 9 que l'AP était suivi à 86 % dans les établissements alors que 63 % des professeurs interrogés n'avaient pas d'heures d'AP dans leur emploi du temps. Pour avoir plus de précision sur le sujet, et savoir comment l'AP était organisé dans leur établissement, nous leur avons donc demandé : ***comment est-il mis en place dans votre établissement ?***

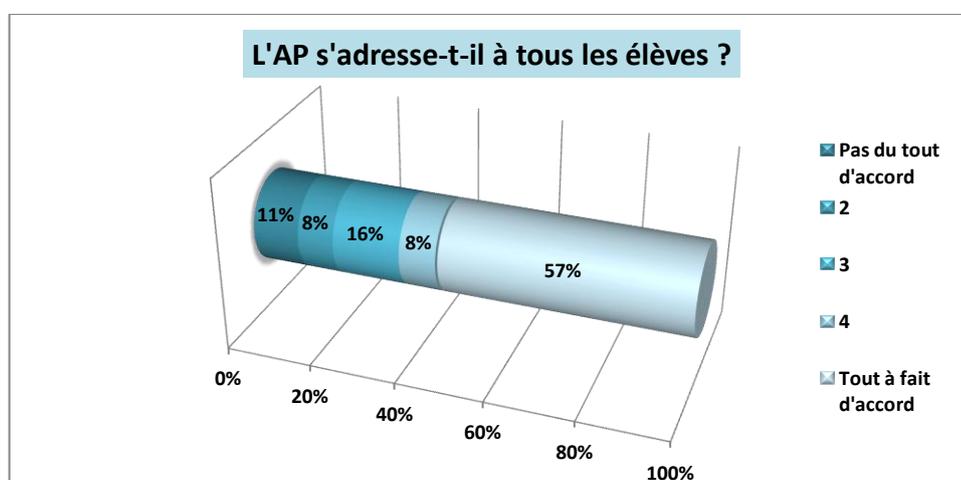
Tableau 21 : Mise en place de l'AP dans les établissements

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS	NB
<i>Il y a ceux qui pensent que l'AP répond à leurs attentes et qu'il est bien organisé.</i>	64
1 h 30 par semaine par un professeur spécifique avec plusieurs professeurs de disciplines différentes apportant leur aide.	
Professeur principal de la classe en charge de l'AP 1 h par semaine.	
Des enseignants responsables de l'AP, ou un référent par niveau.	
Partage de thème, travail en groupe d'élèves, animation effectuée par différents professeurs sur une même plage horaire.	

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS	NB
2 h par semaine par niveau, par groupe d'atelier, classes mises en barrette, des ateliers variables en fonction des disciplines avec des professeurs ayant des heures allouées, cela permet de travailler sur des projets.	
Une aide apportée en étude dirigée, une aide dans leur démarche d'orientation, tutorat de certains élèves, organisé en fonction du volontariat des professeurs.	
Un découpage par classe et par matières.	
3 h par semaine uniquement pour les classes terminales de baccalauréat professionnel.	
2 h 30 en seconde tous les lundis après-midi, avec des modules de travail élaborés en fonction des positionnements identifiés par un entretien en début d'année.	
Mis en place uniquement pour aider les élèves en difficulté, un soutien réalisé par la vie scolaire.	
1 h par semaine et par classe.	
<i>Il y a ceux qui pensent que l'AP ne répond pas aux attentes espérées et ceux qui ne savent pas trop.</i>	19
Ne correspond pas à ce qu'il devrait être, il est selon les dotations horaires des personnels, c'est pour un enseignant (professionnel ou général) à qui l'on donne des heures pour compléter son emploi du temps.	
Géré par un professeur d'EG ou le proviseur adjoint, il se fait uniquement en enseignement professionnel.	
Oui et non. L'AP n'est pas toujours dans l'EDT, pas d'informations, des années sans AP, il est géré selon les plannings.	
Ne savent pas trop car pas concernés directement, pas trop de connaissances sur le sujet.	
Pas très bien organisé, trois enseignants se relayant toutes les deux semaines, donc nous ne faisons pas faire les mêmes choses et les élèves sont un peu dans la confusion. Nous ferons un autre constat mais pour des classes de seconde professionnelle et en classe entière.	

(Nb = nombre de réponses sensiblement identiques)

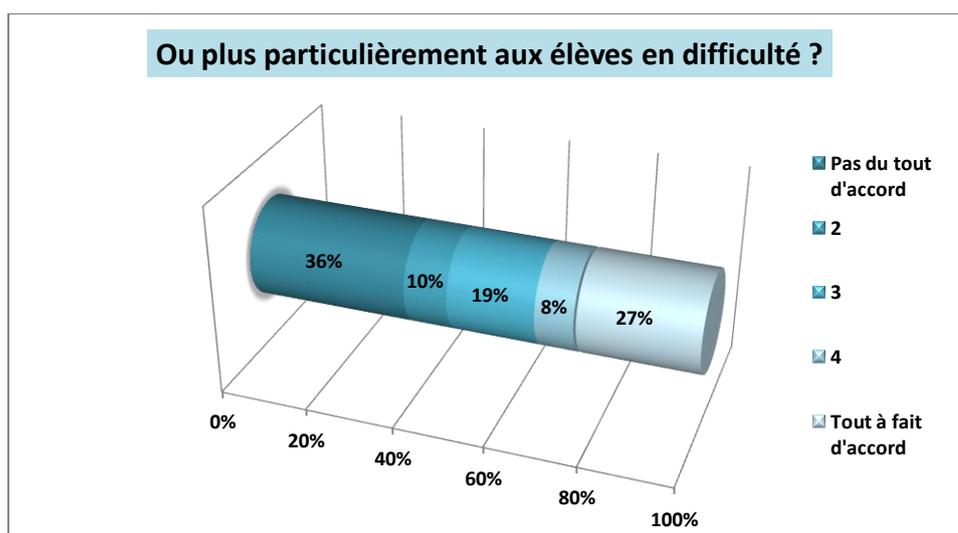
Graphique 13 : Positionnement de l'AP face aux élèves (1)



Un peu plus de la moitié des sondés, soit 57 %, nous affirme que l'AP s'adresse à tous les élèves mais 19 % semblent plutôt pencher sur l'idée que l'AP ne concernerait uniquement que des élèves en difficulté. Pour avoir plus de précision sur leur désaccord nous avons rajouté une question supplémentaire pour demander aux professeurs de nous citer leurs différents points de vue à ce sujet. Nous formulerons ces retours :

- certains élèves ont de gros besoins, alors que d'autres plus autonomes auront de moindres besoins ;
- en fonction des besoins de chaque élève, il convient de prendre en compte sa personnalité pour voir si cela lui convient et comment il va percevoir l'accompagnement ;
- cela doit être réservé aux élèves dont l'enseignement classique reste insuffisant plus particulièrement aux élèves en difficulté, et selon le niveau de compétences de chacun, des différences scolaires ;
- cela s'adresse aux élèves d'enseignement général, en aucun cas aux élèves d'enseignement technologique ou professionnel ;
- la majorité des élèves n'a pas besoin de cette aide, ils s'en sortent fort bien seuls, et c'est inutile pour les bons élèves.

Graphique 14 : Positionnement de l'AP face aux élèves (2)

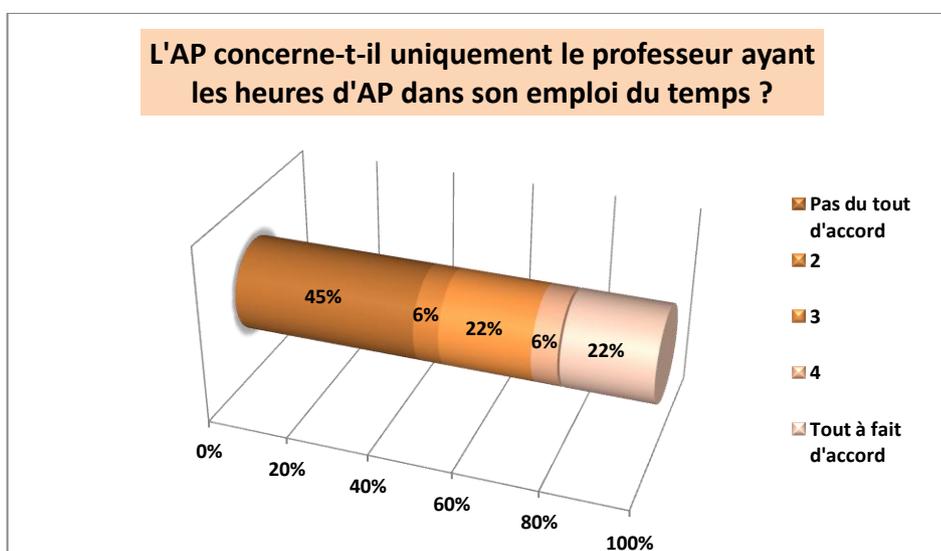


À cette question les professeurs semblent plutôt mitigés dans leur propos. Nous avons 46 % qui ne sont pas d'accord sur le fait que l'AP ne s'adresse qu'aux élèves en difficulté. Nous nous demandons où sont passés les 10 % manquants par rapport à la question précédente, certains ont peut être changé d'avis ou étaient indécis pour répondre. Nous avons volontairement confronté ces deux questions pour trouver des avis divergents

concernant l'attribution des heures d'AP aux élèves. Nous avons eu quelques retours intéressants :

- il est mis en place pour répondre à tous les élèves sans exception (deux heures/semaine dans l'EDT), ils sont tous impliqués, les bons comme les moins bons ;
- l'accompagnement personnalisé est nécessaire à tous les élèves pour un renforcement de connaissances, pour une meilleure orientation, pour préparer une poursuite d'études, pour développer la motivation, construire son projet professionnel ou son orientation, pour optimiser des méthodes d'apprentissage ;
- tous les élèves évoluent avec l'AP, avec des objectifs et des besoins différents selon les difficultés, ces heures d'enseignement doivent être utilisées et optimisées ;
- tous les élèves peuvent progresser, avoir besoin d'une aide, certains points faibles peuvent être comblés.

Graphique 15 : Positionnement de l'AP face aux enseignants



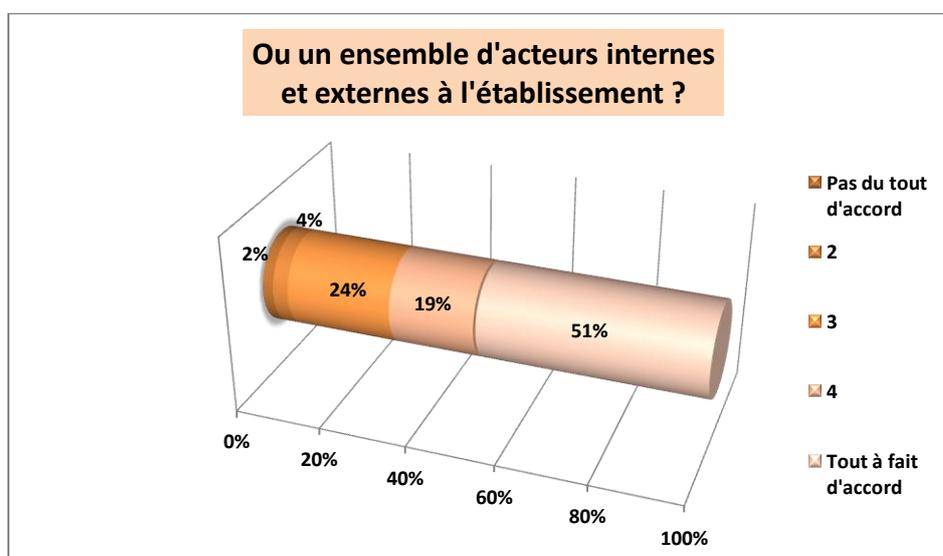
À peu près la moitié des professeurs interrogés, soit 45 %, ne sont pas d'accord sur le fait que l'AP ne concerne que le professeur ayant les heures d'AP dans son emploi du temps. Ils sont plutôt pour l'interdisciplinarité et la transversalité dans leurs pratiques pédagogiques. Cette notion est ressortie souvent dans les réponses formulées dans le Tableau 21. Pour l'autre moitié, les professeurs sont plutôt d'accord pour travailler en « individualité ». Comme tout à l'heure, nous avons donc posé la question sur les raisons du désaccord à notre interrogation.

Tableau 22 : AP et professeurs dans l'EDT

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS
L'AP concerne divers disciplines, plusieurs professeurs et autres personnes de l'éducation ou autre intervenant, en interne ou externe à l'établissement, les documentalistes, les membres de la communauté scolaire doivent prétendre à bénéficier de ces heures.
Il concerne toute l'équipe pédagogique, c'est un travail et un projet commun à l'équipe enseignante, à tout l'établissement.
Certains enseignants ont des heures d'AP dans leur emploi du temps mais cela n'empêche pas les autres de faire de l'AP au sein de leurs cours pour aider les élèves selon leurs besoins ou leurs projets.
Chaque enseignant devrait pouvoir intervenir sur un domaine qu'il maîtrise et qui lui tient à cœur, où il pourrait apporter son expertise et aider l'élève.
Les élèves doivent être suivis par l'équipe pédagogique et le professeur principal doit communiquer avec elle.
Cela concerne tous les professeurs de la classe qui peuvent s'investir notamment pendant les périodes de stages, sur des heures libérées par un voyage ou une action dans l'établissement de leurs classes ou pendant leur temps libre.
Les aides sont à fournir durant son propre cours également, inconsciemment ou consciemment tous les professeurs font de l'AP dans leurs cours disciplinaires (notamment avec de la remédiation, de l'écoute, ...).
Tout le monde est concerné par l'AP, il s'agit de donner un soutien très varié aux élèves et en fonction des demandes.
Chaque enseignant doit être un « relais », capable d'expliquer comment progresser au mieux dans sa matière, le professeur d'AP étant davantage apte à prodiguer des conseils d'ordre général.

N.B. 22 réponses inexploitable à cette question

Graphique 16 : Plusieurs intervenants dans l'AP

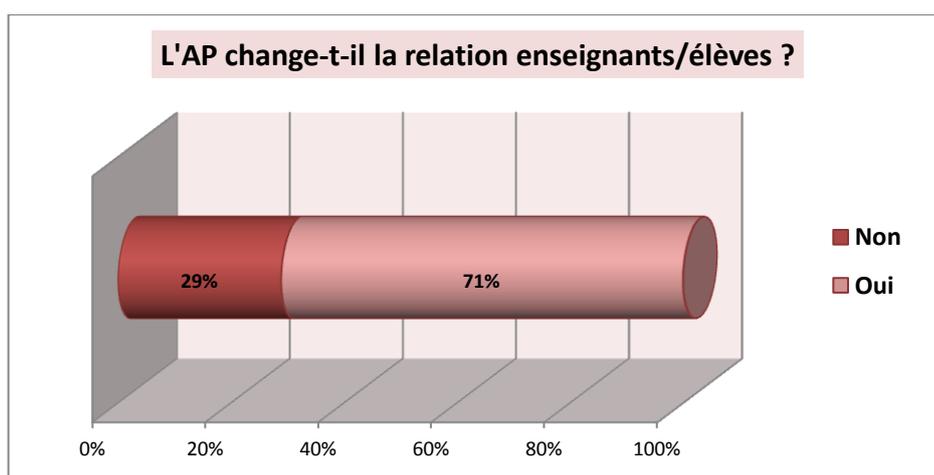


Pour la pluridisciplinarité de l'AP et l'intervention de personnes externes à l'établissement, les réponses sont pratiquement unanimes. Nous avons 51 % des sondés qui sont tout-à-fait

d'accord et si l'on rajoute les 19 % qui seraient plutôt d'accord, cela représente 70 % d'opinion favorable. Nous avons toujours ce « noyau dur » (de 30 %), comme à la question précédente, qui pense que l'AP n'est pas un travail d'équipe. Nous avons eu plus de précisions concernant l'origine des intervenants en AP :

- des intervenants externes à l'établissement sont une plus value à la démarche (professionnels en activité), avec leur expérience ils peuvent apporter une approche différente, plus intéressante et plus proche de la réalité ;
- professeur documentaliste, d'autres professeurs à compétences particulières, le COP, les CPE, un intervenant extérieur peut intervenir en AP.

Graphique 17 : Un important changement relationnel



Un changement important est démontré dans la relation pédagogique entre les enseignants et les élèves. 71 % de ceux-ci estiment que l'AP change leur relation avec les élèves. Une relation certainement plus proche d'eux, plus « aidante » et fédératrice de projet, en somme, un accompagnant.

L'AP crée un rapport plus proche, plus relationnel et plus individualisé, les élèves apprécient souvent cette relation, ils se sentent en confiance. L'AP permet une autre façon d'enseigner avec plus d'adaptation et de compréhension pour mieux aider les jeunes à maîtriser une compétence avec plus de souplesse dans les méthodes pédagogiques.

L'élève a une autre image de l'enseignant qui l'accompagne dans son renforcement ou son projet, d'autres valeurs s'installent par l'échange ou la confiance. La relation est toujours différente en petit groupe, il y a plus d'attention et l'enseignant est plus attentif, cela permet de mieux cerner les besoins et les attentes de ses élèves pour pouvoir anticiper leurs difficultés d'une manière différente car nous nous plaçons plus à leur niveau. C'est aussi une autre manière d'aborder d'autres notions que du disciplinaire.

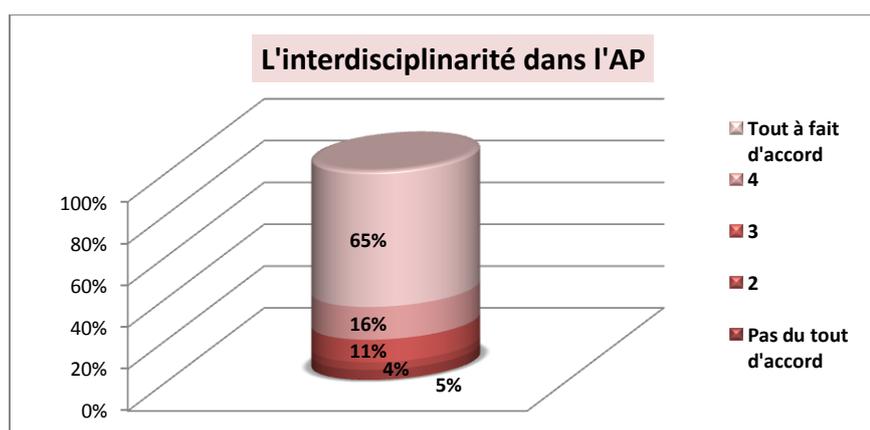
De cette nouvelle relation avec les élèves, pour que l'AP soit efficace, différents dispositifs pourront être mis en place. ***L'accompagnement personnalisé propose-t-il des dispositifs différenciés ?*** À cette question, 29 réponses n'ont pu être exploitées car soit elles étaient négatives, soit elles n'avaient aucun lien avec le sujet. Nous avons donc résumé les 54 autres réponses et sur ce retour, c'est avec une grande affirmation que nous ont répondu 51 enseignants.

Toutefois, certains ont ajouté une petite nuance dans leurs propos. En effet, il ressort que l'AP n'est pas suffisamment mis en place et qu'il subsiste une carence dans la formation des enseignants à ce sujet. Ils manquent souvent de temps, de moyens, d'heures, d'accès aux ressources (CDI), et il dépend souvent de la manière dont il est mis en place dans chaque établissement. Certaines heures d'AP sont utilisées pour faire des heures supplémentaires de cours.

Dans la mesure où chaque élève est différent et où les difficultés sont elles-mêmes diverses, les dispositifs doivent être adaptés. De fait oui, de par la liberté d'organisation et de contenu qui dépendent de l'investissement au niveau du groupe d'encadrant et d'un vrai souci de mise en place par la direction lors de la création des emplois du temps. Il est essentiel, il doit être exclusivement personnalisé en fonction des besoins et des attentes des élèves selon les groupes ou les filières.

Cela permet de différencier sa pédagogie, de varier et d'adapter les supports et les outils, de répartir les élèves par groupes de besoins, de favoriser les enseignements entre pairs. Les dispositifs en matière d'AP sont nombreux et variés (aide méthodologique, soutien disciplinaire, tutorat, aide à l'orientation ou réorientation), et toute cette différenciation se fait dans la diversité des parcours possibles selon les ateliers auxquels participent chaque élève et à chaque période, et aussi en amont par les entretiens individuels.

Graphique 18 : Forte présence de l'interdisciplinarité dans l'AP



Cette question portait sur l'utilité de favoriser l'interdisciplinarité dans le cadre de l'AP, et nous nous apercevons que nous avons toujours ce petit quart de réfractaires (20 %) qui sont hostiles à l'interdisciplinarité. Une bonne majorité des enseignants (65 %) sont tout-à-fait pour l'interdisciplinarité et si nous ajoutons les 16 % étant plutôt d'accord, cela représente un total de 81 % des enseignants pour l'interdisciplinarité.

Mais, *pour quelles raisons serait-il utile de favoriser l'interdisciplinarité dans les modules d'accompagnement personnalisé ?*

Tableau 23 : Raisons favorables à l'interdisciplinarité dans l'AP

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS	NB
<i>Il y a ceux qui pensent que l'interdisciplinarité dans AP doit être favorisée.</i>	76
L'élève fait le lien entre les disciplines et l'importance de chacune d'entre elles pour construire son avenir personnel et professionnel.	
Cette nouvelle action pédagogique a pour objectif de faire travailler les enseignants en équipe, car nous devons travailler en équipe afin de donner une vision globale et précise de la formation aux élèves.	
Pour des échanges entre les matières générales et professionnelles, il est intéressant de montrer aux élèves que beaucoup de disciplines sont liées entre-elles. La maîtrise insuffisante de compétences dans une matière peut entraîner une mauvaise maîtrise dans d'autres et cela devient difficile pour l'élève qui souvent se démobilise.	
Toutes les matières sont liées de près ou de loin avec la formation de nos élèves, cela permet de répondre de façon différente aux élèves et de mettre en place des projets différents, les élèves doivent voir le lien entre le contenu des différentes disciplines dans la stratégie globale de formation.	
L'AP permet d'acquérir des compétences transversales, de pouvoir répondre au mieux au besoin des élèves, de pouvoir bénéficier d'enseignements diversifiés, de donner plus de sens aux apprentissages, de permettre une meilleure approche par compétences, pour favoriser une cohésion et permettre une corrélation entre les matières.	
Pour avoir une vision globale des difficultés de l'élève et un apport personnalisé par matière, pour mieux maîtriser les parcours.	
Pour donner du lien et de la cohérence à des matières qui peuvent paraître obsolètes, pour acquérir plus facilement des compétences dans lesquelles l'élève n'aurait pas eu envie de s'investir (exemple des matières générales).	
<i>Il y a ceux qui pensent que cela n'est pas très utile.</i>	7
Il n'est pas utile, chaque formation doit avoir un programme spécifique.	
A l'inverse je ne vois pas en quoi l'interdisciplinarité favorise l'AP...	

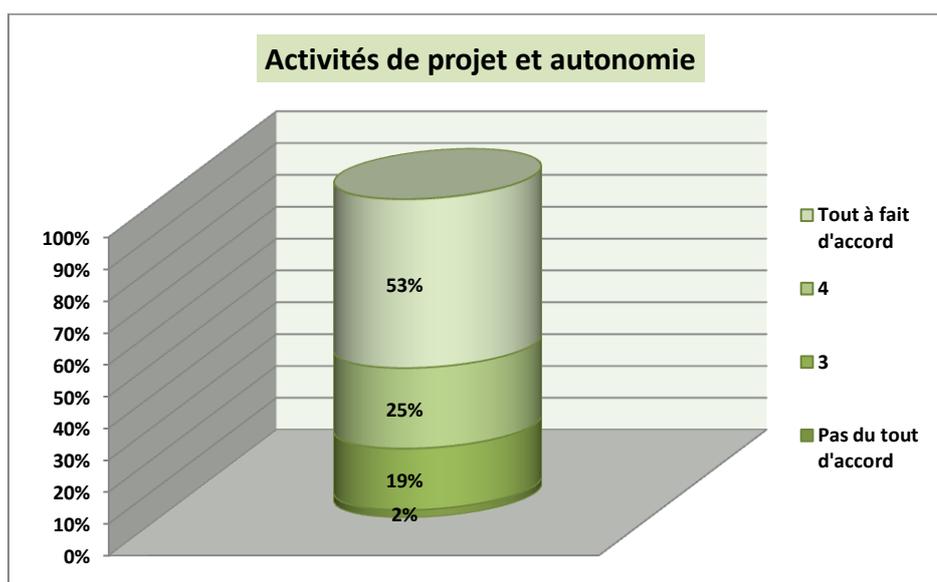
Il est difficile à mettre en place, même très difficile, les emplois du temps ne se conjuguent pas facilement et les moyens des DGH sont insuffisants.

L'interdisciplinarité est une illusion qui se heurte très vite aux difficultés financières, comment mettre plusieurs professeurs ensemble pour quelques élèves !

Le concept, sur le papier, est alléchant mais fort difficile à mettre en place pour une classe entière. Le processus est assez délicat, alors en individuel, cela semble peu probable.

(Nb = nombre de réponses sensiblement identiques)

Graphique 19 : Les activités de projet favorisent l'autonomie



53 % des enseignants pensent que les activités de projet favorisent l'autonomie et 25 % semblent d'accord sur la question. Aussi, nous ne devons pas confondre l'AP et la pédagogie de projet mais les spécificités des différentes pédagogies, les différents dispositifs et les outils ou méthodes pédagogiques sont tous intimement liés.

Les projets sont moteurs et motivent les élèves, ils permettent d'ancrer leurs projets personnels et professionnels, aussi ils suscitent l'interrogation et permettent à l'apprenant de trouver des solutions pour ainsi développer son autonomie. L'autonomie des élèves est souvent proportionnelle à leur motivation, leur capacité à construire un ou des projets.

L'autonomie va permettre à chaque participant d'être libre de son développement, de son rythme et de trouver ses propres réponses. Elle développe aussi la confiance et l'assurance en soi. ***Mais comment les enseignants procèdent-ils pour favoriser l'autonomie des élèves ? Quelles méthodes et quels outils utilisent-ils ?***

Tableau 24 : Méthodes et outils pour l'autonomie des élèves

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS	
<i>Procédures</i>	<i>Méthodes et outils</i>
<p>Ils procèdent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours dans une autre salle pour éviter la routine. - Situation problème avec des consignes. - Travail en binômes. - Travail de recherche seul ou en groupe. - Travail en groupe ou en petits groupes. - Travaux personnels réalisés seuls. - Tutorat entre élèves. - Pratique de l'autoévaluation. - Activités personnalisées avec une feuille de route. - Utilisation du cahier de texte avec les élèves, apprendre à le lire. - Construction du cours par des mises en situation. - Réaliser des ateliers expérimentaux. - Travail de réflexion et d'analyse sur les différentes pratiques utilisées en entreprise. - Faire une approche par compétences. - Des projets favorisant le savoir-être de l'élève. - Réaliser des entretiens personnalisés. 	<p>Ils utilisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie active. - Pédagogie coopérative. - Pédagogie de projet. - Pédagogie inversée. - Contrat de formation. - Méthodes différenciées. - Numérique, internet. - Démarche inductive - Jeux de rôles. - Débats, interviews. - Documents, livres, exercices. - Outils Éduscol. - Projets.

Nous avons abordé la thématique de « l'apprendre à l'apprendre » avec les enseignants afin de connaître leur avis sur cet aspect pédagogique. Nous leurs avons donc demandé de nous *définir en quelques lignes, ce que pourrait définir « l'apprendre à apprendre »* d'après eux.

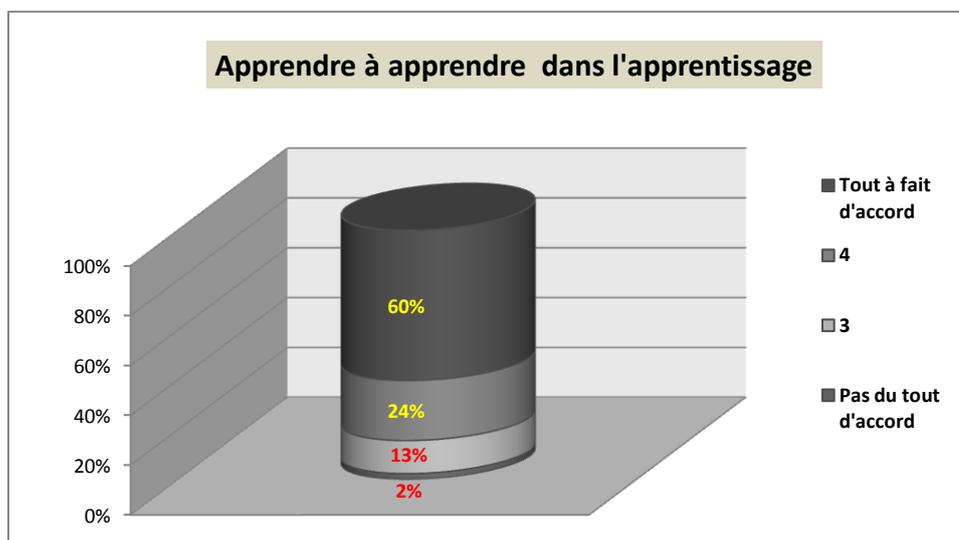
C'est une des huit compétences selon les recommandations du Conseil de l'Union européenne, c'est donner tous les moyens pour aider l'élève à progresser pour qu'il réussisse sa formation. C'est un apport méthodologique qui permet d'apprendre à réfléchir, d'apprendre à maîtriser son savoir et à l'utiliser pour créer ses propres méthodes et outils de travail pour pouvoir acquérir une façon de travailler qui convienne à la personnalité de l'élève pour devenir plus autonome, et qui puisse permettre à celui-ci de progresser dans de bonnes conditions.

C'est donner une envie et du sens aux apprentissages, apprendre à se connaître, trouver les méthodes pour travailler, développer la motivation à travers les outils, les moyens, les méthodes d'apprentissage, l'organisation personnelle, l'interprétation d'un cours, de l'évaluation. C'est aussi le fait d'apprendre ou de réapprendre des méthodes d'apprentissage afin de les remettre en œuvre, savoir retenir et mémoriser des notions, donner le goût de l'effort, permettre aux élèves de se diriger dans l'autonomie des apprentissages. « Apprendre à apprendre », c'est aussi : se connaître soi-même, gérer son temps et s'organiser, vouloir

apprendre et s'investir, savoir maîtriser les informations, résoudre les problèmes soi-même, s'épanouir et participer à la vie lycéenne, retrouver l'estime de soi.

Tout dépend aussi des difficultés de chaque apprenant qui devront être ciblées lors des AP. Dans le module « apprendre à apprendre », tout l'intérêt est d'intégrer au mieux les compétences pour disposer des meilleurs atouts permettant la réussite d'un apprentissage plus efficace.

Graphique 20 : De meilleures méthodes d'apprentissage



À la question, « *l'apprendre à apprendre* » permet-il une meilleure acquisition des *apprentissages*, les résultats démontrent que 50 professeurs (soit 60 %) ont répondu positivement et 24 %, soit 20 professeurs sont plutôt en accord à cette question. Cela représente donc 70 professeurs sur 83 affirmant que « l'apprendre à apprendre » permet une meilleure acquisition des apprentissages.

Et comme nous l'avons cité auparavant, nous précisons que « l'apprendre à apprendre » développe des moyens et des méthodes pour aider l'élève à progresser pour réussir sa formation, et c'est aussi un apport méthodologique pour mieux apprendre.

Pour compléter l'exploration de « l'apprendre à apprendre », nous leurs avons demandé : *comment enseignaient-ils « l'apprendre à apprendre » ?*

Tableau 25 : Enseignement de « l'apprendre à apprendre »

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS
Apprendre l'organisation des cours, donner une méthode, responsabiliser l'élève dans son parcours de formation.

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS

Évaluation diagnostique en début d'année avec différents tests pour appréhender les besoins de chacun, repérer leur profil d'apprentissage et leur donner des astuces pour être plus performants dans leur manière d'apprendre.

Reprendre les méthodes d'apprentissage oubliées en observant les résultats, et chercher à comprendre la remédiation des erreurs formulées.

Travailler sur des supports différents, travailler le savoir-être, la persévérance, la motivation, l'enthousiasme, l'envie. Se connaître avant tout pour mieux savoir comment procéder.

Mise en place de travaux de méthodologie, responsabiliser l'élève en présentant de façon systématique les meilleures méthodes d'apprentissage.

Laisser la place à l'expression en classe, laisser chercher en guidant pour trouver les réponses, refaire des corrections en autonomie.

Proposer un enseignement individualisé en fonction de l'acquisition des apprentissages de l'élève, donner à l'élève des méthodes clés qu'il s'appropriera dans un premier temps pour les remettre en pratique par lui-même.

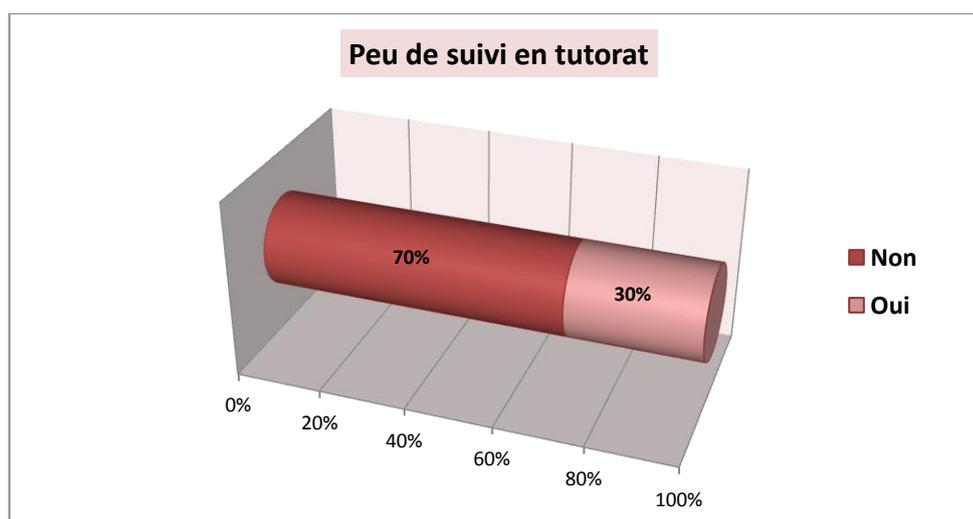
Approche par compétences avec la mise en place de nouveaux outils pédagogiques, faire un élève acteur du cours.

Réaliser un travail sur la mémoire et la compréhension, travailler sur les méthodes d'organisation du travail, préparer ses affaires à l'avance, un planning, refaire un travail ou une relecture à la maison.

Faire un travail de recherche personnel ou en groupe en amont suivi d'un prologue et d'une synthèse du travail avec le groupe.

Revenir aux fondamentaux et travailler avec les ressources Éduscol sur l'apprendre et l'AP.

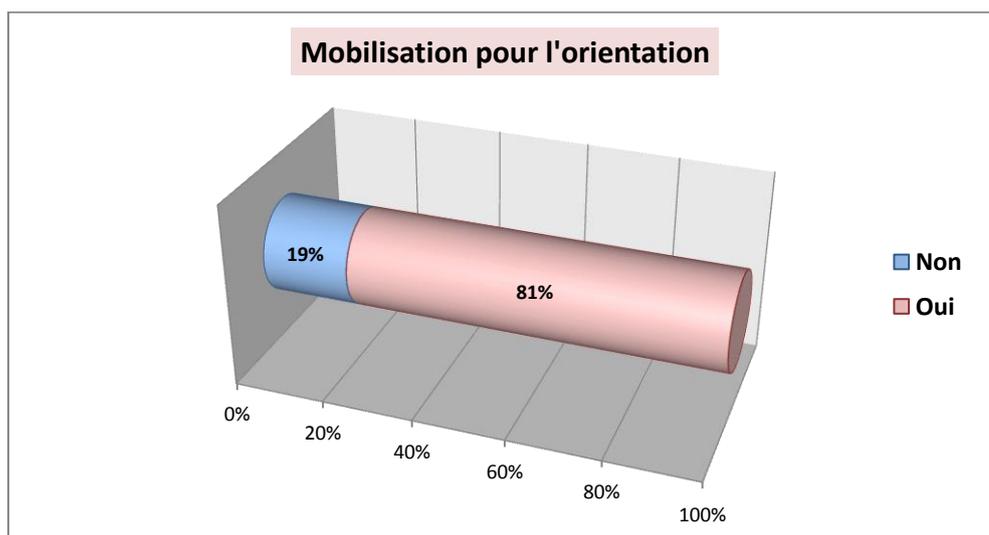
Graphique 21 : Suivi des élèves par le tutorat



Le suivi par le tutorat est très peu répandu dans les pratiques pédagogiques. En effet, seulement 30 % des professeurs nous affirment que le tutorat est mis en place dans leur établissement. Pourtant il est un des dispositifs de l'accompagnement personnalisé. Nous avons voulu en savoir plus en demandant aux enseignants, ***comment était-il organisé dans leur établissement ?*** Nous avons eu ces retours :

- des professionnels suivent les classes et interviennent deux à trois fois par an lors des séances d'accompagnement personnalisé ;
- des professeurs volontaires acceptent de suivre un à trois élèves volontaires et chacun définit ensuite les modalités de leurs rencontres ;
- un tutorat entre élèves, des élèves plus âgés (terminale, MAN, BTS) prennent en charge des élèves de première ou de seconde, dispositif surtout mis en place à l'internat ;
- « feuille de route » qui suit l'apprenant et définit les objectifs à atteindre.

Graphique 22 : Construction du projet d'orientation



Nous notons une forte mobilisation dans le suivi des élèves pour la construction de leur projet d'orientation, paradoxalement à l'inverse du tutorat, alors que ces deux dispositifs sont associés dans leur finalité. 81 % des enseignants affirment aider les élèves à construire leur projet d'orientation. Nous leur avons donc proposé plusieurs questions pour affiner notre recherche sur le projet d'orientation : ***comment aidez-vous les élèves à construire leur projet d'orientation ?***

Tableau 26 : Aide à la construction du projet d'orientation

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS
Rencontre avec des professionnels sur le terrain et lecture de journaux professionnels pour susciter la curiosité et l'intérêt, interventions externes de spécialistes de la profession, intervention d'anciens élèves intégrés professionnellement.
Lecture d'offres d'emplois, visite de salon professionnel, projection de documentaires professionnels, recherche d'établissements professionnels, recherche de formations et de stages, les PFMP tout au long de l'année.
Visite du salon de l'étudiant, intervention de conseillers d'orientation, préparation de CV, lettres de motivation, discussions en heures de vie de classe.

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS

En collaborant avec le CIO, discussions, lectures des revues ONISEP, Infosup, visionnage de vidéo métiers, réalisation d'entretiens individuels, intervention du CPE et du COP, participation à des forums d'orientation ou des métiers, faire des réunions d'information et inscription à APB.

En collaborant avec les collègues, réalisation d'entretiens avec le professeur référent (tuteur), rencontre avec les familles, présentation des différentes filières et des contenus, collaboration avec le professeur documentaliste, utilisation des ressources du CDI.

Et quels objectifs opérationnels développez-vous pour construire le projet personnel des élèves permettant leur insertion professionnelle ?

Tableau 27 : Objectifs pour la construction du projet personnel

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS

Des entretiens sont organisés dès la rentrée de seconde pour répondre aux questions ou difficultés (ensuite trois autres sont effectués dans l'année pour voir l'évolution).

Offrir de l'aide méthodologique, travailler sur l'orientation, travailler sur la découverte du monde professionnel, donner des informations sur toutes les possibilités offertes.

Travailler sur l'acquisition des compétences, accompagner l'élève dans l'acquisition des compétences en entreprise, réaliser des contrats de formation et des livrets de suivi individualisés, travailler sur les savoir-faire et savoir-être.

Travailler sur la découverte du monde professionnel, donner des informations sur toutes les possibilités offertes, choisir un stage en rapport avec un projet professionnel.

Travailler sur son positionnement, ses attentes, ses envies d'insertion. Concevoir le livret d'accompagnement ou le livret de formation, mettre en place une plateforme collaborative de travail, mener à terme leur bilan de compétences.

Travail sur le développement la prise d'autonomie, l'envie d'apprendre, la confiance en soi, travail en priorité sur le dossier E22 du bac pro, faire des sorties pédagogiques, développer le réalisme professionnel.

Connaître les différents secteurs de la restauration et savoir se positionner par rapport à ces derniers et envisager d'autres emplois en fonction des compétences acquises.

Savoir rédiger un CV, se préparer aux entretiens d'embauche, savoir chercher et lire une petite annonce, s'entraîner aux communications téléphoniques.

Apprendre à se connaître pour préparer son insertion professionnelle, être acteur de son parcours de formation et d'orientation, savoir s'auto-évaluer, exprimer ses intérêts, identifier ses points forts, ses points faibles et se familiariser avec l'environnement économique, savoir mettre en avant ses compétences et ses acquis, connaître les itinéraires de formation, de réorientation et de poursuite d'études.

19 retours de questionnaire sont inexploitable :

- « je ne sais pas, pas d'arguments, je ne comprends pas la question, je ne vois pas le sens de la question » ;
- « aucune aide pour l'insertion, n'est pas en place dans l'établissement, je ne suis pas concernée par la construction du projet personnel » ;

- « travailler pour réussir, pas grand chose de concret, pas le temps, garde le contact avec la plupart et reste disponible quand ils ont besoin ».

Afin de mieux cibler les différents contenus de l'AP, et disposer de données qui seront utiles à notre troisième partie consacrée aux extensions pédagogiques, nous avons demandé aux enseignants de nous préciser, **quelles étaient les actions qu'ils avaient réalisées dans le cadre de l'A.P. ?** Nous avons pu exploiter 55 retours de notre questionnaire pour répondre à cette question. Les 28 enseignants n'ayant pas répondu sont ceux qui n'ont pas d'AP dans leur emploi du temps, donc ceux « ne se sentant pas concernés ».

Tableau 28 : Actions réalisées par les enseignants

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS
- Tutorat entre élèves ;
- Chronique gourmande diffusée à la radio pendant les jours du marché dans un village ;
- Revue de presse spécialisée avec la publication d'articles (avec professeur d'anglais) ;
- CV, lettre de motivation, jeu de rôle d'embauche ;
- Travail sur les PFMP et le dossier E22 ;
- Concours professionnels internes ;
- Expériences et applications moléculaires avec le professeur de sciences-appliquées ;
- Mise en place de menus à thème en équipe de binôme (cuisine et restaurant) ;
- Réalisation de module de culture générale pour la connaissance du monde ;
- Prospection de lieu de PFMP avec les secondes professionnelles ;
- Travail de révision pour l'examen final avec les terminales professionnelles ;
- Visite du CIO et réunion avec le conseiller ;
- Organisation de journées portes ouvertes ;
- Organisation de dîners au restaurant d'application, repas linguistiques ;
- Rédaction de fiche d'activités sous forme de dossier avec une présentation à l'oral ;
- Intervention de professionnels dans l'établissement ;
- Rencontre/forum avec des anciens élèves ;
- Aide à la préparation des CCF ;
- Travail sur l'acquisition des compétences du SC à travers la création d'un concept de restauration innovant ;
- Séances de Taiji Quan avec un intervenant extérieur ;
- Visites d'entreprises professionnelles, de salons, de caves... ;
- Mise en place de cours de soutien en pâtisserie et en cuisine ;
- Apprendre à utiliser l'outil informatique pour découvrir le potentiel de cet outil ;
- Acquisition des bases théoriques puis mise en application en ateliers ou en situation professionnelle ;
- Création de cocktails vitaminés avec co-animation professeurs de sciences appliqués et de bar ;
- Remise à niveau concernant les enseignements théoriques pour une poursuite d'étude en BTS ;
- Travail méthodologique : apprendre à se concentrer en classe, organiser son classeur, apprendre à apprendre, le comportement citoyen, Soutien français/mathes ;
- APB: découvrir le site, réunion d'information, inscriptions.

Enfin notre ultime question concernait les objectifs de l'accompagnement personnalisé. Les enseignants devaient se prononcer sur les raisons de sa mise en place dans le système éducatif. Donc, une question ouverte riche d'enseignements qui s'intitulait : ***quels sont les objectifs majeurs de l'accompagnement personnalisé ?***

Tableau 29 : Objectifs de l'AP pour les enseignants

RÉPONSES DES ENSEIGNANTS
Accompagner l'élève dans sa formation, dans ses apprentissages, dans son projet d'orientation.
Permettre aux élèves d'acquérir les bases nécessaires pour mieux s'insérer dans la vie professionnelle, devenir autonomes dans leurs choix futurs qu'ils pourront faire en matière d'orientation ou devenir professionnel.
Lutter contre l'échec scolaire, positionner l'élève dans la réussite, aider les élèves en difficulté, éviter le décrochage des plus fragiles, remédier à leurs difficultés et approfondir leurs connaissances et compétences, combler les lacunes scolaires.
Aider les élèves à réussir leur parcours de formation et leur insertion dans la vie active, construire leurs projets scolaires et professionnels.
Compléter la formation des élèves, renforcer les points faibles, expérimenter d'autres méthodes pédagogiques en groupe restreint, individualiser la formation.
Apporter à l'élève des méthodes de travail pour être plus autonome dans ses apprentissages, qu'il se réalise et reprenne confiance en lui, travailler les savoir-être, permettre à l'élève de progresser dans certains domaines (mémorisation, organisation, gestion du temps, prise de note ou de parole).
Aider l'élève à améliorer sa façon d'appréhender l'école et l'apprentissage, à se réconcilier avec le système scolaire.
Permettre à l'élève de prendre conscience de son potentiel, d'identifier les outils permettant de s'améliorer, d'identifier un plan d'actions pour mettre en place ces outils.

Chapitre 3 : ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Comme nous l'avons cité auparavant dans la définition des outils « probatoires » (page 84), la deuxième méthode mise en place dans le cadre de notre recherche sera donc un entretien semi-directif. Le but de cette investigation est d'apporter des données qualitatives et non quantitatives. Cet entretien a été mené dans un lycée des métiers situé dans une importante agglomération auprès d'experts, membres du corps d'inspection. La conduite de cet entretien a été enregistrée et totalement retranscrite avec toute notre attention, en prenant le soin de garder l'anonymat concernant les interviewés dans le pur aspect déontologique⁹⁶ de la recherche.

1. ENTRETIEN AVEC DES EXPERTS, MEMBRES DU CORPS D'INSPECTION

Notre travail suivant a donc été mené auprès de deux experts, membres du corps d'inspection en charge de l'hôtellerie-restauration. Ils se sont favorablement portés volontaires pour ajouter « une pierre à l'édifice » à notre travail de recherche. Cet entretien s'est déroulé le 30 mars 2015 dans l'enceinte d'un lycée des métiers situé dans une grande agglomération.

Nous avons pris le soin de réaliser celui-ci dans un endroit totalement neutre, donc en dehors de notre lieu d'exercice. Le choix de nos interlocuteurs nous a paru de suite d'une totale évidence par leur expertise spécialisée en matière d'éducation et de pédagogie. En premier lieu, ils ont apporté une légitimité à notre recherche et d'autre part, ils ont amené plus de précision et de conseil avisé à notre travail.

1.1. Conduite de l'entretien

Avant d'aborder l'entretien par lui-même, il convient d'apporter de petites précisions concernant cette méthode d'investigation. Un entretien semi-directif se réalise en laissant les interviewés s'exprimer « librement », il permet aux personnes de formuler des propos avec franchise et indépendance.

Le rôle du chercheur est de recentrer le débat vers le fil conducteur des thèmes à aborder sans s'imposer directement. Il reste un bon compromis entre l'entretien directif qui est totalement « fermé »⁹⁷ et l'entretien libre totalement « ouvert »⁹⁸. Pour recentrer les différentes phases du sujet, le chercheur peut prendre appui sur un guide d'entretien élaboré à l'avance.

⁹⁶ LEFÈVRE Nicolas. *L'entretien comme méthode de recherche*. Master 1 SLEC, Méthodes et techniques d'enquête [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/up4yND>. (Consulté le 04-05-2015).

⁹⁷ *ibid.*

Un entretien de qualité⁹⁹ demande :

- de la « congruence¹⁰⁰ » : rester simple, ne pas rajouter « d’artifice » tout en écoutant et acceptant le point de vue des interviewés ;
- une attention positive¹⁰¹ : prendre en compte les idées des interviewés sans jugement ou évaluation ;
- de l’empathie¹⁰² : se mettre dans le positionnement des personnes interrogées, nous pourrions dire « changer de peau ».

Et pour relancer, recentrer ou demander des précisions durant l’entretien, différentes techniques sont recommandées : « *la reformulation, l’écho-miroir, l’interprétation, le reflet, le recentrage, les demandes d’éclaircissement, les demandes d’informations complémentaires et les marques d’écoute* »^{ibid}.

1.2. Guide d’entretien semi-directif

Comme nous l’avons précisé précédemment, ce guide contribue à garder « un fil conducteur » sur les thèmes que nous allons aborder avec nos interlocuteurs, et à s’adapter aux différents propos qui seront évoqués. En aucun cas, nous sommes dans l’obligation de les aborder dans l’ordre. Ce guide (annexe H, page 208) a été réalisé en amont, corrigé et validé par le directeur de mémoire, M. Yannick Masson. Il se compose de quatre phases : introductive, de centrage du sujet, d’approfondissement et de conclusion¹⁰³ si nous prenons référence au cours de méthodologie de recherche de M. Yves Cinotti.

1.3. Contenu, analyse et interprétation de l’entretien

La retranscription de l’entretien avec les experts, membres du corps d’inspection est présentée en annexe I (page 212) après autorisation.

À l’issue de cet entretien, nous avons sensiblement repérer trois points essentiels sur lesquels reposait « l’essence » même de l’AP, à savoir le soutien, l’aide méthodologique, « l’apprendre à apprendre » pour que les élèves puissent s’intégrer avec plus de facilités dans chaque nouveaux cycles ; l’approfondissement pour bénéficier de meilleures bases afin de poursuivre les études dans les meilleures conditions possibles ; et le volet orientation pour

⁹⁸ *ibid*.

⁹⁹ Université Joseph FOURIER, Grenoble 1. *Guide pour la conduite d’entretien* [en ligne]. Disponible sur : http://www.suristat.org/document/documentArticle/guide_entretien_fourier_1.pdf. (Consulté le 04-05-2015).

¹⁰⁰ *ibid*.

¹⁰¹ *ibid*.

¹⁰² *ibid*.

¹⁰³ Cinotti Yves. *Exemple d’entretien semi-directif : « Les étudiants et les voyages organisés »*. Cours de master 2 MEEFHR, ESPE, Université de Toulouse Jean Jaurès, 2014.

favoriser de meilleurs parcours ou bénéficier des passerelles existantes entre les différents cursus.

La première constatation qui ressort en premier lieu est le retard pris dans la mise en place de l'AP au sein des établissements. En effet, la rénovation de la voie professionnelle datant de 2009, ce n'est qu'en septembre 2011 que la réforme des baccalauréats professionnels en filière restauration a été mise en place. Aussi à son lancement, **« l'engagement sur le terrain escompté n'a pas été à la hauteur des espérances »**.

Mais cela a tout de même permis de voir ce qui pouvait se faire dans les autres filières. Et il en est de même pour les filières technologiques, donc en conclusion, il s'avère que ce sont les filières de baccalauréat général qui ont ouvert la voie.

Un bilan sur la mise en place de l'AP a été réalisé au niveau académique et il ressort que l'AP serait présent sur à peu près un établissement sur deux, et selon des statistiques académiques se serait même 48 % des établissements ayant mis en place le dispositif. **« Pourquoi de telles différences entre les établissements et de telles difficultés pour le mettre en place ? »** Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans cette problématique.

Les enseignants ne sont pas toujours informés et formés à ce changement d'ordre pédagogique, et nous en profiterons pour signaler certaines négligences dans un bon nombre de réponses de notre questionnaire, alors que des ressources académiques ou nationales existent, **« dans les établissements il y a quand même parfois un sentiment de page blanche, de questionnement »**.

D'autres éléments ne sont pas à négliger comme la contrainte des moyens donnés pour l'AP, ne pas savoir quoi faire sur le plan pédagogique, peu de documents ou de contenus mis en place, et une totale liberté d'entreprendre. Pour des enseignants habitués « au cadre », cela devient déstabilisant. Les dotations horaires affectées à l'AP ne sont pas réparties équitablement même si les moyens alloués aux établissements sont en baisse. Ces heures sont surtout partagées pour dédoubler une classe, faire uniquement de l'aide aux devoirs, faire un cours traditionnel en classe entière, ou détournées vers un autre dispositif.

L'AP doit permettre une modularité dans la répartition des enseignements et des emplois du temps, favoriser la transversalité, mettre en œuvre une différenciation pédagogique car chaque élève d'une même classe est différent. L'AP ce n'est pas **« travailler tout seul dans son coin »**, alors qu'il est un travail d'équipe. Certains établissements ont même leurs professeurs d'AP attirés, **« c'est impressionnant »**. Il est souvent mal positionné dans la semaine, le vendredi soir ou en dernière heure de cours alors que l'AP est l'acquisition de

compétences des élèves par la transversalité des matières. *« Tout est fait en sorte pour que l'AP ne fonctionne pas très bien ».*

« Cela pose un vrai travail, une vraie réflexion, un vrai choix politique de l'établissement, un vrai engagement ».

Mais, nous n'allons pas assombrir la représentation faite à l'AP, dans certains établissements cela fonctionne très bien. Il relève d'une organisation en début d'année par un positionnement de l'élève lors d'un entretien où tous les enseignants sont impliqués. Cette phase diagnostique va positionner l'élève par niveau ou difficulté, et l'AP ne débutera réellement qu'après les vacances de la Toussaint. L'AP est important dans la formation d'un élève, voire essentiel. C'est une vraie réflexion, une stratégie collective de toute l'équipe pédagogique. Il doit être organisé sur l'ensemble du cursus de trois ans avec des priorités différentes selon les niveaux (seconde, première, terminale), le tout validé par l'ensemble de cette équipe.

L'AP s'inscrit dans tous les nouveaux référentiels et se généralise dans toutes les séries de baccalauréat, qu'il soit professionnel, technologique ou général, ainsi que le collège, *mais pourquoi un tel engouement pour ce dispositif?* Plusieurs réponses sont possibles. Une des premières raisons est de répondre à l'hétérogénéité des classes, nous ne pouvons plus faire de différenciation pédagogique dans des classes à 35 élèves.

Il faut aussi faire face à la diversité des parcours, à la possibilité pour tous les élèves de se réorienter, de suivre des parcours individuels. En exemple, la rénovation du baccalauréat technologique série STHR, l'objectif de la seconde est de permettre la réversibilité des parcours, permettre à un élève de bénéficier d'une passerelle vers d'autres cursus de formation.

L'autre serait d'élever le niveau scolaire des élèves et d'accompagner le jeune le plus loin possible dans ses études en fonction de ses compétences, de ses aptitudes et de ses choix. L'AP permet cette intention d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat, et ce, grâce à la diversité de ses moyens.

Une autre raison s'inscrit dans une mission d'accompagnement et de suivi des jeunes. Une notion d'accompagnement fondamental qui relève de l'humain et qui existait avant la rénovation du baccalauréat professionnel. C'est existentiel d'aider l'élève à construire son projet personnel et de lui donner les moyens de réussir. Nous nous apercevons que dans certaines formations il n'y a pas de dispositif d'accompagnement (exemple en SEGPA ou pour le CAP et le BTS), et pourtant cette mission est accomplie par les professeurs.

Mais les enseignants ne sont pas seuls ! Concernant les formations, certaines ont pu avoir lieu au tout début de la mise en place du dispositif pour le présenter au corps professoral, maintenant chaque établissement peut faire une demande de formation auprès d'un groupe de formateurs académiques qui reste disponible comme **« un accompagnement à la demande »**.

Une présentation du dispositif a aussi eu lieu dans les établissements et les formateurs intervenants en lycée ont produit une « banque » de ressources par niveau de formation sur le site académique, et d'autres sont présentes sur le site national d'Éduscol. Et pour éviter de reproduire les mêmes activités qui seraient une « perte de temps », **« il serait très important que les professeurs des différentes disciplines soient informés de ce qui peut être mis en place dans le cadre de l'AP. Il y a trop d'enseignants qui n'en connaissent pas suffisamment le contenu »**.

Maintenant, concernant la liaison de l'AP avec les inspections pédagogiques, elles sont très peu pratiquées. C'est un regret pour un de nos interlocuteurs que très peu d'inspecteurs assistent à des séances d'accompagnement personnalisé. Par contre, notre deuxième interlocuteur en fait assez régulièrement et trouve cela très intéressant. Les inspecteurs d'académie vérifient surtout la mise en œuvre du dispositif dans les établissements et déplorent trop sa rareté, car la plupart des établissements l'ayant mis en place sont tous volontaires et pour les autres établissements, l'AP devient optionnel, **« c'est incroyable »** !

Et normalement il est bien obligatoire. Il figure dans la dotation horaire du référentiel pour 210 heures sur le cycle de trois ans, soit 70 heures que l'on doit bien aux élèves pour ce dispositif. Nous pouvons aussi dénombrer une grande diversité des actions mises en place, et la responsabilité du chef d'établissement en est la « source ». **« Si le chef d'établissement s'en empare, et qu'il a vu l'intérêt de mobiliser les équipes, nous avons des actions très convaincantes »**. Mais encore une fois, il subsiste une complexité au niveau des emplois du temps car pour que l'AP soit réellement efficace, l'idée est de mettre « en barrette » plusieurs professeurs en même temps. L'autonomie a été laissée aux établissements et ils doivent faire des choix.

« Certain l'ont fait en faveur de l'AP, en voyant l'intérêt qu'il pouvait susciter, et pour d'autres, l'AP est le parent pauvre, et globalement aujourd'hui, des élèves sont moins aidés que d'autres ».

En ce qui concerne le soutien et l'aide méthodologique, la problématique ne sera pas la même selon la situation géographique de l'établissement scolaire. Effectivement, un

établissement en zone rurale n'aura pas les mêmes besoins qu'un établissement situé dans une grande agglomération. Mais le plus important est de réaliser en amont un vrai travail local où toutes les ressources du bassin seront mobilisées. Bien étudier les priorités selon les besoins et les élèves entrants.

Des thématiques sont mises en place dans une très grande majorité d'établissements. Elles relèvent surtout de la méthodologie classique, mais nécessaires pour certains publics, où l'on retrouve la lecture de l'emploi du temps pour trouver les plages horaires propices au travail personnel, la préparation des affaires personnelles, la préparation du matériel, l'organisation, maîtrise de l'écrit, recherche d'informations... Tout ce qui est d'aspect méthodologique et compétences transversales.

Mais dans l'AP, ce sont tous les acteurs qui sont concernés, et nos interlocuteurs sont favorables à ce discours, avec des réunions régulières au niveau de l'équipe pour faire le point sur les besoins et les situations observées, apporter des aménagements spécifiques. Rien n'est figé ou statique, cela relève d'une grande adaptabilité de la part de l'équipe. Bien sûr pour cela il faut rechercher les meilleurs créneaux horaires, et s'assurer de la présence de toute l'équipe, pour effectuer les bilans afin de préparer les prochaines séances.

Du point de vue des évaluations, elles ne sont pas préconisées dans l'AP car nous sommes vraiment dans de l'accompagnement et il est très difficile de l'évaluer, de plus ce n'est pas l'objectif. Cela relève surtout du diagnostic par une évaluation diagnostique. Mais il reste peut être une possibilité d'intégrer des évaluations certificatives ou sommatives avec une grille d'évaluation sur des compétences transversales.

L'essentiel est de faire souvent le point au niveau de l'équipe pour mesurer l'efficacité du dispositif. Trouver les indicateurs qui permettront de vérifier cette efficacité aussi bien en compétences transversales qu'en compétences disciplinaires et tous les intervenants pourront observer les résultats. Maintenant, concernant des évaluations sur l'efficacité du dispositif, il n'y a pas eu d'enquêtes réalisées au niveau national. **« C'est un peu le souci dans notre système éducatif, des actions sont mises en place mais on n'évalue pas leurs efficacités »**. Et nous ne serions pas très surpris d'avoir des résultats très hétérogènes.

Au niveau pédagogique, ***l'AP facilite bien les apprentissages car il vise quand même à aider l'élève, à apprendre mieux, à gagner en efficacité, à « apprendre à apprendre » et à affiner son projet personnel.*** Et il ne facilite pas uniquement les apprentissages car

nous sommes aussi sur la construction d'un projet, un projet de poursuite d'études, un projet d'insertion professionnelle, donc il faut construire son projet, le préparer et l'affiner.

D'où l'importance aussi du volet orientation qui reste un élément essentiel de l'AP. Dans la plupart des établissements ce volet est mis en place, mais nous notons certaines carences pour d'autres :

- volet orientation : mis en œuvre dans les établissements ;
- volet méthodologique : mis en œuvre aussi ;
- volet approfondissement : trop peu mis en œuvre.

Et pourtant ce dernier volet est très important pour les élèves désirant poursuivre leurs études dans le supérieur car il permet aux élèves de se préparer à toutes les valences qui seront nouvelles pour eux. Donc une nécessité d'anticipation et de préparation de l'apprenant le plus tôt possible, dès que son projet de poursuite d'étude se révèle. L'AP permet donc d'anticiper cette poursuite d'étude dans les meilleures conditions avec un réel travail sur la découverte des autres valences professionnelles et techniques, sans oublier bien évidemment l'enseignement général.

Un constat ressort au niveau de l'orientation des bacheliers professionnels, ils accèdent de plus en plus à l'enseignement supérieur au détriment des autres baccalauréats. Et, lorsque nous abordons le volet de l'orientation, nous pouvons aussi inclure le tutorat, un suivi par un professeur référent tout au long du parcours scolaire de l'élève. Cela nécessite la mobilisation de l'ensemble des enseignants, et demande aussi un engagement sur la base du volontariat, donc, cette dimension très présente en professionnel tend à s'amenuiser. Et très souvent le professeur prenant en charge l'AP est le professeur principal de la classe, ce qui rend le dispositif quelquefois incohérent car dans la majorité des cas le professeur principal change l'année suivante et donc le suivi n'est pas opérationnel.

L'autonomie est un des piliers du socle commun, et cette aide à l'autonomie est un atout pour réussir. « ***Elle se construit dès le plus jeune âge, petit à petit*** », mais aujourd'hui les élèves ne sont pas assez autonomes, ils n'ont pas cette capacité de travail personnel. Pourtant il faut gagner en autonomie pour affiner son projet professionnel, s'insérer professionnellement, engager des poursuites d'études après le bac professionnel, prendre le goût d'apprendre. « ***On le sait, l'autonomie, l'adaptabilité, sont des éléments indispensables aujourd'hui*** ».

Avec les quatre années de recul que nous avons, l'avenir de l'AP serait peut-être de faire un bilan, réorienter les objectifs du dispositif pour redonner un nouvel « élan » au sein des établissements. L'autre point important à ne pas négliger est l'enseignement général lié à la spécialité (EGLS), ce dispositif a du sens et il faut le travailler en équipe. **« Rester vigilant, et ne pas laisser s'essouffler ces dispositifs ».**

Nous rajouterons un point qui doit être pris en compte dans nos méthodes pédagogiques. Il n'y a pas que l'AP pour faire face aux difficultés et aux besoins des élèves, une partie de ces situations peuvent être prises en compte dans les classes au travers de la différenciation pédagogique : mise en place d'activités avec des moyens d'aide et des rythmes différents pour faire progresser tous les élèves.

Tout est intimement lié : AP, passerelles, pédagogie différenciée, pédagogie de projet, pédagogie de contrat... **« Mais nous ne devons pas tout positionner au niveau de l'AP car c'est le travail de toute une équipe, et pas uniquement les enseignants, l'équipe au sens large dans l'établissement ».** Dans les établissements où cela fonctionne bien, un vrai travail de réflexion a été réalisé dès le début. **« C'est la base de notre pédagogie aujourd'hui ».**

Chapitre 4 : ANALYSE, INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS AU REGARD DE LA LITTÉRATURE

La partie suivante va nous permettre d'interpréter les résultats issus de nos enquêtes pour les mesurer à notre revue de littérature en première partie de ce mémoire. Ces résultats rejoignent différents concepts vus dans cette revue de littérature.

1. CONSTAT SUR LE NIVEAU SCOLAIRE

Nos résultats démontrent une hétérogénéité dans les réponses formulées par les enseignants. Effectivement, ce qui ressort le plus souvent des constatations formulées est un ensemble très hétérogène avec des capacités pour certains élèves et un niveau faible pour d'autres, des élèves moins exigeants au travail et à l'effort, des carences dans le domaine éducatif avec peu de maîtrise des bases fondamentales.

Les experts, membres du corps d'inspection ont aussi soulevé le problème de l'hétérogénéité du public scolaire. Ces résultats correspondent bien à ce que nous avons pu constater dans la revue de littérature (cf. p.37 et 38), à savoir « *un manque d'implication et de motivation de certains élèves, résultat pour partie d'une orientation par défaut* (LASSEIGNE, 2009) », « *et à l'hétérogénéité des groupes, des niveaux, des profils* (BLANCHARD, 2009) ».

Et cela « ne date pas d'hier », car AUDUC (cf. p. 25), soulève aussi ce problème de l'hétérogénéité dans les classes depuis la réforme HABY de 1975. Nous pourrions rajouter un phénomène amplifiant cette observation, le fait qu'une très grande majorité du public scolaire poursuit ses études jusqu'au baccalauréat professionnel sans passer par des étapes intermédiaires, nous pensons en l'occurrence au CAP, ceci est certainement dû à la volonté d'une majorité de parents.

Un autre constat sur la mise en place de l'AP dans le système scolaire vient étayer nos résultats et les propos tenus par nos experts, membres du corps d'inspection, et ainsi conforter ce que la revue de littérature a pu nous illustrer. Les raisons de sa mise en place sont multiples :

- pour lutter contre le décrochage scolaire ;
- pour augmenter le niveau scolaire des élèves ;
- pour agir contre l'hétérogénéité des classes ;
- pour répondre aux parcours individualisés avec les passerelles ;
- pour aider les élèves, se remotiver, renouer avec les études scolaires ;

- pour construire son projet personnel, son parcours.

2. OBJECTIFS DE L'AP

Les réponses données par les enseignants correspondent aux interprétations exposées par la revue de littérature (cf. p. 36). À savoir :

- lutter contre le décrochage scolaire ;
- répondre à l'hétérogénéité des classes ;
- acquérir les bases pour une meilleure insertion professionnelle ;
- améliorer les résultats scolaires, combler les lacunes scolaires, et donc augmenter le niveau de qualification des jeunes ;
- travailler sur les poursuites d'études vers le supérieur ;
- préparer l'orientation active et construire le projet personnel et professionnel ;
- apporter aux élèves de meilleures méthodes de travail pour être plus autonome ;
- apprendre à se situer, définir ses forces et faiblesses, percevoir une image positive de soi-même, travailler le savoir-être ;
- développer le désir d'apprendre ;
- expérimenter d'autres méthodes pédagogiques, individualiser la formation.

Les experts, membres du corps d'inspection ont la même représentation et ajoutent une discussion supplémentaire sur l'accompagnement du jeune le plus loin possible dans ses études en fonction de ses compétences, de ses aptitudes et de ses choix.

3. IMPLICATION DANS L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

À la lecture de nos résultats nous nous apercevons que notre échantillon d'enseignants questionnés est assez expérimenté (cf. Graphique 4 et 5), et représente toutes les académies françaises, car nous avons adressé ce questionnaire à un très large panel, dû à notre méthode d'échantillonnage par effet « boule de neige ».

Nos résultats confirment aussi notre terrain d'étude, à savoir le baccalauréat professionnel cuisine, car nos répondants exercent principalement en lycée professionnel à 55 % et représentent un pourcentage de 58 % de professeurs de lycée professionnel (cf. Graphique 6 et 7).

Au niveau des résultats obtenus nous constatons que l'accompagnement personnalisé est en place dans un peu plus des trois quart des établissements, mais nous pouvons nous interroger sur le fait qu'un peu plus de la moitié des enseignants interrogés n'ont pas d'AP dans leurs emplois du temps.

Pourtant, la revue de littérature nous a démontré que l'accompagnement personnalisé concerne tous les acteurs de l'établissement scolaire, basé normalement sur le volontariat, avec un « élément moteur », le chef d'établissement. Et nos experts, membres du corps d'inspection argumentent cet état de fait par le manque d'implication de certains établissements pour ce dispositif, mal mis en place dans la majorité des cas, car trop souvent utilisé pour de l'aide aux devoirs ou plus simplement pour effectuer un cours disciplinaire.

Ils soulignent aussi une mise en place tardive du dispositif, en septembre 2011 au lieu de septembre 2009. D'ailleurs, nous remarquons une mise en place de l'AP assez hétérogène dans les établissements (cf. Tableau 21). Toutefois, les enseignants interrogés rejoignent les propos développés dans la revue de littérature et semblent maîtriser le sujet de l'AP. En effet, un AP organisé en modules permet :

- de construire le parcours de formation ;
- d'accompagner l'élève dans son projet personnel, professionnel ou d'orientation ;
- de redonner confiance, se remotiver, travailler des méthodes disciplinaires et interdisciplinaires ;
- d'apporter une méthodologie de travail, « apprendre à apprendre » de façon autonome.

Les derniers résultats assez intéressants (cf. Graphique 11 et 12) concernent l'implication des professeurs principaux dans l'AP, nous constatons que seulement 12 professeurs principaux sur 49 ont des heures d'AP dans leur emploi du temps. La revue de littérature nous informe bien que c'est le professeur principal qui en est le coordonnateur (cf. p. 35). Il est vrai que nous avons omis de poser cette question, mais s'ils n'ont pas d'heures d'AP...

4. INTERDISCIPLINARITÉ, TRANSVERSALITÉ ET AP

Le point fort de l'AP s'articule autour de l'interdisciplinarité et de la transversalité. L'élève utilisant des ressources différentes de plusieurs disciplines qui lui seront utiles pour avancer dans son travail et dans son projet. La revue de littérature nous décrit bien que celle-ci favorise le travail des équipes en interdisciplinarité et plus particulièrement les matières d'enseignement général pour le renforcement des bases fondamentales (cf. p. 34). Et HAZAN (cf. p. 38) ajoute aussi l'importance de l'interdisciplinarité.

Une partie de nos résultats convergent vers cette représentation car 65 % des enseignants estiment qu'il est utile de favoriser l'interdisciplinarité dans les modules d'AP. Pour

certain, cela permet d'acquérir des compétences transversales, et pour d'autres, de faire un lien entre les disciplines et montrer que chacune d'entre elles sont importantes pour construire son avenir personnel et professionnel. Nos experts, membres du corps d'inspection, parlent de favoriser la transversalité, que l'AP ne se résume pas à « **travailler tout seul dans son coin** », mais que c'est l'acquisition de compétences des élèves par la transversalité des matières.

Mais à l'observation de nos résultats, nous nous questionnons réellement sur le travail des équipes en interdisciplinarité, car nous nous apercevons d'une forte mobilisation de l'enseignement professionnel d'une part (cf. Graphique 7), et d'autre part d'une prise en charge obsolète des heures d'AP pour les enseignements transversaux du domaine professionnel (cf. Graphique 10).

5. POSITIONNEMENT DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS FACE À L'AP

L'AP concerne tous les élèves. Les répondants au questionnaire sont majoritairement favorable à cette position (cf. Graphique 13) et sont d'accord avec notre revue de littérature affirmant que l'accompagnement s'inscrit dans le projet d'établissement et « *précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves* »¹⁰⁴. Il répond à des besoins spécifiques pour chacun et tous les élèves sont concernés, qu'il s'agisse d'élèves présentant des difficultés ou étant en réussite scolaire, ou désirant affiner leur parcours professionnel et d'orientation (LASSEIGNE, cf. p. 34).

Les experts, membres du corps d'inspection sont unanimes : nous devons bien 210 heures sur le cycle de trois ans aux élèves, et « *ce sont tous les acteurs qui sont concernés* », puis le **Décret n°2010-100 du 27 janvier 2010 - art. 11** nous le précise bien (p. 181). Pour les enseignants tous les élèves sont impliqués sans exception, « les bons comme les moins bons », l'AP est nécessaire pour :

- un renforcement des connaissances ;
- une meilleure orientation ;
- préparer une poursuite d'études ;
- développer la motivation ;
- construire son projet professionnel ou son orientation ;
- optimiser ses méthodes d'apprentissage.

¹⁰⁴ Legifrance. *Code de l'Éducation, Les établissements d'enseignement scolaire, Dispositions communes* [en ligne]. Disponible sur <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2000/special7/vol1/volume1.pdf>. (Consulté le 10-11-2013).

En ce qui concerne l'implication de l'équipe pédagogique dans l'AP, la moitié des enseignants pensent que l'AP concerne uniquement le professeur ayant des heures d'AP dans son emploi du temps. Ils sont en désaccord avec la revue de littérature qui nous démontre le contraire en affirmant que toute l'équipe pédagogique est concernée par l'AP et que le professeur principal en est le coordonnateur. Ce propos est confirmé par le **Décret n°2010-100 du 27 janvier 2010 - art. 11** (p. 181). Peuvent aussi intervenir d'autres personnes telles que le CPE, COP, documentaliste... Et 70 % des enseignants questionnés sont plutôt d'accord sur ce point.

6. DES DISPOSITIFS DIFFÉRENCIÉS ET NOUVELLE APPROCHE

62 % des enseignants ont répondu que les dispositifs d'AP doivent s'adapter et être personnalisé en fonction des besoins et des attentes des élèves. Ils affirment qu'il est nécessaire de différencier sa pédagogie, de varier et d'adapter les supports et outils, et de répartir les élèves par groupes de besoins.

Ce qui est vrai, et la revue de littérature le confirme en précisant que différents dispositifs seront mis en place au cours de l'année scolaire (cf. Figure 3). Ceux-ci peuvent être organisés sous forme de modules, de groupes à effectif réduit, en classe entière ou de classe différente, en aide individualisée¹⁰⁵. Et les textes législatifs (annexe B, p. 181) nous l'attestent aussi.

Concernant la relation des enseignants avec les élèves, l'AP a pu créer une nouvelle dynamique. Ils se rapprochent des élèves et ceux-ci apprécient cette relation, c'est « le côté à côté » (LASSEIGNE, p. 39). Et LANGANAY (p. 39) rajoute même « *Il faut savoir prendre la main d'un enfant pour mieux la lui lâcher* ». Dans la relation accompagnante HAZAN (p. 39) affirme que le professeur sert de « guide », il conseille, il explique, en aucun cas il ne prend les décisions, et que tout repose sur un « pacte » de confiance mutuelle¹⁰⁶, et pour la revue de littérature nous devons reconsidérer notre façon d'enseigner afin de nous adapter à cette nouvelle posture d'enseignement qu'est accompagner.

71 % des enseignants sont d'accord avec cette affirmation car d'après eux, l'AP leur permet de s'adapter, d'aider les élèves à maîtriser une compétence avec plus de souplesse dans les

¹⁰⁵ Éduscol. *Questions-réponses sur la voie professionnelle, Accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/pid26230/questions-reponses-sur-la-voie-professionnelle.html>. (Consulté le 12-11-2014).

¹⁰⁶ MUNIGLIA Virginie *et al.* Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide, *Agora débats/jeunesse*, 2012/3 n° 62, p 97-110 [en ligne]. Disponible sur : <http:// Cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-3-page-97.htm>. (Consulté le 16-04-2014).

méthodes pédagogiques, de mieux cerner les besoins et les attentes des élèves pour anticiper leurs difficultés, c'est une autre façon d'enseigner.

7. ORIENTATION ET TUTORAT

Le tutorat est très peu mis en place dans le cadre de l'AP. Effectivement, seulement 30 % des enseignants interrogés nous indiquent qu'il est en place dans leur établissement. Ces résultats ne sont pas là encore en adéquation avec les « dires » de la revue de littérature. En effet, le tutorat s'adresse à tous les élèves de lycée sur leur cycle de trois ans, il est basé sur le volontariat et tous les acteurs pédagogiques de l'établissement sont mobilisés.

Il entre dans le cadre de l'accompagnement personnalisé car son but est bien d'accompagner des élèves, individuellement ou en groupe restreint, par un tuteur unique et sur l'ensemble de leur scolarité¹⁰⁷. Aussi, il est un dispositif majeur dans l'élaboration du projet d'orientation des élèves. Mais nos experts, membres du corps d'inspection, soulignent le fait que le tutorat demande une mobilisation de l'ensemble des enseignants, et aussi un engagement sur la base du volontariat. Cette dimension tend à s'amenuiser avec le temps.

Par contre une très grande majorité des enseignants aide les élèves à construire leur projet d'orientation (81 %). Ils mettent en place diverses actions pouvant développer le projet personnel et d'orientation (cf. Tableau 26 et 27). Et nos experts, membres du corps d'inspection nous délivrent quelques notions importantes concernant ce volet orientation.

En effet, il permet d'anticiper une poursuite d'étude dans les meilleures conditions avec un réel travail sur la découverte des autres valences professionnelles, techniques, et générales. Il permet aussi la réversibilité des parcours, pour bénéficier des passerelles vers d'autres cursus de formation (cf. Figure 10).

Pour la revue de littérature, suivre l'orientation des élèves est primordial dans le sens où cela contribue à la « réussite éducative » et incite les élèves à s'engager dans leur parcours de formation et professionnel¹⁰⁸. « *L'orientation est le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis*

¹⁰⁷ opus cité note 58.

¹⁰⁸ opus cité note 50.

de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités»¹⁰⁹. Et nous devons aussi «faciliter l'accès de tous les citoyens aux services d'orientation »¹¹⁰.

8. APPRENDRE À APPRENDRE

« Apprendre à apprendre » est une des huit compétences selon les recommandations du Conseil de l'Union européenne¹¹¹. 84 % des enseignants interrogés ont répondu positivement et affirment que l'apprendre à apprendre facilite les apprentissages. Pour eux, c'est un apport méthodologique qui permet d'apprendre à réfléchir, d'apprendre à maîtriser son savoir et à l'utiliser pour créer ses propres méthodes et outils de travail pour pouvoir acquérir une façon de travailler qui convienne à la personnalité de l'élève pour devenir plus autonome, et qui puisse permettre à celui-ci de progresser dans de bonnes conditions (p. 103 et 100). Dans ce cadre, ils mettent en place diverses actions que nous avons présentées sous la forme d'un tableau (cf. Tableau 25).

Ce qui correspond à la revue de littérature qui nous précise que l'accompagnement personnalisé permet de travailler sur une aide méthodologique qui doit permettre à l'élève de se construire, d'acquérir les bonnes méthodes, de se remettre en confiance face aux exigences du lycée pour mettre en avant des compétences disciplinaires transversales¹¹² (p. 60). Il permet aussi à l'élève d'assimiler les bases fondamentales pour enrichir les connaissances et compétences déjà intégrées (MEIRIEU, p. 56).

Et selon GIORDAN et SALTET (p. 54), apprendre permet à l'élève d'acquérir des outils permettant à celui-ci de réussir sa formation, son examen et de s'insérer dans de bonnes conditions dans la vie professionnelle.

Les experts, membres du corps d'inspection renforcent ce point de vue en ajoutant que l'AP facilite bien les apprentissages car il vise quand même à aider l'élève, à apprendre mieux, à gagner en efficacité, à « apprendre à apprendre » et à affiner son projet personnel. Car il est bien question d'un projet de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

¹⁰⁹ Legifrance. *Code de l'éducation, Article D331-23* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/u8U8u8>. (Consulté le 25-04-2015).

¹¹⁰ Journal officiel de l'Union européenne. *Résolution du Conseil du 21-11- 2008 sur « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie »* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/UhnQKM>. (Consulté le 25-04-2015).

¹¹¹ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne. Journal officiel L 394 du 30.12.2006. *Recommandation 2006/962/CE du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/o9tXZF>. (Consulté le 30-12-2013).

¹¹² Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource pour l'accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/z92rlM>. (Consulté le 23-03-2015).

9. AUTONOMIE ET AP

L'autonomie fait partie intégrante des processus à acquérir par les élèves, elle est inscrite au pilier sept du socle commun des connaissances et des compétences. Si nous analysons les réponses formulées par les enseignants, ils soutiennent que les projets permettent d'ancrer le projet personnel et professionnel, et permettent à l'apprenant de trouver des solutions pour ainsi développer son autonomie. 78 % de ces enseignants pensent que les projets réalisés dans le cadre de l'AP favorisent l'autonomie.

L'autonomie des élèves est souvent proportionnelle à leur motivation et à leur capacité de construction intrinsèque. L'autonomie va permettre à chaque élève d'être libre de son développement, de son rythme et de trouver ses propres réponses. Elle développe aussi la confiance en soi. Aussi, ils mettent en œuvre diverses méthodes pour optimiser cette autonomie (cf. Tableau 24).

Et dans divers passages de notre revue de littérature, il a été maintes fois question d'acquérir de l'autonomie dans l'accomplissement des apprentissages et du projet personnel de l'élève :

- construire avec autonomie son avenir professionnel et devenir autonome dans ses choix (p. 23) ;
- ce sont des enjeux à développer l'autonomie (CLERC, p. 36) ;
- favoriser l'autonomie dans le développement des compétences (cf. Tableau 10 et CLERC, p. 36) ;
- une autonomie développée par la pédagogie de contrat (DE VECCHI, p. 44) ;
- l'AP est un moment favorisant l'autonomie de l'élève (CLERC, p. 42) ;
- c'est un apprentissage vers l'autonomie (LANGANAY, p. 41) ;
- l'autonomie est une condition de réussite scolaire¹¹³ (p. 42) ;
- il favorise la méthodologie de travail et l'autonomie¹¹⁴ (p. 177).
- l'enjeu premier est de développer l'autonomie des élèves pour construire leur projet professionnel et leur capacité d'initiative pour faire les bons choix (GUÉRIN, p. 36).

Pour les experts, membres du corps d'inspection, cette autonomie est bien un pilier du socle commun des connaissances et des compétences, cette aide à l'autonomie est un atout

¹¹³ Legifrance. *Article D.122-2 du code de l'Éducation, décret n°2006-830 du 11 juillet 2006* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/13XSSM>. (Consulté le 15-03-2015).

¹¹⁴ Ministère de l'Éducation nationale. *Circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013* [en ligne]. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.htmlcid_bo=66991. (Consulté le 19-11-2013).

pour réussir. Il faut gagner en autonomie pour affiner son projet professionnel, s'insérer professionnellement, engager des poursuites d'études après le bac professionnel, prendre le goût d'apprendre.

« *Elle se construit dès le plus jeune âge, petit à petit* », mais ils signalent qu'aujourd'hui les élèves ne sont pas assez autonomes, ils n'ont pas cette capacité de travail personnel. Ils prolongent aussi leur propos en nous annonçant que les professeurs de BTS ainsi que les directeurs de département d'IUT constatent le même phénomène.

CONCLUSION DE LA RECHERCHE

L'objectif de ce mémoire nous a permis d'éclairer les différentes pistes liées à l'accompagnement personnalisé, un dispositif novateur permettant ainsi de mettre en œuvre divers outils pour aider les élèves dans leur parcours scolaire. Nous avons pu étudier des concepts permettant aux élèves de faciliter leur apprentissage et d'être plus autonomes.

Néanmoins, ayant peu d'informations sur le secteur des métiers de l'hôtellerie-restauration et en particulier dans les sections de baccalauréat professionnel cuisine, nous avons donc pris l'ambition de mesurer et de vérifier l'impact qu'avait l'accompagnement personnalisé sur l'acquisition des apprentissages et l'autonomie des élèves.

Les enquêtes menées nous ont éclairés sur ce sujet et nous ont permis de répondre à notre problématique par un système d'hypothèses opérationnelles que nous allons pouvoir à présent valider ou pas.

D'après la première hypothèse que nous avons formulée **« L'apprendre à apprendre permet une meilleure acquisition des apprentissages des élèves poursuivant leur formation en baccalauréat professionnel cuisine »**, nous sommes en mesure de la valider.

Effectivement, nous pouvons confirmer celle-ci car les enquêtes menées ont prouvé qu'il y avait un lien direct entre l'AP, l'apprendre à apprendre et l'acquisition des apprentissages. L'ensemble des enseignants questionnés ainsi que les experts, membre du corps d'inspection rejoignent cette affirmation. Et, les théoriciens de notre revue de littérature approuvent aussi cela, car ils estiment que quand l'élève est à même de travailler par lui-même, de s'investir, de s'appropriier des connaissances nouvelles pour son futur, de solliciter les ressources nécessaires pour réussir, il est à même de réussir sa scolarité. Et nous rajouterons que sans aide méthodologique et sans suivi régulier dans ses apprentissages, l'élève aura plus de difficultés à acquérir ses capacités et compétences pour travailler dans les meilleures conditions.

Pour la seconde hypothèse **« L'accompagnement personnalisé favorise l'autonomie des élèves poursuivant leur formation en baccalauréat professionnel cuisine »**, nous sommes en mesure de ne pas valider celle-ci, car il y a une certaine divergence entre les enseignants questionnés, nos experts membres du corps d'inspection, et les théoriciens de notre revue de littérature.

Effectivement, d'après les différents auteurs étudiés et les préconisations de l'institution, l'accompagnement personnalisé devrait favoriser l'autonomie des élèves ; mais, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que l'accompagnement personnalisé favorise l'autonomie, car nous n'avons pas suffisamment exploré cette interprétation et cela reste difficilement mesurable.

En effet, il est assez difficile d'évaluer l'autonomie, et les évaluations ne sont pas préconisées dans l'AP, ce n'est pas l'objectif. Cela relève surtout du diagnostic et de l'observation qui reste insuffisante dans notre recherche. Seuls, les enseignants en baccalauréat professionnel pensent que l'AP favorise l'autonomie, alors que nos experts, membres du corps d'inspection confirment que les élèves ne sont pas assez autonomes et qu'ils n'ont pas cette capacité de travail personnel. Ils soulignent aussi que les professeurs de BTS et les directeurs de département d'IUT constatent ce même phénomène.

Donc, c'est tout naturellement que nous avons pris en compte l'appréciation des experts, membres du corps d'inspection, qui étaient plus à même de répondre à cette hypothèse car étant plus expérimentés, ainsi que l'avis des partenaires de l'éducation en enseignement supérieur exprimé par nos experts.

Ainsi, en invalidant cette hypothèse opérationnelle, nous sommes en mesure d'infirmier notre hypothèse générale ***l'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel cuisine permet aux élèves de devenir autonomes et de faciliter l'acquisition des apprentissages*** qui reste partiellement validée car nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que l'accompagnement personnalisé permet aux élèves de devenir autonomes.

En conclusion de notre protocole de recherche, nous constatons cependant des limites à notre travail. En effet, nous aurions pu approfondir cette étude, et pour ce faire, il aurait été judicieux d'obtenir plus de réponses à notre questionnaire-enseignants. Nous aurions pu aussi demander aux élèves via un questionnaire qu'elles étaient leurs impressions à ce sujet ; ce questionnaire a été préparé, validé puis diffusé par voie académique par le biais du moteur de recherche « Google Drive », mais est resté sans réponses à ce jour. Aussi, n'avons-nous peut-être pas assez bien mené notre entretien semi-directif comme nous l'aurions désiré.

Enfin, nous aurions pu mettre en place une procédure d'observation dans un groupe classe, pour mesurer effectivement si l'accompagnement personnalisé favorise l'autonomie. Mais faute de temps et de moyens, nous n'avons pas pu mettre en place ceci.

Une autre « problématique » est à prendre en compte dans ce travail de recherche. L'accompagnement personnalisé manque de recul dans le temps. Effectivement, ce dispositif novateur n'est en place que depuis quatre années, certains s'interrogent encore sur son contenu, et certains établissements peinent à le mettre en place.

Le retour d'information sur le dispositif est assez insuffisant. L'institution n'est pas assez présente dans le contrôle des actions mises en place, très peu d'inspections sont réalisées durant les séances d'AP. Nous n'avons pas de bilan, d'enquête ou d'évaluation nationale sur l'efficacité réelle de ce dispositif, ***« c'est un peu le souci dans notre système éducatif, des actions sont mises en place mais on n'évalue pas leur efficacité »***.

À la suite de notre recherche, et en rapport aux résultats et analyses traités, nous allons proposer dans la partie suivante des préconisations et extensions pédagogiques. Nous développerons différents ateliers ayant un rapport direct avec l'accompagnement personnalisé, et ceci pour chaque niveau de classe, et nous proposerons un mémento action à titre informatif.

**PARTIE 3 -
PRÉCONISATIONS ET
EXTENSIONS
PÉDAGOGIQUES**

DANS CETTE PARTIE, nous allons mettre en application le résultat de notre recherche, en proposant trois ateliers pouvant être réalisés dans le cadre de l'AP. Ces ateliers s'adressent à l'ensemble du cycle de baccalauréat professionnel cuisine :

- atelier « mon positionnement au lycée » pour les secondes ;
- atelier « vie active » pour les premières ;
- atelier « création, dressage et décor à l'assiette » pour les terminales.

À la suite de ces préconisations, nous mettrons en place un memento action destiné à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé.

Chapitre 1 : PRÉCONISATIONS

1. ATELIER « MON POSITIONNEMENT AU LYCÉE »

Arrivés en seconde, les élèves que nous accueillons doivent posséder les compétences transversales requises pour l'acquisition du socle commun de compétences. Certaines sont maîtrisées alors que d'autres doivent être approfondies ou confortées (ADDIS *et al.*, 2011, p. 17). Tout d'abord, nous devons effectuer le repérage des élèves en difficulté afin de les positionner dans les différents modules et de répondre à leurs besoins. À la rentrée, chaque enseignant des classes de seconde doit remplir la grille d'observation (annexe J, p. 230) avant la réunion du bilan de Toussaint.

Cet atelier est préconisé pour avoir lieu en deuxième et troisième semaine après la rentrée scolaire. Il s'adresse à tous les élèves de seconde. Il est organisé en deux séances de deux heures, mais la synthèse des compétences transversales aura lieu à chaque trimestre pour voir l'évolution de chaque élève sur l'ensemble de l'année scolaire concernant l'acquisition de ses compétences. Pour ce faire, un tableau synthétique (annexe K, p. 231) sera remis à chaque élève avant la fin de chaque trimestre, qu'il remplira, et s'en suivra une synthèse avec son professeur référent.

Le positionnement de l'élève se fait aussi au travers de ces séances par un travail réalisé sur les savoirs : savoir-vivre, savoir-être et savoir-faire. En effet, nos élèves issus pour la plupart de troisième ne maîtrisent pas totalement certains savoirs, et en l'occurrence le savoir-vivre et le savoir-être. Ces deux savoirs étant très importants dans notre profession par les relations dépendantes entre différents acteurs que sont les collègues de travail, les fournisseurs, les clients... Ces deux notions étant divergentes mais essentielles l'une à l'autre.

Donc, pour avoir des relations sociables au sein de leur entourage (privé, scolaire ou professionnel), il est primordial que nos élèves soient formés le plus rapidement possible à ces deux notions de savoir. De plus, le savoir-vivre et le savoir-être sont très importants dans notre relationnel professionnel, ils sont la première image que l'on reflète de soi vis-à-vis des collègues de travail mais aussi des clients ou des fournisseurs. Tout ceci constitue le savoir-vivre et être en société, c'est apprendre à se connaître et connaître les autres (ADDIS *et al.*, 2011, p. 17).

Les intervenants concernés par cet atelier sont le CPE, le professeur principal, les professeurs d'enseignements professionnels, de sciences-appliquées/PSE et de gestion. Les 33 élèves sont répartis en trois groupes de 11 élèves, et chaque groupe est pris en charge par deux professeurs.

Cette première séance est aménagée en deux temps :

- projection d'un diaporama suivie d'une table ronde entre les élèves et les intervenants en salle de classe ;
- auto-évaluation des élèves sur le savoir-vivre et la savoir-être suivie d'une synthèse avec les intervenants en salle de classe.

Tableau 30 : Séance n° 1 « mon positionnement au lycée »

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 1 - DURÉE 2 H			
Durée activité	Descriptif de l'activité	Compétences travaillées	Documents et/ou supports utilisés
15 mn	Les différents savoirs à adopter. C'est quoi avoir le sens du contact ? Les qualités professionnelles requises. Mon nouveau profil professionnel. Mon évaluation en entreprise. Mes tenues vestimentaires selon les situations	C3-1. Animer une équipe C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels C2-1. Entretenir des relations professionnelles C2-1.1 Communiquer au sein d'une équipe, de la structure	Outil informatique Projection PowerPoint (annexe L, p. 232)
30 mn	Table ronde, discussion, par rapport au support informatique, au vécu personnel.	C3-1. Animer une équipe C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels C2-1. Entretenir des relations professionnelles C2-1.1 Communiquer au sein d'une équipe, de la structure	Retour sur le PowerPoint

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 1 - DURÉE 2 H			
30 mn	Relecture du règlement intérieur du lycée. Relation et discussion avec les différents points vus précédemment.	C3-1. Animer une équipe C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels C2-1. Entretenir des relations professionnelles C2-1.1 Communiquer au sein d'une équipe, de la structure	Carnet de correspondance des élèves
30 mn	Définir ses compétences en matière de savoir-vivre. Dresser son bilan de ses forces et faiblesses.	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Support papier Grille d'auto-évaluation (annexe M, p. 238)
15 mn	Chaque élève remplit sa grille nominative pour son évaluation diagnostique.	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Grille d'évaluation de l'activité (annexe N, p. 241)

À l'issue de ce travail, il est nécessaire de faire prendre conscience aux élèves de l'importance de la transversalité de cette séance, car le savoir-vivre et la savoir-être ont un impact direct sur les attitudes et les comportements professionnels, les règles de vie au sein de l'entreprise et le respect de l'hygiène par les différentes tenues vestimentaires et corporelles.

La deuxième séance de deux heures est réalisée la semaine suivante, et les mêmes intervenants participent à celle-ci. Dans cette séance, nous mettons en évidence la problématique de l'orientation et avec la relation des savoir-être, et pour ce faire, nous demanderons la présence du COP.

Tableau 31 : Séance n° 2 « mon positionnement au lycée »

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 2 - DURÉE 2 H			
Durée activité	Descriptif de l'activité	Compétences travaillées	Documents et/ou supports utilisés
60 mn	Savoir-faire et savoir-être dans les métiers de l'hôtellerie-restauration. Distinguer, prendre conscience, repérer, mettre en commun, synthétiser.	C3-1. Animer une équipe C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels	Site Onisep Site de ressources nationales de l'hôtellerie-restauration
20 mn	Projection du film : « Ce sera moi : Demain je serai cuisinier/ère »		Onisep TV
5 mn	Remplir le quiz et vérifier ses bonnes réponses.	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Site Onisep

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 2 - DURÉE 2 H

15 mn	Table ronde, discussion, par rapport au film projeté	C2-1. Entretien des relations professionnelles C2-1.1 Communiquer au sein d'une équipe, de la structure	Retour sur le film
10 mn	Projection de deux spots : le bac pro cuisine et le métier de cuisinier		Onisep TV
10 mn	Débriefing de la séquence entre élèves et intervenants.	C3-2.1 évaluer son travail et/ou celui de son équipe	

Pour l'élaboration de cette séance, les ressources disponibles se trouvent sur :

- <http://goo.gl/nBsDmG> : pour savoir-faire et savoir-être dans les métiers de l'hôtellerie-restauration ;
- <http://goo.gl/mLQxL8> : pour les fiches métiers hôtellerie-restauration ;
- <http://goo.gl/IIid2I> : pour le film « Ce sera moi : Demain je serai cuisinier/ère », et le quiz ;
- <https://goo.gl/JeDCBS> : pour les spots (formation bac pro cuisine, métier de cuisinier).

2. ATELIER « VIE ACTIVE »

Diverses périodes de formation en entreprise viennent compléter la formation des bacheliers professionnels cuisine sur le cycle complet. Celles-ci sont généralement organisées en quatre périodes différentes :

- en seconde : une période de six semaines consécutives en petite unité de restauration traditionnelle (approche de la profession) ;
- en première : deux périodes de quatre semaines consécutives (une en restauration de chaîne et l'autre en restauration collective) pour approfondir leur choix professionnel ;
- en terminale : une période de huit semaines consécutives en restauration gastronomique pour consolider leurs compétences culinaires.

À la suite de leurs études, nos élèves entreront dans la vie active, et ils devront se familiariser avec la recherche d'emploi. Cet atelier a pour objectif de les préparer à cela en faisant appel à la transversalité des matières et en les préparant donc à leur insertion professionnelle et sociale. Les deux documents de base sur lesquels les professionnels

prennent appui pour la recherche d'emploi sont la lettre de motivation et le curriculum vitae (ADDIS *et al.*, 2011, p. 161).

Donc, il est très important pour les élèves de savoir les rédiger, pour obtenir d'éventuels entretiens d'embauche et se démarquer des autres candidatures (*ibid.*). Cet atelier leurs permettra aussi d'élaborer ce type de documents pour leur prochaine PFMP.

Il s'adresse aux élèves en première baccalauréat professionnel car ils ont déjà bénéficié d'une immersion professionnelle lors de leur première PFMP en seconde. Il sera organisé sur deux semaines consécutives, en deux séances de deux heures chacune :

- première séance : recherche d'emploi au CDI, recherche des points forts et faiblesses, aide à la rédaction des documents ;
- deuxième séance : correction, synthèse et évaluation du travail, travail réalisé en classe.

Les intervenants concernés par cet atelier sont le professeur documentaliste, le professeur principal, les professeurs d'enseignements professionnels, de français, de gestion, et de langues vivantes (anglais). Les 22 élèves sont répartis en deux groupes de onze et pris en charge par les professeurs constituant l'équipe. Le professeur principal et le documentaliste sont présents pour l'organisation et le bon déroulement des deux séances.

Tableau 32 : Séance n° 1 « atelier vie active »

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 1 - DURÉE 2 H			
Durée activité	Descriptif de l'activité	Compétences travaillées	Documents et/ou supports utilisés
45 mn	Lister ses points forts et ses points faibles, moyens d'amélioration.	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	(cf. Tableau 33)
30 mn	Recherche d'une offre d'emploi (chaque élève cherche son offre).	C2-1. Entretenir des relations professionnelles - L'insertion dans l'entreprise	Journal de L'Hôtellerie restauration Sites du journal, Pôle emploi, Onisep
30 mn	Comment rédiger un cv ? Les dix règles d'or de la lettre de motivation Quoi écrire dans sa lettre ? Comment la rédiger, la présenter ?	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Outil informatique Projection PowerPoint (annexe O, p. 242)
15 mn	Consignes données aux élèves de réaliser un cv et une lettre de motivation à la maison.	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Support papier Outil informatique (Word)

Tableau 33 : Tableau de synthèse points forts/points faibles¹¹⁵

RÉDIGER SON CV OU « SON PARCOURS DE LA VIE »		
POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	MOYENS D'AMÉLIORATION

Tableau 34 : Séance n° 2 « atelier vie active »

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 2 - DURÉE 2 H			
Durée activité	Descriptif de l'activité	Compétences travaillées	Documents et/ou supports utilisés
30 mn	Correction du travail personnel réalisé à la maison, synthèse faite par le professeur et les élèves de chaque groupe, remédiations si nécessaire.	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Supports Word Le CV élève La lettre élève
15 mn	Les élèves s'évaluent par binôme ou trinôme en échangeant leur travail.	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Grilles d'évaluation (cf. Tableau 35)
60 mn	Intervention d'un conseiller pôle emploi et Onisep des agences du bassin.	C2-1. Entretenir des relations professionnelles - L'insertion dans l'entreprise	Site Pôle emploi Site Onisep Brochures
15 mn	Chaque élève remplit sa grille nominative pour son évaluation diagnostique.	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Grille d'évaluation de l'activité (annexe P, p. 246)

Tableau 35 : Grille évaluative de la lettre « atelier vie active »¹¹⁶

VOTRE ÉVALUATION			
Ma lettre...	Oui	Non	À améliorer
- reflète ma personnalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- donne une image positive de moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- comporte des mots clés (rapport avec l'annonce de l'entreprise ou vocabulaire positif)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- comporte une bonne accroche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- met en valeur l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- est convaincante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- précise ma disponibilité pour un rendez-vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹¹⁵ ADDIS *et al.*. *L'accompagnement personnalisé : l'élève au cœur de sa formation*. Saint Quentin en Yvelines : Éditions Casteilla, 2011, p. 162.

¹¹⁶ *ibid.*

L'AVIS D'UNE PERSONNE EXTÉRIEURE			
Cette lettre...	Oui	Non	À améliorer
- est bien présentée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- donne envie de la lire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- valorise l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- montre la motivation de la personne qui l'a écrite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- présente bien ses atouts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'intervention des conseillers, de type débat/discussion, permet de cibler les attentes des professionnels en vue de l'insertion de nos jeunes, de donner des réponses suite aux questionnements qu'avaient les élèves. Les conseillers mettront en avant les critères d'élaboration du CV et de la lettre de motivation, et ils ne manqueront pas d'exposer les aptitudes requises pour la profession : diplômes, expérience nécessaire, évolution professionnelle, développement du savoir-faire et savoir-être, mobilité à l'international, la qualité d'un entretien d'embauche, savoir se présenter pour un entretien...

Préparer les élèves à s'insérer professionnellement et socialement est de notre exigence, et ces deux séances d'AP remplissent pleinement ce projet. Ce travail permet aussi la transversalité des matières et montre aux élèves l'importance des matières générales à développer ces compétences transversales utiles au domaine professionnel. Se valoriser en mettant en avant ses points forts et en créant son propre parcours d'excellence concoure aussi à se redonner confiance, à s'estimer personnellement.

Travailler en équipe avec les élèves permet de « ressouder » les liens avec les élèves, leur indiquer nos inquiétudes s'ils ne s'insèrent pas correctement dans la vie active, leur montrer par ce thème que nous voulons leur réussite. L'intervention des intervenants extérieurs expose aux élèves les vraies contraintes du terrain professionnel, les attentes de ce monde dans lequel ils sont déjà intégrés par le biais de leur formation professionnelle.

Notre rôle, en tant qu'enseignant de lycée professionnel, est de préparer au mieux les élèves à s'insérer dans ce réalisme professionnel, et nous devons leur permettre de développer toute leur potentialité pour favoriser cela. Cet atelier se profilera par la suite vers des simulations d'entretiens d'embauche avec les professeurs des matières déjà concernées et l'intervention de quelques professionnels de l'hôtellerie restauration. Ce sera effectivement le prolongement de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

3. ATELIER « CRÉATION, DRESSAGE ET DÉCOR À L'ASSIETTE »

Ce thème d'atelier s'adresse plus particulièrement aux élèves de terminale, c'est un approfondissement disciplinaire de leur valence professionnelle. Il a pour but de développer leur sens critique et créatif au travers de divers exemples de dressage. Cet atelier permet aussi une révision pour l'examen final et de développer le sens du dressage ou du décor pour les bacheliers désirant poursuivre leurs études en BTS hôtellerie-restauration.

Il est important de nos jours que les élèves sachent appréhender le « design culinaire » car la clientèle d'aujourd'hui est très sensible au décor. C'est aussi la première image que l'on donne de l'assiette présentée, un plat bien présenté donne envie de poursuivre la dégustation.

Cet atelier doit permettre aussi aux élèves de découvrir la transversalité avec les arts appliqués car ces séances consolident la construction de leur identité culturelle et élargissent leur culture artistique¹¹⁷.

Il est organisé sur deux semaines, en deux séances de deux heures chacune :

- première séance : visionnage d'un PowerPoint dans une salle de classe, brainstorming sur des dressages à l'assiette, recherche documentaire au CDI ;
- travail préparatoire à la maison : préparation des croquis pour le dressage ;
- deuxième séance : réalisation des assiettes selon les contraintes données en pâtisserie, auto-évaluation du travail et synthèse.

Les intervenants concernés par cet atelier sont le professeur documentaliste, les professeurs d'enseignements professionnels et d'arts appliqués. Les intervenants prennent en charge un groupe de huit élèves travaillant en binôme. Le documentaliste est présent pour mettre à disposition les documents nécessaires à la recherche durant la première séance.

Tableau 36 : Séance n° 1 « atelier création, dressage et décor à l'assiette »

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 1 - DURÉE 2 H			
Durée activité	Descriptif de l'activité	Compétences travaillées	Documents et/ou supports utilisés
30 mn	Prendre connaissance de la créativité en cuisine. Adapter des règles de composition de dressage.	C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnel C5-2.5 S'inscrire dans	Projection PowerPoint au CDI (annexe Q, p. 247)

¹¹⁷ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009, Programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/IC0jih>. (Consulté le 22-04-2015).

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 1 - DURÉE 2 H

		une démarche de veille, de recherche et de développement	
30 mn	Brainstorming sur des dressages à l'assiette	C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnel C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe C5-2.5 S'inscrire dans une démarche de veille, de recherche et de développement	Photos visionnées sur vidéo projecteur au CDI (cf. Photo 1)
30 mn	Recherche de décor de dessert à l'assiette.	C5-2.5 S'inscrire dans une démarche de veille, de recherche et de développement	Magazine Thuriès Magazine Saveurs O'Délices (trimestriel bio) Cuisine et vins de France (magazine Marie Claire)
15 mn	Travail préparatoire du TP* en amont de la prochaine séance d'AP	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Fiches techniques TP* élèves
15 mn	Consignes données aux élèves : réalisation du croquis de leur assiette à la maison.	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Support papier ou outil informatique

*TP = travaux pratiques ; sources disponibles sur :

- <http://www.odelices.com/magazine/> : pour le magazine O'Délices ;
- <http://www.cuisineetvinsdefrance.com/> : pour le magazine Cuisine et vins de France.

Photo 1 : Brainstorming « dressage à l'assiette »



Filet de lieu sauté au jus de volaille, fenouil braisé, tonnelet courgette-tomate



Paupiette de sole sauce vin blanc, sur lit d'épinards sautés, billes de légumes



Parmentier de jarret de veau
au balsamique



Râble de lapin sauté au jus court,
pommes pailles, croustillant aux poivrons



Canard en deux cuissons au jus de carotte,
millefeuille pommes de terre-poireaux
et pomme Macaire



Croustillant de lieu et piperade,
petite friture de julienne de légumes

Source : Photos prises en travaux pratiques (LE BIHAN, 2013)

Tableau 37 : Fiche synthèse brainstorming du dressage

INTITULÉ DU PLAT :	
CONSTATS	RECTIFICATIFS
Aspect général (couleurs, dispositions, contenant...)	
Produit de base	
Produits associés / Garnitures	
Sauce	
PRÉSENTATION :	SUPPORT Plat <input type="checkbox"/> assiette <input type="checkbox"/>
Produit de base : - centre géo <input type="checkbox"/> - point d'or <input type="checkbox"/> - autre <input type="checkbox"/>	Produits associés : - symétrie <input type="checkbox"/> rigide <input type="checkbox"/> variable <input type="checkbox"/> - asymétrie <input type="checkbox"/> - autre <input type="checkbox"/>

La majorité des élèves à l'issue de cette séance ont mis en avant des constats assez positifs sur la présentation de ces assiettes, qui selon eux, sont assez importants :

- variété des couleurs ;
- mettre du volume dans les assiettes ;
- propreté des assiettes ;
- décors harmonieux et faciles à réaliser, avec le plus souvent les denrées présentes au panier le jour de l'examen.

À l'unanimité, ils ont affirmé que la qualité du support de dressage avait un rôle important dans la présentation d'une préparation. C'est le « design culinaire », la forme, les couleurs, la surface de dressage mettent en valeur le contenu de l'assiette, à condition de poursuivre cet état d'esprit dans sa technique culinaire. Le professeur d'arts appliqués, très féru de design, rejoint ces propos.

Nous avons tenu à rajouter qu'il ne faut surtout pas négliger le reste. C'est-à-dire que la prestation préparée doit aussi être goûteuse, bien assaisonnée et servie à la bonne température. Et ces sept règles sont le plus souvent les items demandés le jour de leur examen.

Tableau 38 : Séance n° 2 « atelier création, dressage et décor à l'assiette »

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 2 - DURÉE 2 H			
Durée activité	Descriptif de l'activité	Compétences travaillées	Documents et/ou supports utilisés
15 mn	Mise en place du poste, du matériel de préparation et des denrées.	C1-1.2 Planifier son travail et celui de son équipe dans le temps et dans l'espace C1-1.3 Mettre en place le poste de travail pour la production C4-2.1 Réceptionner et contrôler les produits livrés	
1 heure	Réalisation des prestations à l'assiette par binôme. <i>(La veille lors du TP était réalisé un framboisier pour huit couverts. Les élèves ont préparé une génoise supplémentaire et de la crème mousseline a été mise sous vide pour réaliser cette séance d'AP).</i>	C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnel C1-4.1 Dresser et mettre en valeur les préparations C1-2.4 Décorer	Croquis élève Fiche technique TP élève
30 mn	Auto-évaluation du travail et synthèse	C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son	Fiche de synthèse élève

ORGANISATION DE LA SÉANCE N° 2 - DURÉE 2 H

		équipe C3-2.3 Proposer et/ou mettre en œuvre les actions d'optimisation et/ou correctives C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	
15 mn	Remise en état des locaux	C1-1.4 Entretenir les locaux et les matériels C5-1.2 Respecter les dispositions réglementaires, les règles d'hygiène, de santé et de sécurité	Fiche protocole HACCP

Les élèves devaient obligatoirement utiliser la génoise et la crème mousseline car ils devaient monter un framboisier individuel à l'assiette. Les autres contraintes données aux élèves étaient l'utilisation :

- de pâte d'amande ;
- de sucre ;
- de glucose ;
- de coulis de fruits (passion, fruits rouges...) ou de caramel au beurre salé ;
- des fruits rouges (framboises fraîches, myrtilles surgelées, groseilles fraîches) ;
- feuille de menthe.

Photo 2 : Framboisiers à l'assiette des élèves



Tableau 39 : Fiche d'auto-évaluation du dressage

FICHE D'AUTO-ÉVALUATION		Date : 15-03-2015		
Préparation dressée : FRAMBOISIER INDIVIDUEL		Nom : xxx Prénom : xxx Classe : T bac pro B		
Compétences développées : C1-1.2 Planifier son travail et celui de son équipe dans le temps et dans l'espace C1-1.3 Mettre en place le poste de travail pour la production C4-2.1 Réceptionner et contrôler les produits livrés C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnel C1-4.1 Dresser et mettre en valeur les préparations C1-2.4 Décorer C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe C3-2.3 Proposer et/ou mettre en œuvre les actions d'optimisation et/ou correctives C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats C1-1.4 Entretien des locaux et des matériels C5-1.2 Respecter les dispositions réglementaires, les règles d'hygiène, de santé et de sécurité				
Objectifs à atteindre / Résultats attendus :				
Items	N M	ECA		M
		-	+	
Degré d'élaboration du croquis de dressage (<i>arts appliqués</i>)				
Organisation et propreté du poste de travail				
Choix du/des contenant(s)				
Aspect général				
Assiettes nettes, propreté des bordures				
Sobriété du dressage				
Formes équilibrées				
Équilibre des proportions				
Harmonie des volumes				
Harmonie des couleurs				
Constat et synthèse du travail (points forts / points faibles) :				
Amélioration à apporter :				
Observations :				

Chapitre 2 : MÉMENTO ACTION : COMMENT METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ?

Ce mémento action a pour premier objectif de guider certains enseignants désirant mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé si toutefois celui-ci était inexistant dans leur établissement. Le deuxième objectif est de pouvoir servir de base de travail pour des enseignants souhaitant prendre des exemples ou des notions pouvant être utiles dans leur établissement.

Nous précisons bien qu'en aucun cas ce mémento action doit être pris comme référence officielle, car nous tenons à rappeler que les textes officiels concernant l'AP laissent une totale autonomie aux différents établissements scolaires pour la mise en place de celui-ci.

1. IDENTIFIER LES BESOINS

La mise en place de l'AP repose sur quatre cycles importants :

- **P'accueil et l'intégration des élèves** : effectués en début d'année scolaire (septembre) par l'ensemble de l'équipe éducative, réalisation des entretiens personnalisés dans le même temps ;
- **repérage des acquis et des besoins** : les deux premiers mois de l'année scolaire, les enseignants procèdent au repérage des élèves durant leur cours par une évaluation diagnostique (acquis en connaissances et compétences) ;
- **répondre aux besoins des élèves** : les enseignants concernés par l'AP proposent les actions préconisées dans les modules d'AP sur l'ensemble de l'année ;
- **bilan et projection** : bilans réalisés trois fois par an lors des conseils de classe par l'ensemble de l'équipe éducative coordonnée par le professeur principal, projection de solutions de remédiations ;

Les deux premiers cycles sont très importants car ils permettent d'évaluer l'orientation des élèves, c'est à ce moment précis que nous pouvons juger si l'élève a subi son orientation ou pas.

2. OBJECTIFS À DÉVELOPPER

L'accompagnement personnalisé doit rendre l'élève acteur de sa formation, et de ce fait, lui permettre de se sentir compétent dans les différentes expériences qu'il devra mettre en œuvre. Nous devons favoriser sa capacité de réussite et l'amener progressivement à la maîtrise des compétences de bases transdisciplinaires ou disciplinaires, et l'accent doit être

mis sur la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. L'ensemble des acteurs de l'AP doit tenir compte des particularités de chaque élève pour l'aider à :

- prendre conscience de ses capacités et compétences, qu'elles soient acquises ou non, des attitudes propices à la réussite ou des obstacles en rapport son projet scolaire ou professionnel ;
- avoir un reflet positif de soi-même et une volonté de progrès s'exprimant dans le contexte scolaire et professionnel ;
- repérer ses forces et ses faiblesses pour pouvoir prendre appui et progresser ;
- acquérir des méthodes de travail pour développer progressivement son autonomie.

3. LA MISE EN ŒUVRE

Il doit s'inscrire dans le projet d'établissement après une réflexion commune de l'ensemble de l'équipe éducative. Les plages horaires dans les emplois du temps doivent être ciblées et permettre aux enseignants de pouvoir se positionner sur plusieurs créneaux horaires. Le dispositif peut être évolutif au fil du temps, rien n'est figé, il suffit de s'adapter aux besoins des élèves.

Une phase d'observation doit être réalisée en début d'année par l'ensemble des enseignants (annexe J, p. 230) pour repérer les élèves en difficulté ou étant mal orientés, c'est la phase de repérage.

Une phase de concertation et de synthèse sous coordination du professeur principal s'ouvre vers une constitution de groupes de travail selon des objectifs à atteindre pour chaque élève. Les différentes actions menées prendront la forme d'ateliers disciplinaires, méthodologique, soutien, orientation...

Des réunions plénières de l'équipe pédagogique et des bilans trimestriels lors des conseils de classe seront réalisés pour apporter les remédiations nécessaires. Les intervenants extérieurs peuvent intervenir lors de ces premières réunions.

Pour l'attribution des heures professeurs, le dispositif doit rester assez souple, il est proposé soit :

- *« des heures intégrées au service ;*
- *des heures supplémentaires à l'année (HSA) ;*

- des heures supplémentaires effectives (HSE)¹¹⁸ ».

4. TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS

Figure 12 : Typologie des activités¹¹⁹



5. AXES DE TRAVAIL

Selon le niveau des classes, les besoins de chaque élève sont différents, et il est nécessaire de privilégier un travail de groupe sur des thématiques bien distinctes. Nous devons mettre l'accent au tout début sur l'intégration et la consolidation des acquis des élèves pour aborder par la suite la méthodologie, l'approfondissement disciplinaire, l'orientation, pour terminer sur la préparation à l'examen.

Tableau 40 : Axes de travail par niveau¹²⁰

EN SECONDE
<p><i>Intégration et motivation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte de l'environnement (métiers, ressources...) ▪ Relation avec l'équipe enseignante (journée d'accueil, entretiens...) <p><i>Valorisation et développement personnel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Estime de soi

¹¹⁸ Académie de Dijon. *Accompagnement personnalisé, Guide de « bonnes pratiques » lycée professionnel* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/Lwo1dr>. (Consulté le 22-04-2015).

¹¹⁹ *ibid.*

¹²⁰ *ibid.*

EN SECONDE

- Compétences sociales

Projet personnel

- Confirmation du projet personnel
- Découverte d'autres métiers

Le métier d'élève

- Savoir être
- Gestion du temps, organisation

Consolidation des fondamentaux

- Remise à niveau – Soutien disciplinaire
- Validation du palier 3 du socle commun
- Accompagnement dans la réussite

Aide méthodologique

- Lecture et compréhension des consignes...
- Travail rédactionnel
- Apprendre à apprendre

Accompagnement du projet professionnel

- Préparation à l'accueil de la première PFMP

EN PREMIÈRE

Remédiation

- Soutien disciplinaire
- Ateliers disciplinaires à visée certificative

Consolidation disciplinaire

- Approfondissement

Aide méthodologique

- Pratique de l'oral
- Élaboration d'exposés, de rapports
- Apprendre à apprendre

Préparation à l'entrée en BTS

- Renforcement disciplinaire en fonction du projet
- Développement de la capacité de travail

Accompagnement du projet professionnel

- Attitudes professionnelles

Projet personnel

- Consolidation du projet personnel

Aide spécifique dans le cadre d'une passerelle

EN TERMINALE

Préparation à l'examen

- Organisation des révisions
- Élaboration de fiches de révision
- Préparation à l'oral du dossier E22
- Préparation à l'épreuve de contrôle

Accompagnement du projet professionnel

- Conduite d'entretien
- Finalisation du projet personnel

Préparation à l'entrée en BTS

- Renforcement disciplinaire et développement de la capacité de travail
- Gestion des inscriptions APB
- Découverte de l'environnement post bac (journée d'accueil, entretiens...)

6. LE PILOTAGE

L'AP n'est réellement efficace que lorsque toute l'équipe éducative collabore ensemble en toute cohésion pour la réussite de tous les élèves. Le chef d'établissement en est le véritable garant et l'AP doit être inscrit dans le projet d'établissement. Pour cette tâche, d'autres acteurs sont mobilisables dans le pilotage : chef de travaux, professeurs principaux, inspecteurs académique pour l'aide de mise en place, le conseil pédagogique, les parents d'élèves...

Tableau 41 : Tâches de coordination et pilotage¹²¹

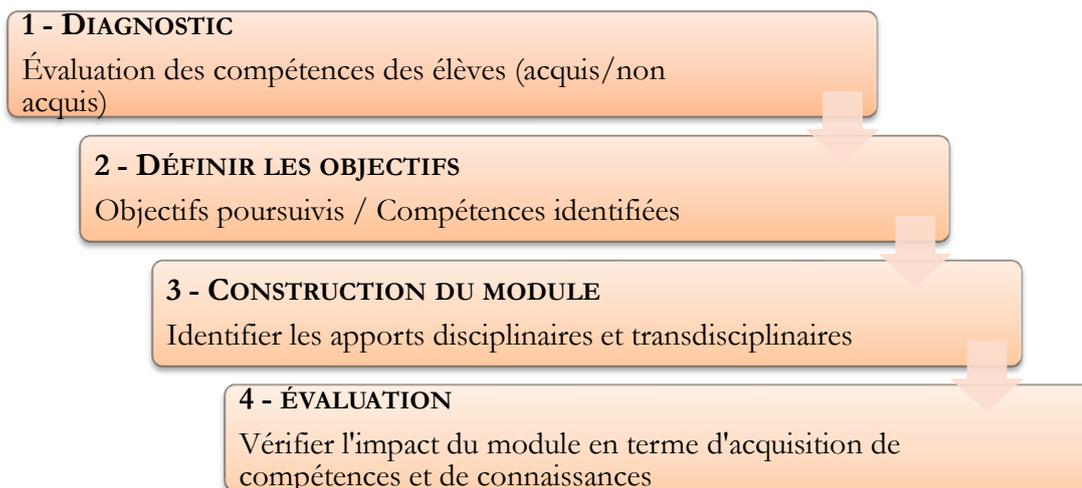
Qui ?	Quoi ?	Précisions
Chef d'établissement	Choisir le mode d'organisation	Plusieurs organisations sont possibles mais nous en retiendrons un exemple (cf. p. 151)
	Définir les équipes	C'est l'équipe pédagogique qui définit le projet d'AP et les professeurs principaux y sont intégrés. Ce n'est pas un complément de service.
	Intégrer l'AP dans les emplois du temps	Penser aux horaires communs pour les enseignants : hebdomadaires, journalières, groupés, séparés. S'assurer de la disponibilité des salles pertinentes : accès aux ateliers pratiques, au CDI, aux salles multimédia...
	Suivi	Contrôle de la mise en place et bilan trimestriel avec l'équipe éducative.
Coordinateur de barrette *	Animation des concertations	Concertation générale pour déterminer les types d'évaluation diagnostique, de groupes, d'exercices, d'ateliers, de modules selon les besoins.
	Gestion des groupes de besoin	Analyse des évaluations diagnostiques. Constitution des groupes de besoin. Diffusion de l'information (groupes/salles) aux élèves et à la vie scolaire.
	Lien travail de classe et travail en AP	Échange continu entre équipe d'AP et enseignants-classes Articulation du travail fait en AP et en cours (méthodes/compétences).

* Le coordinateur de barrette peut être un professeur référent ou un professeur principal.

¹²¹ Académie de Dijon. *Guide des « bonnes pratiques » de l'accompagnement personnalisé en lycée général et technologique* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/DZ1x8t>. (Consulté le 22-04-2015).

7. CONSTRUCTION D'UN MODULE D'AP

Figure 13 : Construction d'un module d'AP¹²²



8. ÉVALUATIONS DIAGNOSTIQUES

Les évaluations diagnostiques permettent de cibler les besoins de tous les élèves et de constituer des groupes homogènes. Ces diagnostics peuvent être réalisés en début d'année scolaire et aussi à tout autre moment de l'année pour cibler des objectifs visés. Voici quelques moyens permettant de constituer ces évaluations diagnostiques :

- l'entretien personnalisé réalisé en début d'année scolaire ;
- un livret d'accueil destiné aux élèves avec un questionnaire de positionnement ;
- le livret personnel de compétences (palier 3) ;
- le dossier scolaire de l'élève (bulletins, résultats au DNB) ;
- les observations faites en classe par l'équipe pédagogique (annexe J, p. 230) ;
- les évaluations en début d'année de seconde sur le positionnement élève ;
- l'évaluation ponctuelle de chaque compétence.

9. ORGANISATION HEBDOMADAIRE

L'organisation hebdomadaire repose sur quatre valeurs différentes :

- cohésion des emplois du temps avec l'AP ;
- répartition équilibrée entre les connaissances disciplinaires et interdisciplinaires ;
- bonne cohésion générale entre l'apport des savoirs et l'orientation ;
- cohérence organisationnelle du système.

¹²² Académie de Dijon. *Lycée Maurice Genevoix – Decize, Construction d'un module* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/94sjSw>. (Consulté le 22-04-2015).

Figures 14 : Répartition hebdomadaire

Effectif élève prévu :

seconde baccalauréat professionnel	42 élèves
première baccalauréat professionnel cuisine	22 élèves
terminale baccalauréat professionnel cuisine	24 élèves
Total de :	88 élèves

Répartition sur six classes

Autres membres de l'équipe éducative : CPE, deux documentalistes, surveillants

Alignement de 2 classes/niveaux sur 2 créneaux horaires/semaine, soit 8 groupes/heure constitués de 10 à 12 élèves chacun

2 h/semaine par groupe, la 0,5 h restante est cumulée pour un projet classe commun

- ↳ souplesse organisationnelle
- ↳ offre réduite concernant les apports pour élèves

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h15-09h10					
09h10-10h05					
10h25-11h20	AP 2 nd e BP				
11h20-12-15	AP 1 ^{ère} BP	AP T ^{er} BP	AP 1 ^{ère} BP		AP T ^{er} BP
13h45-14h40				AP 2 nd e BP	
14h40-15h35					
15h50-16h45					
16h45-17h40					

10. EXEMPLE DE PLANIFICATION ANNUELLE D'UN DISPOSITIF D'AP

Nous présentons un exemple de planification annuelle (annexe R, p. 252) représentant les différentes séquences abordées dans un dispositif d'AP, ainsi que les différentes phases : accueil, diagnostic, régulation et bilan. Cette planification se matérialise en quatre périodes bien distinctes.

11. ACTIONS OPÉRATIONNELLES

À partir de ce point finalisant notre mémento action, nous exposons différents thèmes pouvant être abordés dans les séances d'AP. Pour faciliter le travail de planification, d'organisation et garder une trace écrite de toute procédure, nous avons élaboré une fiche projet pédagogique d'AP (annexe S, p. 253) qui devra être rédigée et consultable par l'ensemble de l'équipe pédagogique pour validation ou pas de chaque projet.

11.1. En seconde baccalauréat professionnel

Tableau 42 : Actions opérationnelles en seconde baccalauréat professionnelle

56 heures réparties sur l'année + 6 heures consacrées au voyage + 8 heures pour l'aide aux devoirs en étude du soir et visites d'entreprises

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Journée d'intégration scolaire	Accueil par l'équipe pédagogique Visite de l'établissement Présentation du fonctionnement interne Présentation de la formation	Intégrer les élèves à l'entrée en seconde Conforter ou ouvrir leur choix d'orientation	Livret d'accueil	C2-1. Entretenir des relations professionnelles	Toutes disciplines + CPE + CDI	1 séance 2 h
Diagnostic élève	Entretien individualisé de début d'année	Positionner les élèves vers les compétences à travailler et à réajuster Cibler les difficultés pour constituer des groupes	Fiche d'entretien	C2-1. Entretenir des relations professionnelles	Toutes disciplines + CPE + CDI	2 séances 4 h
Évaluation diagnostique linguistique	Évaluation diagnostique de la maîtrise de la LV1 Évaluation diagnostique de la maîtrise de la LV2	Positionner les élèves vers les compétences à travailler et à réajuster Cibler les difficultés pour constituer des groupes	Fiche d'évaluation	Écouter et comprendre des messages oraux Comprendre des écrits	Langues vivantes	1 séance 2 h
Positionnement élève et Comportement professionnel	Savoir se positionner dans un nouveau contexte scolaire Adopter un comportement professionnel	Déterminer ses forces et faiblesses Travailler le savoir être et le savoir vivre Développer un profil et des qualités professionnelles	PowerPoint Sites internet Grille d'auto-évaluation	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-1. Animer une équipe	CPE Enseignement professionnel Gestion	2 séances 4 h
Recherche documentaire et Présentation du CDI	Appréhender cet espace Savoir rechercher une référence, un document Savoir rechercher sur internet Connaître son fonctionnement	Élaborer son travail personnel Faire des recherches personnelles Réaliser des exposés, des présentations documentaires	Outil informatique Fiche de prêt ouvrages	C4-1 Recenser des besoins	Documentaliste Professeur principal	1 séance 2 h

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Étude dirigée (aide aux devoirs)	Aider, guider méthodologiquement à la réalisation des devoirs	Faciliter la réalisation des devoirs Faciliter la compréhension des consignes visées	Cahier de texte numérique	/	Enseignants volontaires	Étude du soir 18h-19h selon les besoins
Comportement citoyen	Connaître le fonctionnement de son établissement Connaître les règles et les instances de la vie lycéenne Définir une posture de bon citoyen	Reconnaître et respecter les règles de vie commune Avoir un comportement responsable Savoir prendre des décisions un moment opportun	Règlement intérieur Élection des délégués Fiches d'activités	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-1. Animer une équipe	Enseignement professionnel Français Hist-Géo LV anglais + CPE	1 séance 2 h
Premier secours	Agir en bon citoyen Secourir une personne en souffrance physique ou morale	Savoir régler des conflits Savoir porter secours à une personne en détresse Connaître les gestes de premier secours	Fiches d'activités Fiches de synthèse	C3-1. Animer une équipe C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Enseignement professionnel SA/PSE	2 séances 4 h
Soutien en français	Acquérir des méthodes et répondre aux difficultés des élèves Conforter les bases du socle commun de connaissances et de compétences	Maîtriser les bases et les règles de l'expression française Travailler son écriture Lire, comprendre un document Savoir synthétiser un document Travailler le rédactionnel	Fiches d'activités et d'exercices Documents Ouvrages	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats Construire l'information	Français Hist-Géo	3 séances 6 h
Soutien en mathématiques	Acquérir des méthodes et répondre aux difficultés des élèves Conforter les bases du socle commun de connaissances et de compétences	Maîtriser les fonctions Maîtriser les proportions et les conversions Calculer des statistiques et probabilités Savoir utiliser la calculatrice Maîtriser les TICE	Fiches d'activités et d'exercices	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Mathématiques Gestion	3 séances 6 h

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Atelier de communication étrangère	Élaboration de jeu de rôle Acquisition progressive de l'expression et du langage professionnel	Maîtriser les bases et les règles d'une langue vivante étrangère Travailler son écriture Lire, comprendre un document Travailler son expression orale	Salle média langues Vidéo DVD	Écouter et comprendre des messages oraux Comprendre des écrits	Anglais Espagnol Allemand Français Enseignement professionnel	3 séances 6 h
Présentation des métiers	Intervention des divers professionnels des métiers de l'hôtellerie-restauration Forum de discussion et de présentation Visite d'entreprises du bassin	Présenter aux élèves différents concepts de restauration Développer un profil et des qualités professionnelles Conforter leur choix d'orientation Ouvrir une perspective professionnelle	PowerPoint des professionnels Visite d'entreprises du bassin	C3-1. Animer une équipe C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Enseignement professionnel Gestion SA/PSE Français	1 séance 2 h + visites
Aide méthodologique Prise de note Fiche de révision Mémorisation	Acquérir une technique pour réaliser des prises de notes Approfondir son travail personnel Acquérir sa propre technique de mémorisation	Mise en place d'une procédure de prise de note pendant les cours Savoir retenir l'essentiel Réaliser sa fiche de révision Apprendre à mémoriser	Fiches élèves Prise de notes des élèves	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Toutes disciplines + CDI	2 séances 4 h
Atelier hygiène en cuisine	Travail sur l'hygiène corporelle, l'entretien des locaux, la sécurité alimentaire	Sensibiliser les élèves aux risques liés au non respect des règles d'hygiène Découverte des normes HACCP Découverte du GBPH Mettre en place un protocole de veille sanitaire	Rapport ACM Fiches de procédures QCM hygiène	C5-1. Appliquer la démarche qualité C5-2. Maintenir la qualité globale	Enseignement professionnel SA/PSE	1 séance 2 h
Aide méthodologique Organiser son travail	Avoir des pistes pour organiser sa semaine de travail en fonction des impératifs et des objectifs de la classe de seconde	Apprendre à travailler en autonomie Savoir s'approprier son agenda et gérer son planning Savoir lire et gérer son emploi du temps S'approprier le cahier de texte numérique et l'espace numérique de travail	Agenda élève Emploi du temps classe Cahier de texte numérique	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats C3-2.1 Évaluer son travail et/ou celui de son équipe	Mathématiques Français Gestion	1 séance 2 h

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Préparer son projet professionnel	Rechercher son entreprise sur le listing de l'établissement pour sa PFMP Prendre un contact téléphonique S'approprier le dossier E22	Travailler ses attitudes professionnelles Savoir rédiger et adresser un courriel Savoir prendre la parole dans un contexte professionnel Se présenter à un entretien professionnel	Téléphone Outil informatique Dossier E22	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Enseignement professionnel Français Gestion	2 séances 4 h
Atelier ergonomie en cuisine	Travail sur l'ergonomie et la sécurité corporelle L'organisation du poste en cuisine Les postures professionnelles	Organiser son poste de travail Se situer dans le temps et l'espace Gérer l'espace de travail	Poste de travail cuisine Document de travail Fiches d'activité	C5-1. Appliquer la démarche qualité C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Enseignement professionnel EPS SA/PSE	1 séance 2 h
Atelier Zen	Mettre en avant son développement personnel Apprendre à connaître son corps, à faire face à ses émotions et à son stress	Savoir gérer son stress Prendre confiance en soi Savoir prendre du recul, analyser et rendre compte oralement Connaître ses besoins	Cabinet de sophrologie du lycée Fiches d'activités	C3-1. Animer une équipe C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Sophrologue-relaxologue du lycée EPS SA/PSE	1 séance 2 h
Atelier informatique	Création de fiches techniques Utilisation et appropriation de l'outil informatique Travail de recherche sur internet	Savoir utiliser les logiciels (Word, Excel) Concevoir une fiche technique Appréhender son utilité Calculer des coûts (matières, prix de revient, prix de vente)	Salle multimédia Fiches techniques élèves	C4-1. Recenser les besoins d'approvisionnement	Gestion Mathématiques Enseignement professionnel	1 séance 2 h
Projet de fin d'année Voyage pédagogique	Organisation d'un voyage pédagogique avec les élèves Travail sur le devoir de mémoire Travail sur l'architecture, les traditions culinaires, l'histoire de l'Europe, le patrimoine	Mise en place et organisation du voyage Respect des consignes Vivre ensemble et réfléchir au XX ^{ème} et XXI ^{ème} siècles. (Cracovie, Birkenau, Auschwitz, Zakopane, Mine de Wieliczka)	Salle multimédia CDI Exposés élèves	Littérature du siècle des lumières Le patrimoine architectural Les traditions culinaires Le devoir de mémoire	Hist-Géo Français LV 2 allemand Enseignement professionnel	6 h à répartir dans l'année

+ Suivi annuel par un tuteur référent pour l'orientation (modalités à définir entre tuteur et tutoré)

Tableau 43 : Planning annuel 2015-2016 des actions en seconde baccalauréat professionnel

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
J 1		D 1		V 1				S 1		M 1
V 2				S 2		O rganiser travail	P rise de note mémorisation			M 2
S 3				D 3						S 3
V 4				L 4						
S 5				V 5						
D 6				S 6						
M 7				J 7						
J 8				V 8						
9				S 9						
J 10				D 10						
V 11				J 11						
S 12				V 12						
D 13				S 13						
M 14				J 14						
J 15				V 15						
16				S 16						
J 17				D 17						
V 18				J 18						
S 19				V 19						
D 20				S 20						
M 21				J 21						
J 22				V 22						
23				S 23						
J 24				D 24						
V 25				J 25						
S 26				V 26						
D 27				S 27						
M 28				J 28						
J 29				V 29						
30				S 30						
S 31				D 31						

Intégration scolaire

Présentation métiers

Premier secours

Organiser travail

Prise de note mémorisation

Voyage Pédago

Communication étrangère

Positionnement élève

Soutien maths

Bilan Annuel AP

Diagnostic élèves

Comportement citoyen

Premier secours

Prise de note mémorisation

Projet professionnel

Fonctionnement CDI

Soutien français

Diagnostic élèves

Bilan et Régulation

Soutien français

Projet professionnel

Hygiène cuisine

Bilan et Régulation

Atelier informatique

Atelier Zen

PFMP

Diagnostic LV 1 et 2

Soutien maths

Atelier ergonomie

Soutien français

Communication étrangère

Bilan et Régulation

Communication étrangère

Positionnement élève

Voyage Pédago.

Bilan PFMP

11.2. En première baccalauréat professionnel

Tableau 44 : Actions opérationnelles en première baccalauréat professionnelle

54 heures réparties sur l'année + 6 heures consacrées au voyage + 10 heures pour les visites d'entreprises, la journée d'intégration BTS, et la semaine linguistique

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Diagnostic élève	Entretien individualisé de début d'année Évaluation diagnostique	Repositionner les élèves vers les compétences à travailler ou à réajuster Cibler les difficultés	Fiche d'entretien Fiche d'évaluation	C2-1. Entretenir des relations professionnelles	Toutes disciplines	3 séances 6 h
Concours de cuisine interne	Création d'une prestation originale pour 4 personnes Contraintes définies selon le sujet créé	Motiver les élèves Développer un esprit créatif Développer un esprit de compétitivité Réaliser une fiche technique	Fiches techniques élèves	C1-1. C1-2. C1-3. C1-4. C5-2. C5-2.1 C5-2.5	Enseignement professionnel Arts appliqués SA, PSE Gestion	1 séance 2 h + 1/2 journée
Savoir être Tenue vestimentaire	Travail sur son apparence physique et sur l'image de soi	S'habiller correctement Refléter une image positive de soi-même Bien se présenter, mettre ses atouts pour un entretien professionnel	Fiches d'activités Tenue vestimentaire élève	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels	Enseignement professionnel Arts appliqués	1 séance 2 h
Préparer son projet professionnel	Rechercher son entreprise sur le listing de l'établissement pour sa PFMP Prendre un contact téléphonique Construire le dossier E22	Travailler ses attitudes professionnelles Savoir rédiger et adresser un courriel Savoir prendre la parole dans un contexte professionnel Se présenter à un entretien professionnel	Téléphone Outil informatique Dossier E22	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Enseignement professionnel Français Gestion	2 séances 4 h
Construction du dossier professionnel	Construire son dossier E22 Entraînement oral à l'épreuve E22	Se présenter à l'oral Prendre confiance en soi Savoir argumenter et défendre ses idées	Dossier E22	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Enseignement professionnel Français Gestion	2 séances 4 h

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Atelier vie active Recherche d'emploi	Répondre aux besoins des entreprises professionnelles La lettre de motivation et le curriculum vitae	Déterminer ses points forts et ses points faibles Chercher une annonce d'offre d'emploi Savoir rédiger une lettre de motivation Construire son curriculum vitae	Lettre des élèves CV des élèves Sites internet Journaux professionnels	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Enseignement professionnel Français Gestion + CPE + CDI	2 séances 4 h
Renforcement linguistique	Élaboration de jeu de rôle Approfondissement sur l'expression et le langage professionnel	Maîtriser les bases et les règles d'une langue vivante étrangère Travailler son écriture Lire, comprendre un document Travailler son expression orale	Salle média langues Vidéo DVD	Écouter, comprendre et produire des messages oraux Comprendre et produire des écrits	Anglais Espagnol Allemand	3 séances 6 h
Soutien en français	Travail sur l'expression écrite Travail sur les techniques du résumé et du compte rendu Remédiations selon les difficultés	Maîtriser les bases et les règles de l'expression française Travailler son écriture Lire, comprendre un document Savoir synthétiser un document Travailler le rédactionnel	Fiches d'activités et d'exercices Documents Ouvrages	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats Travail sur l'injustice, l'homme et la technologie, les philosophes des Lumières	Français Hist-Géo	2 séances 4 h
Soutien en mathématiques	Acquérir des méthodes de travail Comprendre des consignes Remédiations selon les difficultés	Comprendre un énoncé Exploiter des tableaux et des interprétations graphiques Savoir utiliser la calculatrice graphique Utiliser les TICE pour résoudre des problèmes	Fiches d'activités et d'exercices	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Mathématiques Gestion	2 séances 4 h
Semaine linguistique Espagnol Anglais Allemand Latin Français	Visionnage de vidéo et série en version originale Décorer les salles de restaurant en fonction du thème Réaliser des préparations culinaires	Permettre aux élèves de s'approprier la culture des langues Permettre aux élèves de découvrir la gastronomie étrangère Approfondir les connaissances et la pratique linguistique Développer un esprit créatif	Vidéos DVD Fiches techniques	Écouter et comprendre des messages oraux Comprendre des écrits S'exprimer à l'oral C1-1. C1-2. C1-3. C1-4. C5-2. C5-2.1 C5-2.5	Langues vivantes Français Hist-Géo Enseignement professionnel Arts appliqués	1 semaine

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Insertion professionnelle	Visites de différents sites professionnels du bassin économique Visite du CIO	Reconnaître les différents concepts de production Reconnaître les différents types de restauration Rechercher et conforter son identité professionnelle	Fiches de synthèse élèves	C3-1. Animer une équipe C3-2. Optimiser les performances de l'équipe C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Enseignement professionnel Gestion	2 séances 4 h + visites
Atelier révision Certification intermédiaire	Révisions générales en vue de conforter sa réussite aux épreuves de la certification intermédiaire	Acquérir les bases nécessaires à la réussite de la certification Approfondir ses connaissances générales et professionnelles	Travaux personnels Cours Exercices	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Toutes disciplines	2 séances 4 h
Atelier Zen	Mettre en avant son développement personnel Apprendre à connaître son corps, à faire face à ses émotions et à son stress	Savoir gérer son stress Prendre confiance en soi Savoir prendre du recul, analyser et rendre compte oralement Connaître ses besoins	Cabinet de sophrologie du lycée Fiches d'activités	C3-1. Animer une équipe C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Sophrologue-relaxologue du lycée EPS SA/PSE	1 séance 2 h
Atelier vie active Entretien d'embauche	Travail sur la communication verbale, non verbale et tenue professionnelle	Savoir se présenter Savoir dialoguer, argumenter et canaliser son comportement à l'oral Simulation filmée d'un entretien d'embauche	Lettre des élèves CV des élèves Fiches d'activités	C3-1. Animer une équipe C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Enseignement professionnel Français Gestion + CDI	2 séances 4 h
Montage d'une préAO Cuisine régionale	Création d'un diaporama Présentation d'une carte selon la région gastronomique Présentation des spécialités régionales et des produits marqueurs	Effectuer des recherches documentaires Repérer les produits régionaux, marqueurs, du terroir, labels de qualité Réaliser un exposé Rendre compte et présenter oralement son travail.	préAO élèves présentée en technologie cuisine Fiche de synthèse	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Enseignement professionnel Arts appliqués	1 séance 2 h

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Présentation APB	Recherche des différentes voies de poursuite d'études	Accompagner les élèves dans leur choix d'orientation Présenter l'inscription APB	Outil informatique Brochure Onisep APB CIO	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-1. Animer une équipe C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Toutes disciplines	1 séances 2 h
Journée d'échange BTS	Accueil de l'équipe pédagogique Échange avec les étudiants Repas au restaurant d'application	Faciliter l'intégration des Bacs pros à travers l'expérience des BTS 1 (uniquement pour les élèves désirant poursuivre en BTS)	Salle d'études Foyer élèves Horaires repas	C2-1. Entretenir des relations professionnelles	Toutes disciplines	1 journée
Projet de fin d'année Voyage pédagogique	Organisation d'un voyage pédagogique avec les élèves Visite d'une région viticole Découverte de sa gastronomie Déjeuner dans un restaurant	Mise en place et organisation du voyage Respect des consignes Découverte de l'œnologie Le patrimoine gastronomique français Les traditions culinaires Les produits marqueurs Se repérer dans l'espace	Salle multimédia CDI Exposés élèves	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-1. Animer une équipe C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Hist-Géo Français Enseignement professionnel EPS SA/PSE	6 h à répartir dans l'année

+ Suivi annuel par un tuteur référent pour l'orientation (modalités à définir entre tuteur et tutoré)

Tableau 45 : Planning annuel 2015-2016 des actions en première baccalauréat professionnel

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
1 Diagnostic élèves		1 PFMP	1 Renforcement langues	1 Soutien maths		1 PFMP	1 Journée échange BTS	1 Révision certification		1 Voyage Pédago.
2		2	2	2		2		2		2
3		3	3	3	3	3		3	3	3
4		4	4	4	4	4		4	4	4
5	5 Soutien français	5	5	5 Soutien maths	5	5		5	5	5
6		6	6	6	6	6		6	6	6
7		7	7	7	7	7		7	7	7
8		8	8	8	8	8		8	8	8
9		9	9	9	9	9		9	9	9
10		10	10	10	10	10		10	10	10
11		11	11	11	11	11		11	11	11
12	12 Projet professionnel	12	12	12	12	12		12	12	12
13		13	13	13	13	13		13	13	13
14	14 Diagnostic élèves	14	14	14	14	14		14	14	14
15	15 Bilan et Régulation	15	15	15	15	15		15	15	15
16	16 Bilan et Régulation	16	16	16	16	16		16	16	16
17		17	17	17	17	17		17	17	17
18		18	18	18	18	18		18	18	18
19		19	19	19	19	19		19	19	19
20		20	20	20	20	20	20 Concours de cuisine	20	20	20
21	21 Savoir être Tenue vestim.	21	21	21	21	21		21	21	21
22		22	22	22	22	22		22	22	22
23		23	23	23	23	23		23	23	23
24		24	24	24	24	24		24	24	24
25		25	25	25	25	25		25	25	25
26		26	26	26	26	26		26	26	26
27		27	27	27	27	27	27 Vie active	27	27	27
28	28 Renforcement langues	28	28	28	28	28		28	28	28
29		29	29	29	29	29		29	29	29
30		30	30	30	30	30	30 Dossier E22	30	30	30
31		31	31	31	31	31		31	31	31

11.3. En terminale baccalauréat professionnel

Tableau 46 : Actions opérationnelles en terminale baccalauréat professionnelle

50 heures réparties sur l'année + 20 heures consacrées à la semaine d'intégration BTS, la semaine linguistique, et la visite MIN

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Diagnostic élève	Entretien individualisé de début d'année Évaluation diagnostique	Repositionner les élèves vers les compétences à travailler ou à réajuster Cibler les difficultés	Fiche d'entretien Fiche d'évaluation	C2-1. Entretenir des relations professionnelles	Toutes disciplines	1 séance 2 h
Concours de cuisine du GAT	Création d'amuse bouche selon le thème du concours Mise en valeur du contenant, support et contenu	Motiver les élèves Développer un esprit créatif Développer un esprit de compétitivité	Fiches techniques Entraînement en cuisine	C1-1. C1-2. C1-3. C1-4. C5-2. C5-2.1 C5-2.5	Enseignement professionnel Arts appliqués SA/PSE, Gestion	2 séances 4 h
Projet d'orientation	Recherche des différentes voies de poursuite d'études	Accompagner les élèves dans leur choix d'orientation Présenter l'inscription APB S'inscrire à APB pour les élèves désirant poursuivre leurs études	Outil informatique Brochure Onisep APB CIO	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-1. Animer une équipe C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Toutes disciplines	2 séances 4 h
Journées portes ouvertes	Réunions de préparation Contacts avec les professeurs Construction du déroulement des journées, mise en place de la journée Encadrement d'élèves Rapport et synthèse	Permettre aux élèves de : Développer le sens de l'organisation Découvrir et mettre en place une notion d'équipe Réaliser un projet Développer leur autonomie et leur créativité	Selon les projets	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C3-1. Animer une équipe C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Toutes disciplines	2 séances 4 h
Intégration en BTS 1	Accueil de l'équipe pédagogique Échange avec les étudiants Repas au restaurant d'application	Faciliter l'intégration des Bacs pros à travers l'expérience des BTS 1 (pour les élèves désirant poursuivre en BTS)	Cours de la semaine Horaires repas	C2-1. Entretenir des relations professionnelles	Toutes disciplines	1 semaine

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Communication orale Club théâtre	Intervention à la médiathèque pour une mise en scène théâtrale Choix de la littérature et des costumes	Favoriser l'expression orale Prendre confiance en soi Poursuivre le goût de la lecture Développer le jeu théâtral et l'expression corporelle Prendre la parole en public	CDI Médiathèque Roman, livre, ou texte d'auteur	C2-2. Communiquer C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Français Arts appliqués LV1 et 2	4 séances 8 h
Dossier professionnel	Finaliser son dossier E22 Entraînement oral à l'épreuve E22	Se présenter à l'oral Prendre confiance en soi Savoir argumenter et défendre ses idées	Dossier E22	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Enseignement professionnel Français Gestion	3 séances 6 h
Semaine linguistique Espagnol Anglais Allemand Latin Français	Visionnage de vidéo et série en version originale Décorer les salles de restaurant en fonction du thème Réaliser des préparations culinaires	Permettre aux élèves de s'approprier la culture des langues Permettre aux élèves de découvrir la gastronomie étrangère Approfondir les connaissances et la pratique linguistique Développer un esprit créatif	Vidéos DVD Fiches techniques	Écouter et comprendre des messages oraux Comprendre des écrits S'exprimer à l'oral C1-1. C1-2. C1-3. C1-4. C5-2. C5-2.1 C5-2.5	Langues vivantes Français Hist-Géo Enseignement professionnel Arts appliqués	1 semaine
Atelier révision examen final	Révisions générales en vue de conforter sa réussite aux épreuves de l'examen bac pro	Acquérir les bases nécessaires à la réussite de son diplôme Approfondir ses connaissances générales et professionnelles	Travaux personnels Cours Exercices	C3-3. Rendre compte du suivi de son activité et de ses résultats	Toutes disciplines	3 séances 6 h
Atelier vie active Entretien d'embauche	Travail sur la communication verbale, non verbale et tenue professionnelle	Savoir se présenter Savoir dialoguer, argumenter et canaliser son comportement à l'oral Simulation filmée d'un entretien d'embauche	Lettre des élèves CV des élèves Fiches d'activités	C3-1. Animer une équipe C3-2. Optimiser les performances de l'équipe	Enseignement professionnel Français Gestion + CDI	2 séances 4 h

Thèmes des actions	Descriptifs	Objectifs visés	Outils mis en œuvre	Compétences développées	Disciplines concernées	Nb de séances 2 h/s
Atelier création, dressage, décor d'assiette	Réalisation d'un dressage sucré à l'assiette en respectant les consignes données	Susciter l'envie de créativité et d'innovation Rechercher divers décors, se documenter Réaliser une prestation artistique à l'assiette Réaliser un croquis Auto-évaluer un travail	PowerPoint Croquis élèves	C1-1.2 C1-1.3 C1-1.4 C1-2.4 C3-1.1 C3-2.1 C3-2.3 C3-3 C1-4.1 C4-2.1 C5-1.2 C5-2.5	Enseignement professionnel Arts appliqués	2 séances 4 h
Visite d'un MIN	Organiser un voyage pédagogique Découvrir les particularités d'un marché d'intérêt national Découvrir les produits et constater la qualité de fraîcheur	Approfondir ses connaissances sur les produits alimentaires Reconnaître les marques sanitaires et de salubrités Susciter la curiosité, l'intérêt Occasionner un comportement responsable Motiver les élèves	Fiches d'activités Fiches de synthèse élève	C2-1. Entretenir des relations professionnelles C5-2. Maintenir la qualité globale	Enseignement professionnel SA/PSE Gestion	1 séance 2 h
Atelier expérimental Cuisine moléculaire	Réalisation de différentes préparations permettant d'entrer dans une veille de recherche Application d'un courant culinaire innovant	Approfondir ses connaissances Entrer dans une démarche expérimentale Susciter la curiosité, l'intérêt Occasionner un comportement responsable Motiver les élèves Définir et démontrer le système moléculaire	Fiches d'activités Matériel cuisine Azote liquide Fiches techniques	C5-2.5 S'inscrire dans une démarche de veille, de recherche et de développement C1-3 Cuisiner C3-2 Optimiser les performances de l'équipe	Enseignement professionnel SA/PSE	1 séance 2 h
Renforcement linguistique	Élaboration de jeu de rôle Approfondissement sur l'expression et le langage professionnel	Maîtriser les bases et les règles d'une langue vivante étrangère Travailler son écriture Lire, comprendre un document Travailler son expression orale	Salle média langues Vidéo DVD	Écouter, comprendre et produire des messages oraux Comprendre et produire des écrits	Anglais Espagnol Allemand	2 séances 4 h

+ Suivi annuel par un tuteur référent pour l'orientation (modalités à définir entre tuteur et tutoré)

Tableau 47 : Planning annuel 2015-2016 des actions en terminale baccalauréat professionnel

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
M 1	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	J 1	J 1	S 1	J 1	J 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	V 2	V 2	D 2	V 2	V 2
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	M 3	S 3	J 3	S 3	S 3
V 4	D 4	J 4	V 4	J 4	J 4	J 4	D 4	V 4	V 4	D 4
M 5	L 5	S 5	M 5	V 5	V 5	V 5	L 5	J 5	L 5	L 5
D 6	M 6	D 6	M 6	S 6	S 6	S 6	M 6	M 6	M 6	M 6
L 7	M 7	J 7	L 7	D 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	J 8	J 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	D 9	D 9
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	S 10	J 10	J 10	S 10
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	L 11	J 11	D 11	V 11	V 11	D 11
S 12	L 12	S 12	M 12	V 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12
D 13	M 13	D 13	J 13	M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
L 14	M 14	S 14	V 14	J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14
M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	V 16	V 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	M 17	S 17	J 17	S 17	S 17
V 18	D 18	J 18	V 18	L 18	J 18	J 18	D 18	V 18	D 18	D 18
S 19	L 19	S 19	M 19	V 19	V 19	V 19	L 19	S 19	L 19	L 19
D 20	M 20	D 20	J 20	M 20	S 20	S 20	J 20	D 20	D 20	M 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	D 21	V 21	L 21	L 21	M 21
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	L 22	S 22	M 22	M 22	J 22
M 23	V 23	J 23	M 23	S 23	M 23	M 23	D 23	V 23	V 23	V 23
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	S 24	J 24	S 24	S 24
V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	L 25	J 25	D 25	D 25	D 25	D 25
S 26	L 26	J 26	M 26	V 26	V 26	V 26	L 26	M 26	L 26	L 26
D 27	M 27	D 27	J 27	S 27	S 27	S 27	J 27	D 27	M 27	D 27
L 28	M 28	S 28	L 28	D 28	D 28	D 28	V 28	L 28	L 28	M 28
M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	V 29	V 29	M 29	J 29	M 29	J 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	S 30	S 30	D 30	D 30	V 30	V 30
S 31	J 31	M 31	J 31	D 31	D 31	D 31	L 31	S 31	J 31	S 31

PFMP

PFMP

Bilan PFMP

Diagnostic élèves

Concours du GAT

Concours du GAT

Dossier E22

Renforcement langues

MIN

Projet orientation

Bilan et Régulation

Cuisine moléculaire

Dossier E22

JPO

Projet orientation

Cuisine moléculaire

Vie active

Bilan et Régulation

JPO

Club théâtre

Club théâtre

Club théâtre

Club théâtre

semaine échange BTS

Club théâtre

Bilan et Régulation

Atelier décor assiette

Atelier décor assiette

Semaine des langues

Renforcement langues

Dossier E22

Vie active

Révision examen

Révision examen

Révision examen

Examen final

Bilan Annuel AP

CONCLUSION GÉNÉRALE

NOUS SOMMES partis dès le départ sur cette thématique car s'il était bien un sujet que l'auteur ne maîtrisait pas, c'était bien celui-ci. En effet, n'étant pas mis en place dans son établissement, et désirant qu'il le soit comme il l'est préconisé par **l'article 4 de l'arrêté du 10 février 2009** et le **bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010**, cela lui a permis au fil de ses recherches, d'apprendre et d'approfondir ses connaissances afin de pouvoir les mettre à profit pour tous ses élèves, qu'ils soient bons élèves ou en difficulté, car l'accompagnement personnalisé s'adresse à tous sans distinction.

Après tant de gouvernements successifs ayant eu sans cesse le souci d'apporter leur soutien pour garantir un système éducatif de qualité pour plusieurs générations, certains résultats nous éclairent sur une certaine impuissance de celui-ci. Les différentes enquêtes internationales montrent toujours un net recul dans les apprentissages fondamentaux malgré tous les efforts entrepris jusqu'ici. En effet, depuis la massification du collège unique il y a quarante ans, le système éducatif français cherche toujours une solution pour enrayer le décrochage scolaire, les sorties prématurées sans qualification et la difficulté à maintenir un niveau scolaire satisfaisant.

La rénovation du système éducatif par la voie professionnelle engagée dès 2009 doit permettre d'enrayer ces constats alarmants par la mise en place d'un nouveau dispositif, l'accompagnement personnalisé. Fort de sa polyvalence dans les différentes aides pouvant être apportées aux élèves, il se différencie des autres dispositifs par sa complémentarité. En effet, il englobe différentes caractéristiques qui lui sont propres : soutien, approfondissement disciplinaire, aide méthodologique, aide à l'orientation et tutorat qui permettent de répondre aux attentes et aux besoins de notre nouveau public scolaire.

Toutes ces différentes dispositions mises en place dans le cadre de cette rénovation ont pour objectifs :

- de consolider et renforcer la maîtrise des bases fondamentales du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin de leur scolarité¹²³ ;
- de diminuer les inégalités sociales de 10 % en matière d'acquisitions des connaissances quelque soit l'origine scolaire des élèves ;

¹²³ opus cité note 13.

- de réduire de moitié le nombre d'élèves quittant le cycle scolaire sans avoir de qualification ;
- d'amener 100 % d'une génération à une qualification professionnelle de base (niveau V), 80 % au baccalauréat et 50 % vers le supérieur (BTS, licence...) ¹²⁴.

De même, ces dispositions sont soutenues par le Parlement européen et le conseil de l'Union européenne qui définit des « *compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie* » ¹²⁵ que doivent maîtriser chaque élève pour lui permettre de construire son projet, réussir sa vie professionnelle et de citoyen, et poursuivre ses études.

Tous ces changements nous incitent aussi à changer nos pratiques pédagogiques pour que les élèves deviennent acteurs de leur formation. Cela demande une coordination de toute l'équipe pédagogique d'un établissement scolaire et une complémentarité de toutes les disciplines permettant la transversalité. Au travers de ce mémoire, nous avons pu mettre en évidence ces aspects et la revue de littérature nous a éclairés sur les différents contenus de l'accompagnement personnalisé ainsi que l'« apprendre à apprendre » prenant une place importante dans ce dispositif.

La nouveauté dans ce dispositif demeure essentiellement sur deux aspects que sont « l'apprendre à apprendre » et l'orientation. « L'apprendre à apprendre » pour permettre aux élèves de mieux maîtriser les attentes demandées à l'entrée au lycée et ainsi leur donner des bases fondamentales pour mieux organiser et mieux vivre leur scolarité ; et le volet orientation qui permet une meilleure insertion économique et sociale, pouvant ainsi répondre aux demandes de poursuite d'études pour les élèves désirant continuer leurs scolarité en enseignement supérieur.

La plupart des théoriciens cités dans la revue de littérature ont sous-entendu une relation dépendante entre l'accompagnement personnalisé, l'apprentissage des élèves et la prise d'autonomie de ceux-ci. C'est dans ce contexte que nous avons voulu mener une recherche pour mesurer la relation qui pouvait subsister entre ces trois tendances.

Cependant, nous avons été surpris du peu de retour de nos enquêtes, et nous pouvons ajouter que l'accompagnement personnalisé n'est pas mis en place de façon égalitaire selon certaines spécificités, en l'occurrence la situation académique de l'établissement. Nos experts, membres de l'inspection académique ont même rajouté une mise en place du dispositif proche de 50 % dans leur académie. Aussi, nous avons constaté que certains

¹²⁴ *ibid.*

¹²⁵ opus cité note 25.

enseignants restent peu concernés par ce dispositif, ceci serait certainement dû à des difficultés organisationnelles.

Effectivement, une grande autonomie a été laissée aux établissements scolaires pour la mise en place du dispositif, ce qui occasionne certaines disparités çà et là, mais comme nous avons pu le remarquer, les enseignants ont les ressources nécessaires et ne manquent pas de projets pour favoriser la réussite de leurs élèves. Même s'il ne faut pas confondre la pédagogie de projet et l'accompagnement personnalisé, nous avons constaté que plusieurs pédagogies seraient intimement liées à l'AP : pédagogie de projet, pédagogie différenciée, pédagogie de contrat...

Aussi, même s'il est vrai que notre recherche a présenté certaines limites dans le nombre des échantillons et que l'orientation de notre entretien n'a peut-être pas été menée comme nous l'aurions désiré, elle nous a permis d'interpréter des liens existants entre l'AP, l'acquisition d'apprentissage et l'autonomie. Effectivement, comme dans toutes les filières, lorsque les enseignants mettent « l'accent » sur l'aide méthodologique cela a une répercussion positive sur l'acquisition des apprentissages ; et pour ce qui est de l'autonomie cela reste encore insuffisant car le dispositif étant si récent, il ne nous permet pas d'affirmer avec certitude son impact direct avec la prise d'autonomie des élèves.

C'est avec une certaine logique que la finalité de notre réflexion s'est ensuite dirigée sur différents ateliers permettant aux élèves de développer leur sens critique à se positionner et à se mobiliser pour s'insérer ou se perfectionner professionnellement. Ces différents ateliers leur ont permis d'acquérir les connaissances nécessaires et l'autonomie dans la recherche personnelle propice à leur développement professionnel. Pour conclure cette réflexion, nous avons mis en place ce mémento action pour deux raisons qui nous paraissaient assez judicieuses. La première étant de permettre aux enseignants désirant prendre des informations utiles pour leur usage ou application pédagogique et la deuxième, pour des enseignants souhaitant mettre en place ce dispositif d'accompagnement personnalisé dans leur établissement.

Nous l'avons bien compris, ce nouveau dispositif permet des changements dans notre manière d'enseigner, c'est un important « chamboulement » par lequel les enseignants n'étaient pas préparés en amont, mais différentes actions ont pu être mobilisées en travaillant conjointement et en s'imprégnant petit à petit des différentes ressources mobilisables.

Par contre, nous sommes en mesure d'affirmer que l'accompagnement personnalisé n'est intéressant que si les élèves vivent ces séances pleinement. Nous avons perçu dans l'élaboration de nos trois ateliers un vif intérêt des élèves. Ceci est certainement dû au fait qu'à travers ces séances, nous les avons rendus acteurs de leur formation.

Toutes les filières de lycée, quelles soient générales, professionnelles et technologiques avec la réforme du baccalauréat technologique STHR, ont maintenant ce souci de développer l'AP pour la réussite de tous les élèves. Aussi, sera-t-il soutenu en amont par la réforme du collège à la rentrée 2016 avec la mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires, seul l'avenir nous le dira !

Finalement, l'accompagnement personnalisé, serait-il le nouveau dispositif s'additionnant aux autres mesures ayant déjà fait leurs preuves depuis des décennies ? Nous pensons qu'il se différencie de tous les autres dispositifs jusqu'alors mis en place.

Mais pour cela, et pour mesurer l'efficacité réelle de ce dispositif très récent, des études devront être menées pour vérifier s'il est vraiment influent sur la réussite des élèves et s'il répond réellement à leurs besoins ou leurs attentes...

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ADDIS Dominique *et al.* *L'accompagnement personnalisé : l'élève au cœur de sa formation*. Saint Quentin en Yvelines : Éditions Casteilla, 2011, 192 p.
- AUDUC Jean-Louis. *Le système éducatif français*. Champigny/marne : SCÉRÉN, CRDP Créteil, Collection professeur aujourd'hui, 2008, 304 p.
- BERGÉ Élisabeth, VUILLEQUEZ Françoise. *Accompagner les PPCP*. Amiens : SCÉRÉN, CRDP Amiens, Collection repères pour agir second degré, Série « Dispositifs », CRAP-cahiers pédagogiques, 2003, 184 p.
- CHARPENTIER Jacky, COLLIN Bernard, SCHEURER Édith. *De l'orientation au projet de l'élève*. Paris : Éditions Hachette Éducation, Ressources formation : Enjeux du système éducatif, Collection n° 12, CRDP de Lorraine, 1993, 128 p.
- DE VECCHI Gérard. *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Éditions Hachette Éducation, Collection profession enseignant, 2010, 272 p.
- DOUILLACH Danièle, CINOTTI Yves, MASSON Yannick. *Enseigner l'hôtellerie restauration*. Paris : Éditions Delagrave-LT Jacques Lanore, Collection LT Sup, 2002, 128 p.
- ÉTIENNE Richard, BALDY Anne et René, BENEDETTO Pierre. *Le projet personnel de l'élève*. Paris : Éditions Hachette éducation, Pédagogies pour demain, Nouvelles approches, 1992, 208 p.
- GIORDAN André, SALTET Jérôme. *Apprendre à apprendre*. Paris : Éditions E.J.L., Librio mémo 831, 2011, 109 p.
- GLASMAN Dominique. *L'accompagnement scolaire, sociologie d'une marge de l'école*. Paris : Éditions PUF, Collection Éducation et formation, 2001, 320 p.
- LAVILLE-BIDADANURE Florence, *Rénover la voie professionnelle, actions et projets pour la réussite de tous les élèves*. Rennes : SCÉRÉN, CRDP Bretagne, 2010, 168 p.
- LE BAIL Jean-Michel. *L'accompagnement à la scolarité*. Amiens : SCÉRÉN, CRDP Amiens, Collection repères pour agir second degré, Série « Dispositifs », CRAP-cahiers pédagogiques, 2007, 290 p.

MANSUY Anne, ZAKHARTCHOUK Jean-Michel. *Pour un accompagnement éducatif efficace*. Besançon : SCÉRÉN, CRDP Franche-Comté, Collection repères pour agir, cahiers pédagogiques, 2009, 177 p.

OUVRAGES RÉÉDITÉS

BAUDRIT Alain. *Le tutorat. Richesses d'une méthode pédagogique*. 2^e édition. Bruxelles : Éditions De Boeck & Larcier, 2007, 176 p.

BEST Françoise. *L'échec scolaire*. 2^e édition. Paris : Éditions Puf, Collection Que sais-je ?, 1996, 128 p.

LIEURY Alain, FENOUILLET Fabien. *Motivation et réussite scolaire*. 2^e édition. Paris : Éditions Dunod, 2006, 150 p.

LIEURY Alain. *Mémoire et réussite scolaire*. 4^e édition. Paris : Éditions Dunod, Collection psychologie cognitive, 2012, 224 p.

MEIRIEU Philippe. *Apprendre oui, mais comment*. 4^e édition. Paris : Éditions ESF, 1989, 192p.

ARTICLES DE REVUES ACADÉMIQUES

BOUTINET Jean-Pierre. Repères anthropologiques. *Les Cahiers pédagogiques*, avril 2001, n° 393, p. 11-13

BLANCHAR Chantal. L'accompagnement personnalisé. *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 42-47.

BRUNEL Olivier. Construire un réseau. *Les Cahiers pédagogiques*, mai 2008, n° 463, p. 35.

CASTINCAUD Florence. Aider les « bons ». *Les Cahiers pédagogiques*, octobre 2005, n° 436, p. 20-21.

CHAUVEAU Gérard. Dix risques majeurs. *Les Cahiers pédagogiques*, octobre 2005, n° 436, p. 27-28.

CIFALI Mireille. Accompagner quelles limites ? *Les Cahiers pédagogiques*, avril 2001, n° 393, p. 15-17.

CLERC Françoise. L'accompagnement : une pratique sociale ambiguë pour des enjeux éducatifs majeurs. *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 30-34.

COSTA-LASCOUX Jacqueline. Les parents et l'école : comment nouer des alliances ? *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 59-66.

- COSTE Sabine et ZAMBON Dominique. L'orientation des élèves, une nouvelle facette du métier. *Les Cahiers pédagogiques*, novembre 2010, n° 484, p. 28.
- COUSSOUT Christian. PDMF, le bon chemin ? *Les Cahiers pédagogiques*, mars-avril 2013, n° 504, p. 25-26.
- FAVRE Daniel. Accompagner la déstabilisation cognitive et affective. *Les Cahiers pédagogiques*, avril 2001, n° 393, p. 14-15.
- GUÉRIN Jean-Claude. L'accompagnement éducatif : dispositif supplémentaire ou pratique d'avenir ? *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 3-12.
- HAZAN Jean-Jacques. L'accompagnement vu par les parents d'élèves. *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 53-54.
- KAYSER Jean. Accompagnement éducatif et pédagogique en Lycée Professionnel. *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 37-39.
- LANGANAY Martine. L'accompagnement : clarifier les termes et la démarche. *Les Cahiers d'éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 78-82.
- LASSEIGNE Claude. Accompagnement éducatif et pédagogique en lycée professionnel Beaugregard. *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, no 6, p. 67-75.
- LAUNAY Jean-François. Tuteurs et accompagnement. *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, no 6, p. 27-29.
- LE BOUËDEC Guy. Une posture éducative fondée sur une éthique. *Les Cahiers pédagogiques*, avril 2001, n° 393, p. 18-20.
- LEPINE Corinne, CASTELLAN Joëlle. La maturation des choix professionnels. *Les Cahiers pédagogiques*, avril 2001, n° 393, p. 41-42.
- MARLOT Corinne, YOUNÈS Nathalie, SERRES Guillaume. Nouvelles prescriptions, nouvelles pratiques. *Les Cahiers pédagogiques*, novembre 2010, n° 484, p. 48-50.
- MÉDIONI Gérard. L'accompagnement scolaire : Quel impact sur la réussite des élèves ? Quelles alternatives ? *Les Cahiers d'Éducation & Devenir*, décembre 2009, n° 6, p. 20-22.
- ODRY Dominique. Conseillers d'orientation : une richesse mal exploitée. *Les Cahiers pédagogiques*, mai 2008, n° 463, p. 37-39.
- PAUL Maëla. L'orientation : une question de signe ? *Les Cahiers pédagogiques*, avril 2001, n° 393, p. 47-48.

PEYRAUT Jocelyne. Le bilan de compétences. *Les Cahiers pédagogiques*, avril 2001, n° 393, p. 28.

ROUX André. Un lycée nommé désir ? *Les cahiers pédagogiques*, novembre 2010, n° 484, p. 16.

ARTICLES DE REVUES ACADÉMIQUES EN LIGNE

BOUTINET Jean-Pierre. Questionnement anthropologique autour de l'accompagnement. *Éducation permanente*, 2002-4, n° 153, p. 241-250 [en ligne]. Disponible sur <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=14428327>. (Consulté le 14-04-2013).

CAUTERMAN Marie-Michèle, DAUNAY Bertrand. « *La jungle des dispositifs* ». *Recherches, Programmes, programmation*, 2010-1, n° 52, p. 9-23 [en ligne]. Disponible sur http://www.recherches.lautre.net/iso_album/009-023_cauterman-daunay.pdf. (Consulté le 30-11-2013).

CLÉNET Jean. Renouveler le sens et les modes d'interventions en formation. *Les sciences de l'éducation-Pour l'Ère nouvelle*, 2006/1 Vol.39, p. 17-32 [en ligne]. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2006-1-page-17.htm>. (Consulté le 30-11-2013).

PAUL Maëla. Accompagnement. *Recherche & formation*, 2009, n° 62, p. 91-107 [en ligne]. Disponible sur <http://rechercheformation.revues.org/435>. (Consulté le 01-12-2013).

FOUCART Jean. « Relation d'aide, fluidité sociale et enjeux symbolico-identitaires » Du paradigme réparateur au paradigme de l'accompagnement. *De Boeck Supérieur / Pensée plurielle*, 2005-2, n° 10, p. 97-117 [en ligne]. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-2-page-97.htm>. (Consulté le 08-10-2014).

ANNEXES

Annexe A - Différents dispositifs d'accompagnement dans le système éducatif

Tableau 48 : Dispositifs d'accompagnement à l'école primaire

EN PRIMAIRE	
APC	Dispositif remplaçant l'aide individualisée ¹²⁶ , se déroulant en petit groupe d'élèves à raison de 36 heures annuelles sous la responsabilité des professeurs des écoles. En parallèle des activités périscolaires, ce dispositif permet : - une aide au travail personnel ; - une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages ; - la mise en œuvre d'activité prévue par le projet de l'école ¹²⁷ .
PEDT	À l'initiative des municipalités, ce dispositif permet d'assurer la continuité éducative des élèves en mobilisant l'ensemble des acteurs et moyens locaux, il permet aussi d'agir contre les inégalités sociales dans les milieux défavorisés. À la maternelle : renforcement de la maîtrise de la langue orale et découverte de l'écrit ; À l'école élémentaire : amélioration des compétences en français ou en mathématiques, en favorisant la méthodologie de travail et l'autonomie ^{ibid.} .
PPRE	Ce dispositif est attribué aux élèves qui éprouvent des difficultés dans la maîtrise du socle commun. Sa durée est variable et provisoire selon les progrès de l'élève dans les apprentissages du français et des mathématiques. Il peut survenir à tout instant de la scolarité et est vivement conseillé aux élèves qui redoublent.
Stages de remise à niveau	Concernent les élèves de CM1 et CM2 durant les vacances scolaires, à raison de trois sessions dans l'année par petits groupes dans l'école, pour une remise à niveau dans les matières fondamentales ¹²⁸ .
Accompagnement éducatif	Complète les dispositifs ci-dessus, aménagé sur l'année scolaire après les cours (2 h), il propose aux élèves des études dirigées pour l'aide aux devoirs, de la pratique sportive, une pratique artistique et culturelle ainsi qu'une consolidation de la pratique orale du français ¹²⁹ .
<p>Nous pouvons aussi citer des programmes pour la réussite comme :</p> <p>L'éducation inclusive, CLIS, ULIS, PPS, plan autisme : permettant une amélioration à la scolarisation des élèves ayant un handicap, des difficultés scolaires, enfants issus de familles immigrées ou gens du voyage pour l'égalité des chances à l'éducation</p> <p>Le programme Éclair, RRS, RAR, REP, REP+ : pour corriger les inégalités sociales et économiques dans les environnements les plus défavorisés entrant dans le cadre de l'Éducation prioritaire¹³⁰.</p> <p>NAPS : surtout centrées sur la maîtrise sociale, des sciences et culturelle</p>	

¹²⁶ Legifrance. Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, Art D.521-13 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026979035&categorieLien=id>. (Consulté le 19-11-2013).

¹²⁷ Ministère de l'Éducation nationale. Circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013 [en ligne]. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66991. (Consulté le 19-11-2013).

¹²⁸ Ministère de l'Éducation nationale. Les dispositifs d'accompagnement pour les écoliers [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid48651/dispositifs-aide-personnalisee-aux-ecoliers.html>. (Consulté le 22-10-2012).

¹²⁹ Ministère de l'Éducation nationale. L'école après les cours : accompagnement éducatif [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid5977/accompagnement-educatif.html>. (Consulté le 22-10-2012).

¹³⁰ Ministère de l'Éducation nationale. L'éducation prioritaire [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>. (Consulté le 24-11-2013).

Tableau 49 : Dispositifs d'accompagnement au collège

AU COLLÈGE	
Accompagnement personnalisé	Succède à l'ATP des élèves depuis la rentrée 2011-2012. D'une durée de 2 heures/semaine, il apporte une aide dans l'organisation du travail et offre du soutien ou de l'approfondissement. Il ajuste surtout la liaison entre primaire/collège et prend en charge les remises à niveau fondamentales, en l'occurrence les compétences du palier 2 du socle commun, il peut aussi s'inclure dans un PPRE ¹³¹ .
Stages de remise à niveau	Concernent tous les élèves de collège durant les vacances scolaires, à raison de trois sessions dans l'année par petits groupes, pour une remise à niveau dans les matières fondamentales.
Classe de découverte professionnelle DP 3, Prépa pro	Classe de collège à découverte professionnelle de 3 heures en option pour la DP 3 et de 6 heures en lycées professionnels pour la Prépa pro. Elles donnent la possibilité aux élèves d'observer les différents métiers et les formations possibles s'offrant à eux ainsi que de finaliser l'option de leur processus de formation.
CLIPA	Sections fonctionnant sous le même principe que les SEGPA, cependant le partenariat s'effectue entre collège/entreprise (principe de l'alternance).
SEGPA & EREA	Sections prenant en charge des élèves ayant des difficultés scolaires et continues dans la maîtrise des apprentissages fondamentaux dont le cycle normal n'a pu trouver de solutions appropriées. Par contre, elles n'ont pas mission à recevoir des collégiens « au seul titre de troubles du comportement » ¹³² . Ces sections combinent un enseignement général et professionnel avec des actions d'aide et de soutien entre collège/lycée professionnel.
Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)	Ce parcours favorise la constitution par les élèves de leur projet d'orientation par une connaissance des métiers et des formations si référant. Il permet aux élèves d'acquérir des compétences en matière d'avenir social et professionnel, et d'être autonome dans leurs choix. En cinquième, il découvre des métiers dans un parcours élaboré d'étapes-métiers qui se prolongera jusqu'à la fin du cycle collège. En quatrième, il découvre les différentes voies de formations possibles et se familiarise avec l'adéquation parcours/études/métiers. En troisième, il affine sa réflexion d'orientation en participant à des salons, forums, une séquence d'observation en milieu professionnel (article 8 du décret du 24 août 2005) qui se poursuivra jusqu'au lycée ¹³³ .

¹³¹ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin officiel n°31 du 1er septembre 2011, Circulaire n° 2011-118 du 27-7-2011, Classe de sixième, Accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/YZ3kLc>. (Consulté le 24-11-2013).

¹³² Ministère de l'Éducation nationale. *B.O. N° 32 du 7-9-2006, Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (SEGPA), circulaire n°2006-139 du 29-8-2006* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/MENE0602028C.html>. (Consulté le 24-11-2013).

¹³³ Ministère de l'Éducation nationale. *Orientation, Parcours de découverte des métiers et des formations, circulaire n° 2008-092 du 11-7-2008* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/29/MENE0800552C.html>. (Consulté le 23-11-2013).

AU COLLÈGE	
Internat d'excellence	45 internats en France accueillant des élèves motivés dont le contexte familial n'est pas propice à la réussite scolaire. Ils offrent un enseignement novateur, un accompagnement personnalisé renforcé, un accompagnement pédagogique et éducatif, de l'aide aux devoirs, et diverses activités (sportives, culturelles...) ¹³⁴ .
Autres dispositifs	Le PPRE (avec renforcement de l'anglais) Le programme Éclair, RRS, RAR, REP, REP+ L'éducation inclusive L'accompagnement éducatif (avec renforcement de l'anglais)

Tableau 50 : Dispositifs d'accompagnement au lycée

AU LYCÉE	
Accompagnement personnalisé	Il inclut des activités de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation pour chaque élève pour une durée de 72 heures annuelles soit 2 heures/semaine. Il implique aussi une activité pédagogique sous la forme de travaux interdisciplinaires.
Entretien personnalisé	À l'entrée en seconde, cet entretien réalisé par le professeur principal de la classe en présence du CPE ou COP et des parents, permet de situer les aides ou soutien à mettre en place pour favoriser la scolarité de l'élève. Il permet aussi de démarrer le processus d'élaboration du projet d'orientation.
Stages d'anglais	Stage attribué aux lycéens le désirant pour parfaire l'expression orale. Il se déroule durant des vacances scolaires d'une durée de trois heures sur cinq jours. L'encadrement est supervisé par des professeurs d'anglais ou des personnes natives du pays ¹³⁵ .
Stages de remise à niveau	Séances se déroulant durant les vacances scolaires sur une période de une à deux semaines pendant l'année scolaire. S'adressent aux élèves volontaires, en groupes restreints, pour répondre à leurs difficultés d'apprentissage et éviter un redoublement ¹³⁶ .
Stages passerelles	Dispositif encadré par le professeur principal, le COP et le tuteur de l'élève. Il permet à celui-ci de changer d'orientation durant sa formation vers un autre cursus d'études par le suivi de stages sous la responsabilité d'enseignants volontaires en apportant les enseignements complémentaires ^{ibid.} .
Tutorat	Suivi d'un élève par un professeur, documentaliste ou CPE durant ses trois années de scolarité au lycée pour l'élaboration de son projet d'orientation ¹³⁷ . Une autre particularité du tutorat peut être abordée. Il peut être aussi le suivi d'un élève par un « pair » ou un élève plus âgé (étudiant par exemple) pour apporter une aide méthodologique ou un soutien dans les devoirs.

¹³⁴ Ministère de l'Éducation nationale. *Les internats d'excellence* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid50541/les-internats-d-excellence.html>. (Consulté le 24-11-2013).

¹³⁵ Ministère de l'Éducation nationale. *Les dispositifs d'accompagnement pour les lycéens* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid48652/dispositifs-accompagnement-des-lyceens.html>. (Consulté le 07-01-2014).

¹³⁶ Ministère de l'Éducation nationale. *Les dispositifs d'accompagnement pour les lycéens* [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid48652/dispositifs-accompagnement-des-lyceens.html>. (Consulté le 07-01-2014)

¹³⁷ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Le nouveau lycée, Stages et tutorat* [en ligne]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/pid23937-cid54930/stages-et-tutorat.html>. (Consulté le 07-01-2014).

AU LYCÉE

Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)	<p>Ce parcours s'appuie sur l'objectif de la préparation des études après le bac, il permet aux élèves d'effectuer et de construire une orientation active en mobilisant toutes les ressources et partenariats disponibles : documentations, formations, métiers et débouchés post-bac ; il se construit dès l'entrée au lycée par des entretiens personnalisés pour construire le projet d'orientation des élèves et permet d'éviter les sorties prématurées sans qualification ; ils élaborent ainsi leur livret personnel de suivi « le web classeur ». Il est étroitement associé à l'accompagnement personnalisé dans la partie corrélative au monde professionnel : rédaction de cv, entretien d'embauche... Entre autre, sont organisées des journées d'intégration dans l'enseignement supérieur pour les élèves de première, et une formation à l'inscription post-bac est dispensée aux élèves de terminale¹³⁸.</p>
Autres dispositifs	<p>Les internats d'excellence Le programme Éclair, RRS, RAR, REP, REP+ L'éducation inclusive</p>

¹³⁸ Ministère de l'Éducation nationale. *Orientation au collège, Le parcours de découverte des métiers et des formations* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/NhqU2>. (Consulté le 07-01-2014).

Annexe B - Textes législatifs sur l'accompagnement personnalisé

- **Article D.333-2 du Code de l'éducation modifié par Décret n°2010-100 du 27 janvier 2010 - art. 11,...** « *Des dispositifs d'accompagnement personnalisé sont mis en place pour tous les élèves selon leurs besoins dans les classes de seconde, première et terminale préparant aux baccalauréats général, technologique et professionnel. Ils comprennent des activités de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Ils prennent notamment la forme de travaux interdisciplinaires. Un dispositif de tutorat est proposé à tous les élèves, pour les aider à construire leur parcours de formation et d'orientation.* »¹³⁹

- **Article 4 de l'arrêté du 10 février 2009, relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel,...** « *Les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique. Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions.* »¹⁴⁰

- **Circulaire n°2009-068 du 20 mai 2009 parue au BO n°21 du 21 mai 2009,...** « *L'accompagnement personnalisé figure dans les grilles horaires des élèves en formation de baccalauréat professionnel, au même titre et au même rang que les enseignements obligatoires. Il sera mobilisé au profit des élèves rencontrant des difficultés, et aussi de ceux qui souhaitent profiter des passerelles qui existent entre les spécialités au sein de la voie professionnelle ou entre cette dernière et les voies générale et technologique, ou encore de ceux qui ont un projet de poursuite d'études supérieures.* »¹⁴¹

- **Bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010, Circulaire n°2010-013 du 29 janvier 2010,...** « *L'accompagnement personnalisé : en classe de seconde depuis la rentrée 2010, permet avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel ; en classe de première depuis la rentrée 2011, favorise l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac. L'articulation avec le travail réalisé en TPE est à valoriser ; en classe terminale depuis la rentrée 2012, prend appui sur les enseignements spécifiques, et sur les enseignements constituant les dominantes disciplinaires des séries concernées. Il contribue à la préparation à l'enseignement supérieur.* »¹⁴²

¹³⁹ Legifrance. *Code de l'éducation, Article D.333-2* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/v9xQD4>. (Consulté le 07-02-2015).

¹⁴⁰ Legifrance. *Arrêté du 10 février 2009 - Article 4* [en ligne]. Disponible sur : http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2009/2/10/MENE0900061A/jo/article_4. (Consulté le 07-02-2015).

¹⁴¹ Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin Officiel n° 21 du 21 mai 2009, Circulaire n° 2009-068 du 20-5-2009* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid27581/mene0911464c.html>. (Consulté le 07-02-2015).

¹⁴² Ministère de l'Éducation nationale. *Bulletin Officiel spécial n° 1 du 4 février 2010, Circulaire n° 2010-013 du 29-1-2010* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html>. (Consulté le 12-11-2013).

Annexe C - Contrat de formation

CONTRAT DE FORMATION N°

NOM :

CLASSE :

DATE :

APPLICATION	PRÉ-REQUIS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS			INDICATEURS DE PERFORMANCES		CONDITIONS DE RÉALISATION	ÉVALUATION
Techniques mises en application durant la séance et plat	Compétences antérieures nécessaires à la réussite <i>Ce que je dois réviser pour réussir mon TP</i>	APPRENTISSAGE (découvertes) <i>Ce que je vais apprendre</i>	RENFORCEMENT (révisés-transfert) <i>Sur quoi je vais me perfectionner</i>	ÉVALUATION (critères évalués) <i>Je vais être noté sur</i>	EXIGENCES (descripteurs de réussite) <i>Ce qu'on attend de moi pour l'excellence</i>	TOLÉRANCES (nuances acceptées pour la fourchette de l'évaluation) <i>Ce que l'on tolère pour réussir</i>	Degré d'Autonomie Type d'assistance <i>Conditions de réussite</i>	0 = aucune maîtrise 1 = maîtrise insuffisante 2 = maîtrise conforme 3 = maîtrise très satisfaisante
<i>On commence par les techniques et non par des recettes : cela permet une plus facile transposition par rapport à l'ensemble des champs d'application</i>	<i>Permet la préparation de la séance par l'élève</i>	<i>C'est l'objectif prioritaire de la séance. Il pourra se faire par une analyse technique, une démonstration</i>	<i>Approfondissement d'une technique simple ou dérivée</i>	<i>L'évaluation ne se fera que sur les objectifs de renforcement ou les pré-requis. En aucun cas sur les objectifs d'apprentissage</i>	<i>Ce que l'enseignant attend de l'élève. C'est la description des critères de réussite de la technique évaluée</i>	<i>Si le résultat de l'élève est entre l'exigence et les tolérances maximales énoncées, l'élève sera évalué comme ayant atteint le <u>niveau 2 (maîtrise satisfaisante)</u></i>	<i>C'est le degré d'autonomie appliqué durant la séance. La technique évaluée peut être réalisée à partir d'un référent, d'une démonstration, après un rappel par les élèves ou un document...</i>	<i>Description des points de non-conformité réalisés durant les TP</i>
<i>L'élève aura appris une volaille poêlée : il pourra donc faire une multitude de plats et non seulement le canard à l'orange</i>				<i>C'est une évaluation formative</i>	<i>Si elles sont intégralement respectées, elles correspondent à l'évaluation <u>niveau 3 (maîtrise)</u></i>	<i>Inférieur aux tolérances, l'élève sera évalué au <u>niveau 1 (maîtrise insuffisante)</u> ou <u>niveau 0</u></i>	<i>Elles doivent progressivement laisser totale autonomie à l'élève en fonction de la fréquence d'apparition dans la progression de l'apprentissage</i>	<i>En synthèse, l'élève portera sur son contrat les points de maîtrise ou les procédures correctives par technique étudiée</i>
<i>Plat 3</i>						<i>Aucune tolérance ne peut être acceptée lors de la maîtrise de l'élève</i>		
OBSERVATIONS / SYNTHÈSE			CAPACITÉS ÉVALUÉS					TOTAL
<i>Bilan des TP Points importants Remédiations prévues</i>			<i>Elles portent sur le comportement général de l'élève ou la capacité professionnelle à privilégier lors de la séance. Elles doivent se complexifier au fur et à mesure de l'évolution de l'élève. Elles portent sur le respect des consignes, le sens de l'organisation durant la séance, le comportement professionnel, le respect de l'hygiène ou des règles de commercialisation, etc.</i>					<i>Note de l'élève</i>

Source : MASSON Yannick. Module de didactique disciplinaire, Évolution des praxis d'enseignement. Cours de master 2 MEEFHR, ESPE, Université de Toulouse II, 2012

Annexe D - Note explicative des ressources d'aide méthodologique

L'ENTRETIEN INDIVIDUALISÉ

- Problématique et constat

L'entretien personnalisé permet de cibler les attentes pour un accompagnement annualisé efficace. Il nous éclaire sur les choix d'orientation des élèves, il détermine les besoins et ambitions des élèves et permet d'instituer une relation de confiance entre ceux-ci et l'institution scolaire¹⁴³.

- Objectif et mise en œuvre

L'objectif est d'avoir les renseignements scolaires et individuels des élèves dès le début de l'année. Cela permet ensuite de mettre en place les outils propices afin de réduire le déficit ou les interrogations scolaires de chacun et de répondre aux besoins et attentes des élèves^{ibid.}. Dès le début de l'année scolaire, le professeur principal pouvant être aidé d'autres intervenants (CPE, documentaliste, autres professeurs...) organise les entretiens sur des séances banalisées en classe ou au CDI. Il dispose de fiches support ou questionnaires pour éclairer un choix d'accompagnement et guider les élèves durant leur année scolaire^{ibid.}. La mise en œuvre est plus facile à conduire car les élèves en sont les parties prenantes^{ibid.}.

AP – Classe de seconde – Questionnaire entretien personnalisé		
Nom :	Prénom :	Classe :
Pourquoi avez-vous choisi une orientation en seconde professionnelle ?		
Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à choisir cette filière professionnelle ?		
Quelles sont vos ambitions : pour l'an prochain ? Pour l'avenir ?		
Quelles sont les disciplines qui vous inquiètent pour cette année ? Quelles sont celles qui vous attirent ?		
Quels sont vos besoins : au besoin méthodologique ? Au niveau disciplinaire ?		
Quels sont vos objectifs pour cette année ?		

¹⁴³ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. Ressource pour l'accompagnement personnalisé, Les entretiens individualisés [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/xpEbUI>. (Consulté le 23-03-2015)

<p>Comment s'est déroulée votre scolarité jusqu'à aujourd'hui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ au niveau des cours (attention, concentration, intérêt : points forts et points faibles) ▪ au niveau du travail personnel (conditions de travail, motivation et attitude face au travail) ▪ au niveau des résultats
<p>Avez-vous déjà travaillé sur l'orientation au collège ? Découverte des métiers ? Parcours de formation ?</p>
<p>Avez-vous choisi l'option découverte professionnelle au collège ? Si oui, en quoi cette option a-t-elle consisté ? Que vous a-t-elle apporté ?</p>
<p>Avez-vous déjà rencontré une conseillère d'orientation au collège ? Dans quel but ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ?</p>
<p>Êtes-vous déjà allé dans un CIO ? Dans quel but ?</p>
<p>Quel stage avez-vous effectué en 3^e ? Pourquoi avez-vous choisi ce stage ? Points positifs et points négatifs ?</p>
<p>Quelles sont vos attentes par rapport au volet orientation de l'AP orientation ? Au volet « méthodologie/soutien/approfondissement » ?</p>
<p>Autres (situation particulière, handicap...)</p>

AP – Classe de seconde – Apprendre à mieux se connaître		
Nom :	Prénom :	Classe :
Mon autoportrait :		
Dressez la liste des cinq adjectifs qui vous décrivent le mieux :		
Quelle est votre qualité principale ? Votre principal défaut ?		
Dressez la liste des cinq adjectifs qui ne vous correspondent pas du tout :		
Quels sont les domaines qui vous attirent le plus ?		

Mon comportement face au travail scolaire :

Quel temps consacrez-vous à votre travail scolaire par jour ? Par semaine ?

Comment qualifiez-vous votre motivation face au travail en classe ? À la maison ?

Comment réagissez-vous face à un échec dans une matière ?

Décrivez votre méthode pour apprendre une leçon :

Est-elle différente selon les matières ? Si oui, détaillez votre réponse ?

AP – Classe de seconde – Mon parcours scolaire jusqu’ici

Nom :

Prénom :

Classe :

L’élève que je pense être :

Mes points forts :

Mes points faibles :

Ce que disent mes bulletins scolaires de 3^e :

Mes objectifs de travail pour cette année de seconde :

Mes ambitions pour l’avenir :

TRAVAIL DE SA MÉMOIRE

- Comment cela fonctionne-t-il ?

Utiliser sa mémoire de façon optimale et quotidienne permet aux élèves de l'utiliser au mieux en adaptant les processus dans lesquels il se sentira le mieux tout en fixant durablement le savoir appris¹⁴⁴. La mémoire est liée aux cinq sens :

Tableau 51 : La mémoire et les sens

Relative à la vue	La mémoire visuelle	83 %
Relative à l'ouïe	La mémoire auditive	11 %
Relative aux autres sens	La mémoire kinesthésique	Goût : 1 % Odorat : 3,5 % Toucher (ou haptique) : 1.5 %

Source : Éduscol, ministère de l'Éducation nationale – DGESCO¹⁴⁵

- Différents types de mémoires

Mémoire immédiate

Pour ne pas encombrer le cortex d'informations sommaires et souvent inutiles dans la durée, ce type de mémoire est la première à venir, elle ne dure que quelques millisecondes et touche les informations sensorielles, c'est la mémoire kinesthésique. Seules les informations nouvelles viennent s'ajouter à la mémoire sensorielle.

Mémoire à court terme ou de travail

Ce type de mémoire durant quelques minutes aide à traiter les informations dans le présent pour résoudre certaines tâches afin de solutionner les problèmes. Les informations sont ensuite stockées vers la mémoire à long terme (LIEURY et FENOUILLET, 2006, p. 118). Dans les séances d'AP ce type de mémoire est à travailler car il sera utile pour les élèves désirant poursuivre leurs études en enseignement supérieur.

Mémoire à long terme

C'est la mémoire durable qui fait appel aux souvenirs ancrés au plus profond du cortex cérébral. Cette mémoire peut perdurer de quelques jours à toute une vie. Mais c'est surtout

¹⁴⁴ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Développer sa mémoire* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/cXGEp6>. (Consulté le 27-10-2012).

¹⁴⁵ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Développer sa mémoire* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/cXGEp6>. (Consulté le 27-10-2012).

l'envie et le plaisir de mémoriser l'information qui favorise l'assimilation au long terme¹⁴⁶. « Nous retenons 90 % de ce que nous disons en faisant quelque chose à propos de quoi nous réfléchissons et dans lequel nous nous impliquons »^{ibid.}, de même qu' « apprendre dans l'action est plus efficace que par la parole, de même, il semble que l'action soit efficace au cours de l'apprentissage d'un savoir-faire » (LIEURY, 2012, p. 69). DE VECCHI (2010, p. 189) expose une constatation développée par Antoine de LA GARANDERIE qui selon lui, les élèves apprennent et mémorisent plus facilement un savoir qui leurs sera utile pour se projeter dans leur avenir immédiat. Mais dans tous les cas, l'élève doit discerner l'intérêt de ce qu'il doit mémoriser pour construire son projet personnel d'apprentissage (*ibid.*).

- Apprendre et mémoriser

Deux verbes ayant une interprétation différente, « apprendre » définit une attitude d'apprentissage, alors que « mémoriser » définit la rétention des connaissances (DE VECCHI, 2010, p. 180). Aussi, l'auteur différencie deux méthodes opposées de mémorisation, l'une consistant à mémoriser une multitude de connaissances (tout le cours par exemple), l'autre consistant à dégager et mémoriser des idées essentielles. D'où l'utilité d'apprendre aux élèves à réaliser des fiches de révision pour mémoriser leurs leçons, « en retenant les grandes idées clés du sujet et le vocabulaire indispensable plutôt que de retenir toute la leçon ou le cours » (DE VECCHI, 2010, p. 183). De plus, GIORDAN et SALTET (2011, p. 30) citent : « mémoriser, ce n'est pas apprendre par cœur ».

- Conditionner sa mémoire pour réussir

Pour GIORDAN et SALTET (2011, p. 32 - 35), plusieurs techniques et pratiques sont adaptées pour entretenir sa mémoire dans les meilleures conditions :

✚ **L'envie de retenir** : un élève retient mieux quand il ressent que cela lui sera utile par la suite, quand il peut répondre seul à une problématique et trouver la solution, et aussi quand cela lui plaît. Pour cela, l'élève doit travailler dans le calme, se concentrer et être ordonné.

Comprendre l'information : la mémorisation est plus active quand l'élève comprend où se situe l'information dans un contexte donné. Il peut mettre en interaction de nouvelles connaissances sur ce qu'il sait déjà.

¹⁴⁶ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. Ressource accompagnement personnalisé, Développer sa mémoire [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/hrHu7G>. (Consulté le 27-10-2012).

Structurer l'information : l'élève apprendra mieux s'il structure, ordonne, hiérarchise, regroupe les connaissances apprises. Un peu comme s'il assemblerait une construction en « LEGO » où chaque pièce prend sa place.

Connaître les automatismes de son cerveau : à chaque élève sa méthode de mémorisation comme nous l'avons décrit au point précédent. Mais il devra mettre en œuvre toutes les méthodes de mémorisation, ne pas toujours utiliser le même procédé.

S'entraîner à mémoriser : l'élève doit sans cesse activer sa mémoire pour ne pas oublier ce qu'il a vu durant les cours, c'est un entraînement à long terme comme le sport. Suivre les cours avec attention, se relire, prendre des notes, rechercher les termes non compris, faire des fiches de synthèse que l'élève révisera périodiquement pour mémoriser ses cours.

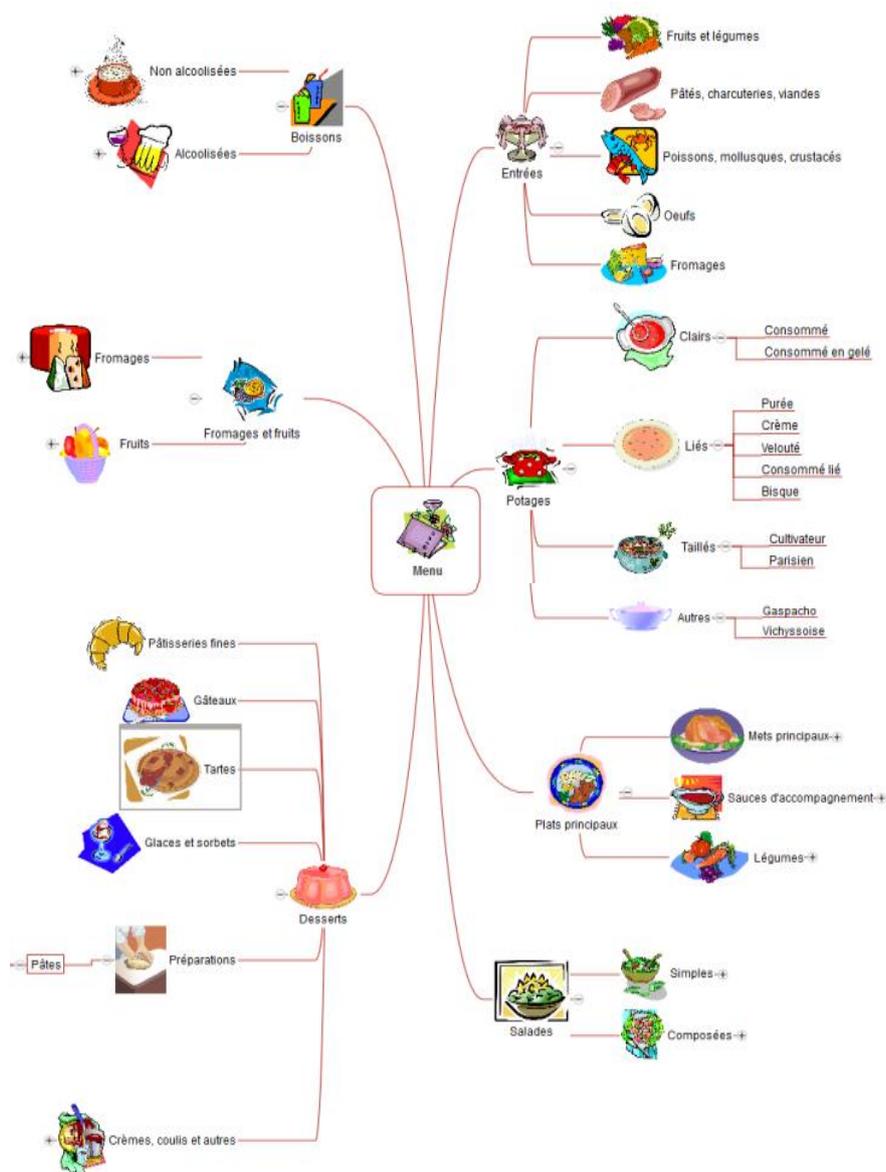
Prendre soin de sa mémoire : penser à bien se reposer, faire des pauses, adapter plusieurs méthodes de mémorisation, alterner le travail à réaliser pour éviter la monotonie, différencier les séquences de travail (courtes et longues), organiser son travail et les révisions, ne pas réaliser son travail au dernier moment.

Savoir mémoriser pour un usage ultérieur : pour une mémorisation efficace, l'élève doit apprendre les savoirs dans l'optique d'une utilisation future, cela doit lui être utile pour pouvoir le restituer dans une situation précise.

- Méthode de mémorisation

Selon GIORDAN et SALTET (2011, p. 31), il n'y a pas une seule méthode pour mémoriser et apprendre ses cours, chaque personnalité procède de façon différente, il suffit de trouver sa meilleure méthode de mémorisation. Pour certains se sera d'utiliser sa mémoire visuelle (superposer des images) sur le support à mémoriser ou le photographier. Pour d'autres se sera de lire, se relire à voix haute ou basse ; d'autres encore préféreront « singer » ou faire des mouvements pour se mettre dans l'action des faits à mémoriser. Et enfin, les derniers préféreront surligner les mots-clés, faire une fiche de synthèse, dégager les idées essentielles avant le détail ou l'inverse, citer des exemples pour retenir une règle ou le contraire, sinon concevoir une carte mentale.

Figure 15 : Exemple de carte mentale sur un menu en restauration¹⁴⁷



ORGANISER ET GÉRER SON TEMPS

- Problématique et constat

Le passage des élèves entre chaque « cycle » crée souvent une rupture et demande une nouvelle adaptation. Cela demande de respecter un nouveau mode d'organisation (prise de repas, heures de coucher, travail personnel, nouvelles matières, prise de note...) ¹⁴⁸, sont autant de changements qui sollicite par la même occasion une prise d'autonomie des élèves.

¹⁴⁷ SUPOR, SUivi Pédagogique ORganisé d'Henri Boudreault. *Exemple de carte conceptuelle interactive sur les éléments du menu en service de restauration* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.supor.org/presentations/Menu.html>. (Consulté le 26-01-2015).

¹⁴⁸ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Organisation/ Gestion du temps* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/rIoMwg>. (Consulté le 13-12-2014).

- Objectif et mise en œuvre

Les séquences d'AP sur ce thème ont pour objectif d'améliorer l'organisation matérielle, intellectuelle, et d'acquérir plus d'autonomie. Un bilan en début et fin de séance est à préconiser pour valoriser le travail réalisé et améliorer la performance des élèves. Ces nouvelles méthodes permettront aux élèves de :

- modifier ses méthodes de travail ;
- s'organiser dans l'espace et le temps, et gérer son temps ;
- comprendre ses difficultés pour mieux agir.

Chacun ses méthodes, mais s'organiser c'est « domestiquer » son temps et s'assurer de pouvoir réaliser ses objectifs¹⁴⁹. Dans le cadre de plusieurs séquences organisées sur l'ensemble de l'année, avec une co-animation entre plusieurs professeurs et en fixant des priorités sur certains points, nous pouvons travailler sur les ressources suivantes :

 **Travail sur les nouvelles technologies** : chercher efficacement ; travailler sur l'attention, la concentration, l'ergonomie ; travailler sur l'usage de ces technologies (téléphone portable, tablette ou ordinateur)^{ibid.}.

Organisation de l'espace : espace, ambiance et environnement de travail^{ibid.} (sur le bureau, poste de cuisine, bar guéridon en salle...).

Organisation matérielle : préparation du cartable, rangement de documents, tenue des cahiers et classeurs, rangement des produits (méthode FIFO), fiches du classeur PMS.

Organisation éducative : prise de notes ; savoir écouter, interpréter et participer aux cours ; mettre à jour son travail ; concevoir ses fiches de révision ; s'avancer dans son travail (GIORDAN et SALTET, 2007, p. 75-76).

Gestion du temps : apprendre à partager ses activités ; mettre des priorités sur le travail à réaliser selon les échéances ; ordonner les tâches importantes pour réaliser un travail (organisation dans le temps pour les « pros », un devoir maison, un exposé).

Gestion de l'agenda : savoir lire son emploi du temps ; organiser son travail sur la semaine ; cibler les différentes actions journalières sur l'agenda (temps de repas, travail personnel, cours, repos, loisirs...)^{ibid.}.

¹⁴⁹ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Organisation/Gestion du temps* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/rIoMwg>. (Consulté le 13-12-2014).

APPROFONDIR SA CULTURE GÉNÉRALE

- Problématique et constat

Les élèves disposent tous d'une culture générale, plus ou moins importante, mais la plupart doute de leurs possibilités. La problématique de ces séances est de motiver l'élève à se cultiver et à s'ouvrir vers le monde extérieur¹⁵⁰.

- Objectif et mise en œuvre

L'objectif de ces séances d'accompagnement étant d'approfondir la culture générale des élèves en éveillant leur curiosité culturelle tout en développant de nouvelles connaissances, ces séances permettront aussi d'approfondir toute discipline en interdisciplinarité^{ibid.}. C'est apprendre aux élèves à s'organiser dans la recherche de nouvelles idées, résumer et structurer en utilisant la méthode QQQOPC¹⁵¹, gérer son temps afin de mieux préparer des oraux, savoir débattre en public, argumenter ses opinions, se documenter, s'intéresser aux sources médiatiques généralistes et professionnelles. Ces séances sont préférables en groupe restreint afin que l'expression personnelle des élèves leur soit pleinement profitable. Le travail sur l'expression orale étant le point d'appui de ces séances, nous privilégions l'intervention de professeurs de lettres (français, langues vivantes, histoire géographie) et le CDI avec le ou la documentaliste¹⁵². Le travail peut être l'élaboration d'une revue de presse, des résumés d'émissions télévisuelles, d'articles internet, ou de journaux professionnels en rapport avec la formation, mais aussi des recherches documentaires pour l'élaboration d'exposés. L'usage des TICE est à conseiller pour cette variété d'activités.

LA PRISE DE NOTES

- Problématique et constat

À l'entrée en seconde, nous nous apercevons que les élèves ne sont pas habitués à prendre des notes de façon durable et performante. La plupart ne savent pas prélever les idées essentielles d'un cours et les réutiliser dans un contexte d'appropriation synthétique personnelle sous forme des fiches¹⁵³.

¹⁵⁰ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, La culture générale* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/I0x6md>. (Consulté le 15-12-2014).

¹⁵¹ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, La culture générale* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/Pk4Trx>. (Consulté le 15-12-2014).

¹⁵² Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Travailler l'expression orale* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/CkFNqF>. (Consulté le 15-12-2014).

¹⁵³ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Prendre des notes* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/SBdLYQ>. (Consulté le 14-03-2015).

- Objectif et mise en œuvre

Le but est de faire prendre conscience aux élèves que cette méthode n'est pas dénuée de sens, les enjeux seront utiles par la suite^{ibid.}. Les cours et les informations seront plus denses et plus rapides dans les études supérieures ; et que cela est plus aisé de mémoriser des fiches de synthèse qu'un cours tout en entier, savoir laisser de côté l'obsolète pour retenir l'essentiel.

Reprendre les supports de cours des matières nouvelles (technologies, sciences appliquées...), et aider l'élève à retranscrire son plan principal, retrouver et synthétiser les idées essentielles du cours pour les exposer à sa manière sous forme de fiches de révision.

USAGE DES TICE

- Problématique et constat

Se familiariser avec les ressources informatiques aujourd'hui devient primordial. Celles-ci ont une fonction très importante dans la vie des élèves, une fonction de communication leurs permettant de construire et de projeter leur propre image, via une pratique quotidienne d'internet (réseaux sociaux, blogs...)¹⁵⁴. Mais un certain nombre d'élève ne connaissent pas les risques que peuvent diffuser ces outils sur l'image de soi, qu'il est utile de maîtriser.

- Objectif et mise en œuvre

Permettre aux élèves l'utilisation d'un outil multimédia en apprenant à maîtriser les risques afin de mettre en valeur et de projeter son image par son espace personnalisé dans la sphère publique avec un objectif d'intégration sociale et professionnelle^{ibid.}.

Dans notre contexte professionnel, cela peut être la création d'un blog culinaire présentant l'élève, son parcours au sein du lycée avec ses périodes de formation en entreprise, les recettes culinaires réalisées durant son cursus. L'utilisation de réseaux sociaux est intéressante à ce sujet car il permet à l'élève de se faire connaître professionnellement, de construire sa fiche identitaire et d'avoir des relations sociales et professionnelles. Aussi, d'autres utilisations de l'outil informatique sont à encourager pour réaliser des fiches techniques professionnelles (cuisine, bar...), ou utiliser un logiciel professionnel (réservations au restaurant) par exemple.

¹⁵⁴ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Construire une image professionnelle et publique grâce à l'usage des TICE* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/sx0uAt>. (Consulté le 15-03-2014).

AUTRES RESSOURCES

- Les sorties scolaires

Les sorties scolaires permettent une découverte culturelle extérieure au lycée, elles sont un vrai apport pédagogique pour les élèves et sont préparées par un travail préparatoire réalisé en amont durant les cours. Celles-ci viennent donc compléter ou illustrer les perspectives vues en cours. Cela peut prendre la forme de rencontres avec des professionnels de l'hôtellerie restauration, visites de concepts de restauration, visites de musées, sorties théâtrales ou cinématographiques, voyage à l'étranger, travaux pratiques déplacés...

- La préparation du conseil de classe

C'est le moment tant redouté de la plupart des élèves deux ou trois fois durant l'année scolaire. Préparer un conseil de classe avec leur soutien leur permet de ne pas se démobiliser devant la tâche restant à accomplir, mais aussi d'apprécier la progression possible. Cette préparation se réalise en amont du conseil, divers supports viennent appuyer ces bilans (grille de résultats, copie de bulletin...) ¹⁵⁵. Cette préparation conduit les formés à :

- suivre son travail personnel et concevoir son bilan ;
- apprendre à faire son auto critique ou s'auto évaluer ;
- échanger avec les professeurs sur leurs évaluations ;
- aborder le conseil de classe avec sérénité ^{ibid.}.

- Mettre des compétences à profit

L'élaboration de projets pluridisciplinaires permet aux élèves de mettre leurs compétences à profit, ils s'investissent plus dans un projet qui leur tient à cœur dont ils ont été les concepteurs. C'est la pédagogie de projet ! Les projets permettent de travailler et d'acquérir des compétences transférables ¹⁵⁶, et sont généralement gérés sur plusieurs séances en co-animation avec l'utilisation de diverses ressources mobilisables (CDI, contact professionnel, entreprises, office de tourisme...), pour travailler avec les élèves sur diverses thématiques : mise en place d'une soirée à thème dans le restaurant d'application, cours de travaux pratiques déplacés dans une entreprise hôtelière, réalisation et vente de pâtisseries pour une œuvre caritative... Enfin, les projets réalisés par les élèves permettent d'acquérir plus d'autonomie, de prendre confiance en soi et de retrouver l'estime de soi.

¹⁵⁵ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Travailler l'expression orale* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/DSNj75>. (Consulté le

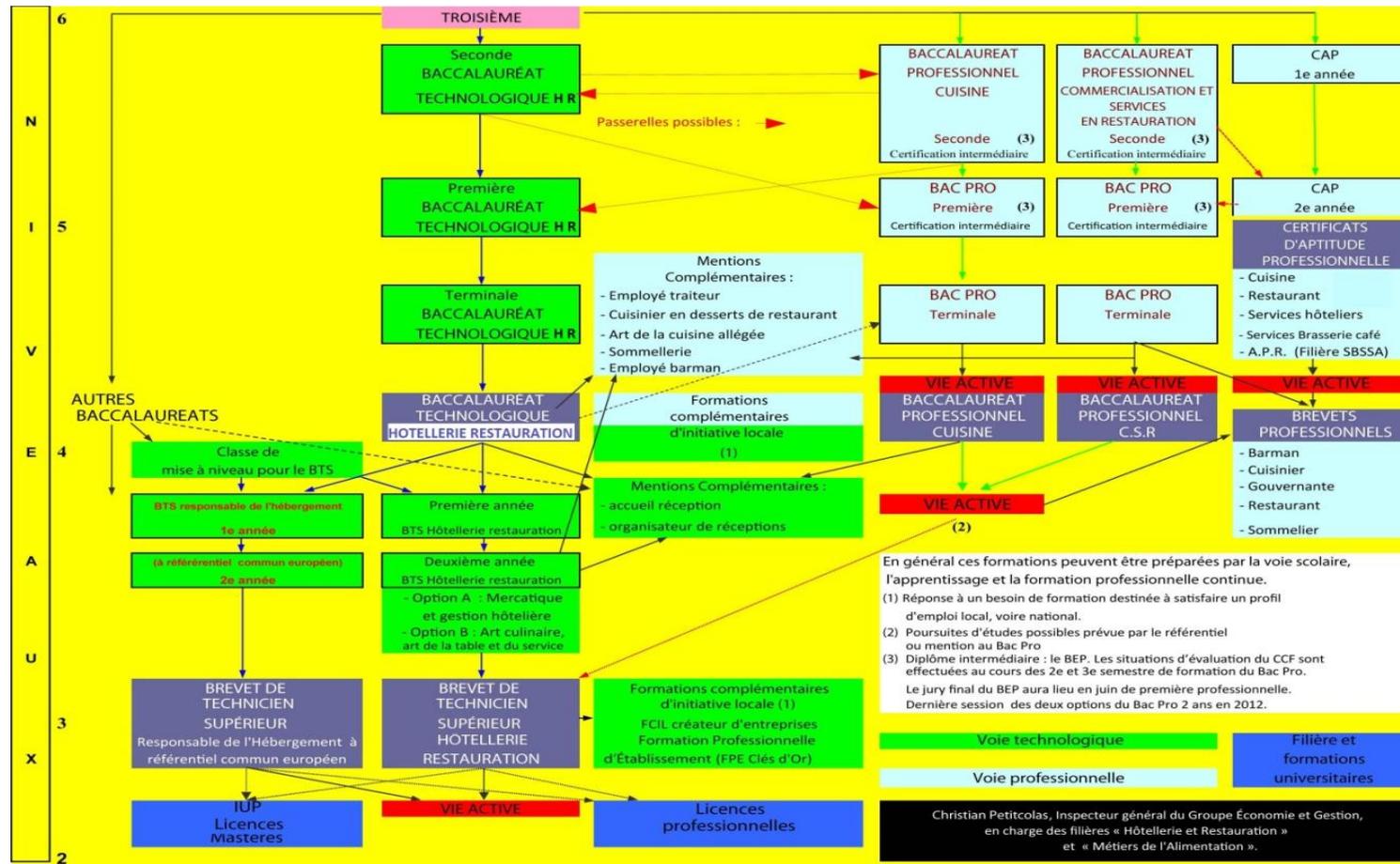
¹⁵⁶ Ministère de l'Éducation nationale, Éduscol. *Ressource accompagnement personnalisé, Mobiliser des compétences* [en ligne]. Disponible sur : <http://goo.gl/RHM3p0>. (Consulté le 15-03-2014).

Annexe E - Fiche parcours tutorat

<i>REPRÉSENTATION DES FILIÈRES, DES MÉTIERS ET DES PARCOURS</i>	Positionnement de l'élève		
	Pas du tout	Partiellement	Totalement
Cerne les enjeux.			
Cerne les activités.			
Cerne les méthodes de son projet.			
Cerne les outils (comment y arriver ?).			
Cerne les acteurs et les partenaires.			
Cerne les environnements.			
Cerne les contraintes.			
Cerne les profils.			
Est intéressé.			
Est renseigné.			
Est réaliste.			
Argumente.			

Source : LAVILLE-BIDANURE, Rénover la voie professionnelle, 2010, p. 19

Annexe F - Schéma des formations en hôtellerie restauration¹⁵⁷

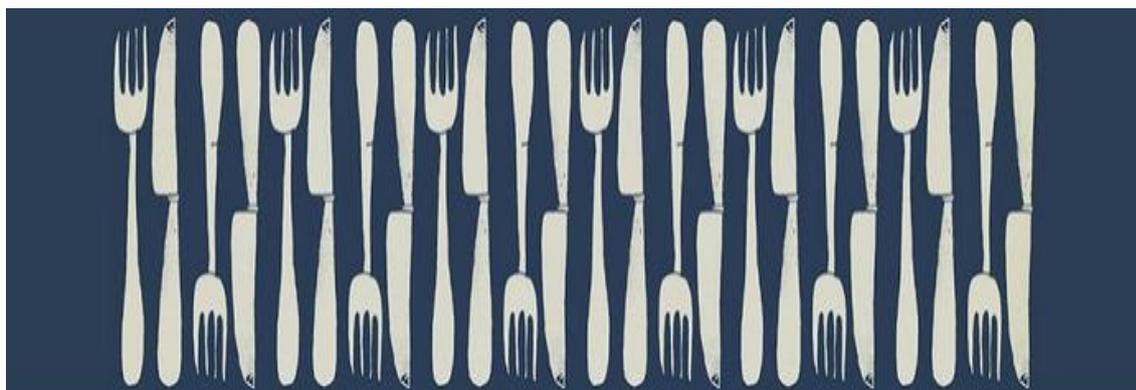


¹⁵⁷ Site national de ressources de la filière hôtellerie-restauration. *Carte des formations en hôtellerie-restauration du 09-06-2011* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.hotelierie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article1570>. (Consulté le 25-04-2015).

Annexe G - Questionnaire enseignants

Adresse U.R.L. du questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/1-6fOe6yXwus9m4_nBvhSuwcTtJuMfXPnrUqND-YiznM/viewform



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE EN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Chères et chers collègues,

Dans le cadre d'une recherche pour mon mémoire sur le thème de " l'accompagnement personnalisé dans le système éducatif français ", en relation avec ma formation en MASTER 2 à distance MEEF HR (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation en Hôtellerie-Restauration), je vous propose de consacrer quelques minutes de votre temps si précieux pour remplir ce questionnaire.

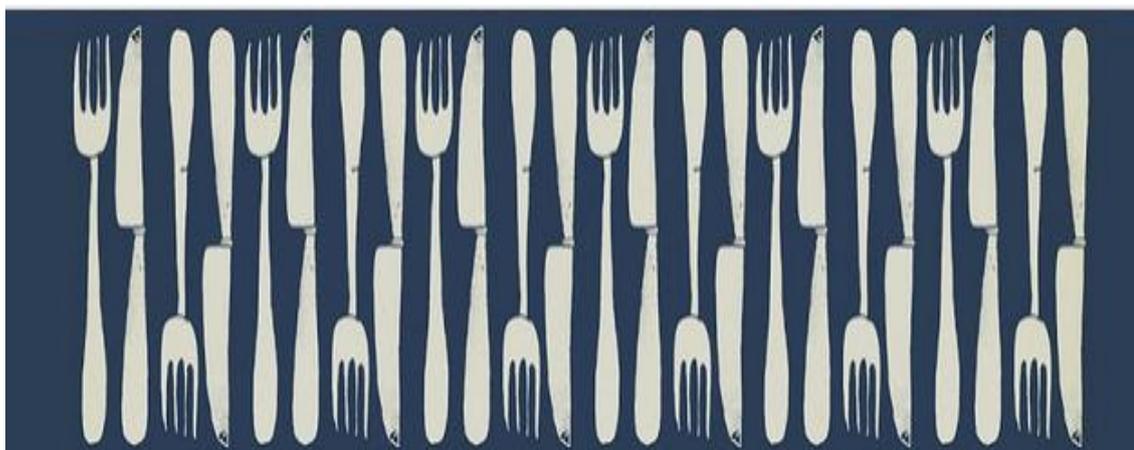
Celui-ci me permettra d'explorer et d'analyser vos réponses qui me seront très utiles pour effectuer mon étude de terrain indispensable à ma recherche. Il faut impérativement répondre à toutes les questions signalées d'un astérisque afin de valider le questionnaire dans son intégralité. Je vous remercie pour votre aide et votre participation.

Très cordialement,

Olivier LE BIHAN.

Continuer »

Terminé à 50 %



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

***Obligatoire**

1 - Etes-vous : *

- Une femme
- Un homme

Et dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? *

- 20 - 30 ans
- 31 - 40 ans
- 41 - 50 ans
- > de 51 ans

2 - Depuis combien de temps enseignez-vous ? *

- < 5 ans
- 5 ans < 15 ans
- > 15 ans

Et dans quel corps d'enseignement vous situez-vous ? *

- Professeur PLP
- Professeur certifié
- Maître auxiliaire
- Autre :

3 - Quel est le statut de votre établissement ? *

(Plusieurs réponses possibles)

- Centre de formation d'apprentis
- Lycée professionnel
- Lycée des métiers
- Lycée technique
- Autre :

4 - Dans quelle matière enseignez-vous ? *

- Français
- Mathématiques
- Langues vivantes étrangères
- Sciences appliquées / PSE
- Communication, bureautique, gestion
- Enseignement professionnel
- Autre :

5 - Etes-vous professeur principal ? *

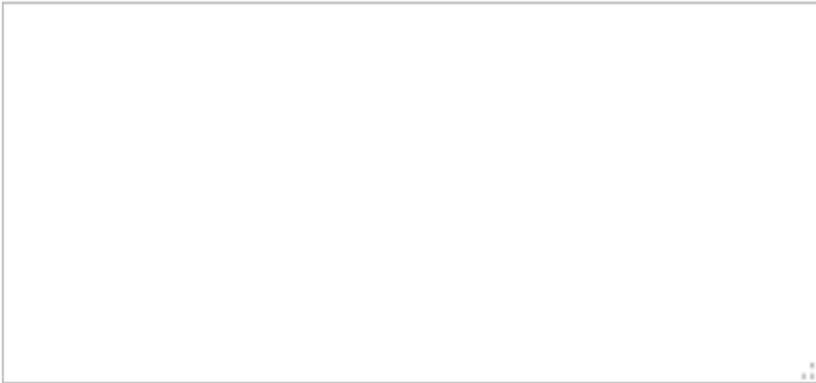
- Oui
- Non

6 - Avez-vous des heures d'accompagnement personnalisé dans votre emploi du temps ? *

- Oui
- Non

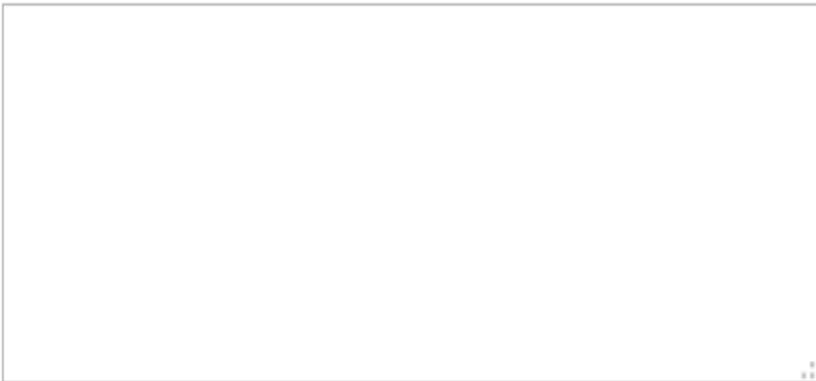
7 - Quels constats faites-vous, en général, sur le niveau scolaire de vos élèves aujourd'hui ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

A large empty rectangular box with a thin black border, intended for the respondent to write their answer to question 7. In the bottom right corner, there are small, faint icons: a vertical line, two small squares, and a small cluster of four dots.

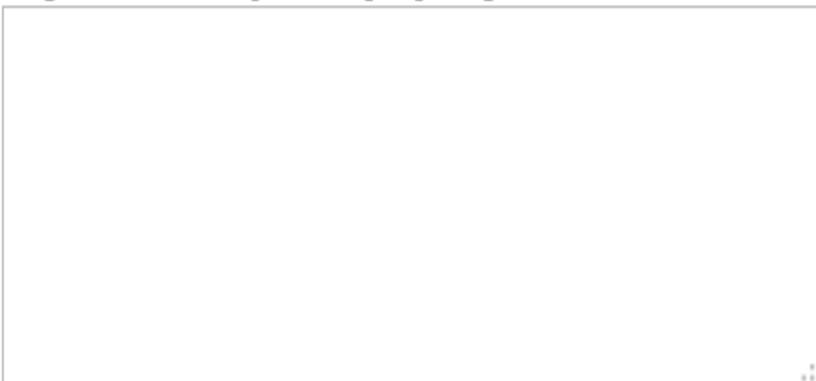
8 - Pour vous, qu'est-ce que l'accompagnement personnalisé ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

A large empty rectangular box with a thin black border, intended for the respondent to write their answer to question 8. In the bottom right corner, there are small, faint icons: a vertical line, two small squares, and a small cluster of four dots.

9 - Selon vous, quelles sont les raisons de la mise en place de l'accompagnement personnalisé dans le système éducatif ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

A large empty rectangular box with a thin black border, intended for the respondent to write their answer to question 9. In the bottom right corner, there are small, faint icons: a vertical line, two small squares, and a small cluster of four dots.

10 - Est-il mis en place dans votre établissement ? *

Oui

Non

Si oui, comment est-il organisé dans votre établissement ?

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

11 - L'accompagnement personnalisé s'adresse-t-il à tous les élèves ? *

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord, dites-moi pourquoi ?

Ou plus particulièrement aux élèves en difficulté ? *

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord, dites-moi pourquoi ?

12 - Selon vous, l'accompagnement personnalisé concerne-t-il uniquement le professeur bénéficiant des heures d'A.P. sur son emploi du temps ? *

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord, dites-moi pourquoi ?

Ou un ensemble d'acteurs internes et externes à l'établissement ? *

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord, dites-moi pourquoi ?

13 - L'accompagnement personnalisé change-t-il votre relation enseignante avec les élèves ? *

- Oui
- Non

Précisez pourquoi ? *

14 - D'après vous, l'accompagnement personnalisé propose-t-il des dispositifs différenciés ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

15 - Selon vous, est-il utile de favoriser l'interdisciplinarité dans les modules d'accompagnement personnalisé ? *

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

16 - Pour quelles raisons serait-il utile de favoriser l'interdisciplinarité dans les modules d'accompagnement personnalisé ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

17 - Dans l'A.P., les activités de projet permettent-elles de favoriser l'autonomie des élèves ? *

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord, dites-moi pourquoi ?

18 - Comment procédez-vous pour favoriser l'autonomie des élèves ? Quelles méthodes et quels outils utilisez-vous ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

19 - Si je vous demandais de définir " l'apprendre à apprendre ", vous me diriez en quelques lignes : *

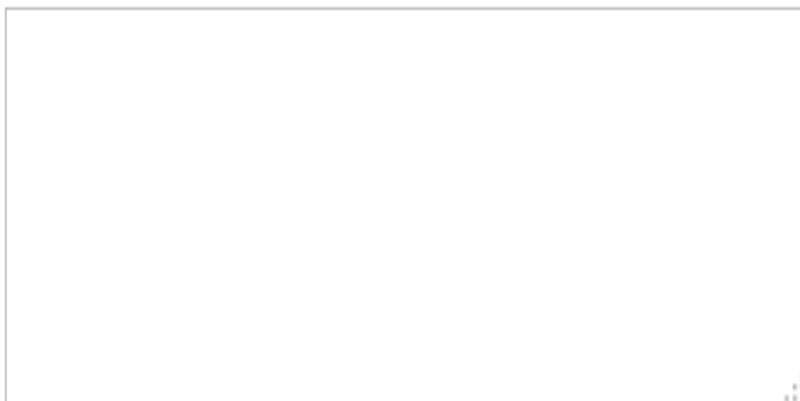
20 - D'après vous, l'apprendre à apprendre permet-il une meilleure acquisition des apprentissages ? *

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord Tout à fait d'accord

Si vous n'êtes pas d'accord, dites-moi pourquoi ?

21 - Et si je vous demandais : " comment enseignez-vous l'apprendre à apprendre ? ". Vous me répondez en quelques lignes : *

A large, empty rectangular text box with a thin black border, intended for the respondent to write their answer to question 21. In the bottom right corner, there are small, faint icons of a grid and a list.

22 - Un suivi des élèves par le tutorat est-il mis en place dans votre établissement ? *

- Oui
- Non

Si oui, comment est-il organisé dans votre établissement ?

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

A large, empty rectangular text box with a thin black border, intended for the respondent to write their answer to question 22. In the bottom right corner, there are small, faint icons of a grid and a list.

23 - Aidez-vous les élèves à construire leur projet d'orientation ? *

Oui

Non

Si oui, comment aidez-vous les élèves à construire leur projet d'orientation ?

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

24 - Quels objectifs opérationnels développez-vous pour construire le projet personnel des élèves permettant leur insertion professionnelle ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

25 - Pouvez-vous me préciser, quelles sont les actions que vous avez réalisées dans le cadre de l'A.P. ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

26 - Enfin, selon vous, quels sont les objectifs majeurs de l'accompagnement personnalisé ? *

(Argumentez votre réponse en quelques lignes)

Je vous remercie pour votre patience et participation.

Olivier Le Bihan.

« Retour

Envoyer

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

100 % : vous avez réussi.

Fourni par



Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)

Annexe H - Guide d'entretien semi-directif

Enquête menée auprès d'experts, membres du corps d'inspection

PHASE INTRODUCTIVE

Objectif : entrer progressivement dans le cadre théorique de l'accompagnement personnalisé en lycée professionnel hôtelier.

- Pouvez-vous me dresser une description de l'accompagnement personnalisé ?

Sous- thèmes de relance pour l'interviewer :

- Qu'est-ce que l'accompagnement personnalisé ? Comment devrait-il être mis en place dans les établissements ?
- Que pensez-vous de la mise en place progressive de l'A.P. dans le système éducatif et plus particulièrement dans l'enseignement professionnel en hôtellerie restauration ?
- Pensez-vous que l'A.P. est d'une importance capitale dans la formation des élèves ?
- Lors de vos inspections, abordez-vous souvent la thématique de l'A.P. avec les enseignants ? D'éventuelles inspections pourraient être réalisables dans le cadre de l'A.P. ?

PHASE DE CENTRAGE DU SUJET

Objectif : établir une approche relationnelle de l'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel restauration. Recentrer les enjeux et objectifs de l'A.P., définir la nouvelle posture en matière de pédagogie, préciser ce qui caractérise l'apprendre à apprendre, expliciter orientation et tutorat.

Sous-thème n°1 : Enjeux et objectifs de l'A.P.

- Quels sont les enjeux institutionnels et pédagogiques de l'accompagnement personnalisé ?
- Selon vous, quels en sont les principaux objectifs ? Pourquoi l'A.P. est-ce si important ?
- Qu'apporte-t-il aux élèves ? Quels effets bénéfiques peuvent-ils en percevoir ?
- Existe-t-il un lien entre l'A.P. et le soutien scolaire ? Et que pourriez-vous ajouter entre l'A.P. et la réussite de l'élève ?

- Selon vous, l'A.P. est-il un moyen de lutte contre le décrochage scolaire ? Et pourquoi cela ?

Sous-thème n°2 : Nouvelle approche pédagogique

- Selon vous, la mise en place de l'A.P., change-t-il les relations pédagogiques entre enseignants et apprenants ?
- Selon votre constat sur le terrain, quels enseignants interviennent le plus en A.P. ? Sont-ils majoritairement d'enseignement général ou d'enseignement technologique ?
- Quel doit-être le positionnement des enseignants par rapport à l'A.P. ? *(63 % des professeurs interrogés disent ne pas avoir d'heures d'A.P.)*
- Que pensez-vous de la formation des enseignants en général concernant l'A.P. ? En maîtrisent-ils les axes d'application ?
- L'A.P., est-ce une démarche pédagogique novatrice face aux élèves ? *Je pense en l'occurrence, à la pédagogie du désir, ou faire naître le désir d'apprendre chez nos élèves.*
- Cela entre-t-il dans les objectifs de l'accompagnement personnalisé ?
- Quelles peuvent être les différentes thématiques abordées dans le cadre de l'A.P. ?
- Quel est votre avis par rapport à l'autonomie d'organisation laissée aux équipes pédagogiques et aux établissements concernant la mise en place de l'A.P. ? Est-il mis en place dans tous les lycées hôteliers de l'académie ? *(15 % des réponses dans le questionnaire professeurs démontrent qu'il n'est pas mis en place.)*
- En terme de démarche pédagogique, quelle organisation concrète de l'AP préconiseriez-vous concernant par exemple les plages horaires, les durées, la flexibilité (trimestre, semestre, année), etc ?

Sous-thème n°3 : L'apprendre à apprendre

- Selon le Code de l'éducation et les compétences clés du Conseil européen de 2006, l'apprendre à apprendre prend une place très importante au sein du système éducatif. Quelle est votre position face à cette observation ?
- D'après vous, permettre aux élèves d'avoir un rapport positif face au savoir, d'apprendre efficacement, est indispensable pour les réconcilier avec l'institution scolaire ?

- Dans ce cas, comment apprendre à apprendre ? Quels sont les différents profils d'apprentissage ? Quels sont les différents processus pour apprendre ?
- Les modules de soutien et d'aide méthodologique apportés par l'accompagnement personnalisé permettent-ils aux élèves de favoriser les rapports avec l'apprentissage ?
- Selon vous, devient-il nécessaire de travailler en pluridisciplinarité ? Ceci est-il primordial dans le cadre de l'A.P. ? Et pourquoi donc ?

Sous-thème n°4 : Orientation et tutorat

- Qu'observez-vous en matière de tutorat dans les lycées ? *(72 % des réponses dans le questionnaire professeurs démontrent qu'il n'est pas mis en place dans les établissements.)*
- Selon vous, comment devrait s'opérer le choix des enseignants tuteurs au sein d'un établissement pour le suivi des élèves ?
- Pour vous, quelle serait la meilleure préconisation en matière de suivi par le tutorat ?
- En matière d'orientation, quel bilan pouvez-vous en déduire sur nos lycéens hôteliers en général ?
- Sont-ils bien orientés ? Entendez-vous encore trop souvent parler d'orientation subie en hôtellerie restauration ? Le collège, a-t-il une part de responsabilité dans le volet orientation ?
- Pourquoi l'orientation des élèves d'aujourd'hui est si importante ? Doit-elle être menée sur le cours terme ou le long terme ?
- Quelles sont les notions à retenir dans le projet personnel de l'élève pour l'élaboration de ses choix scolaires et professionnels ? Quelles en sont les conditions de réussite ?

PHASE D'APPROFONDISSEMENT

Objectif : démontrer les liens entre l'accompagnement personnalisé des élèves en baccalauréat professionnel restauration, l'acquisition des apprentissages et l'autonomie. Introduire les hypothèses, tenter de les faire valider ou invalider, et rechercher les affirmations permettant la validation.

Sous-thème n°1 : acquisition des apprentissages

- Selon vous, l'A.P. permet-il à tous les élèves d'acquérir les notions élémentaires pour faciliter leur apprentissage ?
- Dans le cadre de l'A.P., l'aide méthodologique permet-elle une meilleure estime des élèves face aux apprentissages ? *C'est-à-dire reprendre goût aux apprentissages.*
- Pour vous, l'apprendre à apprendre permet-il l'acquisition optimale des apprentissages de nos élèves en baccalauréat professionnel restauration ?

Sous-thème n°2 : autonomie

- Qu'observez-vous aujourd'hui en matière d'autonomie chez nos élèves ? Quel constat pouvez-vous faire ?
- Pour vous, l'accompagnement personnalisé permet-il aux élèves de baccalauréat professionnel restauration de devenir autonomes dans leur formation ? Et dans leur choix d'orientation ?

PHASE DE CONCLUSION

Objectif : retour en douceur vers le réel, l'accompagnement personnalisé étant mis en place progressivement depuis cinq ans vers toutes les sections de baccalauréat, il faudra encore du temps pour percevoir les intérêts de celui-ci dans le système éducatif.

En matière d'évolution éducative, quel sera l'avenir de l'accompagnement personnalisé dans l'enseignement professionnel en hôtellerie restauration ?

Sous-thèmes de relance pour l'interviewer :

- Avez-vous eu des retours positifs ou négatifs concernant l'application des modules d'A.P. ?
- Selon vous, des études ou des rapports ont-ils été menés pour mesurer l'efficacité de l'A.P. ?
- L'accompagnement personnalisé sera-t-il étendu vers les formations post-bac dans un proche avenir ?

« Voilà, nous sommes parvenus à la fin de notre entretien, et je vous remercie pour votre participation. Je vous souhaite une excellente fin de journée ! »

Annexe I - Entretien avec les experts, membres du corps d'inspection

Participants : Experts, membres du corps d'inspection et moi-même

Date : 30/03/2015

Durée : 38 minutes 06 secondes

Lieu : Lycée des métiers d'une grande agglomération

Matériel d'enregistrement utilisé : Digital voice recorder - Olympus - VN711PC

Note aux lecteurs :

La retranscription de l'entretien qui suit est le résultat d'un enregistrement sonore. On nous pardonnera les approximations de langage, voire les maladroites de transcription inhérentes à ce type de méthode.

- Moi-même

Introduction : « Experts, membres du corps d'inspection, tout d'abord je vous remercie d'avoir accepté ce rendez-vous. Puis-je enregistrer cet entretien ?... (Autorisation des interviewés)

Comme vous le savez je prépare un Master des « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en hôtellerie restauration » à l'ESPE de Toulouse, et dans le cadre de cette formation, je dois réaliser un mémoire de recherche. Comme je vous l'ai annoncé dans mon courriel, mon thème porte sur l'accompagnement personnalisé dans le système éducatif français, un thème relativement large que j'ai ensuite recentré sur l'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel dans le corps de mon mémoire. Ce qui a motivé le choix de ce thème, en étant professeur certifié, est que je me suis aperçu que beaucoup d'élèves issus du cursus baccalauréat professionnel avaient des difficultés pour poursuivre leurs études dans le supérieur. Et donc, j'ai pu remarquer au cours des mes lectures, que l'accompagnement personnalisé et la réforme du nouveau lycée avaient été mis au point pour favoriser la poursuite d'études des élèves vers l'enseignement supérieur. Aussi en lisant certains textes, je me suis rendu compte que la motivation de l'État était de faire passer 80 % des élèves scolarisés au niveau du baccalauréat et 20 % au niveau du supérieur. Donc, pour commencer, pourriez-vous me faire une description de l'accompagnement personnalisé ? Quel rapport dans l'enseignement ? Comment est-il organisé dans les lycées et comment devrait-il l'être ? En citant, l'exemple de notre lycée où l'AP est en « balbutiement », ainsi que le questionnaire que j'ai diffusé aux professeurs, on s'aperçoit que les résultats sont un peu aléatoires, alors que la réforme date de 2009 et beaucoup de professeurs ont une méconnaissance de l'AP.

Donc, je voulais avoir votre sentiment à ce sujet.

- Experts, membres du corps d'inspection

Nous allons peut-être dissocier voie professionnelle et voie technologique.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

La démarche et le sens donnés à l'AP restent sans doute le même. Ce que l'on peut dire déjà en introduction, c'est effectivement que l'AP dans la voie professionnelle, date de 2009. Simplement si on s'attache vraiment à la filière qui nous intéresse celle de l'hôtellerie restauration, la rénovation des baccalauréats professionnels a tardé car elle a été mise en œuvre septembre 2011. Ce retard nous a permis d'étudier ce qui se faisait dans les autres filières, de manière à transmettre aussi l'information, le message dans les meilleures conditions possibles. Alors après dans la voie technologique...

- **Experts, membres du corps d'inspection**

C'est la même chose puisque l'on a eu le démarrage de la rénovation STMG une année après le démarrage de la réforme du lycée général, et donc, on avait bénéficié à la fois de ce qui avait été fait au niveau du lycée général, mais on a vu aussi tous les inconvénients qu'il pouvait y avoir au niveau de la mise en œuvre dans les établissements et la variabilité de ce qui était mis en œuvre dans ceux-ci. Parce que sans rentrer dans le détail là aussi, mais on a quand même dans certains établissements, où l'AP se contente d'être de l'aide aux devoirs, « point » !

- **Moi-même**

Tout à fait, je vois. Donc en l'occurrence en allant un peu plus loin, cela devrait être réellement quoi l'AP en fin de compte.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Il y a quatre dimensions au niveau de l'accompagnement professionnel, il faudrait s'emparer de ces quatre dimensions là. Il y a souvent des « parents pauvres », mais cela dépend des établissements. Là, en ce moment, dans la classe de terminale STMG, tout le volet (*comment dire*)... renforcement et tout le volet développement des compétences qui permettraient de poursuivre des études réussies dans l'enseignement supérieur, tout ça on n'en parle pas assez.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui, même observation pour la voie professionnelle.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Tout ce volet là ! Et il le faudrait pour faire réussir les bacs pro !

- **Moi-même**

Oui, c'était un peu ma réflexion de départ. Et je me suis aussi aperçu qu'il y avait une rupture en l'occurrence entre le collège et le lycée. Une grosse rupture même !

- **Experts, membres du corps d'inspection**

On a eu une réunion académique l'an passé, où il y avait un bilan de l'AP, et il s'avérait que dans les lycées où il était mis en œuvre... il était mis en œuvre uniquement dans un établissement sur deux !

- **Moi-même**

Oui, je m'en suis un peu aperçu. Dans les établissements des professeurs qui ont répondu, il est mis en place à 86 %. Dans tous les cas pour ceux qui ont répondu bien sûr !

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui, pour ceux qui ont répondu. L'an dernier, c'étaient des statistiques académiques, c'étaient même moins d'un sur deux, c'était 48 %.

- **Moi-même**

Et cela pourrait venir de quoi, ces difficultés à mettre en place l'AP ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Ce sont plusieurs éléments. Alors, ce qui est vrai, c'est un élément qu'il ne faut pas négliger, les moyens alloués aux établissements sont extrêmement contraints, avec effectivement l'AP qui pose bien des questions sur le plan de l'exploitation pédagogique, des professeurs qui sont parfois un peu démunis, même si beaucoup de ressources existent, dans les établissements il y a quand même un sentiment parfois de page blanche, de questionnement. À partir du moment où il n'y a pas de trame, des contenus qui sont répertoriés, c'est vrai que cette liberté peut déstabiliser. Donc, des moyens qui sont en baisse au niveau des établissements, la tendance qui peut être observée est de s'emparer de ces moyens pour les répartir différemment finalement. Et donc, les heures qui devraient être affectées à l'AP se transforment en un dédoublement de classe, de la remédiation ponctuelle pour faire face à un besoin particulier, enfin pour d'autres thématiques que celles indiquées.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Aussi, en termes de volume horaire et de répartition des enseignements entre les enseignants, l'AP devient une variable d'ajustement dans les emplois du temps. Et on arrive dans quelques établissements à avoir des « profs d'AP » qui dispensent dix heures d'AP. C'est impressionnant, ce n'est pas logique !

- **Moi-même**

Oui, parce que normalement cela devrait être plusieurs professeurs en charge de l'AP ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

« Si tout marchait bien », comme vous le disiez tout à l'heure, qu'est-ce que devrait être l'AP ? Déjà, cela devrait être transversal, cela devrait être « ne pas travailler tout seul dans son coin », pas en classe entière, et permettre une différenciation pédagogique. On ne peut pas proposer les mêmes choses à chaque élève d'une même classe.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Cela devrait aussi faire l'objet d'une réflexion collective au niveau de l'établissement. Une stratégie collective qui serait définie pour un cycle, avec des priorités qui ne seront bien évidemment pas les mêmes entre les classes de seconde, de première et de terminale. Et donc finalement, une validation de l'ensemble des professeurs qui s'engagerait à suivre cette stratégie. Hors, on s'aperçoit que ce travail d'équipe est assez peu visible, et que finalement les professeurs s'en emparent plutôt pour faire ou « poursuivre leur cours » (*en duo*). Donc on est finalement sur un enseignement traditionnel. Par exemple, le « prof de maths » pendant ses deux heures d'AP va faire des mathématiques.

- **Moi-même**

Donc en fin de compte, cela se transforme en soutien de sa matière ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

En fait ! Et à la limite, même pas du soutien, car quelquefois il a la classe au complet, et il fait son cours traditionnel prévu dans sa progression. Je caricature à peine...

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Il y a aussi le positionnement dans les emplois du temps. Quand l'AP est positionné le vendredi soir ou en fin de journée, cela ne facilite pas la réussite de l'AP.

- **Moi-même**

Oui, donc on s'éloigne un petit peu de la philosophie de l'AP. Car si je reprends vos propos de tout à l'heure, en seconde nous devrions apprendre à apprendre aux élèves (affirmation des experts), en première approfondir la culture disciplinaire et de la remédiation, en faisant fonctionner comme vous le disiez, de la transversalité, c'est-à-dire de l'interdisciplinarité, donc plusieurs matières ensemble ; et la terminale serait de réussir à l'examen et le passage en classe supérieure.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Les compétences qui sont à travailler, sont « transposables » d'une discipline à une autre.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui, mais cela nécessite un vrai travail, une vraie réflexion, un vrai choix politique au sein d'un établissement, un engagement.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Dans les établissements où cela fonctionne très bien, en seconde notamment, cela passe par une phase de diagnostic justement. On positionne l'élève. Et bien souvent, « il n'y a pas d'AP » jusqu'aux vacances de la Toussaint, il y a une phase d'entretiens dans laquelle tous les enseignants sont impliqués. Et les élèves seront progressivement positionnés par besoin finalement, et par difficulté.

- **Moi-même**

Donc, si je relève tous vos propos en fin de compte, somme tout l'AP est vraiment important pour l'élève dans sa formation ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Le principe comme il est défini est essentiel.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Effectivement l'AP est essentiel.

- **Moi-même**

Mais pourquoi l'AP est apparu en lycée (et maintenant au collège) ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Il y a plusieurs réponses. La difficulté est sans doute l'hétérogénéité des classes. On ne peut pas tout différencier, en tout cas la différenciation pédagogique dans des classes à 35 est complexe.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

La diversité des parcours permet à chacun de se réorienter mais nécessite un accompagnement.

- **Moi-même**

Oui, vous voulez parler du volet important du tutorat dans l'orientation et des passerelles ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui !

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Vous le disiez en introduction, c'est vrai qu'au moment de la rénovation de la voie professionnelle, on a vraiment mis l'accent sur le fait d'accompagner l'apprenant, l'élève, le plus loin possible en fonction de ses compétences, de ses aptitudes, de ses choix. Le plus loin possible, vous évoquiez « les 80 % au bac », ces objectifs ne peuvent être atteints qu'au travers la mise en œuvre de moyens divers, et ce dispositif là est un exemple.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Dans le cas de la rénovation du baccalauréat technologique hôtellerie, en seconde l'objectif est quand même de permettre la réversibilité des parcours, donc l'AP doit jouer tout son rôle à ce niveau là. Justement en fin de seconde, un élève qui est en hôtellerie pourra faire le choix d'arrêter, d'aller vers une filière générale.

- **Moi-même**

Oui, un peu comme tous les bacs technologiques, par exemple en seconde non spécifique ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Si, elle est spécifique quand même, c'est ce qui fait son originalité dans le système éducatif, mais elle permet des réversibilités. C'est là, la nouveauté, et l'accompagnement personnalisé doit donc y jouer pleinement son rôle.

- **Moi-même**

Vous avez répondu tout à l'heure à ce que l'AP est un moyen de lutte contre le décrochage scolaire, et pourquoi cela, un décrochage scolaire de plus en plus important. Mais n'est-ce pas aussi un rapprochement entre le système éducatif et l'entreprise, car dans l'entreprise on peut voir que l'accompagnement existe depuis longtemps, et on s'aperçoit que la définition du terme accompagner se rapproche du compagnonnage, ou une forme de coaching pourrait-on dire ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

On pourrait effectivement l'associer au coaching. L'accompagnement se faisait déjà avant la rénovation de la voie professionnelle. Les enseignants dans le cadre de leurs missions, suivent et accompagnent leurs élèves. En CAP, il n'y a pas d'AP prévu dans la grille horaire, or, ce travail d'accompagnement existe et est fondamental. L'objectif prioritaire est d'aider l'apprenant à construire son projet et lui donner les moyens de réussir.

- **Moi-même**

Je comprends, mais maintenant, du point de vue des enseignants, pour vous, sont-ils bien formés finalement à l'AP ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Au niveau de la rénovation professionnelle, en 2009, quand ce dispositif est apparu, des journées de formation ont été mises en place, pour présenter le dispositif, pour accompagner les équipes dans la mise en œuvre de l'AP dans les établissements. Aujourd'hui, un groupe de formateurs académiques a été formé au niveau de la voie professionnelle pour intervenir dans les établissements à la demande des proviseurs, afin d'accompagner les équipes dans la définition et la mise en œuvre d'un projet spécifique à l'établissement. On est vraiment sur un accompagnement des équipes à la demande.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Au niveau de l'accompagnement personnalisé au lycée général et technologique, il y a eu au moment de la mise en place de cet accompagnement, une présentation du dispositif par tous les IA IPR dans tous les établissements LGT académiques, et puis ensuite, une formation de formateurs avec un groupe de production de ressources qui figurent maintenant sur le site académique. Et qui sont spécifiques à chaque niveau : seconde, première, terminale.

- **Moi-même**

Oui, j'ai remarqué aussi que les ressources sur Éduscol sont très importantes !

- Experts, membres du corps d'inspection

Il existe à la fois des ressources académiques et des ressources sur Éduscol. Il est vrai par contre que depuis deux ans, et on en discutait dans un collège d'IA IPR il n'y a pas très longtemps, il y a très peu d'inspecteurs qui assistent à des séances d'accompagnement personnalisé (très très peu), et c'est un tort ! Même s'il est « cité » de transversal quand même parfois...

- Experts, membres du corps d'inspection

Oui, ces observations de séances d'AP sont intéressantes...

- Experts, membres du corps d'inspection

Toi, tu le fais régulièrement. Mais nous, on le fait très peu finalement et on le regrette. Et, on parle d'aller revoir mais plutôt d'aller faire des visites d'établissements, pour voir comment c'est mis en œuvre. Il faut savoir que dans l'académie, il y avait eu des visites d'établissements. Mais c'était des établissements volontaires, donc des résultats avec ce que vous avez trouvé qui étaient assez biaisés. Même si l'on a pu se rendre compte de toute l'hétérogénéité de tout ce qui avait été mis en place, les résultats étaient biaisés puisque les établissements étaient volontaires. Moi, je suis quand même allé dans un lycée il n'y a pas très longtemps, et l'on m'a quand même dit que l'AP, en tout cas dans ce qui était mis en œuvre, l'AP était optionnel. C'est incroyable quand même !

- Moi-même

Oui, alors que normalement il est obligatoire !

- Experts, membres du corps d'inspection

Ah, il est obligatoire dans le référentiel. On doit 72 heures aux élèves.

- Moi-même

Tout à fait ! On doit 210 heures sur le cycle de trois ans !

- Experts, membres du corps d'inspection

Oui, on a une énorme hétérogénéité mais cela tient aux chefs d'établissements essentiellement. Si le chef d'établissement s'en empare, et qu'il a vu l'intérêt de mobiliser les équipes, nous avons des « choses » qui tiennent « la route ».

- Experts, membres du corps d'inspection

Après, il y a une complexité au niveau des emplois du temps. Pour que l'AP soit vraiment efficace, il s'agit de mettre en barrette plusieurs professeurs et classes en même temps. Et là, on voit très clairement la difficulté.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui, et puis on prend sur des heures effectives libres.

- **Moi-même**

J'en avais discuté avec un ancien chef d'établissement qui m'avait dit : « l'AP, c'est bien, mais on ne nous donne pas les heures et on ne peut donc pas les rémunérer ».

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Dans le cadre de l'autonomie qui a été laissée aux établissements, les équipes font des choix. Certaines l'ont fait en faveur de l'AP, en voyant l'intérêt que cela pourrait avoir, et d'autres non, c'est le parent pauvre. Et globalement aujourd'hui, il y a des gamins qui sont moins aidés que d'autres.

- **Moi-même**

Dans l'AP, le soutien et l'aide méthodologique, est-ce vraiment très important ? Le point de départ de l'aide méthodologique pour que l'élève soit « en phase » avec les exigences du lycée : savoir s'organiser, gérer son temps... c'est important dans l'AP ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Après, c'est à définir, comme nous le disions tout à l'heure, au niveau de l'équipe, en fonction aussi de l'environnement, un lycée de centre ville ne va peut-être pas avoir les mêmes problématiques qu'un lycée en zone rurale. Tout dépend aussi du travail fait avec les professeurs et les équipes des collèges du bassin. Parce que ce travail là peut-être anticipé en amont au niveau du collège. Je crois que ce qui est important, est de définir les problématiques, les priorités au niveau local en fonction des besoins des entrants. Et on retrouve très souvent la méthodologie.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

C'est indispensable.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

C'est indispensable, même sur des thématiques qui peuvent sembler relativement simples. Je voyais l'autre jour justement en inspection, en début d'année, c'était vraiment la lecture de l'emploi du temps par exemple, le fait de pouvoir flécher des plages horaires disponibles pour le travail personnel. Donc, on est vraiment sûr de la méthodologie classique, basique, mais cependant nécessaire pour les élèves en question. Cela peut-être aussi sur l'organisation, la préparation des affaires personnelles, le matériel nécessaire pour chaque cours. Voilà, c'est tout ce qui concerne la méthodologie, au sens large.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Globalement tous les établissements le font. Cela, on le retrouve à peu près partout.

- **Moi-même**

En fin de compte dans l'AP, c'est tous les acteurs de l'établissement qui sont concernés, par exemple, le CDI doit être mis en œuvre, le CPE... ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Cela nécessite des réunions régulières au niveau de l'équipe pour faire un point ponctuellement sur les besoins, sur les situations observées, sur les aménagements à apporter, rien n'est figé, rien n'est statique, c'est vraiment une remise en question permanente du fonctionnement. Or, c'est compliqué de trouver le bon créneau horaire pour que chacun soit présent. On essaie parfois d'intercaler une séance « bilan de l'équipe pédagogique » toutes les 5 à 6 séances d'AP. Au cours de cette séance, les élèves n'ont pas d'AP, ce qui permet à l'équipe de se retrouver, de faire ce bilan et de préparer la phase suivante. Dans les lycées dans lesquels c'est déjà « un peu rodé », cela fonctionne assez bien.

- **Moi-même**

Et donc, dans le processus de l'accompagnement personnalisé, quelle organisation préconisez-vous ? Y-a-t-il des évaluations ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Moi, je n'ai pas observé d'évaluations spécifiques et ce n'est pas une préconisation que nous faisons. On est vraiment sûr un accompagnement, comment évaluer un accompagnement, c'est très difficile. Ce n'est pas l'objectif en soi.

- **Moi-même**

Oui, cela reste quand même du diagnostic ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Par contre, cela reste intéressant de faire un point au niveau de l'équipe pour savoir si c'est efficace. Quels sont les indicateurs que l'on peut mettre en place pour vérifier l'efficacité du dispositif, et là, c'est plutôt cette fois, ou bien une compétence transversale, ou bien une compétence disciplinaire, et chaque enseignant, chaque intervenant pourra évaluer l'efficacité en observant les résultats de chacun.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Justement, au niveau national, il n'y a pas eu d'évaluations de l'efficacité du dispositif. On en parle là, mais...

- **Moi-même**

Donc, justement, y-a-t-il eu des évaluations sur l'efficacité de l'AP ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Non, il n'y a pas eu d'enquête au niveau national à ce niveau là, du tout. C'est un peu le problème dans notre système de l'Éducation nationale, on met des choses en place, et on n'évalue pas leurs efficacités. Mais je pense que l'on trouverait des résultats très hétérogènes.

- **Moi-même**

Oui, c'est aussi selon le public de l'établissement, il y aura moins de difficultés dans un lycée en zone rurale qu'un lycée en zone sensible. Et pensez-vous que l'AP facilite l'apprentissage des élèves ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui, il vise quand même à aider l'élève, comme on l'a dit tout à l'heure, à apprendre mieux, à gagner en efficacité (*apprendre à apprendre, de l'expert*), à affiner son projet aussi. On n'est pas uniquement sur des apprentissages clairement identifiés en terme de discipline ou autre, mais aussi sur la construction d'un projet, un projet de poursuite d'études, un projet d'insertion professionnelle ; construire son projet et le préparer (*Le préparer par le volet approfondissement de l'AP, de l'expert*).

- **Moi-même**

En fin de compte, si je reprends, le volet orientation est important !

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Il n'y a pas de priorité, mais c'est un élément très important.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Ce volet là de l'AP est mis en œuvre dans les établissements. Le volet méthodologique, oui, le volet de l'orientation, oui, ce qui est très peu mis en œuvre, c'est le volet approfondissement, il est trop peu mis en œuvre, enfin à mon avis. Et pourtant tous les élèves de bac pro qui se destinent à intégrer un BTS devraient être préparés *aux autres valences (cuisine, service ou hébergement)*.

- **Moi-même**

Alors justement, en regardant le questionnaire administré aux professeurs, beaucoup aident à l'orientation, par contre il y a très peu de tutorat. Pourtant tutorat et orientation vont ensemble dans l'AP, le tutorat est le suivi pendant trois ans par un professeur référent qui va suivre l'élève pour l'orienter, comme un compagnon en somme.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Sauf que bien souvent voire très souvent, l'AP est dispensé par le professeur principal de la classe, et donc il change d'une année sur l'autre, et ensuite d'autres enseignants s'y « greffent », et donc il n'y a pas d'habitude de tutorat.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Nous avons vu se développer cette notion de tutorat au début, enfin dans la voie professionnelle, c'était une piste qui avait été explorée, et puis il est vrai qu'aujourd'hui elle tend à s'amenuiser.

- **Moi-même**

Comme vous le disiez, il est vrai que l'on pratiquait le tutorat auparavant. C'est une pratique plus ancienne que l'AP.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

C'est l'idéal.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

C'est toujours aussi la difficulté quand on mobilise le corps enseignant. Il faut demander au corps enseignant de suivre, d'accompagner, avec des situations qui sont parfois assez complexes et difficiles. Et c'est difficilement quantifiable en termes de temps, d'engagement. Donc, oui, c'est compliqué.

- **Moi-même**

Et en général, quel constat pouvez-vous faire de nos élèves dans les formations de restauration à ce jour ? Des constats sur l'orientation, sont-ils bien orientés ? Des constats sur leur niveau ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Sur les chiffres de M. Michel Lugnier, ce qui est assez surprenant, c'est que l'on n'a pas assez d'élèves en bac techno poursuivant en BTS (*oui, de l'expert*). Là, il y a un vrai souci, donc il y a un problème d'accompagnement, je ne sais pas, peut-être en classe de terminale bac techno, je ne sais pas comment comprendre cela. C'est la suite logique, et puis avec la rénovation cela l'est d'autant plus, « bac pro, bac plus trois ; bac moins trois, bac plus trois ».

- **Moi-même**

Oui, par contre maintenant à l'inverse, j'ai pu constater qu'il y avait beaucoup plus de bacs professionnels qui se dirigeaient vers le BTS.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Notre discours a toujours été très clair à ce sujet : la voie technologique vise à la poursuite d'étude et la voie professionnelle vise à l'insertion professionnelle. C'est un discours clair au niveau national, au niveau académique, pour la filière hôtellerie restauration bien évidemment. Nous sommes sur une situation est très spécifique. Maintenant, cela ne veut pas dire que pour certains élèves de terminale bac pro, ce soit impossible, bien au contraire, mais cela nécessite et c'est impératif, une anticipation et une préparation de l'apprenant le plus tôt possible. Dès que son projet de poursuite d'étude se révèle, il faut l'accompagner, le préparer. Sinon, nous risquons de le conduire vers une situation d'échec ! Si on anticipe la poursuite d'étude notamment via l'AP, mais aussi via d'autres dispositifs, avec notamment un réel travail sur la découverte des deux autres valences en hôtellerie restauration, ainsi qu'en enseignement général, la poursuite d'études s'envisagera dans de meilleures conditions. Dans cette filière, c'est compliqué pour des élèves de bac pro de

poursuivre des études sans avoir été préparés en amont, et bien évidemment en aval aussi, à l'arrivée du jeune en BTS.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

En d'autres termes, nous avons même des résultats très intéressants depuis la mise en œuvre de la loi Fioraso de 2013 sur les quotas de bac pro en BTS et de bac techno à l'IUT, il s'avère qu'il n'y a pas moins de bacs généraux en BTS mais c'est qu'il y a moins de bacs technos, c'est-à-dire que le pourcentage d'élève supplémentaires accueillis de bac pro se fait au détriment des bacs technos, cela n'est pas dans la loi du tout. C'est le paradoxe incroyable.

- **Moi-même**

Effectivement. Sinon quand on parle d'AP, peut-on faire un lien avec l'autonomie ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

L'aide à l'autonomie doit être un atout pour réussir dans le supérieur, bien évidemment. C'est bien ce que reprochent souvent les directeurs de département d'IUT où les professeurs qui enseignent en BTS, les élèves ne sont pas assez autonomes. Ils n'ont pas cette capacité de travail personnel.

- **Moi-même**

Donc, si je reviens sur vos propos, sur les trois années de bac pro avec les modules d'AP, les élèves sont formés à l'autonomie. Ils devraient être autonomes.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Nous les conduisons en tout cas à affiner leur projet professionnel, qu'ils visent l'insertion professionnelle, ou pour certains d'entre eux, la poursuite d'études, il faut gagner en autonomie. On le sait, l'autonomie, l'adaptabilité sont des éléments indispensables.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Et tout ce qui est travail personnel, le goût d'apprendre, parce que là, c'est compliqué. C'est souvent le point noir arrivé dans les formations supérieures, cela demande de l'appétence pour le travail, du travail personnel.

- **Moi-même**

Nous parlions à l'instant de l'autonomie, aspect important qui fait partie du socle commun avec l'initiative, c'est un des piliers importants...

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui !

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Elle se construit dès le plus jeune âge, petit à petit...

- **Moi-même**

Mon travail de mémoire porte sur l'AP mais il y a aussi un long travail sur l'accompagnement, depuis le primaire, car il existe dès le primaire.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui bien sûr, l'accompagnement de liaison entre le primaire et le collège, tout est relié.

- **Moi-même**

Et en matière d'évolution éducative, quel peut-être l'avenir de l'AP dans l'enseignement professionnel en hôtellerie restauration ?

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Il s'agira sans doute de faire un bilan d'étape par rapport à ce dispositif, et puis redonner l'élan ! Nous avons formé un groupe de formateurs prêts à accompagner des équipes sur des projets spécifiques aux établissements. Je pense qu'il faut relancer les dispositifs de la rénovation de la voie professionnelle, on parle de l'AP depuis tout à l'heure, mais je pense également à l'EGLS (l'enseignement général lié à la spécialité), c'est également un dispositif qui a du sens et pour lequel justement nous avons encore besoin de communiquer et de travailler avec les équipes. Ces dispositifs doivent être soutenus afin de leur redonner du sens et de ne pas les laisser s'essouffler. C'est un vrai point de vigilance.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Alors moi je rajouterai une chose, il ne faut pas aussi externaliser toutes les difficultés que peuvent rencontrer les élèves dans l'AP. Au niveau de l'AP, il y a une partie qui doit être prise en compte dans les classes au travers de la différenciation pédagogique (*bien sûr, de l'expert*), de mettre en place des activités qui permettent de faire avancer tous les élèves, pas forcément tous au même rythme, et pas forcément avec les mêmes moyens d'aide, mais cela il ne faut pas l'oublier non plus.

- **Moi-même**

Oui, parce que j'ai pu voir aussi au fur et à mesure de mes lectures que tout est intimement lié. Il y a l'AP, la pédagogie différenciée, la pédagogie de projet, la pédagogie de contrat...

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Tout est un petit peu lié, tout à fait, vous avez raison, on est dans la même logique. Mais il ne s'agit pas de tout rejeter, toutes les difficultés au niveau de l'AP, parce qu'on n'arrivera pas à...

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Oui, oui, c'est sûr. Dans la prise en compte de l'individu en fait, de l'individu en tant que personne, et donc l'accompagnement se fait bien évidemment dans le cadre de l'AP, mais d'une manière générale et permanente j'allais dire, et par toute une équipe éducative, pas uniquement par les enseignants.

- **Moi-même**

Oui, donc c'est à nous de s'adapter en fin de compte à l'élève.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Ce qui serait aussi très important, c'est que les « profs » de chaque discipline soient un petit peu au courant de ce qui peut être mis en place en AP par exemple. Bien souvent, quand on pose la question dans des réunions d'équipes, beaucoup d'enseignants de l'équipe ne savent pas ce qui est fait finalement dans le cadre de l'AP. Ils reproduisent parfois, ou font faire les mêmes activités que ce qui avait déjà été fait en AP, donc c'est une perte de temps.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

On en revient à la nécessité d'un travail d'équipe. Ça, c'est la base de toute notre pédagogie aujourd'hui.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Et dans les établissements où cela fonctionne bien, c'est qu'il y a eu un vrai travail de réflexion, et dès le début.

- **Moi-même**

Oui, c'est ce que j'ai pu m'apercevoir, et il y a une disparité entre divers établissements, diverses académies.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Si vous allez dans le cadre de votre recherche, observer le travail de l'équipe pédagogique en SEGPA, vous verrez qu'une fois par semaine se tient une réunion d'équipe qui permet de travailler ensemble sur un certain nombre de thématiques, mais aussi de faire du cas par cas, et un suivi finalement des dossiers de chacun. Il s'agit de réfléchir ensemble à l'accompagnement des élèves. Il n'y a pas d'AP au sens propre du terme mais il y a vraiment ce souci de l'équipe de travailler ensemble pour aider chacun en fonction de ses besoins. Donc, on est dans une démarche d'accompagnement, réalisée avec d'autres dispositifs, mais l'idée reste la même. C'est très intéressant mais une transposition en lycée professionnel voire même en lycée technologique serait-elle possible ?

- **Moi-même**

D'après vous maintenant, pensez-vous que l'AP va évoluer vers les formations post-bac ? Ou l'accompagnement ? Même s'il y a déjà des formes d'accompagnement, on le voit à post-bac dans les universités même si ce n'est pas l'AP proprement dit.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Pour l'instant il y a très peu de dispositifs qui permettent, par exemple, d'intégrer des bacs pros dans les BTS. Alors on devrait y réfléchir, parce qu'il ne suffit pas de travailler en amont, il faut aussi travailler au niveau de l'accueil. Et peut-être ne pas rentrer directement « dans le dur » dès le début, et ça on n'y a réfléchi pas assez dans les établissements. Après...

- **Experts, membres du corps d'inspection**

À l'université effectivement, nous sommes sur des dispositifs de ce type (tutorat, etc), alors après, en terme d'efficacité... Il y a eu aussi une évolution des pratiques à ce niveau là.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Et d'un autre côté, on retrouve deux ou trois pour cent de bac pro à la fac, et là, c'est l'échec assuré.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Et en entreprise vous le disiez aussi, on voit bien que cette notion d'accompagnement est omniprésente également.

- **Moi-même**

Oui, bien sûr.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Dans chaque phase du système éducatif, il y a quand même des transformations. Quand on passe de troisième en seconde c'est un choc énorme, pour l'élève, et quand on passe de terminale à la fac, c'est aussi un choc énorme. Si on ne met rien en place, beaucoup d'élèves n'ont pas assez d'autonomie et vont être très vite déstabilisés. La réforme du collège devrait, par le biais de cours transversaux qui vont impliquer plusieurs professeurs, permettre de mieux intégrer les élèves qui sortent de l'école primaire. Ce sera une forme d'accompagnement là aussi.

- **Moi-même**

D'accord. Bien « écoutez », nous sommes parvenus à la fin de notre entretien et je vous remercie pour votre participation.

- **Experts, membres du corps d'inspection**

Merci à vous, merci beaucoup.

Annexe J - Grille d'observation des élèves de la classe

Professeur :

Matière enseignée :

Année scolaire 2015 - 2016

Objectif : recenser les difficultés des élèves afin de mettre en place un accompagnement personnalisé

Mode d'emploi du tableau : inscrire dans la première colonne le nom des élèves pour lesquels des difficultés ont été constatées lors des apprentissages pour la période du 01/09/2015 au 05/10/2015. Indiquer par une croix les compétences non maîtrisées (ou nécessitant un renforcement) pour chaque élève.

Nom Prénom	S'INFORMER		RÉALISER			COMMUNIQUER			S'ORGANISER		ÉVOLUER EN SOCIÉTÉ	Observations
	Rechercher une information	Organiser l'information	Appliquer les consignes	Exécuter le travail demandé	Analyser et raisonné	Écouter	Restituer des informations	Dialoguer et argumenter	Travailler en classe	Travailler personnellement	Respecter les règles de vie	

Source : Académie de Dijon. *Accompagnement personnalisé, Guide de bonnes pratiques, Lycée professionnel* [en ligne]. Disponible sur : http://biotec.ac-dijon.fr/IMG/pdf/annexes_guide-1-1.pdf.
(Consulté le 15-05-2015).

Annexe K - Synthèse des compétences transversales

ÉTAT DES COMPÉTENCES - Trimestre n°

Année scolaire 2014 - 2015

Nom et prénom :

Classe :

VOUS ÊTES CAPABLE DE		AVIS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE			
		NM	ECA -	ECA +	M
À vous !	Communiquer / Expliquer				
	Lire à haute et intelligible voix				
	Lire un texte court (- de 10 lignes)				
	Lire un texte d'une quinzaine de lignes ou plus				
	Comprendre des consignes écrites				
	Écouter et comprendre une consigne orale				
	Appliquer correctement les consignes de travail				
	S'exprimer à l'écrit par des phrases correctes syntaxiquement				
	S'exprimer à l'oral : répondre de façon claire et cohérente				
	Formuler des questions pertinentes sur un sujet				
	Respecter les opinions d'autrui				
	Maîtriser le vocabulaire usuel				
	Maîtriser un vocabulaire compliqué (langage soutenu)				
	Rédiger une synthèse structurée				
	Décrire clairement une situation				
	Mettre en relation des informations pour répondre à une question posée				
	S'informer / Rechercher				
	Prélever des informations dans un corpus documentaire				
	Effectuer des recherches documentaires				
	Étudier un graphique				
	Comprendre un schéma				
	Étudier une frise chronologique				
	Lire et analyser une carte				
	Comprendre un tableau de chiffres				
	S'organiser / Calculer				
	Gérer son temps durant les exercices et contrôles				
	Organiser son travail				
	Maîtriser les opérations élémentaires (+, -, ×, ÷)				
	Se repérer dans l'espace et dans le temps				
	Réaliser des mesures				
	Estimer une mesure, une grandeur, une quantité				
	Compétences liées au domaine professionnel				
	Utiliser le matériel professionnel lié à la formation				
	Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie				
	Être autonome dans son travail				
	S'intéresser aux disciplines professionnelles				

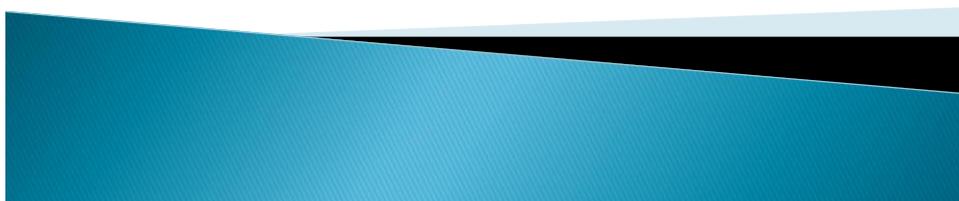
Source : ADDIS *et al.*, 2011, p. 19.

Diapositive n° 1

Atelier « Mon positionnement au lycée »

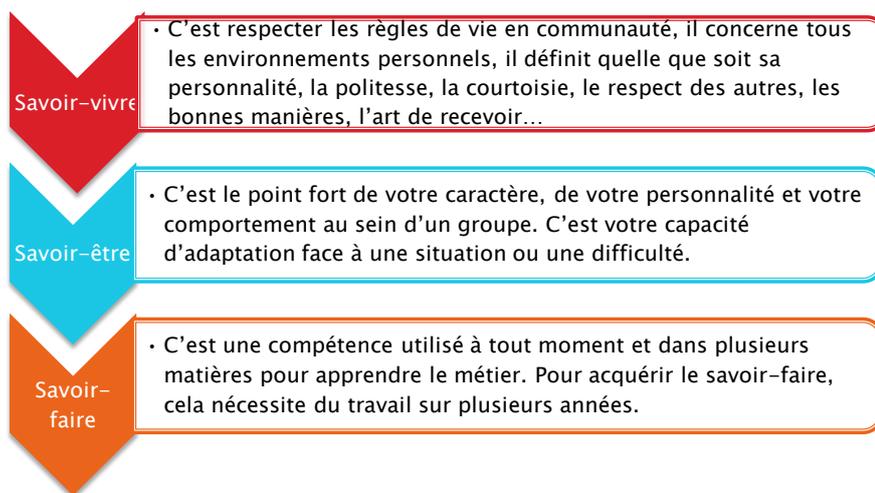
Cet atelier a pour objectifs de :

- 1 - Reconnaître le savoir-vivre, savoir-être, savoir-faire
- 2 - Définir les qualités professionnelles requises pour le métier
- 3 - Évaluer mon nouveau profil professionnel
- 4 - Apprendre mon éducation vestimentaire professionnelle



Diapositive n° 2

Savoir-vivre, savoir-être ou savoir-faire ?



Diapositive n° 3

C'est quoi avoir le sens du contact?

- ▶ Le sens du contact s'apprend et se travaille toute la vie



Diapositive n° 4

Des qualités professionnelles à prendre en compte (1)

- ▶ **LA PROPRETÉ** : Avoir une propreté corporelle et vestimentaire professionnelle ainsi que civile irréprochables.
- ▶ **L'ORDRE** : Rangement minutieux du matériel, des denrées, des réserves, des chambres froides et de la mise en place.
- ▶ **LA DISCIPLINE** : Nécessaire dans l'intérêt et pour la sécurité de tous.
- ▶ **LE RESPECT** : Respecter les gens (collègues, clients...), rester toujours courtois et poli.
- ▶ **LA SOBRIÉTÉ** : Éviter les boissons alcoolisées et une nourriture trop riche.
- ▶ **L'EXACTITUDE** : Respecter les horaires de travail, les heures de préparations et de service.

Des qualités professionnelles à prendre en compte (2)

- ▶ **ÊTRE ÉCONOME** : Traiter les aliments avec soin et éviter le gaspillage.
- ▶ **L'INITIATIVE** : Savoir prendre des décisions au temps opportun.
- ▶ **LA MÉMOIRE** : Utile pour retenir les commandes, les recettes, les proportions, etc.
- ▶ **LA RAPIDITÉ** : Apprendre d'abord à bien travailler, puis le faire ensuite vite et bien.
- ▶ **LE GOÛT** : Être capable de discerner et d'associer les différents saveurs et développer des talents artistiques.
- ▶ **LA CONDITION PHYSIQUE** : Bonne audition, odorat et goût développés, bonne endurance, bonne constitution physique.

Le profil que je devrais développer

- ▶ Pour devenir un bon professionnel, je devrais travailler mes 10 commandements :
 1. être qualifié pour pouvoir évoluer dans de bonnes conditions
 2. avoir l'esprit de créativité
 3. développer la faculté d'adaptation
 4. exprimer un désir de perfectionnement
 5. avoir le sens de l'organisation
 6. avoir des notions de diététiques et d'hygiène alimentaire
 7. avoir le sens de la collectivité
 8. être en bonne condition physique
 9. échanger, découvrir, s'ouvrir sur le monde
 10. être capable de réaliser différentes préparations culinaires

Diapositive n° 7

Mon évaluation du savoir-être en PFMP

Positionnement et évaluation du candidat "Savoir Être"										
Pôle	Compétences	Points d'évaluation	Formative 1			Conseils du tuteur	Formative 2			Conseils du tuteur
			N	ECA	M		N	ECA	M	
3	C3-1.1 Adopter et faire adopter une attitude et un comportement professionnels	Faire preuve de curiosité professionnelle et demander des conseils.								
		Effectuer son travail, selon les consignes, sans attendre les ordres.								
		Respecter les horaires de travail et faire preuve de ponctualité.								
		Faire preuve de motivation.								
		Faire preuve de dynamisme, de participation active, de rapidité, de vivacité dans son travail.								
		Se présenter et avoir une tenue propre et adaptée au milieu professionnel.								
		S'intégrer d'une manière active au sein de l'équipe.								
		Garder la maîtrise de soi.								
		Savoir s'adapter aux remarques formulées.								
		Faire preuve de discrétion.								

Diapositive n° 8

Mon avenir professionnel après le lycée

- Quels sont les avantages et les inconvénients s'offrant à moi ?

Avantages	Inconvénients
Satisfaction personnelle	Horaires décalés, travail intense midi et tard le soir
Emploi trouvé facilement avec un diplôme	Travail le dimanche, jours fériés, pendant les vacances
Secteur où les débouchés sont nombreux, chômage faible	Travail intensif durant les heures de service
Contact enrichissant avec les collègues ou clients	Vie de famille pas évidente à concilier
Travail varié	Position debout permanente, piétinement, fatigue
Travail valorisant	Travail à la chaleur, au froid
Possibilité de travailler à l'étranger	
Nombreuses possibilités : lieu de travail, CDI, emplois saisonniers ...	
Développement linguistique en langues étrangères	
Découverte de nouveaux produits, de nouvelles techniques, technologies, concepts...	

Ma tenue professionnelle

- ▶ Elle devra toujours être propre, complète et irréprochable



LA TOQUE
propre et repassée

ÉLÈVE RASÉ SOIGNEUSEMENT

LE TOUR DE COU
nœud de cravate simple

LA VESTE DE CUISINE
propre et bien repassée
retournée à 1 revers sur les avant
bras

LE TABLIER
propre et repassé
porté jusqu'aux genoux et bien
serré au niveau de la taille

LE PANTALON
propre, repassé, ourlets faits

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ
entretenu correctement

PAS DE BIJOUX OU MONTRE EN CUISINE
MAINS ET ONGLES PROPRES
MAQUILLAGE DISCRET POUR LES FILLES

Ma tenue de tous les jours (pour les garçons)

- ▶ Elle devra toujours être propre et irréprochable



CHEVEUX
courts, propres, bien coiffés

RASÉ SOIGNEUSEMENT

CRAVATE ou NŒUD PAPILLON
nœud de cravate bien fait, serré

LA CHEMISE (coordonnée)
propre et bien repassée
fermée jusqu'au dernier bouton

LA VESTE DE VILLE
propre et bien repassée

LE PANTALON
propre, repassé, ourlets faits

CHAUSSURES DE VILLE
propres, cirées, bien fermées

CAR C'EST LA PREMIÈRE IMAGE QUE JE REFLÈTE
DE MOI VERS LES AUTRES PERSONNES
(CLIENTS, PERSONNEL, MÉTIER...)

Ma tenue de tous les jours (pour les filles)

- ▶ Elle devra toujours être propre et irréprochable



CHEVEUX
propres, bien coiffés et attachés

+ PAS TROP DE BIJOUX
+ MAQUILLAGE DISCRET

CHOUCHOU, FOUULARD ou CRAVATE
nœud bien fait, serré

LE CHEMISIER (coordonné)
propre et bien repassé
boutons fermés correctement

LA VESTE
propre et bien repassée

LA JUPE (PANTALON TAILLEUR autorisé l'hiver)
propre, repassée, Jusqu'au genoux

COLLANTS
Couleur chair, pas filés

CHAUSSURES CLASSIQUES DE VILLE
cirées

CAR C'EST LA PREMIÈRE IMAGE QUE JE REFLÈTE
DE MOI VERS LES AUTRES PERSONNES
(CLIENTS, PERSONNEL, MÉTIER...)

Annexe M - Grille auto-évaluation « savoir-vivre et savoir-être »

AUTO-ÉVALUATION SAVOIR-VIVRE, SAVOIR-ÊTRE

Année scolaire 2014 - 2015

Nom et prénom :

Classe :

COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE SAVOIR-VIVRE			
Votre environnement de vie et vous			
Je respecte les règles de circulation en ville (passage piétons, feux...)			
Je pense à m'excuser lorsque je bouscule quelqu'un			
Je propose ma place aux personnes âgées ou aux femmes enceintes dans les transports en commun			
Je fais attention au tri des déchets			
Je respecte mes voisins et veille à ne pas être bruyant			
Je fais partie d'une association humanitaire ou caritative			
Je coupe mon téléphone portable lorsque c'est demandé (salle d'attente, cabinet médical...)			
Votre environnement de travail et vous			
Je respecte les locaux (couloirs, classes...)			
Je respecte les consignes de sécurité			
Je respecte le matériel de travail (chaises, tables...)			
Je pense toujours à jeter mes déchets à la poubelle			
Je connais et respecte le règlement intérieur			
Je surveille mon langage et mon attitude dans les couloirs (pas de cri ou de course...)			
J'agis de façon responsable en cas de danger (je possède des notions de secourisme)			
Je n'utilise pas mon téléphone portable en classe			
J'ôte mon bonnet, ma casquette, mon chapeau dans les couloirs et salles de classe			
Les adultes de votre établissement et vous			
Je pense à saluer toutes les personnes adultes que je rencontre (professeurs, surveillants...)			
Je surveille mon langage vis-à-vis des adultes et des élèves			
Je respecte les agents dans leur travail quotidien (propreté des classes, couloirs...)			
Je ne réponds pas de façon insolente à mes professeurs ou à d'autres membres de l'établissement			
En cas de désaccord avec un de mes professeurs je m'en explique calmement avec lui			
Je sais m'excuser lorsqu'il le faut			
Votre milieu scolaire et vous			
Je respecte les horaires des cours			
Je respecte mon matériel scolaire (cahiers, livres...)			
J'ai tendance à parler fort et souvent			
Je m'intéresse aux différentes disciplines			
Je suis attentif/concentré			
Je sais respecter une consigne orale ou écrite			
Le groupe classe et vous			
Je respecte mes camarades, amis ou pas			
Je reste poli envers mes camarades, même en cas de désaccord			
Je ne coupe pas souvent la parole aux professeurs et aux autres élèves			
Je ne cherche pas à imposer mes opinions par la violence verbale ou physique			
Je sais travailler en groupe : je respecte le travail de chacun			
J'écoute mes camarades lorsqu'ils lisent un texte, une consigne...			

Source : ADDIS *et al.*, 2011, p. 8-9.

BILAN DE MES FORCES ET FAIBLESSES		
Situations	Propositions	Votre choix
Lorsque vous êtes face à une situation conflictuelle	Vous avez tendance à vous énerver rapidement : vous criez, vous dites des mots grossiers	
	Vous arrivez à conserver votre calme, à réfléchir et à répondre calmement	
	Vous perdez vos moyens, vous ne savez plus quoi dire, quoi faire	
	Vous conservez le sens de l'humour	
	Vous abandonnez : vous n'aimez pas les conflits	
Lorsque vous êtes face à un problème complexe	Vous avez tendance à abandonner rapidement	
	Vous continuez à réfléchir jusqu'à ce que vous trouviez une solution	
	Vous demandez de l'aide	
	Vous n'acceptez pas l'aide de personne extérieure, vous voulez vous débrouiller seul	
Vous diriez que vous êtes	Fonceur, « casse cou »	
	Dynamique, énergique	
	Paresseux, fainéant	
	Autonome, indépendant	
	Courageux	
	Fiable : vous tenez vos promesses	
	Lent	
	Patient	
	Désordonné	
	Ordonné	
	Craintif	
Bagarreur		
Vous êtes en tort	Vous savez reconnaître vos erreurs	
	Vous ne reconnaissez jamais avoir eu tort	
	Vous vous cherchez des excuses	
Vos rapports avec les autres	Vous vous préoccuper beaucoup du regard des autres	
	Vous dites ce que vous pensez, tant pis pour les conséquences	
	Vous n'aimez pas ceux que vous ne comprenez pas	
	Les autres vous indifférent	
	Vous avez tendance à rechercher les compliments	
Quand vous vous engagez auprès de quelqu'un	Vous êtes tolérant avec les autres, vous les respectez même si vous n'êtes pas d'accord avec eux (convictions religieuses, orientation sexuelle...)	
	On peut vous faire confiance	
	Vous n'êtes pas très fiable	
	Il vous arrive d'oublier vos engagements	
En groupe, vous seriez plutôt	Vous faites beaucoup de promesses mais vous n'en tenez pas beaucoup	
	Un leader, un chef	
	Un suiveur	
	Coopératif : vous aimez partager vos atouts	
Au premier abord vous paraissez	Un solitaire : vous n'aimez pas travailler en équipe	
	Sympathique, ouvert	
	Froid, distant	
	Gentil	
	Agressif	
	Timide, renfermé	

	BILAN DE MES FORCES ET FAIBLESSES	
	Ennuyeux	
Dans votre vie quotidienne vous seriez plutôt	Râleur	
	Facile à vivre	
	Jamais content	
	Heureux de vivre, plein d'entrain	
	Bien dans votre peau	
	Révolté, en colère	
	Motivé, ambitieux	
	Vous vous laissez vivre	

Source : ADDIS *et al.*, 2011, p. 14 – 15.

Annexe N - Grille d'évaluation de l'atelier « Mon positionnement au lycée »

FICHE D'ÉVALUATION SÉANCE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
ATELIER « MON POSITIONNEMENT AU LYCÉE »
Nom : Prénom : Classe : Date de la (des) séance(s) :
<input type="checkbox"/> La séance est suffisante <input type="checkbox"/> J'aurais aimé plus de temps sur les évaluations <input type="checkbox"/> J'aurais aimé voir d'autres Lesquels :
Qu'avez-vous pensé de cette séance ?
Avez-vous envie de donner le meilleur de vous-même ?
Avez-vous appris ce qu'est le savoir-vivre et le savoir-être ?
Pensez-vous que cette séance vous a apporté quelque chose ?
La séance a-t-elle répondu à une partie de vos attentes sur le thème abordé ? Oui, non, pourquoi ?
Pourquoi est-ce important d'avoir du savoir-vivre et du savoir-être ?
Quelles solutions pour remédier aux freins dois-je mettre en place pour mes tenues vestimentaires ?
Remarques libres (critiques, idées...)

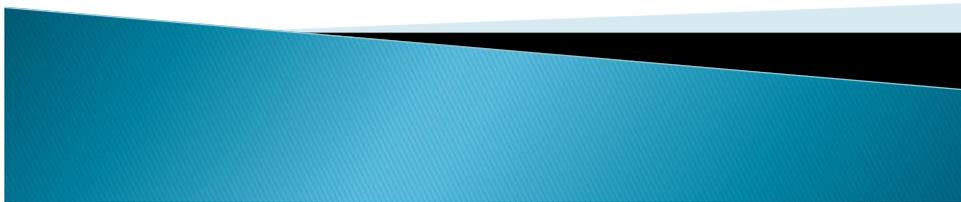
Source : Ministère de l'Éducation nationale. *Éduscol, Modules pour l'accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid60349/modules-pour-l-accompagnement-personnalise.html>. (Consulté le 14-05-2015).

Diapositive n° 1

Atelier « Vie Active »

Cet atelier a pour objectifs de :

- 1 – Favoriser votre insertion professionnelle et sociale
- 2 – Savoir rédiger votre curriculum vitae pour trouver un emploi
- 3 – Savoir rédiger votre lettre de motivation



Diapositive n° 2

Pourquoi réaliser ses documents ?

- ▶ Ils sont demandés par tous les employeurs lors d'une recherche d'emploi.
- ▶ Ils permettent de vous démarquer par rapport à d'autres candidats.
- ▶ Ils permettent de donner une première impression de votre personnalité au recruteur.
- ▶ Ils présentent votre motivation pour insérer l'entreprise ou le poste choisi.



Diapositive n° 3

Ce travail permet-il des compétences transversales avec d'autres matières ?

▶ OUI

Domaine professionnel : connaître la hiérarchie du personnel de cuisine, le personnel (fiche de poste, profils...), insertion dans l'entreprise.

Gestion appliquée : si diffusion et rédaction par courriel, insertion dans l'entreprise, le personnel (fiche de poste, profils...)

Français : écrire, s'exprimer correctement, bien orthographier, conjuguer les verbes, travailler sa syntaxe, argumenter.

Anglais : savoir faire la traduction si le poste est à l'étranger, s'exprimer en langue étrangère



Diapositive n° 4

La lettre de motivation (1)

▶ Les dix règles d'or à respecter :

Premier point : la présentation

- 1 - Ne pas trop écrire, aller à l'essentiel sur une seule page
- 2 - La lettre doit être manuscrite (écrite à la main)
- 3 - Présentation irréprochable (belle écriture, papier blanc, pas de fantaisie)
- 4 - Aller à la ligne à chaque idée développée, penser à l'aération du texte, aux interlignes
- 5 - Surtout pas de fautes d'orthographe, relisez-vous ou faites vous relire



La lettre de motivation (2)

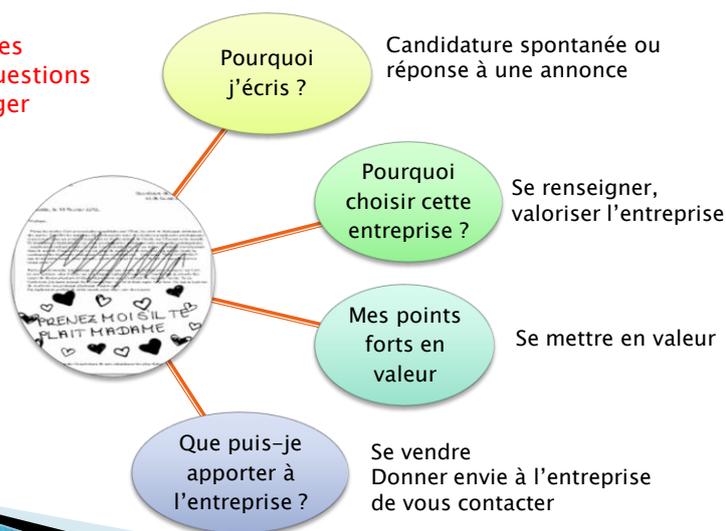
- ▶ Les dix règles d'or à respecter :

Deuxième point : la rédaction

- 1 - Expliquez pourquoi vous écrivez
- 2 - Ne pas rester sur l'individualisme, parler de l'entreprise et de ses besoins
- 3 - Mettez en valeur vos points forts
- 4 - Incitez le lecteur à lire votre CV joint
- 5 - « Vendez-vous ! »

La lettre de motivation (3)

Se poser les bonnes questions pour rédiger



Diapositive n° 7

La lettre de motivation (4)

Modèle de présentation

Motif de la lettre, si réponse d'une annonce, noter son numéro

si inconnu, sinon le nom du responsable du recrutement

Formule de politesse

Expéditeur (vous) Adresse complète + tél.+ courriel	Destinataire (l'entreprise)
	Lieu et date de rédaction
Objet	
Madame, Monsieur,	
Retrait positif	
Retrait positif	
Dans l'attente d'une réponse, je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous prie de recevoir, madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.	
Votre nom, signature au dessus	

Diapositive n° 8

Le Curriculum Vitae

Modèle de présentation

Exemple :
Du 25/10/2014 au 25/11/2014
Stage en production culinaire,
Restaurant « la bonne auberge » -
Luxembourg

Exemple :
2010/2013
Baccalauréat professionnel
spécialité cuisine
au Lycée professionnel
« La toque d'or » - Paris 75020

Votre fiche identitaire Nom, prénom + adresse + téléphone + courriel + âge ou date de naissance + situation matrimoniale + permis (point fort pour se déplacer)
Expérience professionnelle Expérience professionnelle dans l'ordre anti-chronologique : de la plus récente à la plus ancienne Si peu d'expérience professionnelle, commencez par la Formation professionnelle
Formation professionnelle De la formation actuelle à la plus ancienne Mettre ses compétences en avant (diplômes...)
Compétences linguistiques, Informatiques Anglais : niveau A2 Espagnol : niveau scolaire Word, Excel, Powerpoint, Photoshop
Centres d'intérêt Handball (club excellence DEP - poste arrière) Membre associatif (RBG randonnées) Batteur du Blue Sky group (groupe rock)

Annexe P - Grille d'évaluation de l'atelier « Vie active »

FICHE D'ÉVALUATION SÉANCE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
ATELIER « VIE ACTIVE »
Nom : Prénom : Classe : Date de la (des) séance(s) :
<input type="checkbox"/> La(es) séance(s) est(sont) suffisante(s) <input type="checkbox"/> J'aurais aimé faire plus d'exercices ou prendre plus de temps sur les exercices <input type="checkbox"/> J'aurais aimé voir d'autres aspects sur la vie active Lesquels :
Qu'avez-vous pensé de cette(ces) séance(s) ?
Avez-vous envie de réemployer certains des outils vus ?
Avez-vous appris des moyens ou des méthodes qui seront utiles pour vous ?
Pensez-vous que cette(ces) séance(s) vous a apporté quelque chose d'autre ?
La(es) séance(s) a(ont)-t-elle(s) répondu à une partie de vos attentes sur le thème abordé ? Oui, non, pourquoi ?
Listage des freins qui se sont présentés à moi pour réaliser le travail :
Quelles solutions pour remédier aux freins ai-je mis en place ?
Remarques libres (critiques, idées...)

Source : Ministère de l'Éducation nationale. *Éduscol, Modules pour l'accompagnement personnalisé* [en ligne]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid60349/modules-pour-l-accompagnement-personnalise.html>. (Consulté le 14-05-2015).

Annexe Q - Projection PowerPoint « création, dressage et décor à l'assiette »

Diapositive n° 1



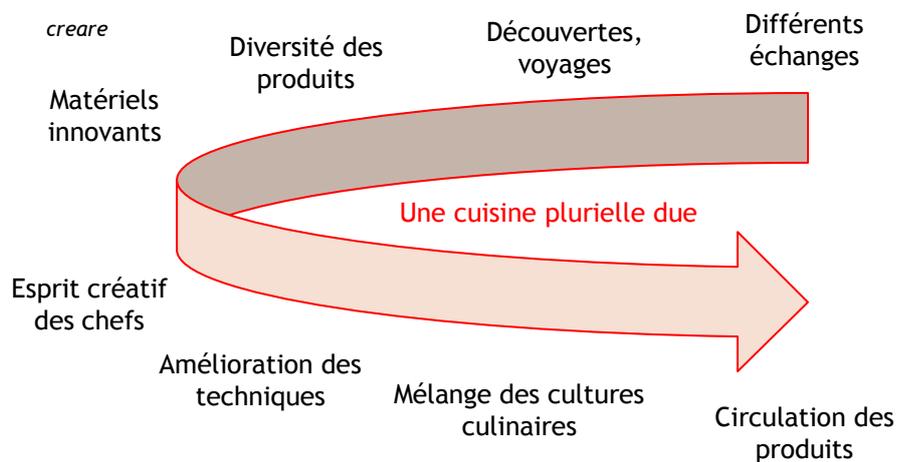
Cet atelier a pour objectifs de :

- 1 - Réaliser un décor et un dressage à l'assiette en autonomie
- 2 - S'ouvrir sur la créativité en cuisine et reconnaître les règles de dressage
- 3 - Effectuer des recherches documentaires
- 4 - S'auto-évaluer et faire une synthèse de son travail

Diapositive n° 2



Pourquoi être créatif en cuisine aujourd'hui ?



Diapositive n° 3

Des notions à retenir :

- **La créativité en cuisine** est l'adaptation aux modes et comportements d'aujourd'hui en apportant son originalité
- Selon Edmond NEIRINCK (*Le génie culinaire aux éditions Lanore*)
Être créatif , c'est « rendre extraordinaire ce qui est ordinaire et ordinaire ce qui est extraordinaire »
- **L'art culinaire**, c'est toutes les techniques et traditions culinaires dans un esprit d'excellence ⇒ la gastronomie
- **Le design culinaire**, c'est une nouvelle approche dans la présentation de l'art culinaire ⇒ le plaisir et la contemplation

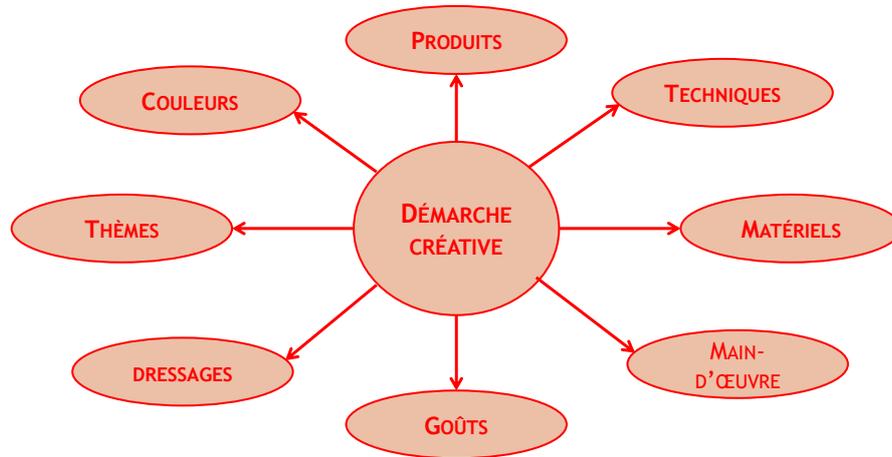
Diapositive n° 4

Les dimensions de la créativité

- La créativité fait appel aux cinq sens et aux quatre saveurs
- Quelles sont les qualités à développer ?
 - Être imaginatif et créatif
 - Être curieux
 - Être observateur
 - Être entreprenant
 - Être objectif
 - Être non conformiste
 - Avoir un raisonnement logique
 - Avoir de la volonté
- Comment la favoriser ?
Recherches documentaires, approfondissement personnel, échanges professionnels, lecture de revues spécialisées, contacts avec le monde culturel...

Diapositive n° 5

Les éléments de la démarche créative



Diapositive n° 6

Règles de composition (1)

- « Le dressage des mets est le fini d'un tableau, le vernis d'une toile, l'encadrement de l'œuvre. » *Joseph FAVRE (cuisinier et auteur)*
- La forme :

FORMES		PERCEPTIONS
Simple (géométrique)	Sphères, bâtonnets	<i>Sobriété, rigueur, ordre, méthode</i>
Naturelle	Feuilles, fleurs, astres, tiges	<i>Liberté, évasion, harmonie, chaleur</i>
Abstraite	Étirées, arabesques	<i>Culturel, anticonformisme</i>

Diapositive n° 7

Règles de composition (2)

- **Les volumes :**

- 1 - Harmoniser les volumes
- 2 - Dissocier les volumes, faire des dégradés ou des contrastes

À éviter une grande différence dans les volumes :

- une pièce trop importante sera escalopée,
- ne pas tomber dans l'excès du minuscule.

- **Les couleurs :**

Monochromie ⇒ couleurs du même ton ⇒ ex : respect d'un thème

Dégradé ou camaïeu ⇒ de plus clair au plus foncé dans son ton

Mélange de couleurs ⇒ associations de couleurs, contrastes

Diapositive n° 8

Règles de composition (3)

- **Les couleurs :**

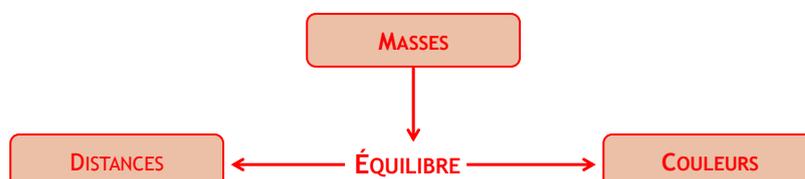
TONS	COULEURS	EXPRESSION
Chauds	Rouge	<i>Force, joie, amour, virilité, chaleur</i>
	Jaune	<i>Lumière, chaleur, dynamisme</i>
	Orange	<i>Tonifiant, piquant, communicant</i>
Neutres	Blanc	<i>Pureté, naturel, perfection</i>
	Rose	<i>Séduction, romantisme, féminité</i>
	Brun/marron	<i>Profondeur, sérieux, élégance, sérénité</i>
	Noir	<i>Richesse, solennité, rigueur</i>
Froids	Bleu	<i>Vérité, rêve, eau, sagesse, voyage, fraîcheur</i>
	Violet	<i>Délicatesse, amitié, paix</i>
	Vert	<i>Tonifiant, naturel, rafraîchissant</i>

Diapositive n° 9

Équilibre d'une composition

Que ce soit un dressage au plat ou à l'assiette

Il faut équilibrer le rapport entre les préparations et la surface du contenant



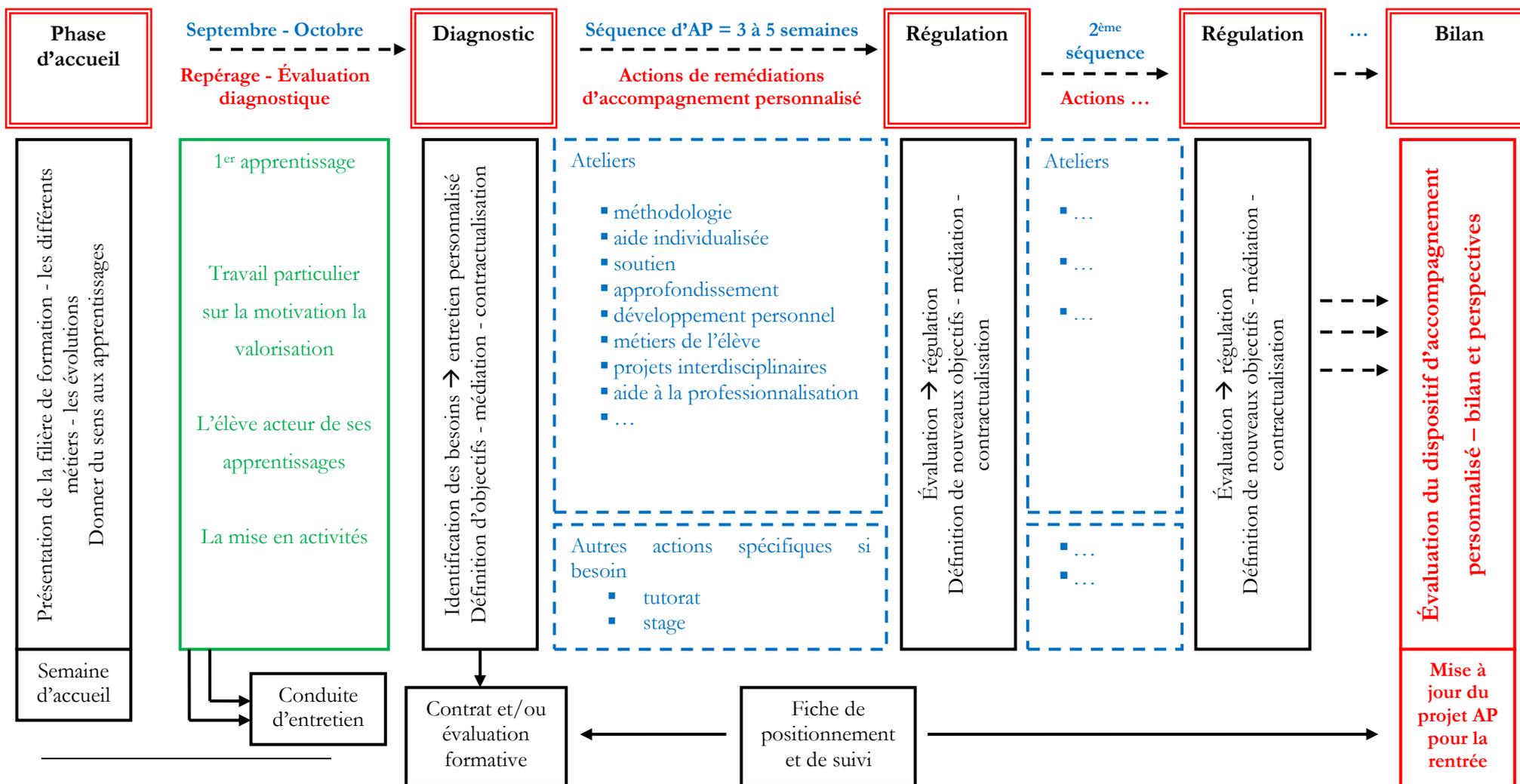
Diapositive n° 10

Dressage à l'assiette

Une composition harmonieuse = équilibre des proportions

TYPE DE DRESSAGE	MÉTHODE	EXEMPLES
Symétrie rigide	Éléments répartis régulièrement autour d'un point central	
Symétrie variable	Comme ci-dessus mais avec des formes et couleurs variables	
Asymétrie	Disposition libre avec une harmonie équilibrée dans l'assiette	
Au 3/5 ^e	Élément de base disposé dans les 3/5 ^e de la hauteur et largeur de l'assiette	

Annexe R - Planification annuelle d'un dispositif d'AP¹⁵⁸



¹⁵⁸ Opus cité note 118.

Annexe S - Fiche projet pédagogique AP

FICHE PROJET PÉDAGOGIQUE AP

ANNÉE SCOLAIRE 2015 - 2016

DESTINATAIRE :

CHEF D'ÉTABLISSEMENT

CPE

VIE SCOLAIRE

AUTRE (*préciser*):

Projet/action :	Pilote/animateur du projet :
	Acteurs/équipe :

Intervenants/classes/élèves concernés par le projet :

<u>Le projet dans le temps</u> Début : Durée : Finalisation : Contrôle/bilan :	<u>La communication</u> Support : Moyen : Cible : Interne/externe :
--	---

Besoins/moyens (<i>estimation des besoins pour l'élaboration du projet, outils et matériel mis en œuvre</i>):

Axe de travail (<i>projet d'établissement</i>):

Plan d'action et planification :

Objectifs à atteindre (résultats attendus) :

Diagnostics/remédiations (*points forts et points faibles, solutions apportées*) :

Constat du projet (*points forts, points faibles*) :

Indicateurs et évaluation de la réussite du projet :

Améliorations apportées/rayonnement établissement :

Procédure écrite (*existante ou à mettre en place*) :

Bilan et moyen de contrôle :

TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AP	: Accompagnement Personnalisé
APC	: Activités Pédagogiques Complémentaires
APB	: Admissions Post Bac
BEP	: Brevet d'Études Professionnelles
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CFA	: Centre de formation pour apprentis
CLIPA	: Classe d'Initiation Préprofessionnelle en Alternance
Clis	: CLasses pour l'inclusion scolaire
CDI	: Centre de Documentation et d'Information
CIO	: Centre d'Information et d'Orientation
CM	: Cours Moyen
COP	: Conseiller d'Orientation Psychologue
CPE	: Conseiller Principal d'Éducation
CVL	: Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne
DHG	: Dotation Horaire Globale
DNB	: Diplôme National du Brevet
DOM-TOM	: Départements et Territoires d'Outre-Mer
DP	: Découverte Professionnelle
EDT	: Emploi Du Temps
EG	: Enseignement Général
EREA	: Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté
FIFO	: First In, First Out
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IUT	: Institut Universitaire Technologique
JORF	: Journal Officiel de la République Française
LPC	: Livret Personnel de Compétences
LEGT	: Lycée d'Enseignement Général et Technologique
NAPS	: Nouvelles Activités Périscolaires
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ONISEP	: Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions
PAIO	: Permanences d'accueil d'information et d'orientation

PDMF : Parcours de Découverte des Métiers et des Formations
PEDT : Projet ÉDucatif Territorial
PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel
PISA : Programme for International Student Assessment
PLP : Professeurs de Lycée Professionnel
PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative
PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation
Prépa pro : Préparatoire aux formations professionnelles
PSE : Prévention Santé Environnement
QQQOPC : Qui, Quoi, Quand, Où, Pourquoi, Comment ?
RAR : Réseaux Ambition Réussite
RASED : Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté
REP : Réseaux d'Éducation Prioritaire
RRS : Réseaux de Réussite Scolaire
SAIO : Service Académique d'Information et d'Orientation
SCUIO-IP : Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation-Insertion Professionnelle
SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
Ulis : Unités Localisées pour l'inclusion scolaire

INDEX DES AUTEURS

A

ADDIS · 133, 134, 137, 138, 231, 238, 240

AUDUC · 25, 26, 27, 43, 118

B

BAUDRIT · 60, 62, 63

BENEDETTO · 66

BERGÉ · 43, 71, 72

BEST · 62

BLANCHAR · 37, 46, 51

BLANCHARD · 42, 50

BOUTINET · 43, 64

BRUNEL · 67

C

CASTELLAN · 48, 49

CASTINCAUD · 51

CHARPENTIER · 45, 66, 68, 69

CHAUVEAU · 51

CIFALI · 48

CINOTTI · 25, 43

CLERC · 31, 36, 37, 42, 51, 65, 125

COLLIN · 45, 66, 68, 69

COSTA-LASCOUX · 40, 41

COSTE · 66

COUSSOUT · 67

D

DE VECCHI · 42, 43, 44, 61, 125

DOUILLACH · 25, 43

E

ETIENNE · 66

F

FAVRE · 55

FENOUILLET · 49

FOUCART · 31

G

GIORDAN · 52, 53, 54, 55, 56, 124

GLASMAN · 37, 38, 39, 40

GUÉRIN · 28, 36, 37, 54, 77, 125

H

HAZAN · 33, 38, 39, 60, 120, 122

K

KAYSER · 29, 33

L

LANGANAY · 39, 42, 43, 122, 125

LASSEIGNE · 34, 35, 38, 39, 63, 77, 118, 121, 122

LAUNAY · 29, 61

LAVILLE-BIDANURE · 63

LE BAIL · 41, 49

LE BOUËDEC · 39, 40

LEPINE · 48, 49

LIEURY · 49

M

MANSUY · 42, 50, 51, 56, 62

MARLOT · 45

MASSON · 25, 43

MÉDIONI · 26, 51, 62

MEIRIEU · 53, 54, 56, 58, 59, 124

O

ODRY · 68

P

PAUL · 28, 29, 64

PEYRAUT · 66

R

ROUX · 49, 54

S

SALTET · 52, 53, 54, 55, 56, 124

SCHEURER · 45, 66, 68, 69

SERRES · 45

V

VUILLEQUEZ · 43, 71, 72

Y

YOUNÈS · 45

Z

ZAKHARTCHOUK · 42, 50, 51, 56, 62

ZAMBON · 66

TABLE DES FIGURES, LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES PHOTOS

FIGURES

Figure 1 : Le système éducatif français _____	24
Figure 2 : Intervenants de l'accompagnement en lycée professionnel _____	32
Figure 3 : Des dispositifs différenciés _____	34
Figure 4 : Finalités de l'accompagnement personnalisé _____	38
Figure 5 : L'élève face aux demandes scolaires et familiales _____	41
Figure 6 : Paramètres facilitant le désir d'apprendre _____	53
Figure 7 : Apprendre c'est _____	56
Figure 8 : Ressources mobilisées du PDMF _____	67
Figure 9 : Complémentarité des acteurs de l'orientation _____	68
Figure 10 : Dispositif passerelle enseignement général et professionnel _____	70
Figure 11 : Démarche analytique _____	85
Figure 12 : Typologie des activités _____	148
Figure 13 : Construction d'un module d'AP _____	151
Figures 14 : Répartition hebdomadaire _____	152
Figure 15 : Exemple de carte mentale sur un menu en restauration _____	189

TABLEAUX

Tableau 1 : Rôle des différents acteurs dans l'AP _____	35
Tableau 2 : Étapes d'élaboration d'un contrat _____	44
Tableau 3 : AP et processus d'apprentissage _____	45
Tableau 4 : Points clés d'un AP réussi _____	48
Tableau 5 : Les points d'appui du dégrossissage _____	57
Tableau 6 : Les situations/outils de la mise en forme _____	57
Tableau 7 : Les indicateurs du repérage _____	58
Tableau 8 : Être tuteur... _____	61
Tableau 9 : Organisation annuelle des entretiens _____	63
Tableau 10 : Développement des compétences en orientation _____	65
Tableau 11 : Ressources pour l'orientation _____	68
Tableau 12 : Étapes du projet d'orientation _____	69
Tableau 13 : Fonction tutorale en PFMP _____	72
Tableau 14 : Grille horaire baccalauréat professionnel cuisine _____	73
Tableau 15 : L'AP en seconde professionnelle cuisine _____	74

Tableau 16 : L'AP en première professionnelle cuisine	75
Tableau 17 : L'AP en terminale professionnelle cuisine	76
Tableau 18 : Vue synthétique de l'étude de terrain	84
Tableau 19 : Constat sur le niveau scolaire des élèves	91
Tableau 20 : Pourquoi l'AP ?	94
Tableau 21 : Mise en place de l'AP dans les établissements	94
Tableau 22 : AP et professeurs dans l'EDT	98
Tableau 23 : Raisons favorables à l'interdisciplinarité dans l'AP	101
Tableau 24 : Méthodes et outils pour l'autonomie des élèves	103
Tableau 25 : Enseignement de « l'apprendre à apprendre »	104
Tableau 26 : Aide à la construction du projet d'orientation	106
Tableau 27 : Objectifs pour la construction du projet personnel	107
Tableau 28 : Actions réalisées par les enseignants	108
Tableau 29 : Objectifs de l'AP pour les enseignants	109
Tableau 30 : Séance n° 1 « mon positionnement au lycée »	134
Tableau 31 : Séance n° 2 « mon positionnement au lycée »	135
Tableau 32 : Séance n° 1 « atelier vie active »	137
Tableau 33 : Tableau de synthèse points forts/points faibles	138
Tableau 34 : Séance n° 2 « atelier vie active »	138
Tableau 35 : Grille évaluative de la lettre « atelier vie active »	138
Tableau 36 : Séance n° 1 « atelier création, dressage et décor à l'assiette »	140
Tableau 37 : Fiche synthèse brainstorming du dressage	142
Tableau 38 : Séance n° 2 « atelier création, dressage et décor à l'assiette »	143
Tableau 39 : Fiche d'auto-évaluation du dressage	145
Tableau 40 : Axes de travail par niveau	148
Tableau 41 : Tâches de coordination et pilotage	150
Tableau 42 : Actions opérationnelles en seconde baccalauréat professionnelle	153
Tableau 43 : Planning annuel 2015-2016 des actions en seconde baccalauréat professionnel	157
Tableau 44 : Actions opérationnelles en première baccalauréat professionnelle	158
Tableau 45 : Planning annuel 2015-2016 des actions en première baccalauréat professionnel	162
Tableau 46 : Actions opérationnelles en terminale baccalauréat professionnelle	163
Tableau 47 : Planning annuel 2015-2016 des actions en terminale baccalauréat professionnel	166
Tableau 48 : Dispositifs d'accompagnement à l'école primaire	177
Tableau 49 : Dispositifs d'accompagnement au collège	178
Tableau 50 : Dispositifs d'accompagnement au lycée	179
Tableau 51 : La mémoire et les sens	186

GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Situation professionnelle en 2013 des jeunes sortis depuis un à quatre ans</i>	26
<i>Graphique 2 : Niveau de diplôme selon l'âge en 2012</i>	26
<i>Graphique 3 : Âge des répondants</i>	87
<i>Graphique 4 : Des enseignants expérimentés</i>	87
<i>Graphique 5 : Différents lieux d'exercice</i>	88
<i>Graphique 6 : Forte représentation des PLP et des certifiés</i>	88
<i>Graphique 7 : Forte mobilisation de l'enseignement professionnel</i>	89
<i>Graphique 8 : AP peu représenté dans les EDT</i>	89
<i>Graphique 9 : Large suivi de l'AP dans les établissements scolaires</i>	90
<i>Graphique 10 : Enseignants mobilisés dans l'AP</i>	90
<i>Graphique 11 : Fort pourcentage de professeurs principaux</i>	92
<i>Graphique 12 : Répartition des heures d'AP selon le statut de l'enseignant</i>	92
<i>Graphique 13 : Positionnement de l'AP face aux élèves (1)</i>	95
<i>Graphique 14 : Positionnement de l'AP face aux élèves (2)</i>	96
<i>Graphique 15 : Positionnement de l'AP face aux enseignants</i>	97
<i>Graphique 16 : Plusieurs intervenants dans l'AP</i>	98
<i>Graphique 17 : Un important changement relationnel</i>	99
<i>Graphique 18 : Forte présence de l'interdisciplinarité dans l'AP</i>	100
<i>Graphique 19 : Les activités de projet favorisent l'autonomie</i>	102
<i>Graphique 20 : De meilleures méthodes d'apprentissage</i>	104
<i>Graphique 21 : Suivi des élèves par le tutorat</i>	105
<i>Graphique 22 : Construction du projet d'orientation</i>	106

PHOTOS

<i>Photo 1 : Brainstorming « dressage à l'assiette »</i>	141
<i>Photo 2 : Framboisiers à l'assiette des élèves</i>	144

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	11
AVANT PROPOS.....	13
SOMMAIRE.....	15
INTRODUCTION.....	17
PARTIE 1 - REVUE DE LITTÉRATURE ET CADRAGE THÉORIQUE.....	21
<i>Chapitre 1 : L'accompagnement dans le système éducatif.....</i>	<i>23</i>
1. Présentation du système éducatif français.....	23
2. Le point sur la situation éducative française.....	25
2.1. Constats du système éducatif.....	25
2.2. Objectifs à atteindre.....	27
3. Définition de l'accompagnement.....	28
4. Genèse de l'accompagnement.....	29
5. L'accompagnement structurel.....	31
5.1. Différentes formes d'accompagnement.....	31
5.2. Différentes caractéristiques dans la relation accompagnatrice.....	31
5.3. Acteurs de l'accompagnement.....	32
<i>Chapitre 2 : L'accompagnement personnalisé.....</i>	<i>33</i>
1. Contexte théorique.....	33
1.1. Cadre législatif.....	33
1.2. Positionnement de l'accompagnement personnalisé.....	33
1.3. Moyens organisationnels.....	34
1.4. Des dispositifs différenciés.....	34
1.5. Rôle des acteurs de l'accompagnement personnalisé.....	35
1.6. Objectifs de l'accompagnement personnalisé.....	36
1.7. Enjeux de l'AP.....	36
1.8. Finalités de l'AP.....	37
2. Approche et démarche spécifique.....	39
2.1. Approche relationnelle.....	39
2.1.1. Relation élève / professeur.....	39
2.1.2. Relation élève / scolarité.....	40
2.1.3. Relation élève / famille.....	40
2.2. Nouvelle démarche d'apprentissage.....	41
2.2.1. Apprentissage et autonomie.....	42
2.2.1.1. Repère institutionnel.....	42
2.2.1.2. Capacités attendues.....	42
2.2.1.3. Attitudes développées.....	43
2.2.1.4. Indicateurs de performance.....	43

2.2.1.5. Autonomie et source de motivation	43
2.2.1.6. Différents degrés d'autonomie	43
2.2.2. Apprentissage et pédagogie de contrat	44
2.2.3. Nouvelles pratiques d'apprentissage	45
3. Démarche d'accompagnement personnalisé.....	46
3.1. Étapes successives de l'AP	46
3.1.1. Accueil	46
3.1.2. Repérage	46
3.1.2.1. Quand le faire ?.....	47
3.1.2.2. Quels outils ?	47
3.1.2.3. Qui repère ?.....	47
3.1.2.4. Face à face élève / repérage.....	47
3.1.3. Mise en œuvre	47
3.1.4. Évaluation	48
3.1.5. Dés-étayage	48
3.2. Points clés d'un accompagnement personnalisé réussi	48
4. L'aide aux élèves, une évidence !.....	49
4.1. Pourquoi aider l'élève ?	49
4.1.1. Principales causes du décrochage scolaire.....	50
4.1.2. Représentation de la difficulté scolaire	50
4.2. Différents types d'aide.....	51
4.3. Méthodes préconisées pour une aide efficace	51
4.4. Dérives de l'aide	51
5. Le désir d'apprendre.....	52
6. Apprendre à apprendre.....	54
6.1. Pourquoi apprendre à apprendre ?.....	54
6.2. Pourquoi apprendre ?.....	54
6.3. Apprendre et apprentissages	55
6.4. Processus d'apprentissage dans l'apprendre	56
6.5. Étapes et outils pour un apprentissage efficace	57
6.5.1. Le dégrossissage	57
6.5.2. La mise en forme	57
6.5.3. Le repérage	58
6.5.4. La mise en relation	59
6.5.5. Opérationnalisation.....	59
6.5.6. Planification	59
7. Aide méthodologique en accompagnement personnalisé	60
8. Tutorat, un dispositif de l'AP	60
8.1. Cadre officiel	60
8.2. Contenus.....	61
8.3. Rôle du tuteur	61
8.4. Démarche pédagogique et éducative	61

8.5. Trois formes pédagogiques différentes du tutorat.....	62
8.5.1. Le monitorat	62
8.5.2. La congruence cognitive	62
8.5.3. Le tutorat interculturel.....	63
8.6. Aspect organisationnel	63
9. L'orientation, un axe important dans l'AP	64
9.1. Propos liminaires.....	64
9.2. Cadre officiel.....	64
9.3. Objectifs de l'axe orientation	65
9.4. Un besoin informatif en amont	66
9.5. Vers une démarche de projet	66
9.6. Ressources pour l'orientation.....	66
9.7. Coordination et complémentarité des acteurs de l'orientation	68
9.8. Étapes dans la construction du « parcours »	69
9.9. Les passerelles.....	70
Chapitre 3 : L'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel cuisine	71
1. Présentation du champ d'activité du baccalauréat professionnel cuisine.....	71
2. Rôle des PFMP	71
3. Grille horaire des enseignements	73
4. Gestion de l'AP en baccalauréat professionnel spécialité cuisine	73
4.1. L'AP en début de formation.....	74
4.2. Thèmes d'AP possibles en baccalauréat professionnel cuisine	74
CONCLUSION DE LA REVUE DE LITTÉRATURE.....	77
Chapitre 4 : Problématisation et hypothèses	79
1. Le système d'hypothèse	79
1.1. Hypothèse générale	79
1.2. Hypothèses opérationnelles	80
PARTIE 2 - PROTOCOLE DE RECHERCHE, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	81
Chapitre 1 : Méthodologie de recherche.....	83
1. Démarche de l'analyse probatoire.....	83
2. Présentation du terrain d'étude	83
3. Présentation des échantillons	83
4. Définition des outils.....	84
5. La démarche analytique	85
Chapitre 2 : Présentation des résultats.....	86
1. Questionnaire soumis aux enseignants	86
Chapitre 3 : Entretien semi-directif.....	110
1. Entretien avec des experts, membres du corps d'inspection	110
1.1. Conduite de l'entretien	110
1.2. Guide d'entretien semi-directif	111
1.3. Contenu, analyse et interprétation de l'entretien	111

<i>Chapitre 4 : Analyse, interprétation et discussion des résultats au regard de la littérature</i>	118
1. Constat sur le niveau scolaire	118
2. Objectifs de l'AP	119
3. Implication dans l'accompagnement personnalisé	119
4. Interdisciplinarité, transversalité et AP	120
5. Positionnement des élèves et des enseignants face à l'AP	121
6. Des dispositifs différenciés et nouvelle approche	122
7. Orientation et tutorat	123
8. Apprendre à apprendre	124
9. Autonomie et AP	125
CONCLUSION DE LA RECHERCHE	127
PARTIE 3 - PRÉCONISATIONS ET EXTENSIONS PÉDAGOGIQUES	131
<i>Chapitre 1 : Préconisations</i>	133
1. Atelier « mon positionnement au lycée »	133
2. Atelier « vie active »	136
3. Atelier « création, dressage et décor à l'assiette »	140
<i>Chapitre 2 : Mémento action : Comment mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé ?</i>	146
1. Identifier les besoins	146
2. Objectifs à développer	146
3. La mise en œuvre	147
4. Typologie des activités	148
5. Axes de travail	148
6. Le pilotage	150
7. Construction d'un module d'AP	151
8. Évaluations diagnostiques	151
9. Organisation hebdomadaire	151
10. Exemple de planification annuelle d'un dispositif d'AP	152
11. Actions opérationnelles	152
11.1. En seconde baccalauréat professionnel	153
11.2. En première baccalauréat professionnel	158
11.3. En terminale baccalauréat professionnel	163
CONCLUSION GÉNÉRALE	167
BIBLIOGRAPHIE	171
ANNEXES	175
Annexe A - Différents dispositifs d'accompagnement dans le système éducatif	177
Annexe B - Textes législatifs sur l'accompagnement personnalisé	181
Annexe C - Contrat de formation	182
Annexe D - Note explicative des ressources d'aide méthodologique	183

Annexe E - Fiche parcours tutorat.....	194
Annexe F - Schéma des formations en hôtellerie restauration	195
Annexe G - Questionnaire enseignants.....	196
Annexe H - Guide d'entretien semi-directif	208
Annexe I - Entretien avec les experts, membres du corps d'inspection.....	212
Annexe J - Grille d'observation des élèves de la classe.....	230
Annexe K - Synthèse des compétences transversales.....	231
Annexe L - Projection PowerPoint « atelier Mon positionnement au lycée »	232
Annexe M - Grille auto-évaluation « savoir-vivre et savoir-être »	238
Annexe N - Grille d'évaluation de l'atelier « Mon positionnement au lycée »	241
Annexe O - Projection PowerPoint « atelier Vie active »	242
Annexe P - Grille d'évaluation de l'atelier « Vie active »	246
Annexe Q - Projection PowerPoint « création, dressage et décor à l'assiette »	247
Annexe R - Planification annuelle d'un dispositif d'AP.....	252
Annexe S - Fiche projet pédagogique AP	253
TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	257
INDEX DES AUTEURS	259
TABLE DES FIGURES, LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES PHOTOS	261
TABLE DES MATIÈRES	265

RÉSUMÉ

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ... UN ÉLÈVE, UN PARCOURS, UN PROJET, EN FILIÈRE BACCALURÉAT PROFESSIONNEL CUISINE

Ce mémoire nous invite à une réflexion sur l'accompagnement personnalisé dans le système éducatif français. Dispositif majeur de la rénovation de la voie professionnelle engagée en 2009, sa mise en place permet de lutter contre le décrochage scolaire et l'hétérogénéité des classes, d'élever le niveau scolaire des jeunes et de favoriser une meilleure intégration sociale et professionnelle. Dans la première partie de ce travail, tous les axes de travail évoluant autour de l'accompagnement personnalisé sont développés par la présentation du cadre législatif, des dispositifs mis en place, des acteurs et leurs rôles, des étapes dans l'AP, pour rapprocher notre approfondissement sur l'apprendre à apprendre, l'aide méthodologique, le tutorat et l'orientation, sans oublier le baccalauréat professionnel.

De cette revue de littérature s'est dégagée une problématique pour aboutir sur un système d'hypothèses qui induira un travail d'investigation et de recherche. L'essentiel de ce protocole de recherche repose sur l'analyse d'un questionnaire adressé aux professeurs d'enseignement en hôtellerie restauration et d'un entretien semi-directif réalisé auprès de deux inspecteurs de l'Éducation nationale. Les résultats de ce travail de recherche a permis d'évaluer la légitimité des hypothèses émises. En s'appuyant de ce constat, une extension pédagogique a pu être préconisée pour permettre aux professeurs intéressés par l'AP d'utiliser les ressources mises à disposition. Trois ateliers différents ont été menés au sein d'un établissement dans le cadre de l'AP sur l'ensemble de l'année, et la conception d'un mémento action (*Comment mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé ?*) est proposée au terme de cette étude.

MOTS CLÉS : accompagnement personnalisé ; tutorat ; orientation ; baccalauréat professionnel cuisine ; réussite scolaire ; intégration sociale ; aide ; soutien ; méthodologie ; apprendre à apprendre.

ABSTRACT

INDIVIDUALIZED MENTORING... ONE STUDENT, ONE PROCESS, ONE PROJECT, IN BACCALURÉAT PROFESSIONNEL CUISINE

This master's dissertation invites us to wonder about the way individualized mentoring is done organized in the French educational system. In 2009 this important process of modernization of the professional sector was established to improve students' academic level but also to promote social and professional integration. First of all, we will develop all the major approaches linked to this individualized guidance. We will hence introduce the legislative frame and present what has been done, as well as the various actors and their missions and the different steps at stake in individualized guidance. Then we will go further on learning how to learn, on methodological support, on mentoring and course choice all of this keeping the technical college baccalaureate in mind.

From this review a question was raised. It led to the hypothesis system and to a work of investigation and research. The core of this work of research relies on the analysis of the answers made by teachers specialized in catering and hotel trade to a survey and on the half-guided interview done with two ofsted inspectors. The hypothesis which had been made were assessed thanks to the results drawn by of this work of research. Relying on the conclusions, a pedagogical guidance was implemented to enable the willing teachers to use the available documents. Three different work groups were set up in a school during a whole year. The conception of a handbook entitled (*how to set up an individualized mentoring course ?*) was made and is provided at the end of this study.

KEY WORDS : individualized mentoring ; mentoring ; course choice ; baccalauréat professionnel cuisine ; academic success ; social integration ; assistance ; support ; methodology ; learning how to learn.

Olivier LE BIHAN, sous la direction de M. Yannick MASSON

« L'accompagnement personnalisé... Un élève, un parcours, un projet, en filière baccalauréat professionnel cuisine »

Mémoire de deuxième année de Master MEEFHR, parcours « sciences et techniques culinaires »

ESPE Midi-Pyrénées - Université de Toulouse Jean Jaurès

Année universitaire 2014-2015